


GAUDEO



HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE.

TOME CINQUIÉME.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

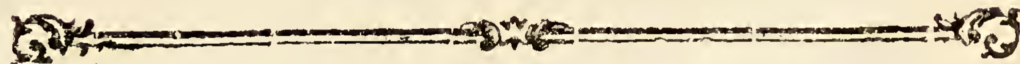
Des Établiſſemens & du Commerce des Européens dans les deux Indes.

NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE.

TOME CINQUIÉME.



A AMSTERDAM.



M. DCC. LXXII.



HISTOIRE PHILOSOPHIQUE ET POLITIQUE,

Des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE TREIZIEME.

PARMI les aventuriers François qui fréquentoient les parages des isles du vent, pour intercepter les bâtimens Espagnols que la position de leurs colonies réduisoit à y passer; il y en eut de si maltraités dans un combat, qu'ils se virent forcés de chercher un asyle pour se radouber. Ils le trouverent à Saint

Chriſtophe. L'eſpoir d'aſſurer davantage le ſuccès de leurs armemens, leur fit déſirer d'être autoriſés à former un établiſſement dans cette iſle. Denambuc, leur chef, n'obtint pas ſeulement cette liberté; mais encore celle de s'étendre autant qu'on le voudroit ou qu'on le pourroit dans le grand archipel de l'Amérique. Le gouvernement exigea pour cette permiſſion, qui n'étoit accompagnée d'aucun ſecours, d'aucun appui, le vingtieme des denrées qui arriveroient de toutes les colonies qu'on parviendroit à fonder.

Une compagnie ſe préſenta en 1626 pour exercer ce privilege. C'étoit l'uſage d'un temps où la navigation & le commerce n'avoient pas encore aſſez de vigueur pour être abandonnés à la liberté des particuliers. Elle obtint les plus grands droits. L'état lui abandonnoit la propriété de toutes les iſles qu'elle mettroit en valeur, & l'autoriſoit à ſe faire payer cent livres de tabac ou cinquante livres de coton par chaque habitant depuis ſeize juſqu'à ſoixante ans. Elle devoit y jouir encore de l'avantage d'acheter & de vendre excluſivement. Un fonds qui ne fut d'abord que de quarante-cinq

mille livres & qu'on ne porta jamais au triple de cette somme, lui valut tous ces encouragemens.

Il ne paroissoit pas possible de rien faire d'utile avec des moyens si foibles. On vit cependant sortir de Saint Christophe des essaims d'hommes hardis & entreprenans, qui arborerent le pavillon François dans les isles voisines. Si la compagnie, chez qui l'esprit d'invasion étoit excitée par quelques privileges, eût eu à tous égards une conduite bien raisonnée, l'état ne pouvoit tarder à tirer quelque fruit de cette envie d'envahir. Malheureusement elle fit ce qu'a toujours fait, ce que fera toujours le monopole : l'ambition d'un gain excessif la rendit injuste & cruelle.

Les Hollandois avertis de cette tyrannie se présenterent avec des vivres & des marchandises qu'ils offroient à des conditions infiniment plus modérées. On accepta leurs propositions. Il se forma dès-lors entre ces républicains & les colons une liaison dont il ne fut pas possible de rompre le cours. Cette concurrence ne fut pas seulement fatale à la compagnie dans le nouveau monde, où elle l'empêchoit de débiter ses car-

gaifons ; elle la pourfuivit encore dans tous les marchés de l'Europe, où les interlopes donnoient toutes les productions des ifles Françoifes à mailleur marché. Découragée par ces revers mérités, la compagnie tomba dans une inaction entiere qui la privoit de la plus grande partie de fes bénéfices, fans diminuer aucune de fes charges. Le facrifice que lui fit le gouvernement du vingtieme qu'il s'étoit réfervé, ne fut pas fuffifant pour lui redonner de l'activité. Quelques intéreffés penferent, qu'en abjurant les principes deftructeurs qui avoient été conftamment fuivis, on pourroit regagner le terrain perdu : le plus grand nombre défefpéra, malgré fes avantages, de balancer feulement des négocians particuliers auffi économes que ceux qu'on avoit pour rivaux. Cette perfuafion décida une révolution. La compagnie, pour éviter fa ruine totale, pour ne pas fuccomber fous le poids de fes engagemens, mit fes poffeffions en ente : elles furent achetées la plupart par ceux qui les conduifoient comme gouverneurs.

Boifferet obtint en 1649 pour foixante-treize milles livres la Guadeloupe,

Marie Galande, les Saints, & tous les effets qui appartenoient à la compagnie dans ces isles : il céda la moitié de son marché à Houel son beau-frere. Duparquet ne paya en 1650 que soixante mille livres la Martinique, Sainte Lucie, la Grenade & les Grenadins : il revendit sept ans après au comte de Cerillac la Grenade & les Grenadins, un tiers de plus que ne lui avoit coûté son acquisition entiere. Malthe acquit en 1651 Saint Christophe, Saint Martin, Saint Barthelemi, Sainte Croix & la Tortue pour quarante mille écus : ils furent payés par le commandeur de Poincy qui gouvernoit ces isles. La religion devoit les posséder comme fiefs de la couronne, & n'en pouvoit confier l'administration qu'à des François.

Les nouveaux possesseurs jouirent de l'autorité la plus étendue. Ils disposoient des terrains. Les places civiles & militaires étoient toutes à leur nomination. Ils avoient droit de faire grace à ceux que leurs délégués condamnoient à mort. C'étoient de petits souverains. On devoit croire que régissant eux-mêmes leur domaine, l'agriculture y feroit des progrès rapides. Cette con-

jecture se réalisa à un certain point, malgré les émotions qui furent vives & fréquentes, sous de tels maîtres. Cependant, ce second état des colonies Françoises ne fut pas plus utile à la nation que le premier. Les Hollandois continuoient à les approvisionner & à en emporter les productions, qu'ils livroient indifféremment à tous les peuples, même à celui qui par la propriété devoit en avoir tout le fruit.

Le mal étoit grand pour la Métropole. Colbert se trompa sur le choix du remede. Ce grand homme qui conduisoit depuis quelque temps les finances & le commerce du royaume, s'étoit égaré dès les premiers pas de sa carriere. L'habitude de vivre avec des traitans, du temps de Mazarin, l'avoit accoutumé à regarder l'argent qui n'est qu'un instrument de circulation, comme la source de toute création. Pour attirer celui de l'étranger, il n'imagina pas de plus puissant moyen que les manufactures. Il vit dans les ateliers toutes les ressources de l'état, & dans les artisans tous les sujets précieux de la monarchie. Pour multiplier cette espece d'hommes, il crut devoir tenir à bas

prix les denrées de premiere néceſſité, & rendre difficile l'exportation des grains. La production des matieres premieres l'occupa peu, & il appliqua tous ſes ſoins à leur fabrication. Cette préférence donnée à l'induſtrie ſur l'agriculture, ſubjugua tous les eſprits; & ce ſyſtême deſtructeur s'eſt malheureuſement perpétué.

Si Colbert avoit eu des idées juſtes de l'exploitation des terres, des avances qu'elle exige, de la liberté qui lui eſt néceſſaire, il auroit pris en 1664 un parti différent de celui qu'il adopta. On ſait qu'il racheta la Guadeloupe & les iſles qui en dépendoient, pour cent vingt cinq mille livres; la Martinique pour quarante mille écus; la Grenade pour cent mille francs; toutes les poſſeſſions de Malthe pour cinq cens mille livres. Juſques-là, ſa conduite étoit digne d'éloges: il devoit rejoindre au corps de l'état autant de branches de ſouveraineté. Mais il ne falloit pas remettre ces importantes poſſeſſions ſous le joug d'une compagnie excluſive, que les expériences d'accord avec les principes, proſcrivoient également. Le miniſtere eſpéra vraiſemblablement qu'une ſociété,

dans laquelle on incorporoit celles d'Afrique, de Cayenne, de l'Amérique septentrionale, & ce qui commençoit à se faire de commerce sur les côtes de Saint-Domingue, deviendroit une puissance inébranlable, par les grandes combinaisons qu'elle auroit occasion de faire, & par la facilité de réparer d'un côté les malheurs qu'elle pourroit essuyer d'un autre. On crut assurer ses hautes destinées, en lui prêtant sans intérêt pour quatre ans, le dixieme du montant de ses capitaux, en déchargeant de tous droits les denrées qu'elle porteroit dans ses établissemens, & en proscrivant, autant qu'il seroit possible, la coucurrence Hollandoise.

Malgré tant de faveurs, la compagnie n'eut pas un instant d'éclat. Ses fautes se multiplierent en proportion de l'étendue des concessions dont on l'avoit accablée. L'infidélité de ses agens, le désespoir des colons, les déprédations des guerres, d'autres causes porterent le plus grand désordre dans ses affaires. Sa chûte paroissoit assurée & prochaine, en 1674, lorsque la cour jugea qu'il lui convenoit d'en payer les dettes qui montoient à trois millions cinq cens vingt-

trois mille livres, & de lui rembourſer ſon capital qui étoit d'un million deux cens quatre-vingt-ſept mille cent quatre-vignt-cinq livres. Ces conditions généreuſes firent réunir à la maſſe de l'état, des poſſeſſions précieuſes qui lui avoient été juſqu'alors comme étrangeres. Les colonies furent véritablement Françoiſes; & tous les citoyens, ſans diſtinction, eurent la liberté de s'y fixer, ou d'ouvrir des communications avec elles.

Il ſeroit difficile d'exprimer les tranſports de joie que cet evénement excita dans les iſles. Les fers ſous leſquels on gémiſſoit depuis ſi long temps étoient rompus; & rien ne paroiſſoit plus pouvoir ralentir l'activité du travail & de l'induſtrie. Chaque colon donnoit carriere à ſon ambition; chacun ſe flattoit d'une fortune prochaine & ſans bornes. Si leur confiance fut trompée; il n'en faut accuſer ni leur préſomption, ni leur indolence. Leurs eſpérances n'avoient rien qui ne fut dans le cours naturel des choſes; & toute leur conduite tendoit à les juſtifier, à les affermir. Les préjugés de la métropole leur oppoſerent malheureuſement des obſtacles inſurmontables,

D'abord on exigea dans les iſles même de chaque homme libre, de chaque eſclave des deux ſexes, une capitation annuelle de cent livres peſant de ſucre. On repréſenta vainement que l'obligation impoſée aux colonies de ne négocier qu'avec la patrie principale, étoit un impôt aſſez onéreux pour tenir lieu de tous les autres. Ces repréſentations ne firent pas l'impreſſion qu'elles méritoient. Soit beſoin, ſoit ignorance du gouvernement, des cultivateurs qu'il auroit fallu aider par des prêts ſans intérêt, par des gratifications, virent paſſer dans les mains de fermiers avides une portion de leurs récoltes, qui reverſée dans des champs fertiles, auroit augmenté graduellement la réproduction.

Dans le temps que les iſles ſe voyoient ainſi dépouillées d'une partie de leurs denrées, l'eſprit d'excluſion prenoit en France des meſures ſûres, pour diminuer le prix de celles qu'on leur laiſſoit. Le privilége de les enlever fut concentré dans un petit nombre de ports. C'étoit un attentat manifeſte contre les rades du royaume qu'on empêchoit de jouir d'un droit qu'elles avoient eſſentiellement; mais c'étoit un grand malheur

pour les colonies, qui par cet arrangement voyoient diminuer ſur leurs côtes le nombre des vendeurs & des acheteurs.

A ce déſavantage s'en joignit bientôt un autre. Le miniſtere avoit cherché à exclure les vaiſſeaux étrangers de ſes poſſeſſions éloignées, & il y avoit réuſſi, parce qu'il l'avoit voulu véritablement. Ces navigateurs obtinrent de l'avarice ce que l'autorité leur refuſoit. Ils acheterent des négocians François des paſſe-ports pour aller aux colonies; & ils rapportoient directement dans leur patrie les chargemens qu'ils avoient pris. Cette infidélité pouvoit être punie & réprimée de cent manieres. On s'arrêta à la plus funeſte. Tous les bâtimens ſe virent obligés, non ſeulement de faire leur retour dans la Métropole, mais encore dans les ports même d'où ils étoient partis. Une pareille gêne occaſionnoit néceſſairement des frais conſidérables en pure perte; elle devoit influer beaucoup ſur le prix des productions de l'Amérique.

Le ſucre, la plus importante de ces productions, ne tarda pas à recevoir un nouvel échec. Ceux qui le raffinoient,

demanderent en 1682 que la sortie des sucres bruts fut prohibée. L'intérêt public paroissoit leur unique motif. Il étoit, disoient-ils, contre tous les bons principes, que les matieres premieres allassent alimenter les fabriques étrangeres, & que l'état se privât volontairement d'une main-d'œuvre très-précieuse. Cette raison plausible fit trop d'impression sur Colbert. Qu'arriva-t-il ? Leur art resta aussi cher, aussi imparfait qu'il l'avoit toujours été. Les peuples consommateurs ne s'en accommoderent pas : la culture Françoise diminua, & celle des nations rivales reçut un accroissement sensible.

Quelques colons voyant qu'une expérience si fatale ne faisoit pas abandonner le systême qu'on avoit pris, solliciterent la permission de raffiner leur sucre eux-mêmes. Ils avoient tant d'avantages pour faire cette opération à bon marché, qu'ils se flattoient de recouvrer bientôt dans les marchés étrangers, la préférence qu'on y avoit perdue. Cette nouvelle révolution étoit plus que vraisemblable, si chaque quintal de sucre raffiné qu'ils envoyoient, n'eût été assujetti à un droit de huit livres, à son entrée dans le royaume. Tout ce qu'ils purent faire,

malgré le poids de cette imposition excessive, ce fut de soutenir la concurrence des raffineurs François dans l'intérieur de la monarchie. Le produit des atteliers des uns & des autres y fut consommé tout entier; & l'on renonça à une branche importante de commerce, plutôt que de reconoître qu'on s'étoit trompé en défendant l'exportation des sucres bruts.

Dès-lors, les colonies qui recueilloient vingt-sept millions pesant de sucre, ne purent pas le vendre en totalité à la métropole, qui n'en consommoit que vingt millions. Le défaut de débouchés en réduisit la culture au pur nécessaire. Ce niveau ne pouvoit s'établir qu'avec le temps; & avant qu'on y fut parvenu, la denrée tomba dans un avilissement extrême. Cet avilissement qui provenoit aussi de la négligence qu'on apportoit dans la fabrication devint si considérable, que le sucre brut, qui en 1682 se vendoit quatorze ou quinze francs le cent, n'en valoit plus que cinq ou six en 1713.

Le bas prix de la marchandise principale, auroit mis les colons dans l'impossibilité de multiplier leurs esclaves, quand

même le gouvernement n'y auroit pas contribué par ses opérations. La traite des Noirs fut toujours confiée à des compagnies exclusives, qui en acheterent constamment fort peu, pour être assurées de les mieux vendre. On est fondé à avancer, qu'en 1698, il n'y avoit pas vingt mille négres dans ces nombreux établissemens; & il ne seroit pas téméraire d'assurer que la plupart y avoient été introduits par des interlopes. Cinquante-quatre navires de grandeur médiocre suffisoient pour l'extraction du produit de ces colonies.

Les isles Françoises devoient succomber naturellement sous le poids de tant d'entraves multipliées. Si leurs habitans ne les abandonnerent pas, pour porter ailleurs leur activité, il faut attribuer leur constance à quelques légers encouragemens, qui leur firent toujours espérer que leur situation deviendroit meilleure. La culture du tabac, du cacao, de l'indigo, du coton, du rocou, fut assez favorisée. Le gouvernement la soutint d'une maniere indirecte, en mettant des droits excessifs sur l'importation étrangere de ces denrées. Cette légere faveur donna le temps d'attendre une révolution plus heureuse. Elle arriva en 1716.

A cette époque, un réglement clair & simple fut substitué à cette foule d'arrêts équivoques, que des fermiers avides & peu éclairés avoient arraché successivement aux besoins, à la foiblesse du gouvernement. Les marchandises destinées pour les colonies furent déchargées de toute imposition. On modéra beaucoup les droits des denrées d'Amérique qui se consommeroient dans le royaume. Celles qui pourroient passer aux autres nations, devoient jouir d'une liberté entiere à l'entrée & à la sortie, en payant trois pour cent. Les taxes mises sur les sucres étrangers, devoient être perçues indifféremment par-tout, sans aucun égard aux franchises particulieres, hors les cas de réexportation dans les ports de Bayonne & de Marseille.

En accordant tant de faveurs à ses possessions éloignées, la Métropole n'oublia pas ses intérêts. Elle voulut que toutes les marchandises dont la consommation n'étoit pas permise dans son sein, leur fussent défendues. Pour assurer la préférence à ses manufactures, elle ordonna aussi que les marchandises même dont l'usage n'étoit pas prohibé, paieroient les droits à leur entrée dans le royaume,

quoique deſtinées pour les colonies. Il n'y eut que le bœuf ſalé, qu'elle ne pouvoit fournir en concurrence, qui fut déchargé de cette obligation.

Cet arrangement eût été auſſi bon que les lumieres du temps le comportoient, ſi l'édit eût rendu général le commerce de l'Amérique concentré juſqu'alors dans quelques ports, & s'il eût déchargé les vaiſſeaux de l'obligation de faire leur retour au lieu d'où ils étoient partis. De pareilles loix limitoient le nombre des matelots, augmentoient le prix de la navigation, empêchoient la ſortie des productions territoriales. Ceux qui gouvernoient alors l'état, devoient voir ces inconvéniens, & ſe propoſoient ſans doute de rendre un jour au commerce, la liberté, l'activité qui lui ſont néceſſaires. Vraiſemblablement, ils furent obligés de ſacrifier leurs maximes à l'aigreur des gens d'affaires, qui déſapprouvoient avec éclat toutes les opérations contraires à leurs intérêts.

Malgré cette foibleſſe, le colon qui n'avoit réſiſté qu'avec peine aux ſollicitations d'un ſol excellent, y porta tous ſes ſoins, dès qu'on le lui permit. Son activité, ſa proſpérité étonnerent toutes les

nations. Si le gouvernement, à l'arrivée des François dans le nouveau monde, eût eu par prévoyance les lumieres qu'il tenoit de l'expérience un siecle après, l'état auroit joui de bonne heure d'une culture & d'une richesse qui valoient mieux pour sa prospérité que des conquêtes. On ne l'auroit pas vu également écrasé par ses victoires & par ses défaites. Les sages administrateurs qui remédioient aux maux de la guerre par une heureuse révolution dans le commerce, n'auroient pas eu la douleur de voir, qu'on avoit évacué Sainte Croix en 1696, & sacrifié Saint Christophe à la paix d Utrecht. Leur affliction auroit été bien plus profonde, s'ils avoient prévu qu'en 1763, on seroit réduit à abandonner la Grenade aux Anglois. Etrange maladie de l'ambition des peuples ou plutôt des rois! Aprés avoir sacrifié des milliers d'hommes pour acquérir & pour conserver une possession éloignée, il faut en immoler davantage pour la perdre. Cependant il reste encore à la France des colonies importantes. Elles méritent qu'on pese leur valeur. Commençons par la Guyane qui est au vent de toutes les autres.

Cette vaste contrée annonce sa gran-

deur par ſes bornes mêmes. Baignée à l'orient de l'Océan ; au nord, de l'Orenoque ; au midi, de l'Amazone ; au couchant, du Rio-negro qui joint ces deux fleuves, les plus grands de l'Amérique méridionale, la Guyane ſous cet aſpect eſt comme une iſle qui a deux cens lieues au moins, du nord au ſud, & plus de trois cens, de l'eſt à l'oueſt.

Les peuples qui erroient dans ce grand eſpace ſi heureuſement circonſcrit, avant l'arrivée des Européens, étoient diviſés en pluſieurs nations, toutes peu nombreuſes. Elles n'avoient pas d'autres mœurs que celles des ſauvages du continent méridional. Les Caraïbes ſeuls que leur nombre & leur courage rendoient les plus inquiets, ſe diſtinguoient par un uſage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il falloit avoir pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumieres que perſonne ; & montrer ces qualités par des épreuves ſenſibles & publiques.

L'homme qui ſe deſtinoit à marcher le premier devant des hommes, devoit connoître d'avance tous les lieux propres à la chaſſe, à la pêche, toutes les fontaines & toutes les routes. Il ſoutenoit d'abord des

jeûnes longs & rigoureux. On lui faisoit porter ensuite des fardeaux d'une pesanteur énorme. Il passoit la plupart des nuits en sentinelle, à l'entrée du Carbet. On l'enterroit jusqu'à la ceinture dans une fourmilliere, où il restoit exposé un temps considérable à des piquures vives & sanglantes. S'il montroit dans toutes ces situations une force de corps & d'ame à l'épreuve des dangers & des fléaux où la nature expose la vie des sauvages; s'il étoit l'homme qui devoit tout endurer & ne rien craindre, les suffrages s'arrêtoient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti, ce qu'impose l'honneur de commander à des hommes, il se déroboit sous d'épais feuillages. La nation alloit le chercher dans une retraite qui le rendoit plus digne du poste qu'il fuyoit. Chacun des assistans lui mettoit le pied sur la tête, pour lui faire connoître qu'étant tiré de la poussiere par ses égaux, ils pouvoient l'y faire rentrer, s'il oublioit les devoirs de sa place. C'étoit la cérémonie de son couronnement. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les fléches tomboient à ses pieds; & la nation obéissoit à ses loix ou plutôt à ses exemples.

Tels étoient ces habitans de la Guyane, quand l'Espagnol Alphonse Ojeda, y aborda le premier en 1499 avec Améric Vespuce, & Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connoissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'étoit répandu, sans qu'on en sache l'origine, qu'il y avoit dans l'intérieur de la Guyane, un pays désigné sous le nom *del Daurado*, qui renfermoit des richesses immenses en or & en pierreries, plus de mines & de trésors que Cortès & Pizarre n'en avoient jamais trouvé. Cette fable n'eflammoit pas seulement l'imagination naturellement ardente des Espagnols : elle échauffoit tous les peuples de l'Europe.

Cet enthousiasme saisit particuliérement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait produit la région la plus féconde en caractères singuliers. Il avoit une passion extrême pour tout ce qui avoit de l'éclat, une

réputation qui éclipsoit les plus grands noms; plus de lumieres que ceux que leur état attachoit uniquement aux lettres; une liberté de penser qui n'étoit pas de son siecle; quelque chose de romanesque dans les sentimens & dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina en 1595 au voyage de la Guyane; mais il la quitta, sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchoit. Il publia cependant à son retour en Angleterre, une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Les François n'avoient pas attendu ce témoignage imposant, pour s'occuper d'une contrée qui avoit tant de célébrité. Long-temps auparavant, ils s'étoient livrés au préjugé commun, avec la vivacité qui leur est particuliere. Tandis que leurs rivaux plaçoient leurs espérances, du côté de l'Orenoque, ils cherchoient à réaliser les leurs sur l'Amazone. L'inutilité de leurs courses les détermina à se fixer enfin dans l'isle de Cayenne en 1635.

Quelques négocians de Rouen, qui pensoient qu'on pourroit tirer parti de cet établissement, unirent leurs fonds en

1643. Ils chargerent de leurs intérêts un homme féroce nommé Poncet de Bretigny, qui ayant également déclaré la guerre aux colons & aux sauvages, fut massacré. Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651 une nouvelle compagnie qui paroissoit devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cens colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le vertueux abbé de Marivault, qui étoit l'ame de l'entreprise, & qui devoit la conduire en qualité de directeur général, se noya en entrant dans son bateau. Royville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme Général fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie, qu'ils s'étoient chargé de faire fleurir, avec toute l'atrocité, qu'annonçoit une telle horreur. Ils firent pendre un d'entr'eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une isle déserte. Les autres se livrerent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta

chez les Hollandois avec une partie de ſa garniſon. Ce qui avoit échappé à la faim, à la miſere, à la fureur des Sauvages du continent qu'on avoit provoquée de cent manieres, s'eſtima trop heureux de pouvoir gagner le iſles du Vent ſur un bateau & ſur deux canots. Ils abandonnerent le fort, les munitions, les armes, les marchandiſes, cinq ou ſix cens cadavres de leurs malheureux compagnons, quinze mois après avoir débarqué dans l'iſle.

Il ſe forma en 1663 une nouvelle compagnie, ſous la direction de la Barre, maître des requêtes. Elle n'avoit que deux cens mille francs de fonds. Les ſecours du miniſtere la mirent en état de chaſſer de ſa conceſſion les Hollandois qui s'y étoient établis ſous la conduite de Spranger, après qu'elle avoit été évacuée par les François. Un an après, ce foible corps fit partie de la grande compagnie, qui réuniſſoit les poſſeſſions, les privileges de toutes les autres. Cayenne rentra dans les mains du gouvernement, à l'époque heureuſe qui rendit la liberté à toutes les colonies. Elle fut priſe en 1667 par les Anglois, en 1676 par les Hollandois; mais depuis elle n'a pas été même attaquée.

Cet établissement tant de fois bouleversé respiroit à peine. A peine, il commençoit à jouir d'un commencement de tranquillité, qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques flibustiers qui revenoient chargés des dépouilles de la mer du sud, s'y fixerent; & ce qui étoit plus important, se déterminerent à confier leurs trésors à la culture. Ils paroissoient la devoir pousser avec vigueur, parce qu'ils avoient de grands moyens, lorsque Ducasse qui avec des vaisseaux avoit la réputation d'un habile marin, leur proposa en 1688 le pillage de Surunam. Leur goût naturel se réveille; les nouveaux colons redeviennent corsaires; & leur exemple entraîne presque tous les habitans.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattans périt dans l'attaque, & les autres faits prisonniers furent envoyés aux Antilles où ils s'établirent. La colonie ne s'est jamais relevée de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle n'a fait que languir à Cayenne.

Cette isle qui n'est séparée du continent que par les eaux de deux rivieres, peut avoir seize lieues de circuit. Par une

une conformation que la nature donne rarement aux iſles & qui la rend peu habitable, élevée ſur les côtés & baſſe au milieu, elle eſt entrecoupée de tant de marais, que les communications n'y ſont guere praticables que par de grands détours. Il n'y a que les côteaux & les monticules qui ſoient ſuſceptibles de culture. On y trouve quelques veines d'un ſol excellent & noir; mais il eſt communément rouge, ſec, ſablonneux, & bientôt épuiſé. Le ſeul bourg qui ſoit dans la colonie eſt défendu par un mur, par un foſſé, par cinq mauvais baſtions. Il eſt protégé par une fortereſſe qui domine auſſi le port. On n'arrive à ce port que par un canal étroit, où les hautes marées peuvent ſeules introduire à travers les roches & les écueils, dont il eſt bordé & parſemé.

La premiere production de Cayenne fut le rocou. C'eſt une teinture, rouge, nommée achiote par les Eſpagnols, dans laquelle on plonge les laines blanches qu'on veut teindre de quelque couleur que ce ſoit. L'arbre qui donne cette leſcive, a l'écorce rouſſâtre, des feuilles grandes, fortes, dures & d'un verd foncé. Il eſt auſſi haut & plus touffu

que le prunier. Ses bouquets de fleurs, aſſez ſemblables aux roſes ſauvages, ſont remplacés deux fois l'an, par des gouſſes moins grandes que celles de la châtaigne, mais auſſi piquantes. Elles renferment de petites graines couvertes d'une pellicule incarnate, & c'eſt celle-ci qui compoſe le rocou.

Il ſuffit qu'une des huit ou dix gouſſes que chaque bouquet contient, s'ouvre d'elle-même, pour qu'on puiſſe les cueillir toutes. On en détache les graines qui ſont miſes auſſi-tôt dans de grandes auges remplies d'eau. Lorſque la fermentation commence, les graines ſont écraſées à différentes repriſes avec des pilons de bois, juſqu'à ce que la pellicule en ſoit entiérement détachée. On verſe enſuite le tout dans des cribles de jonc qui retiennent ce qu'il y a de ſolide, & laiſſent écouler dans des chaudieres de fer une liqueur épaiſſie, rougeâtre & fétide. A meſure qu'elle bout, on recueille ſon écume dans de grandes baſſines. Quand elle n'en fournit plus, on la jette comme inutile, & l'on remet dans la chaudiere l'écume qu'on en a tirée.

Cette écume qu'on fait bouillir pendant dix ou douze heures, doit être con-

tinuellement remuée avec une ſpatule de bois, pour qu'elle ne s'attache point à la chaudiere, pour qu'elle ne noirciſſe point. Lorſqu'elle eſt cuite ſuffiſamment & un peu durcie, on la met ſur des planches où elle ſe refroidit. On la diviſe enſuite en pains de deux ou trois livres, & toutes les préparations ſont terminées.

De la culture du rocou, Cayenne s'éleva à celle du coton, de l'indigo, & enfin du ſucre. Ce fut la premiere des colonies Françoiſes qui cultiva le café. Elle le reçut en 1721 de quelques-uns de ſes déſerteurs, qui racheterent leur grace, en l'apportant de Surinam où ils s'étoient réfugiés. Dix ou douze ans après, on planta du cacao. En 1738, on comptoit dans l'iſle ſoixante fabriques de rocou, dix-neuf petites ſucreries, quatre indigoteries, quelques milliers d'arbres de café, de coton & de cacao. Ces produits réunis ne paſſoient pas annuellement cent mille écus. Ils étoient le fruit du travail de quatre vingt-dix familles Françoiſes, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cens Noirs, qui formoient la colonie entiere.

Tel, & plus foible encore, étoit l'état

de Cayennne, lorſqu'on vit avec étonnement la cour de Verſailles, chercher en 1763 à lui donner un grand éclat. On ſortoit des horreurs d'une guerre honteuſe. La ſituation des affaires avoit décidé le miniſtere à acheter la paix par le ſacrifice de pluſieurs colonies importantes. Il paroiſſoit également néceſſaire de faire oublier à la nation, ſes calamités, & les fautes qui les avoient amenées. L'eſpérance d'une meilleure fortune pouvoit amuſer ſon oiſiveté, tromper ſa malignité; & l'on détourna ſes regards des poſſeſſions qu'elle avoit perdues, vers la Guyane qui devoit, diſoit-on, couvrir avec avantage de nombreuſes pertes.

Cette vaſte contrée, qu'on décora long-temps du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartenoit pas toute entiere à cette puiſſance, comme elle en avoit eu autrefois la prétention. Les Hollandois en s'établiſſant au nord, & les Portugais au midi, l'avoient reſſerrée, entre la riviere de Marony & celle de Vincent Pinçon. Pluſieurs traités avoient fixé ces limites. Egalement éloignées de l'Iſle de Cayenne, l'étendue qui les ſépare n'a pas moins de cent

lieues de côtes. La navigation y eſt fort difficile à cauſe de la rapidité des courans, & continuellement embarraſſée par des iſlots, par des bancs de ſable & de vaſe durcie, par des mangliers forts & ſerrés qui avancent juſqu'à deux & trois lieues dans la mer. Il n'y a point de port. On trouve peu d'endroits où les vaiſſeaux puiſſent aborder ; & les chaloupes les plus légeres y rencontrent ſouvent des difficultés invincibles. Les grandes & nombreuſes rivieres qui arroſent ce continent ne ſont pas plus praticables. Leur lit eſt barré de diſtance en diſtance par des rochers énormes qui ne permettent point de le remonter. La côte baſſe preſque par-tout, eſt inondée en grande partie dans les hautes marées. Dans l'intérieur du pays, la plupart des plaines & des vallées, deviennent auſſi des marais dans la ſaiſon des pluies. On ne trouve alors de ſureté que dans les terrains un peu élevés. Cependant ces déluges d'eau qui ſuſpendent tous les travaux, toutes les cultures rendent les chaleurs aſſez ſupportables, ſans donner au climat une influence auſſi maligne qu'on pourroit le préſumer. On ne peut former que des conjectures

vagues sur la population des terres éloignées de la mer. Celle des côtes peut être de neuf ou dix mille hommes divisés en plusieurs nations, dont celle des Galibis est la plus puissante. Des Missionnaires sont parvenus, à force de soins & de constance, à fixer quelques-uns de ces peuples errans, même à les reconcilier avec les François contre lesquels ils avoient des préjugés de haine très-redoutables; & ce n'étoit pas sans fondement. Les premiers aventuriers qui fréquenterent cette région, y prenoient ou achetoient des hommes, qu'ils condamnoient sur un sol même où ils étoient nés libres, aux plus durs travaux de l'esclavage, ou qu'ils vendoient aux colons des Antilles. Leur prix ordinaire, fut d'abord de vingt pistoles. Heureusement, ils encherirent si fort qu'on s'en dégoûta dans la suite. On aima mieux acheter des Noirs, qui presque aussi propres à la chasse & à la pêche, l'étoient beaucoup plus aux grandes cultures qui s'établissoient de toutes parts.

La Guyane, telle que nous venons de la décrire, parut une ressource très-précieuse au ministere de France, réduit à réparer de grandes fautes. On va

juger de ſes motifs, après quelques réflexions.

L'Amérique ſe préſente à l'Europe ſous deux faces & deux rapports. Elle offre à nos émigrations deux Zones à peupler & à cultiver, la Zone torride & la Zone tempérée du Nord. La premiere plus féconde, plus riche, mais en matieres de luxe & de volupté, devoit jeter d'abord un plus grand éclat, & donner une influence plus prompte & plus étendue aux puiſſances qui s'en emparerent. Faite, ce ſemble, pour le deſpotiſme, parce que la chaleur du climat & la fertilité du ſol y façonnent les ames à l'eſclavage par l'amour du repos & du plaiſir, elle ne devoit être occupée que par des monarchies abſolues, & peuplée d'eſclaves qui n'y cultivent que des productions propres à énerver la vigueur & le reſſort des fibres en multipliant les ſenſations vives. Les mines dont elle abonde, donnant les richeſſes ſans le travail, devoient hâter doublement la caducité des états, par l'irritation des déſirs & la facilité des jouiſſances. Les peuples qui occupent cette zone, devoient tomber dans la moleſſe, ou ſe précipiter dans les entre-

priſes d'une ambition d'autant plus ruineuſe, qu'elle ſeroit d'abord heureuſe. Prenant le fruit ou le ſigne des richeſſes, pour le principe créateur des forces politiques, ces états s'imaginerent, qu'avec de l'argent, ils auroient les nations à leur ſolde, comme ils avoient les négres ſous leur chaîne; ſans prévoir que ce même argent qui donne des alliés, en feroit autant d'ennemis puiſſans, qui joignant à leurs armes les richeſſes étrangeres, ſe ſerviroient de ce double inſtrument pour tout détruire.

La Zone tempérée de l'Amérique ſeptentrionale, ne pouvoit attirer que des peuples laborieux & libres. Elle n'a que des productions communes & néceſſaires, mais qui ſont dès-lors une ſource éternelle de richeſſe ou de force. Elle favoriſe la population, en fourniſſant matiere à cette culture paiſible & ſédentaire qui fixe & multiplie les familles, qui n'irritant point la cupidité préſerve des invaſions. Elle s'étend dans un continent immenſe, ſur un front large & par-tout ouvert à la navigation. Ses côtes ſont baignées d'une mer preſque toujours libre, & couvertes de ports nombreux. Les colons y ſont moins

éloignés de la Métropole, vivent sous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chasse, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices & les travaux qui nourrissent les forces du corps, & préservent des vices corrupteurs de l'ame. Ainsi dans l'Amérique comme en Europe, ce sera le nord qui subjuguera le midi. L'un se couvrira d'habitans & de cultures, tandis que l'autre épuisera ses sucs voluptueux & ses mines d'or. L'un pourra policer des peuples sauvages par ses liaisons avec des peuples libres; l'autre ne fera jamais qu'un alliage monstrueux & foible d'une race d'esclaves avec une nation de tyrans soumis à des gouvernemens absolus.

Il étoit essentiel pour les colonies du midi, qu'elles eussent des racines de population & de vigueur dans le nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de besoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un azyle dans la défaite, un contrepoids des forces de terre à la foiblesse des ressources navales.

Les colonies méridionales Françoises, jouissoient avant la derniere guerre

de cette protection. Le Canada, par ſa ſituation, par le génie belliqueux de ſes habitans, par ſes alliances avec des peuplades ſauvages amies de la franchiſe & de la liberté des mœurs Françoiſes, pouvoit balancer, du moins inquiéter la nouvelle Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le miniſtere de France à chercher de l'appui dans un autre ; & il eſpéra le trouver dans la Guyane, en y établiſſant une population nationale & libre, capable de réſiſter par elle-même aux attaques étrangeres, & propre à voler avec le temps au ſecours des autres colonies, lorſque les circonſtances pourroient l'exiger.

Tel fut évidemment ſon ſyſtême. Jamais il ne lui tomba dans l'eſprit qu'une région ainſi habitée, pût jamais enrichir la Métropole par la production des denrées propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étoient trop familiers pour ignorer qu'il n'eſt pas poſſible de vendre, ſans ſuivre le cours du marché général ; qu'on ne peut atteindre ce but, qu'en cultivant avec auſſi peu de frais que ſes rivaux ; & que des travaux faits par des hommes libres, ſont de toute néceſſité infiniment plus chers que

ceux qui ſont abandonnés à des eſclaves.

Les opérations étoient dirigées par un miniſtre actif & éclairé. En politique ſage, qui ne ſacrifie pas la ſureté aux richeſſes, il ne ſe propoſoit que d'élever un boulevard pour défendre les poſſeſſions Françoiſes. En philoſophe ſenſible, qui connoît les droits de l'humanité & qui les reſpecte, il vouloit peupler d'hommes libres ces contrées fertiles & déſertes. Mais le génie ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens ſoutiendroient ſous la Zone torride les fatigues qu'exige le défrîchement des terres; que des hommes qui ne s'expatrioient que dans l'eſpérance d'un meilleur ſort, s'accoutumeroient à la ſubſiſtance précaire d'une vie ſauvage, dans un climat moins ſain que celui qu'ils quittoient; enfin qu'on pourroit établir des liaiſons faciles & importantes entre la Guyane & les iſles Françoiſes.

Ce faux ſyſtême où le miniſtere ſe laiſſa entraîner par des hommes qui ne connoiſſoient ſans doute, ni le pays qu'il s'agiſſoit de peupler, ni la maniere d'y fonder des colonies, fut auſſi mal-

heureusement exécuté que légérement conçu. Tout y fut combiné, sans principe de législation, sans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres & les hommes. Ceux-ci furent distribués en deux classes, l'une de propriétaires, & l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette distribution qui se trouve établie en Europe & presque chez toutes les nations civilisées, est l'ouvrage de la guerre, des révolutions, & des hasards infinis que le temps amene; que c'est la suite des progrès de la sociabilité, mais non la base & le fondement de la société, qui dans l'origine, veut que tous ses membres participent à la propriété. Les colonies qui sont de nouvelles populations & de nouvelles sociétés, doivent suivre cette regle fondamentale. On s'en écarta dès le premier pas, en ne destinant des terres dans la Guyane, qu'à ceux qui pourroient y passer avec des fonds & des avances pour la cultivation. Les autres, dont on tenta la cupidité par des espérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrain à défrîcher à tous les

nouveaux colons qu'on portoit dans cette région nue & déſerte, chacun l'eût cultivée d'une maniere proportionnée à ſes forces & à ſes moyens, l'un avec ſon argent, l'autre avec ſes bras. Il ne falloit, ni rebuter ceux qui avoient des capitaux, parce que c'étoient des hommes très-précieux pour une colonie naiſſante ; ni leur donner une préférence excluſive, de peur qu'ils ne puſſent pas trouver des coopérateurs qui ne voudroient pas ſe mettre dans leur dépendance. Il étoit indiſpenſable d'offrir à tous les membres de la nouvelle tranſmigration une propriété où il trouvaſſent à faire valoir leur travail, leur induſtrie, leur argent, en un mot leurs facultés plus ou moins étendues. On devoit prévoir que des Européens, quelle que fût leur ſituation, ne quitteroient pas leur patrie, ſans l'eſpérance d'un meilleur ſort ; & que tromper leur eſpoir & leur confiance à cet égard, c'étoit ruiner la colonie dont on projetoit les fondemens.

En vain le gouvernement ſe chargea de la ſubſiſtance des colons pour deux ans. C'étoit trop de proviſions à la fois. Elles devoient ſe gâter, ſoit dans le projet, ſoit au terme. Le tranſport ſeul,

en conſommant une partie, altérant le reſte, ne pouvoit que les rendre cheres, rares, nuiſibles. Un climat chaud, un pays humide étoient un double principe de corruption pour les alimens, d'épidémie & de mortalité pour les hommes. C'eût été une folie de tranſporter d'Europe à la Guyane une aſſez grande quantité d'animaux vivans, pour fournir journellement de la viande fraîche à une nombreuſe colonie. La plupart ſeroient morts en route ou en arrivant, parce que les animaux étant plus immédiatement ſous la direction de la nature, ſont auſſi plus ſujets aux bruſques altérations de l'air, & au changement de climat & de nourriture.

Il falloit que la population des troupeaux précédât celle des hommes. Il falloit accroître l'une & l'autre par degrés, & jeter dans cette région éloignée les germes de la culture, avant d'y multiplier les habitans. Les premiers envois devoient être foibles, & accompagnés de toutes les avances, de tous les ſecours néceſſaires pour l'exploitation. A meſure que la colonie naiſſante auroit cultivé pour ſa conſommation & au delà, l'achat du ſuperflu de ſes récoltes

feroit devenu une fource d'accroiffement. L'agriculture & la population fe feroient réciproquement engendrées & augmentées. Les nouveaux colons en auroient attiré d'autres ; & la société auroit pris fes forces comme l'individu dans l'efpace de vingt ans.

On ne fit pas ces réflexions fi fimples, fi naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, fur des plages défertes & impraticables. On fait que dans prefque toute la Zone torride, l'année eft partagée en deux faifons, l'une feche & l'autre pluvieufe. A la Guyane, les pluies font fi abondantes depuis le commencement de novembre jufqu'à la fin de mai, que les terres font fubmergées, ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étoient arrivés au commencement de la faifon feche, placés fur les terrains qu'on leur deftinoit, ils auroient eu le temps d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer & d'enfemencer leurs champs.

Faute de ces combinaifons, on ne fut où placer cette foule d'hommes qui arrivoient coup fur coup dans la faifon

des pluies. L'iſle de Cayenne auroit pu ſervir d'entrepôt & de rafraîchiſſement aux nouveaux débarqués. On y auroit trouvé du logement & des ſecours. Mais la fauſſe idée dont on étoit prévenu, de ne pas mêler la nouvelle colonie avec l'ancienne, fit rejeter cette reſſource. Par une ſuite de cet entêtement, on dépoſa douze mille victimes ſur les bords du Kourou, dans une langue de ſable, parmi des iſlots mal ſains, ſous un mauvais angar. C'eſt-là que livrés à l'inaction, à l'ennui, à tous les déſordres que produit l'oiſiveté dans une populace d'hommes tranſportés de loin ſous un nouveau ciel, aux miſeres & aux maladies contagieuſes qui naiſſent d'une ſemblable ſituation, il virent finir leur triſte deſtinée dans les horreurs du déſeſpoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les impoſteurs qui ont abuſé de la confiance du gouvernement, pour conſommer à ſi grands frais tant de malheureux à la fois ; comme ſi la guerre dont ils étoient deſtinés à combler les vuides, n'en avoit pas aſſez moiſſonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien à cette horrible tragédie, il falloit que quinze

cens hommes échappés à la mortalité, fuſſent la proie de l'inondation. On les diſtribua ſur des terrains, où ils furent ſubmergés au retour des pluies. Tous y périrent, ſans laiſſer aucun germe de leur poſtérité, ni la moindre trace de leur mémoire.

L'état a déploré cette perte, en a pourſuivi & puni les auteurs; mais qu'il eſt douloureux pour la patrie, pour les miniſtres, pour les ſujets, pour toutes les ames avares du ſang François, de le voir ainſi prodiguer à des entrepriſes ruineuſes, par une folle jalouſie d'autorité qui commande un ſilence rigoureux ſur les opérations publiques! Eh! n'eſt-ce pas l'intérêt de la nation entiere que ſes chefs ſoient éclairés! Mais peuvent-ils l'être que par elle-même? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet & l'inſtrument? Eſpere-t-on de commander aux volontés ſans l'opinion, & d'inſpirer le courage ſans la confiance? Les vraies lumieres ſont dans les écrits publics où la vérité ſe montre à découvert, où le menſonge craint d'être ſurpris. Les mémoires ſecrets, les projets particuliers, ne ſont guere que l'ouvrage des eſprits adroits & intéreſ-

sés qui s'insinuent dans les cabinets des administrateurs, par des routes obscures, obliques & détournées. Quand un prince, un ministre, s'est conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il a des malheurs, ni le ciel, ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des guerres & des traités faits sans le conseil & le vœu de la nation, des événemens amenés à l'insu de tous ceux qui en répondent sur leur vie & sur leur fortune; qu'est-ce autre chose qu'une ligue secrete, une conjuration de quelques individus contre la société entiere? L'amour du bien public, la conservation des peuples: rois & ministres, ce n'est qu'à ce prix, à cette condition qu'il vous est permis de gouverner des hommes à qui la nature & Dieu même ont donné le droit & la force.

Qu'est-il arrivé de la catastrophe où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion du ministere François sur la Guyane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en suivant les

principes de culture & d'administration qui fondent la prospérité de toutes les autres. Cette opinion est appuyée sur la stérilité de son sol, sur l'humidité excessive de son climat, sur les prodigieux essaims de fourmis dont le pays est infecté, sur la facilité qu'auront les esclaves de déserter de leurs ateliers. Il y a de la vérité; mais il y a de l'exagération dans ces plaintes.

Parce que l'isle de Cayenne n'est pas d'une grande fertilité, l'on ne peut sans injustice en conclure que le continent voisin soit également rebelle aux travaux de la culture. Ceux qui tirent cette induction, se sont arrêtés sur les côtes marécageuses d'une terre si vaste. Mais les observateurs qui ont pénétré dans l'intérieur, sont d'un avis bien contraire; & le peu d'expériences qu'on a déjà faites, démentent un préjugé qui n'est fondé que sur les premieres apparences.

L'inquiétude qui naît de la continuité des pluies, n'est pas aussi vaine. Ce vice des saisons met en péril la vie des cultivateurs; les oblige à des travaux plus pénibles; rend les récoltes incertaines, sur-tout celle du sucre qui jusqu'à présent n'a pas été aussi abondante, ni

d'auſſi bonne qualité dans le continent que dans les iſles. Mais on ne doute pas que les inondations ne diminuent, à meſure qu'on abattra les bois qui depuis l'origine du monde couvrent ces déſerts immenſes. Les arbres attirent les pluies & les roſées ; ils entretiennent l'humidité de la terre en lui dérobant les rayons du ſoleil. Otés ces grands végétaux qui par leurs profondes racines, par l'étendue de leurs branches, abſorbent & pompent tous les ſucs de la végétation qui circulent, ſoit dans l'intérieur, ſoit dans l'atmoſphere du globe ; il n'y reſtera plus qu'une fraîcheur utile & tempérée pour la plus grande partie des cultures.

La plupart des productions ſont actuellement attaquées par les fourmis, & pluſieurs le ſont aſſez vivement pour voir s'anéantir par intervalle les eſpérances les mieux fondées. Mais c'eſt un fléau qu'ont éprouvé tous les nouveaux établiſſemens de l'Amérique. Ils en ont été délivrés avec le temps. Pluſieurs n'en ſouffrent plus, les autres en ſouffrent peu. La Guyane s'en reſſentira toujours moins, à meſure que les défrîchemens ſe multiplieront.

A l'égard des Noirs, ſi l'on riſque de

les voir déserter, se réfugier, s'attrouper, se retrancher dans les bois ; c'est la tyrannie de leurs maîtres qu'il faut en accuser. Cet inconvénient est plus grand sans doute sur le continent que dans les isles ; mais on préviendra l'évasion de ces malheureux, quand on rendra leur condition supportable. La loi de la nécessité qui commande même aux tyrans, prescrira dans la Guyane une modération que l'humanité seule devroit inspirer par-tout.

L'obstacle qu'on prévoit le moins, quoiqu'il soit le plus insurmontable, c'est la difficulté, l'impossibilité même d'entreprendre des cultures importantes sur les côtes de la Guyane. Celle qui est au sud de Cayenne n'offre dans l'espace de vingt lieues qu'un cloaque qui deux fois chaque mois noyé par les marées de la pleine & de la nouvelle lune, est desséchée dans l'intervalle de ces deux périodes. Celle qui est au nord, est réguliérement couverte d'eau pendant six mois, & dès-lors elle ne sauroit avoir qu'une fertilité précaire. On y voit périr la canne de sucre à sa premiere portée, ce qui doit multiplier les travaux, sans augmenter les productions. Cette partie est d'ail-

leurs extrêmement mal-ſaine. Un vent d'eſt y pouſſe réguliérement toutes les vapeurs malignes que l'ardeur du ſoleil fait ſortir des terres marécageuſes de la côte du ſud. La riviere d'Oyapoco n'éprouve pas les mêmes inconvéniens. On y reſpire un air toujours pur, on y voit un ſol excellent qui n'eſt jamais ſubmergé ; mais pour jouir de ces avantages, il faut s'établir à vingt lieues de la mer. Cependant la facilité que trouvent à y arriver ſans riſque les bâtimens qui ne tirent que quatorze pieds d'eau, doit encourager à ſurmonter les difficultés que préſente cet éloignement. Avec un peu plus de conſtance encore, on pourra tirer parti d'autres terres & d'autres rivieres de la colonie.

Toutes ces diſcuſſions prouvent que la France ne doit pas renoncer à l'exploitation de la Guyane. Le ſucre y ſera d'abord plein d'eau, ſans ſaveur, en petite quantité ; mais il ne fut preſque jamais meilleur dans les terres nouvellement défrichées. Le café, le cacao, le coton prennent à la Guyane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac y peut, y doit proſpérer. L'indigo qui y croiſſoit autrefois en abon-

dance s'y est abâtardi ; mais il y recouvrera sa premiere qualité, si on le renouvelle par des graines de Saint Domingue. Le rocou n'y a pas une grande valeur ; mais le débit en est assuré. La vanille y est naturelle. On n'en a tiré encore aucun parti, parce que les gousses qui la contiennent se pourrissent aussitôt qu'elles sont cueillies. Il est aisé de s'instruire de la culture des arbres qui la portent, & d'enrichir la Guyane de cette branche de commerce.

Les grandes exportations de ris, de bois, de bestiaux, de poisson salé, dont on ose se flatter, n'y sont pas aussi sûres. La colonie pourroit s'y attacher sans doute ; mais elle n'en auroit pas les débouchés. Celui des isles Françoises du vent, le seul qui se présente, ne sauroit jamais être fort considérable. Ces établissemens n'ayant rien à lui donner en échange de ses denrées, les frais de navigation rendront nécessairement la communication languissante.

Mais cette derniere liaison peut manquer, & celle de la Guyane avec la Métropole n'en être pas moins vive. Tout dépendra des encouragemens que la cour de Versailles versera dans cet établisse-

ment. Il n'offre pas plus de difficultés que Surinam, où des travaux plus ſuivis & de plus grands moyens n'ont jamais procuré autant de productions que les iſles. Cependant Surinam eſt couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guyane au niveau de cette colonie Hollandoiſe, par les avances & les gratifications qu'un état doit toujours faire, quand il s'agit de grands défrîchemens vraiment utiles. Les défrîchemens : Voilà des conquêtes ſur le cahos & le néant, à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaſte, pour mieux s'en emparer ; qui coûtent le ſang de deux nations, pour n'en enrichir aucune, qu'il faut garder à grands frais & couvrir de troupes pendant des ſiecles, avant de s'en promettre la paiſible poſſeſſion. La Guyane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne pas les lui refuſer !

Cette colonie peut multiplier à ſon gré ſes troupeaux & ſes ſubſiſtances. Difficilement on l'envahiroit, & plus difficilement encore on la bloqueroit. Elle ne ſera donc pas conquiſe. Les Antilles

tilles au contraire, déjà perdues une fois, attirent les regrets, & sollicitent l'ambition d'un peuple vivement aigri de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'il sera toujours disposé à réparer par la force des armes, le vice de ses négociations. La confiance bien fondée que cette nation a dans sa marine, dans la situation florissante de ses colonies septentrionales, ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une guerre nouvelle, pour reprendre ce qu'elle a cédé dans la derniere paix. Si la fortune secondoit encore la sage administration de son heureux gouvernement; si un peuple encouragé par des victoires dont les sujets recueillent seuls tout l'avantage, l'emportoit toujours sur une nation qui ne combat que pour ses rois; ce seroit du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiveroit toutes les productions, dont l'habitude a donné le besoin, & pour lesquelles il faudroit payer un énorme tribut à l'étranger, si les colonies nationales ne pouvoient les fournir.

Tout est encore à faire, pour s'assurer des avantages que présente cet établissement. On n'y voyoit au premier janvier

1769 que 1291 hommes libres, & 8047 esclaves. Ses troupeaux ne s'élevoient pas au dessus de 1923 têtes de gros bétail, & de 1077 têtes de menu bétail. Les productions de la colonie étoient même au dessous de ces foibles moyens, parce qu'il n'y avoit dans les ateliers que des blancs sans intelligence, que des noirs sans subordination. Il est réservé au temps d'amener des lumieres & de la discipline. En attendant cette heureuse époque, laissons la Guyane, & passons à Sainte Lucie.

Les Anglois occuperent sans opposition cette isle dans les premiers jours de l'an 1639. Ils y vivoient paisiblement depuis dix-huit mois, lorsqu'un navire de leur nation, qui avoit été surpris par un calme devant la Dominique, enleva quelques Caraïbes accourus sur leurs pirogues avec des fruits. Cette violence décida les sauvages de Saint Vincent de la Martinique à se réunir aux sauvages offensés; & ils fondirent tous ensemble au mois d'août 1640 sur la nouvelle colonie. Dans leur fureur, ils massacrerent tout ce qui se présenta. Le peu qui échappa à cette vengeance, abandonna pour toujours un établissement qui ne

pouvoit pas avoir fait de grands progrès.

Dans les premiers âges du monde, avant qu'il se fût formé des sociétés civiles & policées, tous les hommes en général avoient droit sur toutes les choses de la terre. Chacun pouvoit prendre ce qu'il vouloit pour s'en servir, & même pour consumer ce qui étoit de nature à l'être. L'usage que l'on faisoit ainsi du droit commun, tenoit lieu de propriété. Dès que quelqu'un avoit pris une chose de cette maniere, aucun autre ne pouvoit la lui ôter sans injustice. C'est sous ce point de vue d'état primitif, que les nations de l'Europe, comptant les naturels du pays pour rien, envisagerent l'Amérique, lorsqu'elle eût été découverte. Pour s'emparer d'un pays, il leur suffisoit, qu'aucun peuple de notre continent n'en fût en possession. Tel fut le droit public, constant & uniforme qu'on suivit dans le nouveau monde, & qu'on n'a pas même eu honte de vouloir justifier en ce siecle, pendant les dernieres hostilités.

D'après ces principes, que l'auteur d'une histoire philosophique du commerce, rougiroit d'approuver, Sainte Lucie devoit appartenir à toute puissance

qui voudroit ou pourroit la peupler. Les François s'en aviſerent les premiers. Ils y firent paſſer en 1650 quarante habitans ſous la conduite de Rouſſelant, homme brave, actif, prudent, & ſingu-liérement aimé des ſauvages, pour avoir épouſé une femme de leur nation. Sa mort arrivée quatre ans après, ruina tout le bien qu'il avoit commencé à faire. Trois de ſes ſucceſſeurs furent maſſacrés par les Caraïbes mécontens de la conduite qu'on tenoit avec eux; & la colonie ne faiſoit que languir, lorſqu'elle fut priſe en 1664 par les Anglois qui l'évacuerent en 1666.

A peine étoient ils partis, que les François reparurent dans l'iſle. Ils ne s'y étoient pas encore beaucoup multipliés, quelle qu'en fût la cauſe, lorſque l'ennemi qui les avoit chaſſés la premiere fois, les força de nouveau vingt ans après, à quitter leurs habitations. Quelques-uns, au lieu d'évacuer l'Iſle ſe réfugierent dans les bois. Dès que le vainqueur, qui n'avoit fait qu'une invaſion paſſagere, ſe fut retiré, ils reprirent leurs occupations. Ce ne fut pas pour long temps. La guerre qui bientôt après déchira l'Europe, leur fit craindre de devenir la proie du pre-

mier corsaire qui auroit envie de les piller; & ils allerent chercher de la tranquillité dans les établissemens de leur nation qui avoient plus de force, ou qui pouvoient se promettre plus de protection. Il n'y eut plus alors de culture suivie, ni de colonie réguliere à Sainte Lucie. Elle étoit seulement fréquentée par des habitans de la Martinique, qui y coupoient du bois, qui y faisoient des canots, qui y entretenoient des chantiers assez considérables.

Des soldats & des matelots déserteurs s'y étant réfugiés après la paix d'Utrecht, il vint en pensée au maréchal d'Estrées, d'en demander la propriété. Elle ne lui eut pas été plutôt accordée en 1718, qu'il y fit passer un commandant, des troupes, du canon, des cultivateurs. Cet éclat blessa la cour de Londres qui avoit des prétentions sur l'isle, à raison de la priorité d'établissement, comme celle de Versailles à raison d'une possession rarement interrompue. Ses plaintes déterminerent le ministere de France à ordonner que les choses seroient remises dans l'état où elles étoient, avant la concession qui venoit d'être faite. Soit que cette complaisance ne parût pas suffi-

ſante aux Anglois, ſoit qu'elle leur perſuadât qu'ils pouvoient tout oſer, ils donnerent eux-mêmes en 1722 Sainte Lucie au duc de Montaigu qui en envoya prendre poſſeſſion. Cette oppoſition d'intérêt donna de l'embarras aux deux couronnes. Elles en ſortirent en 1731, en convenant que juſqu'à ce que les droits reſpectifs euſſent été éclaircis, l'iſle ſeroit évacuée par les deux nations, mais qu'elles auroient la liberté d'y faire de l'eau & du bois.

Cet arrangement précaire mit les intérêts particuliers en liberté d'agir. L'Anglois ne troubla plus les François dans la jouiſſance de leurs habitations; mais il ſe ſervit de leur canal, pour former avec des colonies plus riches des liaiſons interlopes, que les ſujets des deux gouvernemens croyoient leur être également avantageuſes. Elles ont duré avec plus ou moins de vivacité juſqu'au traité de 1763 qui a aſſuré à la France la propriété ſi long-temps & ſi opiniâtrement diſputée de Sainte Lucie.

Un entrepôt fut le premier uſage que la cour de Verſailles ſe propoſa de faire de ſon acquiſition. Depuis quelques années il s'étoit établi, que ſes colonies du vent

ne pouvoient se passer, ni des bois, ni des bestiaux de l'Amérique septentrionale. On trouvoit de l'inconvénient à les y admettre directement ; & Sainte Lucie fut choisie comme un lieu très-propre à l'échange de ces objets contre les sirops de la Martinique, de la Guadeloupe. L'expérience ne tarda pas à prouver que cet arrangement étoit impraticable.

Pour qu'il pût avoir lieu, il eût fallu, ou que les Anglois entreposassent leurs cargaisons, ou qu'ils les gardassent à bord, ou qu'ils les vendissent à des négocians établis dans l'isle : trois combinaisons également impossibles.

Jamais ces navigateurs ne se détermineront à perdre de vue leur bétail, dont la garde, la nourriture, les accidens les ruineroient ; ni à payer des magasins pour leurs bois, parce qu'une marchandise de si mince valeur, d'aussi gros volume ne soutient point les frais de l'entrepôt. On ne doit pas se flatter qu'ils attendront paisiblement sur leurs bâtimens, qu'il vienne des isles Françoises des marchands pour traiter avec eux : leur genre de commerce ne peut se concilier avec ces lenteurs. Il ne resteroit que la voie des négocians qui s'établi-

roient à Sainte Lucie comme acheteurs & vendeurs intermédiaires ; mais leur miniſtere ſeroit néceſſairement ſi cher, qu'il ne ſeroit pas poſſible de s'en ſervir.

Les difficultés ne ſont pas moins grandes de la part du propriétaire des ſirops, que du côté des fourniſſeurs des productions ſeptentrionales. Accoutumé à les vendre trente-cinq à trente-ſix livres la barrique, il ne conſentira jamais à la diminution des deux cinquiemes qu'emporteroient les voitures, le coulage & la commiſſion. Que ſi l'Anglois eſt obligé de les payer plus cher qu'il ne les payoit, il ſe verra forcé d'augmenter dans la proportion ſes marchandiſes, que le conſommateur ſera hors d'état d'acheter après ce ſurhauſſement.

Le miniſtere de France, détaché de la premiere idée qu'il avoit eue, ſans y renoncer formellement, s'eſt occupé du ſoin d'établir des cultures à Sainte Lucie. En 1763, il y a fait paſſer à grands frais, & avec plus d'appareil qu'il ne convenoit, ſept ou huit cens hommes dont la fatale deſtinée inſpire plus de pitié que de ſurpriſe. Sous les Tropiques, les colonies les mieux établies coûtent habituellement la vie au tiers des ſoldats qui y

font envoyés ; quoique ce foient des hommes fains, robuftes & bien foignés : eft-il étonnant que des miférables ramaffés dans les boues de l'Europe, & livrés à tous les fléaux de l'indigence, à toutes les horreurs du défefpoir, aient généralement péri dans une ifle inculte & mal faine ?

L'avantage de la peupler étoit réfervé aux établiffemens voifins. Des François qui avoient vendu très-avantageufement leurs plantations de la Grenade aux Anglois, ont porté à Sainte Lucie une partie de leurs capitaux. Un grand nombre des cultivateurs de Saint Vincent, indignés de fe voir réduits à acheter un fol qu'ils avoient défriché avec des peines incroyables, ont pris la même route. La Martinique a fourni des habitans dont les poffeffions étoient peu fécondes ou bornées, & des négocians qui ont retiré du commerce une partie de leurs fonds pour les confier à l'agriculture. On a gratuitement diftribué à chacun d'eux un terrain proportionné à leurs facultés. Ceux qui n'avoient que de foibles moyens fe font bornés à des travaux qui n'exigeoient que peu d'avances. Les plus riches fe font élevés à des entreprifes plus confidérables.

Déjà ſe ſont formées dans la colonie neuf paroiſſes, huit ſous le vent, & une ſeulement au vent. Cette préférence donnée à une partie de l'iſle ſur l'autre, ne vient pas de la ſupériorité du ſol; mais du plus ou du moins de facilité à recevoir, à expédier des vaiſſeaux. Avec le temps, l'eſpace qu'on a d'abord négligé ſera occupé à ſon tour, parce qu'on découvre tous les jours des anſes où il ſera poſſible d'embarquer ſur des canots toutes ſortes de productions.

Un chemin qui fait le tour de l'iſle, & deux chemins qui la traverſent de l'eſt à l'oueſt, donnent les facilités qu'on pouvoit déſirer pour porter les denrées des plantations aux Embarcadaires. Avec le temps & des richeſſes, ces routes parviendront à un degré de perfection qu'on ne pouvoit leur donner d'abord, ſans des dépenſes trop coûteuſes pour la naiſſance d'un établiſſement. Les corvées dont ces chemins ſont l'ouvrage, ont retardé la culture & excité bien des murmures; mais les colons commencent à bénir la main ſage & ferme qui a ordonné, qui a conduit cette opération pour leur utilité.

Au premier janvier 1769, la popula-

tion libre de l'isle montoit à 2524 personnes de tout âge & de tout sexe, & celle des esclaves à 10270. Elle avoit pour ses troupeaux 598 mulets ou chevaux, 1819 bêtes à corne, & 2378 à laine. Ses cultures consistoient en 1, 279, 680 pieds de cacao, en 2, 463, 880 pieds de café, en 681 quarrés de coton, en 454 quarrés de cannes à sucre. Il y avoit seize sucreries roulantes, & dix-huit qui travailloient à leur établissement. Le gouvernement avoit déjà distribué 24078 quarrés de terre qui donneront, avec le temps un revenu fort considérable. On ne le doit évaluer actuellement qu'à deux millions cinq cens mille livres.

Il régnoit depuis bien des années dans les isles du vent un préjugé contre Sainte Lucie. La nature, disoit-on, lui avoit refusé tout ce qui peut constituer une colonie de quelque importance. Dans l'opinion publique, son terroir inégal n'étoit qu'un tuf aride & pierreux qui ne paieroit jamais les dépenses qu'on feroit pour le défricher. L'intempérie de son climat devoit dévorer tous les audacieux que l'avidité de s'enrichir, ou le désespoir, y feroient passer. Ces idées étoient universellement reçues.

Des expériences heureuſes doivent détromper les plus prévenus. Le ſol de Sainte Lucie n'eſt point mauvais ſur les bords de la mer, & il devient meilleur à meſure qu'on avance dans les terres. A l'exception de quelques montagnes hautes & eſcarpées, ſur leſquelles on remarque aiſément des traces d'anciens Volcans, tout peut être défriché avec ſuccès. On n'y trouve pas à la vérité de grandes plaines, mais beaucoup de petites, où l'on peut pouſſer la culture du ſucre juſqu'à quinze millions de livres peſant. La forme étroite & allongée de l'iſle, en rendra le tranſport aiſé, dans quelques lieux que les cannes ſoient plantées.

L'air dans l'intérieur de Sainte Lucie, n'eſt que ce qu'il étoit dans les autres iſles, avant qu'on les eût habitées, d'abord impur & peu ſain; mais à meſure que les bois ſont abattus, que la terre ſe découvre, il devient moins dangereux. Celui qu'on reſpire ſur une partie des côtes eſt plus meurtrier. Sous le vent, elles reçoivent quelques foibles rivieres qui partant du pied des montagnes, n'ont point aſſez de pente pour entraîner les ſables dont le flux de l'océan

embarrasse leur embouchure. Cette barriere insurmontable fait qu'elles forment au milieu des terres des marais mal sains. Une raison si sensible avoit suffi pour éloigner de cette contrée le peu de Caraïbes qu'on trouva dans l'isle, en y abordant pour la premiere fois. Les François poussés dans le nouveau monde par une passion plus violente que l'amour de la conservation, ont été moins difficiles que des sauvages. C'est dans cette étendue qu'ils ont principalement établi leurs cultures. Ils seront tôt ou tard punis de leur aveugle avidité, à moins qu'ils ne construisent des digues, qu'ils ne creusent des canaux, pour procurer aux eaux de l'écoulement. La salubrité dont on jouit sur les rivieres du Carenage & du Marigot qui tombent dans des anses un peu profondes, fait présumer que cet expédient réussiroit.

Le caractere & les lumieres de monsieur le comte Dennery fondateur de la colonie nous autorisent à assurer, que lorsque cette isle d'environ quarante cinq lieues de circuit, sera parvenue à toute la culture dont elle est susceptible, elle pourra occuper cinquante mille esclaves, & fournir au commerce pour dix mil-

lions de denrées. Cette époque de proſpérité ne doit pas même être fort éloignée, puiſque l'activité des cultivateurs eſt débarraſſée de toutes les entraves qui ont par-tout ailleurs ralenti les travaux. Cinquante hommes deſtinés à maintenir l'ordre public, ſont tout ce qu'il y a de troupes à Sainte Lucie. Elle ne paie, ni directement, ni indirectement aucun impôt. Dans ſes rades ſont reçus indifféremment, ſans droit d'entrée, ſans droit de ſortie, les bâtimens de toutes les nations. Chacune y porte à ſon gré les marchandiſes qu'elle peut donner à meilleur marché; chacune y charge les denrées où elle peut mettre le plus haut prix. Depuis que l'Europe a acquis des poſſeſſions dans le nouveau monde, aucune n'a été plus favorablement traitée. Une faveur ſi ſignalée aura ſans doute un terme, & cette iſle ſera miſe un jour comme toutes les autres ſous le joug des loix prohibitives. Mais ſix ans de paix & de liberté lui donneront la force de ſoutenir ce fardeau.

Avant de l'y ſoumettre, la Métropole prendra les moyens de s'aſſurer les produits d'une iſle qu'elle aura ſu rendre floriſſante. Il ſuffira pour la garder, de ga-

rantir de toute insulte le port du Carenage.

Ce port fameux réunit beaucoup d'avantages. On y trouve par-tout beaucoup de brassage. La qualité de son fonds est excellente. La nature y a formé trois Carenages qui peuvent se passer de quai, & qui n'ont besoin que de cabestan pour virer en quille bord à terre. Trente vaisseaux de ligne y seroient à l'abri des ouragans, sans prendre la peine d'amarrer. Les bateaux du pays qui y ont séjourné long-temps, n'ont jamais été piqués par les vers ; cependant on n'espere pas que cet avantage puisse durer, quelle qu'en soit la cause. Du reste, les vents sont toujours bons pour sortir ; & l'escadre la plus nombreuse seroit au large en moins d'une heure.

Une position si favorable peut non seulement défendre toutes les possessions nationales, mais menacer encore celles de l'ennemi, dans toute l'étendue de l'Amérique. Les forces maritimes de l'Angleterre, ne sauroient couvrir tous les lieux. La plus foible escadre partie de Sainte Lucie porteroit en peu de jours la désolation dans les colonies qui paroissant les moins exposées, seroient dans

la plus grande sécurité. Pour l'empêcher de nuire, il faudroit bloquer le port du Carenage ; & cette croisiere, aussi dispendieuse que fatigante, pourroit encore être bravée impunément par un homme hardi qui oseroit tout ce qu'on peut à la mer.

Le Carenage, qui a l'inconvénient d'exposer les vaisseaux qui sont à la vue, au danger manifeste d'être pris, n'a jamais paru digne d'attention à la grande Bretagne assez puissante, assez éclairée, pour penser que c'est aux vaisseaux à protéger les rades, & non aux rades à protéger les vaisseaux. Pour la France, ce port possede la plus grande défense maritime ; une position qui empêche les vaisseaux d'y entrer sous voile. Il faut allonger plusieurs toues pour y pénétrer. On ne peut louvoyer entre ses deux pointes. Le fond augmentant tout d'un coup, & passant près de terre de vingt-cinq à cent brasses, ne permettroit pas aux attaquans de s'y embosser. Il ne peut y entrer qu'un navire à la fois ; & il seroit battu en même temps de l'avant & des deux bords par des feux masqués.

Si l'ennemi vouloit insulter le port, il seroit réduit à faire sa descente à l'anse

du choc, plage d'une lieue qui n'eſt ſéparée du Carenage, que par la pointe de la Vigie qui forme cette anſe. Maître de la Vigie, il couleroit bas ou forceroit d'amener tous les vaiſſeaux qui ſe trouveroient dans la rade ; & ce ſeroit ſans perte de ſon côté, parce que cette péninſule, quoique dominée par une citadelle bâtie de l'autre côté du port, couvriroit l'aſſaillant par ſon revers. Celui-ci n'auroit beſoin que de mortiers ; il ne tireroit pas un coup de canon ; il ne haſarderoit pas la vie d'un homme.

S'il ſuffiſoit de fermer à l'ennemi l'entrée du port, il ſeroit inutile de fortifier la Vigie. Sans cette précaution, on l'empêcheroit bien d'y pénétrer ; mais il faut protéger les vaiſſeaux de la nation. Il faut qu'une petite eſcadre y puiſſe braver les forces Angloiſes, les réduire à la bloquer & profiter de leur abſence ou d'une faute, ce qui ne ſe peut faire ſans fortifier le ſommet de la péninſule. On ne doit pas ſe diſſimuler, qu'en multipliant ainſi les points de défenſe, on augmentera le beſoin d'hommes ; mais s'il y a des vaiſſeaux dans le port, leurs matelots & leurs canoniers ſeront chargés de la défenſe de la Vigie, & ils s'y porte-

ront avec d'autant plus de vigueur, que le ſalut de l'eſcadre en dépendra. Si le port eſt ſans bâtimens, la Vigie ſera abandonnée ou peu défendue ; & voici pourquoi.

De l'autre côté de la rade, eſt une hauteur nommée le morne fortuné. Le plateau de cette hauteur offre une de ces poſitions heureuſes qu'on trouve rarement, pour y conſtruire une citadelle dont l'attaque n'exigera guere moins d'appareil que les meilleures places de l'Europe. Cette fortification actuellement projetée, & qui ſera ſans doute un jour exécutée, aura l'avantage de défendre l'anſe du Carenage dans tous ſes points, de commander à toutes les élévations qui l'entourent, de rendre à l'ennemi le port impraticable, de mettre en ſureté la ville qu'on doit conſtruire ſur la croupe de la montagne, d'empêcher enfin l'aſſaillant de pénétrer dans l'iſle quand même il auroit fait ſa deſcente au choc, & qu'il ſe feroit emparé de la Vigie. Des combinaiſons plus approfondies ſur les précautions qu'exigeroit la conſervation de Sainte Lucie, doivent être réſervées aux gens de l'art. Il vaut mieux fixer l'atention du lecteur ſur la Martinique.

Cette isle a seize lieues de longueur & quarante cinq de circuit, sans y comprendre les caps qui avancent quelquefois deux & trois lieues dans la mer. Elle est extrêmement hachée, & partout entrecoupée de monticules qui ont la forme d'un pain de sucre. Trois montagnes dominent sur ces petits sommets. La plus élévée porte l'empreinte ineffaçable d'un ancien volcan. Les bois dont elle est couverte, y arrêtent sans cesse les nuages, y entretiennent une humidité mal saine, qui acheve de la rendre affreuse, inaccessible, tandis que les deux autres sont presque entiérement cultivées. De ces montagnes, mais sur-tout de la premiere, sortent les nombreuses sources dont l'isle est arrosée. Leurs eaux qui coulent en foibles ruisseaux, se changent en torrens au moindre orage. Elles tirent leur qualité du terrain qu'elles traversent, excellentes en quelques endroits, & si mauvaises en d'autres, qu'il faut leur substituer pour la boisson, celles qu'on ramasse dans les saisons pluvieuses.

Denambuc, qui avoit fait reconnoître la Martinique, partit en 1635 de Saint Christophe pour y établir sa nation.

Ce ne fut pas d'Europe qu'il tira les rameaux d'une nouvelle population. Il prévoyoit que des hommes fatigués par une longue navigation, périroient la plupart en arrivant, ou par les intempéries d'un climat nouveau, ou par la miſere qui ſuit preſque toutes les émigrations. Cent hommes qui habitoient depuis long-temps dans ſon gouvernement de Saint Chriſtophe, braves, actifs, accoutumés au travail & à la fatigue; habiles à défricher la terre, à former des habitations; abondamment pourvus de plans de patates & de toutes les graines convenables, furent les ſeuls fondateurs de la nouvelle colonie.

Leur premier établiſſement ſe fit ſans trouble. Les naturels du pays intimidés par les armes à feu, ou ſéduits par des proteſtations, abandonnerent aux François la partie de l'iſle qui regarde au couchant & au midi, pour ſe retirer dans l'autre. Cette tranquillité fut courte. Le Caraïbe voyant ſe multiplier de jour en jour ces étrangers ſi vifs, ſi entreprenans, ſentit qu'il ne pouvoit éviter ſa ruine, qu'en les exterminant eux-mêmes; & il aſſocia les ſauvages des iſles voiſines à ſa politique. Tous enſemble,

ils fondirent sur un mauvais fort, qu'à tout événement on avoit construit; mais ils furent reçus avec tant de vigueur qu'ils se replierent, en laissant sept ou huit cens de leurs meilleurs guerriers sur la place. Cet échec les fit disparoître pour long-temps; & il ne revinrent qu'avec des présens, & des discours pleins de repentir. On les accueillit amicalement; & la reconciliation fut scellée de quelques pots d'eau-de-vie qu'on leur fit boire.

Les travaux avoient été difficiles jusqu'à cette époque. La crainte d'être surpris obligeoit les colons de trois habitations à se réunir toutes les nuits dans celle du milieu qu'on tenoit toujours en état de défense. C'est-là qu'ils dormoient sans inquiétude, sous la garde de leurs chiens & d'une sentinelle. Durant le jour, aucun d'eux ne marchoit qu'avec son fusil, & deux pistolets à sa ceinture. Ces précautions cesserent, lorsque les deux nations se furent rapprochées; mais celle dont on avoit imploré l'amitié & la bienveillance, abusa si fort de sa supériorité, pour étendre ses usurpations, qu'elle ne tarda pas à rallumer dans le cœur de l'autre une haine mal éteinte.

Les ſauvages dont le genre de vie exige un territoire vaſte, ſe trouvant chaque jour plus reſſerrés, eurent recours à la ruſe, pour affoiblir un ennemi contre lequel ils n'oſoient plus employer la force. Ils ſe partageoient en petites bandes; ils épioient les François qui fréquentoient les bois; ils attendoient que le chaſſeur eût tiré ſon coup, & ſans lui donner le temps de recharger, ils fondoient ſur lui bruſquement & l'aſſommoient. Une vingtaine d'hommes avoient diſparu, avant qu'on eût ſu comment. Dès qu'on en fut inſtruit, on marcha contre les aggreſſeurs; on les battit; on brûla leurs carbets; on maſſacra leurs femmes, leurs enfans, & ce qui avoit échappé à ce carnage, quitta la Martinique en 1658, pour n'y plus reparoître.

Les François devenus par cette retraite ſeuls poſſeſſeurs de l'iſle entiere, occuperent tranquillement les poſtes qui convenoient le mieux à leurs cultures. Ils formerent alors deux claſſes. La premiere étoit compoſée de ceux qui avoient payé leur paſſage en Amérique : on les appelloit habitans. Le gouvernement leur diſtribuoit des terres en toute propriété, ſous la charge

d'une redevance annuelle. Ils étoient obligés de faire la garde chacun à leur tour, & de contribuer à proportion de leurs moyens aux dépenſes qu'exigeoient l'utilité, la ſureté commune. A leurs ordres étoient une foule de libertins qu'ils avoient amenés d'Europe à leurs frais, ſous le nom d'*engagés*. C'étoit une eſpece d'eſclavage qui duroit trois ans. Ce terme expiré, les engagés devenoient par le recouvrement de leur liberté, les égaux de ceux qu'ils avoient ſervis.

Les uns & les autres s'occuperent d'abord uniquement du tabac & du coton. On y joignit bientôt le rocou & l'indigo. La culture du ſucre ne commença que vers 1650. Benjamin Dacoſta, l'un de ces juifs qui puiſent leur induſtrie dans l'oppreſſion même où eſt tombée leur nation, après l'avoir exercée planta dix ans après des cacaotiers. Son exemple fut ſans influence juſqu'en 1684, où le chocolat devint d'un uſage aſſez commun dans la Métropole. Alors le cacao fut la reſſource de la plupart des colons qui n'avoient pas de fonds ſuffiſans pour entreprendre la culture du ſucre. Une de ces calamités

que les ſaiſons apportent & verſent tantôt ſur les hommes & tantôt ſur les plantes, fit périr en 1718 tous les cacaotiers. La déſolation fut générale parmi les habitans de la Martinique. On leur préſenta le cafier, comme une planche après le naufrage.

Le miniſtre de France avoit reçu des Hollandois en préſent, deux pieds de cet arbre, qui étoient conſervés avec ſoin dans le jardin royal des plantes. On en tira deux rejetons. Desclieux, chargé de les apporter à la Martinique, ſe trouva ſur un vaiſſeau où l'eau devint rare. Il partagea avec ſes arbuſtes le peu qu'il en recevoit pour ſa boiſſon, & par ce généreux ſacrifice, il parvint à ſauver le précieux dépôt qui lui avoit été confié. Sa magnanimité fut récompenſée. Le café ſe multiplia avec une rapidité, avec un ſuccès extraordinaire; & ce vertueux citoyen jouit avec une douce ſatisfaction du bonheur ſi rare d'avoir ſauvé pour ainſi dire une colonie importante, & de l'avoir enrichie d'une nouvelle branche d'induſtrie.

Indépendamment de cette reſſource, la Martinique avoit des avantages naturels qui ſembloient devoir l'élever en

peu

peu de temps à une fortune considérable. De tous les établissemens François, elle a la plus heureuse situation, par rapport aux vents qui regnent dans ces mers. Ses ports ont l'inestimable commodité d'offrir un asyle sûr contre les ouragans qui désolent ces parages. Sa position l'ayant rendue le siege du gouvernement, elle a reçu plus de faveur, & joui d'une administration plus éclairée & moins infidelle. L'ennemi a constamment respecté la valeur de ses habitans, & l'a rarement provoquée, sans avoir lieu de s'en repentir. Sa paix intérieure n'a jamais été troublée, même lorsqu'en 1717, excitée par un mécontentement général, elle prit le parti, peut-être audacieux, mais conduit avec mesure, de renvoyer en Europe un gouverneur & un intendant qui la faisoient gémir sous le despotisme de leur avidité. L'ordre, la tranquillité, l'union qu'ils surent maintenir en ce temps d'anarchie, prouverent plus d'aversion pour la tyrannie que d'éloignement pour l'autorité, & justifierent en quelque sorte aux yeux de la Métropole ce que cette démarche avoit d'irrégulier & de contraire aux principes reçus.

Malgré tant de moyens de prospérité, la Martinique, quoique plus avancée que les autres colonies Françoises, l'étoit cependant fort peu, à la fin du dernier siecle. En 1700, elle n'avoit en tout que 6597 blancs. Le nombre des sauvages, des mulâtres, des negres libres, hommes, femmes, enfans n'étoit que de 507. On ne comptoit que 14566 esclaves. Tous ces objets réunis ne formoient qu'une population de 21670 personnes. Les troupeaux se réduisoient à 3668 chevaux, mulets ou ânes, & à 9217 bêtes à corne. On cultivoit un grand nombre de pieds de cacao, de tabac, de coton, & on exploitoit neuf indigoteries, & cent quatre-vingt-trois foibles sucreries.

Lorsque les guerres longues & cruelles qui portoient la désolation sur tous les continens, sur toutes les mers du monde, furent assoupies, & que la France eut abandonné des projets de conquête, & des principes d'administration qui l'avoient long-temps égarée, la Martinique sortit de l'espece de langueur où tous ces maux l'avoient laissée. Bientôt ses prospérités furent éclatantes. Elle devint le marché général des éta-

bliſſemens nationaux du Vent. C'étoit dans ſes ports que les iſles voiſines vendoient leurs productions. C'étoit dans ſes ports qu'elles achetoient les marchandiſes de la Métropole. Les navigateurs François ne dépoſoient, ne formoient leurs cargaiſons que dans ſes ports. L'Europe ne connoiſſoit que la Martinique. Elle mérita d'occuper les ſpéculateurs, comme agricole, comme agente des autres colonies, comme commerçante avec l'Amérique Eſpagnole & ſeptentrionale.

Comme agricole, elle avoit en 1736, 447 ſucreries; 11953232 pieds de café; 193870 pieds de cacao; 2068480 pieds de coton; 39400 pieds de tabac; 6750 pieds de rocou. Ses vivres conſiſtoient en 4806142 bananiers; 34483000 foſſes de manioc; 247 carreaux de patates & d'ignames. Elle avoit une population de 72000 noirs de tout âge & de tout ſexe. Leur travail avoit élevé ſa culture au meilleur état où pouvoit la conduire la conſommation que l'Europe faiſoit alors des productions d'Amérique, & à une exportation annuelle de ſeize millions de livres tournois.

Les rapports que la Martinique avoit avec les autres iſles lui valoient la com-

miſſion & les frais de tranſport, parce qu'elle ſeule avoit les voitures. Ce gain pouvoit s'évaluer au dixieme de leurs productions, dont l'enſemble formoit une maſſe de vingt millions de livres. Ce fonds de dette rarement perçu, leur étoit laiſſé pour l'accroiſſement de leurs cultures. Il étoit augmenté par des avances en argent, en eſclaves, en autres objets de beſoin, qui rendant de plus en plus la Martinique créanciere des colonies, les tenoit toujours dans ſa dépendance, ſans que ce fût à leur préjudice. Elles s'enrichiſſoient toutes par ſon ſecours, & leur profit tournoit à ſon utilité.

Ses liaiſons avec l'Iſle Royale, avec le Canada, avec la Louyſiane, lui procuroient le débouché de ſon ſucre commun, de ſon café inférieur, de ſes ſirops & taffias que la France rejetoit. On lui donnoit en échange, de la morue, des légumes ſecs, du bois, de ſapin & quelques farines. Dans ſon commerce interlope aux côtes de l'Amérique Eſpagnole, tout compoſé de marchandiſes de fabrique nationale, elle gagnoit le prix du riſque auquel le marchand François ne vouloit pas s'ex-

poſer. Ce trafic moins utile que le premier dans ſon objet, étoit d'un bien plus grand rapport dans ſes effets. Il lui rendoit un bénéfice communément de quatre-vingt-dix pour cent, ſur une valeur de quatre millions de livres, qu'on portoit tous les ans à Caraque ou dans les colonies voiſines.

Tant d'opérations heureuſes avoient fait entrer dans la Martinique un argent immenſe. Dix-huit millions qui y circuloient habituellement avec une extrême rapidité, donnoient de la vie à tout. C'eſt peut-être le ſeul pays de la terre où l'on ait vu le numéraire en telle proportion, qu'il fut indifférent d'avoir des métaux ou des denrées.

L'étendue de ſes affaires attiroit annuellement dans ſes ports deux cens bâtimens de France, quatorze ou quinze expédiés par la Métropole pour la Guinée, ſoixante du Canada, dix ou douze de la Marguerite ou de la Trinité; ſans compter les navires Anglois & Hollandois qui s'y gliſſoient en fraude. La navigation particuliere de l'iſle aux colonies ſeptentrionales, au continent Eſpagnol, aux iſles du Vent, occupoit cent trente bateaux de vingt à ſoixante-dix ton-

neaux, montés par six cens matelots Européens de toutes les nations, & par quinze cens esclaves formés de longue main à la marine.

Dans les premiers temps, les navigateurs qui fréquentoient la Martinique abordoient dans les quartiers où se récoltoient les denrées. Cette pratique qui sembloit naturelle, étoit remplie de difficultés. Les vents du nord & du nord-est qui regnent sur une partie des côtes, y tiennent habituellement la mer dans une agitation violente. Les bonnes rades, quoique multipliées, y sont assez considérablement éloignées, soit entr'elles, soit de la plupart des habitations. Les chaloupes destinées à parcourir ces intervalles étoient souvent retenues dans l'inaction par le gros temps, ou réduites à ne prendre que la moitié de ce qu'elles pouvoient porter. Ces contrariétés retardoient le déchargement du vaisseau, & prolongeoient le temps de son chargement. Il résultoit de ces lenteurs un grand dépérissement des équipages, & une augmentation de dépenses pour le vendeur & pour l'acheteur.

Le commerce qui doit mettre au nombre de ses plus grands avantages,

celui d'accélérer ses opérations, perdoit de son activité par un nouvel inconvénient : c'étoit la nécessité où se trouvoit le marchand, même dans les parages les plus favorables, de vendre ses cargaisons par petites parties. Si quelque homme industrieux le déchargeoit de ces détails, son entreprise devenoit chere pour les colons. Le bénéfice du marchand se mesure sur la quantité des marchandises qu'il vend. Plus il vend, plus il peut s'écarter du bénéfice qu'un autre qui vend moins est obligé de faire.

Un inconvénient plus considérable encore, c'est que certaines marchandises d'Europe surabondoient en quelques endroits, tandis qu'elles manquoient en d'autres. L'armateur étoit lui-même dans l'impossibilité d'assortir convenablement ses cargaisons. La plupart des quartiers ne lui offroient pas toutes les denrées, ni toutes les sortes de la même denrée. Ce vuide l'obligeoit de faire plusieurs escales, ou d'emporter trop ou trop peu de productions convenables au port où il devoit faire son retour.

Les vaisseaux eux-mêmes éprouvoient de grands embarras. Plusieurs avoient

beſoin de ſe carener ; la plus grande partie exigeoit au moins quelque réparation. Ces ſecours manquoient dans les rades peu fréquentées, où les ouvriers ne s'établiſſoient point dans la crainte de n'y pas trouver aſſez d'occupation. Il falloit donc aller ſe radouber dans certains ports, & revenir prendre ſon chargement dans celui où on avoit fait ſa vente. Toutes ces courſes emportoient au moins trois ou quatre mois.

Ces inconvéniens & beaucoup d'autres firent déſirer à quelques habitans & à tous les navigateurs, qu'il ſe formât un entrepôt où les objets d'échange entre la colonie & la Métropole, fuſſent réunis. La nature paroiſſoit avoir préparé le Fort Royal pour cette deſtination. Son port étoit un des meilleurs des iſles du Vent, & ſa ſureté ſi généralement connue, que lorſqu'il étoit ouvert aux bâtimens Hollandois, la république ordonnoit qu'il s'y retiraſſent dans les mois de juin, de juillet & d'août, pour ſe mettre à l'abri des ouragans ſi fréquens & ſi furieux dans ces parages. Les terres du Lamentin qui n'en ſont éloignées que d'une lieue, étoient les plus fertiles, les plus riches de la colonie.

Les nombreuses rivieres qui arrosoient ce pays fécond, portoient des canots chargés jusqu'à une certaine distance de leur embouchure. La protection des fortifications assuroit la jouissance paisible de tant d'avantages. Mais ils étoient contrebalancés par un territoire marécageux & mal sain. D'ailleurs cette capitale de la Martinique étoit l'asyle de la marine militaire qui de tout temps opprima la marine marchande. Ainsi le Fort Royal ne pouvant devenir le centre des affaires, elles se porterent à Saint Pierre.

Ce bourg, malgré les incendies qui l'ont réduit quatre fois en cendres, contient encore dix-sept cens quarante huit maisons, est situé sur la côte occidentale de l'isle dans une anse ou enfoncement à peu près circulaire. Une partie est bâtie le long de la mer sur le rivage même, on l'appelle le mouillage : c'est-là où sont les vaisseaux & les magasins. L'autre partie du bourg est bâtie sur une petite colline peu élevée : on l'appelle le fort, parce que c'est-là qu'est placée une petite fortification qui fut construite en 1665 pour réprimer les séditions des habitans contre la tyrannie du monopole, mais qui sert aujourd'hui à pro-

téger la rade contre les ennemis étrangers. Ces deux parties du bourg font féparées par un ruiffeau ou par une riviere guéable.

Le mouillage eft adoffé à un coteau affez élevé, & coupé à pic. Enfermé, pour ainfi dire, par cette coline qui lui intercepte les vents de l'eft, les plus conftans & les plus falutaires dans ces contrées; expofé fans aucun fouffle rafraîchiffant aux rayons du foleil qui lui font réfléchis par le coteau, par la mer & par le fable noir du rivage, ce féjour eft brûlant & toujours mal fain. D'ailleurs il n'a point de port, & les bâtimens qui ne peuvent tenir fur fes côtes durant l'hyvernage, font forcés de fe réfugier au fort Royal. Mais ces défavantages font compenfés par les facilités que préfente la rade de Saint Pierre, foit pour le débarquement & l'embarquement des marchandifes, foit par la liberté que donne fa pofition de partir par tous les vents, tous les jours, & à toutes les heures.

Ce bourg eft le premier de l'Ifle qui fut bâti, peuplé & cultivé. C'eft moins cependant à cette ancienneté qu'à fes commodités, qu'il doit l'avantage d'être devenu le point de communication entre

la colonie & la Métropole. Saint Pierre reçut d'abord les denrées de certains cantons dont les habitans situés sur des côtes orageuses & constamment impraticables, ne pouvoient faire commodément leurs achats & leurs ventes sans se déplacer. Les agens de ces colons n'étoient dans les premiers temps que des maîtres de bateau, qui s'étant fait connoître par leur navigation continuelle autour de l'isle, furent déterminés par l'appas du gain à prendre une demeure fixe. La bonne foi seule étoit l'ame de ces liaisons. La plupart de ces commissionnaires ne savoient pas lire. Aucun d'eux n'avoit ni livres, ni registres. Ils tenoient dans un coffre un sac pour chaque habitant dont ils géroient les affaires. Ils y mettoient le produit des ventes; ils en tiroient l'argent nécessaire pour les achats. Quand le sac étoit épuisé, le commissionnaire ne fournissoit plus; & le compte se trouvoit rendu. Cettte confiance qui doit paroître une fable dans nos mœurs & nos jours de fraude & de corruption, étoit encore en usage au commencement du siecle. Il existe des hommes qui ont pratiqué

ce commerce, où la fidélité n'avoit pour garant que son utilité même.

Ces hommes simples furent remplacés successivement par des gens plus éclairés qui arrivoient d'Europe. On en avoit vu passer quelques-uns dans la colonie, lorsqu'elle étoit sortie des mains des compagnies exclusives. Leur nombre s'accrut à mesure que les denrées se multiplioient; & ils contribuerent eux-mêmes beaucoup à étendre la culture par les avances qu'ils firent à l'habitant dont les travaux avoient langui jusqu'alors faute de moyens. Cette conduite les rendit les agens nécessaires de leurs débiteurs dans la colonie, comme ils l'étoient déjà de leurs commettans de la Métropole. Le colon même qui ne leur devoit rien, tomba, pour ainsi dire, dans leur dépendance, par le besoin qu'il pouvoit avoir de leur secours. Que le temps de la récolte soit retardé; que le feu prenne à une piece de cannes; qu'un moulin soit démonté; que des édifices croulent; que la mortalité se mette dans les bestiaux ou parmi les esclaves; que les sécheresses ou les pluies ruinent tout : où trouver les moyens de soutenir l'habitation pendant ces rava-

ges, & de remédier à la perte qu'ils caufent? Ces moyens font en vingt mains différentes. Qu'une feule refufe du fecours. Le cahos, loin de fe débrouiller, augmente. Ces confidérations déterminerent ceux qui n'avoient pas encore demandé du crédit, à confier leurs intérêts aux commiffionnaires de Saint Pierre, pour être, en cas de malheur, affurés d'une reffource.

Le petit nombre d'habitans riches qui fembloient par leur fortune être à l'abri de ces befoins, furent comme forcés de s'adreffer à ce comptoir. Les capitaines marchands trouvant un port, où fans fortir de leurs magafins & même de leurs vaiffeaux, ils pouvoient terminer avantageufement leurs affaires, déferterent le Fort Royal, la Trinité, tous les autres lieux, où le prix des productions leur étoit prefqu'arbitrairement impofé, où les paiemens étoient incertains & lents. Par cette révolution, les colons fixés dans leurs ateliers qui exigent une préfence continuelle & des foins journaliers, ne pouvoient plus fuivre leurs denrées. Ils furent donc obligés de les confier à des hommes intelligens, qui s'étant établis dans le feul port fréquenté,

ſe trouvoient à portée de ſaiſir les occaſions les plus favorables pour vendre & pour acheter ; avantage inappréciable dans un pays où le commerce éprouve des viciſſitudes continuelles. La Guadeloupe, la Grenade ſuivirent l'exemple de la Martinique. Les mêmes beſoins les y déterminerent.

La guerre de 1744 arrêta le cours de ces proſpérités. Ce n'eſt pas que la Martinique ſe manquât à elle-même. Sa marine continuellement exercée, accoutumée aux actions de vigueur qu'exigeoit le maintien d'un commerce interlope, ſe trouva toute formée pour les combats. En moins de ſix mois, quarante corſaires armés à Saint Pierre ſe répandirent dans les parages des Antilles. Ils firent des exploits dignes des anciens flibuſtiers. Chaque jour, on les voyoit rentrer en triomphe, chargés d'un butin immenſe. Cependant au milieu de ces avantages, la colonie vit ſa navigation, ſoit au Canada, ſoit aux côtes Eſpagnoles, entiérement interrompue, & ſon propre cabotage journellement inquiété. Le peu de vaiſſeaux qui arrivoient de France, pour ſe dédommager des pertes qu'ils riſquoient, vendoient fort cher, achetoient

à bas prix. Ainsi les productions tomberent dans l'avilissement. Les terres furent mal cultivées. On négligea l'entretien des ateliers. Les esclaves périssoient faute de nourriture. Tout languissoit, tout s'écrouloit. Enfin la paix ramena, avec la liberté du commerce, l'espoir de recouvrer l'ancienne prospérité. Les événemens tromperent les efforts qu'on fit pour y remonter.

Il n'y avoit pas deux ans que les hostilités avoient cessé, lorsque la colonie perdit le commerce frauduleux qu'elle faisoit avec les Américains Espagnols. Cette révolution ne fut point l'effet de la vigilance des gardes-côtes. Comme on a toujours plus d'intérêt à les braver qu'eux à se défendre, on méprise des gens foiblement payés pour protéger des droits ou des prohibitions souvent injustes. Ce fut la substitution des vaisseaux de registre aux flottes, qui mit des bornes très-étroites aux entreprises des interlopes. Dans le nouveau systême, le nombre des bâtimens étoit indéterminé, & le temps de leur arrivée incertain; ce qui jeta dans le prix des marchandises une variation qui n'y avoit pas été. Dès-lors, le contrebandier qui n'étoit engagé

dans ſon opération que par la certitude d'un gain fixe & conſtant, ceſſa de ſuivre une carriere qui ne lui aſſuroit plus le dédommagement du riſque où il s'expoſoit.

Mais cette perte fut moins ſenſible pour la colonie, que les traverſes qui lui vinrent de ſa Métropole. Une adminiſtration peu éclairé embarraſſa de tant de formalités, la liaiſon réciproque & néceſſaire des iſles avec l'Amérique ſeptentrionale, que la Martinique n'envoyoit plus en 1755 que quatre bateaux au Canada. La direction des colonies tombée par l'impéritie de quelques miniſtres, dans les bureaux ſubalternes aux mains de commis avides & ſans talent, fut promptement dégradée, avilie & proſtituée à la vénalité.

Cependant le commerce de France ne s'appercevoit pas de la décadence de la Martinique. Il trouvoit à la rade de Saint Pierre des négocians qui lui achetoient bien ſes cargaiſons, qui lui renvoyoient avec célérité ſes vaiſſeaux richement chargés; & il ne s'informoit pas, ſi c'étoit cette colonie ou les autres qui conſommoient & qui produiſoient. Les negres même qu'il y portoit étoient ven-

dus à un fort bon prix ; mais il y en restoit peu. La plus grande partie passoit à la Grenade, à la Guadeloupe, même aux isles neutres, qui malgré la liberté illimitée dont elles jouissoient, préféroient les esclaves de traite Françoise à ceux que les Anglois leur offroient à des conditions en apparence plus favorables. On s'étoit convaincu par une assez longue expérience que les negres choisis qui coûtoient le plus cher, enrichissoient les terres, tandis que les cultures dépérissoient dans les mains des negres achetés à bas prix. Mais ces profits de la Métropole étoient étrangers & presque nuisibles à la Martinique.

Elle n'avoit pas encore réparé ses pertes durant la paix, ni comblé le vuide des dettes qu'une suite de calamités l'avoit forcée à contracter, lorsque la plus grande de toutes, la guerre, ralluma ses flambeaux en 1755. Ce fut pour la France une chaîne de malheurs, qui d'échec en échec, de perte en perte fit tomber la Martinique sous le joug des Anglois. Elle fut restituée au mois de juillet 1763, seize mois après avoir été conquise ; mais on la rendit dépouillée

de tous les moyens acceſſoires de proſpérité qui lui avoient donné tant d'éclat. Depuis quelques années, elle avoit perdu ſans retour ſon commerce interlope aux côtes Eſpagnoles. La ceſſion du Canada lui ôtoit tout eſpoir de rouvrir une communication qui n'avoit langui que par des erreurs paſſageres. Elle ne pouvoit plus voir arriver dans ſes ports les productions de la Grenade, de Saint Vincent, de la Dominique qui étoient devenues des poſſeſſions Britanniques. Un nouvel arrangement de la Métropole qui lui interdiſoit toute liaiſon avec la Guadeloupe, ne lui permettoit plus d'en rien eſpérer.

La colonie toute nue, pour ainſi dire, & réduite à elle-même, réunit cependant, d'après le dernier dénombrement qui eſt du 25 juillet 1767, dans l'étendue de vingt-huit paroiſſes 12450 blancs de tout âge & de tout ſexe; 1814 noirs ou mulâtres libres; 70553 eſclaves; 443 negres marons ou fugitifs. 84817 têtes forment toute la population de l'iſle. Le nombre des naiſſances fut en 1766 dans la proportion d'un à trente parmi les blancs, d'un à vingt-cinq parmi les noirs. De cette obſervation, ſi elle étoit conſtante, il réſul-

teroit que le climat de l'Amérique eſt beaucoup plus favorable à la propagation des Africains que des Européens ; puiſque ceux-là peuplent encore plus dans les travaux & les miſeres de l'eſclavage, que ceux-ci dans l'aiſance & la liberté. Dès-lors on doit prévoir que la multiplication des noirs en Amérique y étouffera tôt ou tard celle des blancs, & vengera peut-être enfin la race des victimes ſur la génération des oppreſſeurs.

Les troupeaux de la colonie ſont compoſés de 3776 chevaux ; de 4214 mulets ; de 293 bourriques ; de 12376 bêtes à corne ; de 975 cochons ; de 13544 moutons ou cabrits.

Elle a pour ſes vivres 17930596 foſſes de manioc ; 3509048 bananier ; 406 carreaux & demi de patates.

11444 carreaux de terre plantés en cannes ; 6638757 pieds de café ; 871043 pieds de cacao ; 1764807 pieds de coton ; 59966 pieds de caſſier ; 61 pieds de rocou, forment ſes cultures.

Ses prairies ou ſavanes occupent 10972 carreaux de terre ; il y en a 11966 en bois ; & 8448 d'incultes ou d'abandonnés.

Le nombre des plantations où on cueille le café, le coton, le cacao, d'au-

tres objets moins importans, eſt de 1515. Il n'y en a que 286, où l'on faſſe du ſucre. Elles occupent 116 moulins à eau; 12 à vent, & 184 à bœufs. Avant l'ouragan du 13 août 1766, on comptoit 302 petites habitations & 15 ſucreries de plus.

Les produits réunis de la colonie ſe réduiſent à vingt-quatre millions peſant de ſucre terré, à quatre millions de ſucre brut, à trente mille quintaux de café, à ſix mille quintaux de coton, à quatre cens quintaux de cacao. Ceux qui ne trouveront pas ce revenu proportionné au nombre d'eſclaves employés pour l'obtenir, doivent conſidérer que le ſuccès d'une culture quelconque ne dépend pas ſeulement de la quantité des bras qu'on y conſacre, mais encore de beaucoup d'autres moyens d'exploitation dont le calcul eſt plus compliqué. L'étranger enleve en fraude environ un douzieme des denrées de l'iſle. Le reſte paſſe à la Métropole. Pour cette extraction, le commerce de France expédia en 1766 cent quarante-trois bâtimens, dont dix-ſept firent voile vers Saint Domingue & la Guadeloupe, après avoir vendu une partie de leur cargaiſon. Cent & un de

ces navires aborderent au bourg Saint Pierre, trente-cinq au Fort Royal, cinq à la Trinité & deux au cap François.

Tous ceux qui par instinct ou par devoir s'occupent des intérêts de la patrie, ne voient point sans douleur une aussi belle colonie que la Martinique dans cet état de dépérissement. On sait, il est vrai, que le centre de cet isle, rempli de rochers affreux, n'est point propre à la culture du sucre, du café, du coton; qu'une trop grande humidité y nuiroit à ces productions; & que si elles y réussissoient, les frais de transport, au travers des montagnes & des précipices, rendroient inutile le succès de ces récoltes. Mais on pourroit former dans ce grand espace d'excellentes prairies; & le sol n'attend que la faveur du gouvernement pour fournir aux habitans ce genre de fécondité réproductive des bestiaux, si nécessaires à la culture & à la subsistance. L'isle a d'autres quartiers d'une nature ingrate. Les uns sont alternativement en proie à la sécheresse ou à la pluie. Il en est des marécageux, presqu'entiérement noyés par la mer; d'autres où il ne croît que de ces plantes aquatiques connues sous

le nom général de mangles, mais de plusieurs especes qui ne se ressemblent pas. Ailleurs le terrain est si pierreux, qu'il se refuse à tous les travaux, ou si fort épuisé par le défaut d'engrais, qu'il ne mérite pas d'être remis en valeur. Cependant les connoisseurs les plus modérés dans leurs calculs s'accordent tous à dire, que les terres susceptibles d'exploitations, mises dans toute leur valeur possible, produiroient un revenu de dix-huit millions. La situation actuelle de la Martinique éloigne prodigieusement de si douces espérances.

Les propriétaires des terres y peuvent être divisés en quatre classes. La premiere possede cent grandes sucreries exploitées par douze mille noirs. La seconde, cent cinquante exploitées par neuf mille noirs. La troisieme, trente-six exploitées par neuf mille noirs. La quatrieme, livrée à la culture du café, du coton, du cacao, du manioc, peut occuper douze mille noirs. Ce que la colonie contient de plus en esclaves des deux sexes, est employé pour le service domestique, pour la pêche, ou pour la navigation.

La premiere classe est toute composée de gens riches. Leur culture est

poussée aussi loin qu'elle puisse aller ; & leurs facultés la maintiendront sans peine dans l'état florissant où ils l'ont portée. Les dépenses même qu'ils sont obligés de faire pour la reproduction, sont moins considérables que celles du colon moins opulent, parce que les esclaves qui naissent sur leurs habitations, doivent remplacer ceux que le temps & les travaux détruisent.

La seconde classe qu'on peut appeller celle des gens aisés, n'a que la moitié des cultivateurs dont elle auroit besoin, pour atteindre à la fortune des riches propriétaires. Eussent-ils les moyens d'acheter les esclaves qui leur manquent, ils en seroient détournés par une funeste expérience. Rien de si mal entendu que de placer un grand nombre de negres à la fois sur une habitation. Les maladies que le changement de climat & de nourriture occasionne à ces malheureux, la peine de les former à un travail dont ils n'ont ni l'habitude, ni le goût, ne peuvent que rebuter un colon par les soins fatigans & multipliés que demanderoit cette éducation des hommes pour la culture des terres. Le propriétaire le plus actif est celui qui peut augmenter

ſon atelier d'un ſixieme d'eſclaves tous les ans. Ainſi la ſeconde claſſe pourroit acquérir quinze cens eſclaves par an, ſi le produit net de ſa culture le lui permettoit; mais elle ne doit pas compter ſur des crédits. Les négocians de la Métropole ne paroiſſent pas diſpoſés à lui en accorder : & ceux qui faiſoient travailler leurs fonds dans la colonie, ne les y ont pas vus plutôt oiſifs ou haſardés, qu'ils les ont portés en Europe ou à Saint Domingue.

La troiſieme claſſe qui eſt à peu près indigente, ne peut ſortir de ſa ſituation par aucun moyen pris dans l'ordre naturel du commerce. C'eſt beaucoup qu'elle puiſſe ſubſiſter par elle-même. Il n'y a que la main bienfaiſante du gouvernement, qui puiſſe lui donner une vie utile pour l'état, en lui prêtant ſans intérêt l'argent néceſſaire pour monter convenablement ſes habitations. La recrue des noirs peut s'y éloigner ſans inconvénient des proportions que nous avons fixées pour la ſeconde claſſe, parce que chaque colon ayant moins d'eſclaves à veiller, ſera en état de s'occuper davantage de ceux dont il fera l'acquiſition.

La quatrieme claſſe, livrée à des cul-

tures

tures moins importantes que les sucreries, n'a pas besoin de secours aussi puissans pour recouvrer l'état d'aisance d'où la guerre, les ouragans, & d'autres malheurs l'ont fait décheoir à ces deux dernieres classes. Il suffiroit à ces deux dernieres classes d'acquérir chaque année quinze cens esclaves, pour monter au niveau de la prospérité que la nature permet à leur industrie.

Ainsi, la Martinique pourroit espérer de ranimer ses cultures languissantes, & de recouvrer le premier éclat de son industrie, si elle recevoit tous les ans trois mille negres. Mais elle est hors d'état de payer ces recrues, & les raisons de son impuissance sont connues. On sait qu'elle doit à la Métropole comme dettes de commerce, environ un million. Une suite d'infortunes l'a réduite à emprunter plus de quatre millions aux négocians établis dans le bourg de Saint Pierre. Les engagemens qu'elle a contractés à l'occasion des partages de famille, ceux qu'elle a pris pour l'aquisition d'un grand nombre d'habitations, l'ont rendue insolvable. Cette situation désespérée ne lui permet, ni les moyens d'un prompt rétablissement, ni l'ambi

tion de remplir toute la carriere de fortune qui lui étoit ouverte.

Encore est-elle exposée à l'invasion. Mais quoique cent endroits de ses côtes offrent à l'ennemi les facilités d'une descente, il ne l'y fera pas. Elle lui deviendroit inutile, par l'impossibilité de transporter à travers un pays extrêmement haché, son artillerie, & ses munitions au Fort Royal qui fait toute la défense de la colonie. C'est vers ce parage seul qu'il tournera ses voiles.

Au devant de ce chef-lieu, est un port célebre situé sur la partie latérale d'une large baie, dans laquelle on ne s'enfonce qu'en courant des bordées, qui doivent décider du sort de tout vaisseau forcé d'éviter le combat. S'il a le désavantage d'être dégréé, de n'être qu'un mauvais boulinier, d'essuyer quelque accident de la variation des rafales, des courans & des raz de marée, il tombera dans les mains d'un assaillant qui saura louvoyer plus heureusement. La forteresse même peut devenir le témoin inutile & honteux de la défaite d'une escadre, comme elle l'a été cent fois de la prise des navires marchands.

L'intérieur du port doit être détérioré, depuis que pour oppoſer une digue aux Anglois dans la derniere guerre, on y a fait couler les carcaſſes de pluſieurs vaiſſeaux. Ces bâtimens ont dû former un point de réſiſtance autour duquel il s'eſt amaſſé des bancs de ſable. Ces digues naturelles ſubſiſteront, quand même on pourroit relever ces vaiſſeaux, ſoit en entier, ſoit par pieces. Il faudroit employer les efforts coûteux de pluſieurs curemoles, pour rendre ce port auſſi bon qu'il l'étoit. Ce travail doit devenir encore plus conſidérable, ſi le canal qu'on a creuſé depuis peu pour la ſalubrité de l'air & pour la facilité des communications, porte, comme on le ſoupçonne, de l'envaſement par ſon embouchure. Cependant, malgré ces inconvéniens, ce port, quoique d'une étendue médiocre, eſt de la plus grande importance, parce que les vaiſſeaux de tous les rangs y peuvent hyverner.

C'eſt à ſon voiſinage que l'aſſaillant fera toujours ſon débarquement, ſans qu'il ſoit poſſible de l'en empêcher, quelques précautions que l'on prenne. La guerre de campagne qu'on pourroit lui oppoſer ne feroit pas longue; & l'on

feroit bientôt réduit à s'ensevelir dans des fortifications.

Autrefois elles se réduisoient à celles du Fort Royal, où l'ignorance avoit fait enfouir sous une chaîne de montagnes des millions sans nombre. Tout l'art des plus habiles ingénieurs n'a pu donner aucune force de résistance à des ouvrages construits au hasard par l'incapacité même, sans aucun plan suivi. Il a fallu se borner à creuser dans le roc, qui se prête aisément à tout ce qu'on en veut faire, des souterrains aérés, sains, propres à mettre en sureté les munitions de guerre & de bouche, les malades, les soldats, ceux des habitans à qui l'attachement pour la Métropole, inspireroit le courage de défendre la colonie. On a pensé que des hommes qui après avoir bravé les périls sur un rempart, trouveroient un repos assuré dans ces souterrains, y oublieroient aisément leurs peines, & se présenteroient avec une nouvelle vigueur aux assauts de l'ennemi. Cette idée est heureuse & sage. Elle appartient, si ce n'est pas à un gouvernement patriotique, du moins à quelque ministre éclairé par un esprit d'humanité.

Mais la bravoure qu'elle doit exciter

ne suffisoit pas pour conserver une place qui est dominée de tous les côtés. On a donc cru qu'il falloit chercher une position plus avantageuse, & on l'a trouvée dans le morne Garnier, plus haut de trente-cinq à cent quarante pieds que les points les plus élevés du Patate, du Tartanson & du Cartouche, qui tous plongent sur le Fort Royal.

Avec cet avantage décisif, le morne Garnier a beaucoup d'autres moyens de défense. Les ravins dont il est environné sont autant de fossés devant lesquels une poignée d'hommes peut arrêter l'ennemi durant plusieurs jours, avant de rentrer dans les fortifications. Il est facile d'escarper trois de ses côtés de façon à les rendre inaccessibles, ce qui réduiroit l'assiégeant à ne faire ses attaques que sur des lignes d'un front très-étroit. Enfin il est aisé d'établir une communication assurée entre ce morne & le Fort Royal.

Ces considérations ont fait ordonner la construction d'une citadelle sur le morne Garnier. Le chemin couvert en est achevé. Plusieurs autres ouvrages sont assez avancés, pour qu'on puisse espérer qu'ils seront finis & perfectionnés en deux ou trois ans de temps. Lors-

que la place ſera parvenue à l'état de défenſe où on eſt réſolu de la porter, elle aura coûté environ ſept millions de livres.

Une dépenſe ſi conſidérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'eſt à la marine ſeule de potéger les colonies. Dans l'impuiſſance où l'on étoit, diſent-ils, d'élever en même temps des fortifications & de conſtruire des vaiſſeaux, il falloit préférer les moyens de premiere néceſſité à des reſſources qui ne ſont que du ſecond ordre. S'il eſt ſur-tout dans le caractere de l'impétuoſité Françoiſe d'attaquer plutôt que de ſe défendre, c'eſt à elle de détruire des forteresses & non d'en conſtruire ; ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts aîlés & mobiles qui vont porter la guerre au lieu de l'attendre. Toute puiſſance qui aſpire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaiſſeaux qui enfantent des hommes, des richeſſes, qui augmentent la population & la circulation ; tandis que des baſtions & des ſoldats ne ſervent qu'à conſumer des forces & des vivres. En préſumant que ces réflexions n'auroient pas échappé à la cour de Verſailles, il faut lui ſuppoſer

des motifs secrets pour ne les avoir pas suivis. Ce qu'elle peut se promettre de la dépense qu'elle a faite à la Martinique ; c'est que si cette isle est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le temps de la secourir. Le génie Anglois va lentement dans les sieges. Il marche toujours en regle. Rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sureté des assaillans. La vie du soldat lui est plus précieuse que le temps. Peut-être cette maxime si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique ; mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'état, & non pas un mercénaire aux gages du prince. Quoi qu'il en soit du sort avenir de la Martinique, il est temps de connoître le sort actuel de la Guadeloupe.

Cette isle, dont la forme est fort irréguliere, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer qui n'a pas plus de deux lieues de long sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal connu sous le nom de riviere salée, est navigable, mais ne peut porter que des barques de cinquante tonneaux.

La partie de l'isle qui donne son nom à la colonie entiere, est hérissée dans son centre de rochers affreux où il regne un froid continuel qui n'y laisse croître que des fougeres & quelques arbustes inutiles couverts de mousse. Au sommet de ces rochers, s'éleve à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appellée la Soulphriere. Elle exhale par une ouverture, une épaisse & noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des sources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, & tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les Galions qui reconnoissoient autrefois les isles du Vent, avoient ordre de renouveller leurs provisions, de cette eau pure & salubre. Telle est la portion de l'isle nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande Terre n'a pas été si bien traitée par la nature. Elle est à la vérité, moins hachée & plus unie; mais les fontaines & les rivieres lui manquent. Son sol n'est pas aussi fertile, ni son climat aussi sain & aussi agréable.

Aucune nation Européenne n'avoit occupé cette isle, lorsque cinq cens cinquante François conduits par deux gentilshommes nommés Loline & Duplessis y arriverent de Dieppe les 28 juin 1635. La prudence n'avoit pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avoient été si mal choisis, qu'ils s'étoient corrompus dans la traversée ; & on en avoit embarqué si peu, qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La Métropole n'en envoyoit pas ; Saint Christophe en refusa, soit par disette, soit par faute de volonté ; & les premiers travaux de culture qu'on avoit faits dans le pays, ne pouvoient encore rien donner. Il ne restoit de ressource à la colonie que dans les sauvages ; mais le superflu d'un peuple, qui cultivant peu, n'avoit jamais formé de magasins, ne pouvoit pas être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportoient volontairement eux-mêmes. La résolution fut prise de les dépouiller ; & les hostilités commencerent le 6 janvier 1636.

Les Caraïbes ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tiroit tant d'avantage de la supé-

riorité de ſes armes, détruiſirent leurs vivres, leurs habitations, & ſe retirerent dans la grande terre ou dans les iſles voiſines. C'eſt de-là que les plus furieux repaſſant dans l'iſle d'où on les avoit chaſſés, alloient s'y cacher dans l'épaiſſeur des forêts. Le jour, ils perçoient de leurs fleches empoiſonnées, ils aſſommoient à coups de maſſue tous les François qui ſe diſperſoient pour la chaſſe ou pour la pêche. La nuit, ils brûloient les caſes, & ravageoient les plantations de leurs injuſtes raviſſeurs.

Une famine horrible fut la ſuite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent juſqu'à brouter l'herbe, à manger leurs propres excrémens, à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Pluſieurs qui avoient été eſclaves à Alger, déteſterent la main qui avoit briſé leurs fers; tous maudiſſoient chaque jour, celui de leur naiſſance. C'eſt ainſi qu'ils expierent le crime de leur invaſion, juſqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eût amené la paix avec les Sauvages à la fin de 1640. Quand on penſe à l'injuſtice des cruelles hoſtilités que les Européens ont commiſes dans toute l'Amérique, on eſt tenté de ſe réjouir de leurs déſaſtres &

de tous les fléaux qui ſuivirent les pas de ces féroces oppreſſeurs. L'humanité briſant alors tous les liens du ſang & de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémiſphere, change de nœuds, & va contracter au delà des mers une parenté avec les ſauvages Indiens. Ils deviennent nos freres & nos amis par le malheur même. On les plaint. On voudroit les ſecourir. La pitié ſe révolte contre leurs exterminateurs, & l'équité n'attend rien de la tyrannie d'un gouvernement qui s'applaudit du ſuccès des brigandages qu'il autoriſe ou qu'il commande.

Cependant le ſouvenir des maux qu'on avoit éprouvé dans une iſle envahie, excita puiſſamment aux cultures de premiere néceſſité, qui amenerent enſuite celles du luxe de la Métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avoient méritées, fut bientôt groſſi par quelques colons de Saint Chriſtophe mécontens de leur ſituation; par des Européens avides de nouveautés; par des matelots dégoûtés de la navigation; par des capitaines même de navire qui venoient par prudence confier au ſein d'une terre prodigue, un

fond de richeſſe ſauvé des caprices de l'Océan. Mais la proſpérité de la Guadeloupe fut arrêtée, ou traverſée par des obſtacles qui naiſſoient de ſa ſituation.

La facilité qu'avoient les pirates des iſles voiſines de lui enlever ſes beſtiaux, ſes eſclaves, ſes récoltes même, la réduiſit plus d'une fois à des extrémités ruineuſes. Des troubles intérieurs qui prenoient leur ſource dans des jalouſies d'autorité, mirent ſouvent ſes cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui paſſoient aux iſles du vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, ſe laiſſerent attirer à la Martinique par le nombre & la commodité de ſes rades. La protection de ces intrépides corſaires amena dans cette iſle tous les négocians qui ſe flatterent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, & tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer ſans inquiétude à des travaux paiſibles & floriſſans.

Cette prompte population devoit introduire le gouvernement civil & militaire des Antilles à la Martinique. Dès lors, le miniſtere de la Métropole s'en occupa plus férieuſement que des au-

tres colonies qui n'étoient pas autant ſous ſa direction, & n'entendant parler que de cette iſle, y verſa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avoit en 1700 pour toute population que 3825 blancs; 325 ſauvages, negres ou mulâtres libres; 6725 eſclaves, dont un grand nombre étoit Caraïbes. Ses cultures ſe réduiſoient à 60 petites ſucreries; 66 indigotéries; un peu de cacao & beaucoup de coton. Elle poſſédoit 1620 bêtes à poil, & 3699 bêtes à corne. C'étoit le fruit de ſoixante ans de travaux. Mais autant ſes premiers eſſais furent lents & bornés; autant ſes progrès furent rapides & multipliés dans la ſuite.

A la fin de 1755, la colonie ſe trouva peuplée de 9643 blancs, & de 41140 eſclaves de tout âge & de tout ſexe. 334 ſucreries, 15 quarrés d'indigo; 46840 pieds de cacao; 11700 pieds de tabac; 2, 257, 725 pieds de café; 12, 748, 447 pieds de coton, formoient la maſſe de ſes productions vénales. Pour ſes vivres elle cultivoit 29 quarrés de ris ou de mays, & 1219 de patates & d'ignames; 2028520 bananiers; 32,

577,950 foſſes de manioc. Ces détails font la partie de l'hiſtore du nouveau monde la plus eſſentielle pour l'Europe. Caton le cenſeur les eût écrits. Charlemagne les auroit lus avec avidité. Qui peut rougir de s'y arrêter? Oſons-en pourſuivre le cours. Les troupeaux de la Guadeloupe conſiſtoient en 4946 chevaux; 2924 mulets; 125 bourriques; 13716 bêtes à corne; 11162 moutons ou chevres; 2444 cochons. Telle étoit la Guadeloupe, lorſqu'au mois d'avril 1759, elle fut conquiſe par les Anglois.

La France s'affligea de cette perte; mais la colonie eut des raiſons de ſe conſoler de ſa diſgrace. Durant un ſiege de trois mois, elle avoit vu détruire ſes plantations, brûler ſes bâtimens qui ſervoient à ſes fabriques, enlever une partie de ſes eſclaves. Si l'ennemi avoit été obligé de ſe retirer après tous ces dégâts, l'iſle reſtoit ſans reſſource. Privée du ſecours de la Métropole, qui n'avoit pas la force d'aller à ſon ſecours; & faute de denrées à livrer, ne pouvant rien eſpérer des Hollandois que la neutralité amenoit ſur ſes rades, elle n'auroit pas eu de quoi ſubſiſter juſqu'au temps des reproductions de la culture.

Les conquérans la délivrerent de cette inquiétude. A la vérité les Anglois ne ſont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres qui pour la plupart réſident en Europe, envoient à leurs répréſentans ce qui leur eſt néceſſaire, & retirent par le retour de leur vaiſſeau la récolte entiere de leurs fonds. Un commiſſionnaire établi dans quelque port de la Grande-Bretagne, eſt chargé de fournir l'habitation & d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvoit être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât à cet égard l'uſage des vaincus. Les Anglois prévenus des avantages que la France retiroit de ſon commerce avec les colonies, ſe hâterent d'expédier comme elle des vaiſſeaux à l'iſle conquiſe, & multiplierent tellement leurs expéditions que la concurrence excédant de beaucoup la conſommation fit tomber à vil prix toutes les marchandiſes d'Europe. Le colon en eut preſque pour rien, & par une ſuite de cette ſurabondance, obtint de longs délais pour le paiement.

A ce crédit de néceſſité, ſe joignit bientôt un crédit de ſpéculation, qui

mit la colonie en état de remplir ſes engagemens. Une grande quantité de negres y furent tranſportés, pour y accélérer & multiplier la valeur des cultures. On a dit dans cent mémoires qui ſe ſont copiés les uns des autres, que les Anglois en avoient fourni trente mille à la Guadeloupe, durant les quatre ans & trois mois qu'ils en étoient reſtés les maîtres. Les regiſtres des douanes dont il eſt difficile de conteſter l'autorité, puiſqu'il n'y avoit aucune raiſon de fraude, atteſtent qu'il faut réduire ce nombre à 18721. C'en étoit aſſez pour donner à la nation l'eſpérance la mieux fondée de retirer de grands profits de ſa nouvelle conquête. Mais ſon ambition fut bien trompée; & la colonie avec ſes dépendances fut reſtituée à ſon ancien poſſeſſeur au mois de juillet 1763.

On doit entendre par dépendances de la Guadeloupe, pluſieurs petites iſles qui compriſes dans le diſtrict de ſon gouvernement, étoient tombées avec elle ſous le joug des Anglois. Telle eſt la Déſirade, que la mer ſemble en avoir détachée, & qu'elle en ſépare par un canal aſſez étroit. C'eſt une eſpece de rocher où l'on ne peut cultiver que du

coton. On ignore en quel temps précisément elle a commencé à être habitée. On sait seulement que ce petit établissement est assez moderne.

Les Saintes éloignées de trois lieues de la Guadeloupe sont deux très-petites isles, qui avec un islot forment un triangle, & un assez bon port. Trente François qu'on y avoit envoyés en 1648 furent bientôt forcés de les évacuer, par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine où l'on puisoit de l'eau, avant qu'on eût eu le temps de faire des citernes. On y retourna en 1652, & l'on y établit des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café, & quatre-vingt-dix milliers de coton.

C'est peu de chose, & c'est encore plus que ne fournit Saint Barthelemi, que cinquante François occuperent en 1648. Ils y furent massacrés en 1656 par une armée Caraïbe, formée à Saint Vincent, à la Dominique, & ne furent remplacés qu'assez long-temps après. Le sol de cette isle peu étendu, fort montueux, est excessivement ingrat; mais elle rachete ce défaut par la commodité d'un port, où des flottes nombreuses

trouvent un sûr asyle. La misere des habitans est si connue que les corsaires Anglois qu'on y a vu souvent relâcher dans les dernieres guerres, y ont toujours fidelement payé le peu de rafraîchissemens qu'on a pu leur fournir, quoiqu'on n'eût pas la force de les y contraindre. Il y a donc encore de la pitié, même entre des ennemis; & dans l'ame des corsaires! Ce n'est donc que la crainte & l'intérêt qui rendent l'homme méchant. Il n'est jamais cruel gratuitement. Le pirate armé qui pille un vaisseau richement chargé, n'est pas sans équité ni sans entrailles pour des insulaires que la nature a laissés sans ressource & sans défense.

Marie Galante fut enlevée à ses habitans naturels en 1648. Les François que la violence y avoit établis, y furent long-temps inquiétés par les sauvaves de isles voisines; mais ils sont enfin paisibles possesseurs d'un pays qu'ils ont cultivé, après l'avoir dépeuplé. Cette isle moins grande qu'elle n'est fertile, produit huit mille quintaux de café, mille quintaux de coton, un million pesant de sucre. Si ces supputations fréquentes dans cet ouvrage fatiguent un

lecteur oisif qui n'aime point à compter ses revenus, de peur de trouver des bornes à ses dépenses; on espere qu'elles ennuieront moins des calculateurs politiques qui trouvant dans la population & la production des terres, la juste mesure des forces d'un état, en sauront mieux comparer les ressources naturelles des différentes nations. Ce n'est que par un registre bien ordonné de cette espece, qu'on peut juger avec quelque exactitude de l'état actuel des puissances maritimes & commerçantes qui ont des établissemens en Amérique. Ici l'exactitude fait le mérite de l'ouvrage; & l'on doit peut-être tenir compte à l'auteur des agrémens qui lui manquent, par l'utilité qui les remplace. Assez de tableaux éloquens, de peintures ingénieuses, amusent & trompent la multitude sur les pays éloignés. Il est temps d'apprécier la vérité, & le résultat de toutes les histoires qu'on a faites; & de savoir moins ce qu'ils ont été, que ce qu'ils sont. Car l'histoire du passé n'appartient guere plus au siecle où nous vivons, que celle de l'avenir. Encore une fois, qu'on ne s'étonne plus de voir répéter si souvent, un dénombre-

ment de negres & d'animaux, un état des terres & des productions, qui malgré la sécheresse qu'ils offrent à l'esprit, sont pourtant les élémens de la société, la véritable & l'unique base de la réproduction des hommes. C'est avec les chevaux, les bourriques, les cochons que nous cultivons nos terres ; c'est par eux que nous subsistons. Pourquoi nous rebuter de les voir dans un livre qui nous présente nos richesses ? Résumons & supputons celles de la Guadeloupe.

Par le dénombrement de 1767, cette isle en y renfermant les petits établissemens dont on vient de parler, a 11863 blancs de tout âge & de tout sexe, 752 noirs ou mulâtres libres ; 72761 esclaves : ce qui fait une population totale de 85376 personnes.

Ses troupeaux comprennent 5060 chevaux ; 4854 mulets ; 111 bourriques ; 17378 bêtes à corne ; 14895 moutons ou cabrits ; 2669 cochons.

Elle a pour ses vivres 30476218 fosses de manioc ; 2819262 bananiers ; 2118 carreaux de terre plantés en ignames & en patates.

Dans ses cultures on compte 72 pieds de rocou ; 327 pieds de cassier ;

134294 pieds de cacao; 5881176 pieds de café; 12156769 pieds de coton; 21474 carreaux de terre plantés en cannes.

Ses bois occupent 22097 carreaux de terre. Il y en a 20247 en prairies; & 6405 d'incultes ou d'abandonnés.

1582 habitations feulement cultivent le coton, la café, le cacao, les vivres; on ne fait de fucre que dans 401. Ces fucreries ont 140 moulins à eau, 263 à bœufs, & 11 à vent.

Les productions de la Guadeloupe, en ajoutant celles qu'y verfent les petites ifles qui lui font foumifes, s'élevent annuellement à 30000000 pefant de fucre brut à 16000000 de fucre terré, à 21000 quintaux de café, à 3200 quintaux de coton, à 80 quintaux de cacao. C'eft plus à proportion que ne donne la Martinique, dont le fol paroît être pourtant de meilleure qualité. Mais il y a trois caufes fenfibles de cette fupériorité. La Guadeloupe occupe un plus grand nombre de fes efclaves à la culture que la Martinique, qui fe trouvant à la fois marchande & agricole, emploie néceffairement beaucoup de negres dans fes bourgs & fa navigation. La Guadeloupe a moins

d'enfans, parce qu'on n'a porté dans ſes ateliers récemment formés, que des hommes faits ou preſque faits; & que les femmes d'Afrique n'accouchent guere que deux ans après leur arrivée en Amérique, ſoit que le changement de climat & d'alimens ait altéré leur conſtitution, ſoit qu'il faille attribuer ce retardement de fécondité à un reſte de pudeur dont elles ſont plus ſuſceptibles qu'on ne le penſe. Enfin, une grande quantité de ces noirs a été placée ſur un terrain neuf; & un ſol qu'on défriche rend toujours des récoltes plus abondantes que des champs épuiſés par une longue exploitation.

Mais ſi l'on en croit des obſervateurs très-intelligens, la colonie ne doit pas eſpérer d'étendre ſes cultures. La partie connue ſous le nom de la Guadeloupe étoit depuis long-temps, diſent-ils, dans ſon plus haut degré de rapport; & la grande terre qui eſt aujourd'hui preſque toute nouvellement défrichée, fournit à peu près les trois cinquiemes des produits de l'établiſſement entier. Ce ſera beaucoup, ſi cette portion de l'iſle peut ſe ſoutenir dans l'état floriſſant où un heureux haſard l'a portée.

Ses terres ſont naturellement arides, déjà appauvries par une culture forcée, & d'autant plus expoſées aux ſécheresſes communes dans ces climats, qu'il y reſte à peine un arbre. L'exploitation en eſt d'ailleurs difficile & diſpendieuſe. Ce n'eſt qu'en augmentant chaque jour ſon travail, ſes dépenſes, & en reverſant continuellement ſur ſon ſol le produit net de ſes récoltes, qu'elle parviendra à obtenir la même quantité de reproductions.

Cependant beaucoup de gens penſent que la Guadeloupe peut augmenter ſes revenus d'un cinquieme, & que l'époque de cet accroiſſement ne doit pas être fort éloignée. La colonie n'a pas des dettes conſidérables. Avec moins de beſoins que les iſles où la richeſſe a depuis long-temps multiplié les déſirs & les goûts, elle peut accorder davantage au progrès de ſes cultures. Sa ſituation au milieu des établiſſemens Anglois & Hollandois lui donne la facilité de leur livrer en fraude le quart de ſes ſucres & de ſes cotons à un prix plus haut qu'elle ne les vendroit aux navigateurs de la Métropole, & d'en recevoir en échange des eſclaves & quelques autres marchandiſes qu'elle obtient à meilleur

marché. La réunion de ces circonstances fait présumer que la Guadeloupe arrivera bientôt d'elle-même au faite de sa prospérité, sans le secours & malgré les entraves du gouvernement.

En effet, la cour de Versailles paroît moins occupée du soin de s'assurer la propriété de cette isle que des autres. On n'y a pas ordonné les mêmes fortifications qu'ailleurs. Peut-être a-t-on pensé qu'un établissement qui a une si grande circonférence, ne pouvoit pas être défendu? Peut-être n'y a-t-on pas trouvé des positions, favorables pour des citadelles? Peut-être enfin a-t-on jugé que les forces de la Martinique, jointes à celles qu'on doit établir à Sainte Lucie, suffiroient pour la défense de cette isle importante.

Quel que soit le motif de cette conduite, il est certain que l'état florissant où la Guadeloupe avoit été élevée par les Anglois qui l'avoient conquise, frappa tout le monde, lorsqu'ils la rendirent à la paix. On conçut pour elle ce sentiment de considération qu'inspire l'opulence. La Métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors, cette isle avoit été subordonnée à la Martinique, comme

comme toutes les isles du vent. On la délivra de cette dépendance, en lui nommant un gouverneur, un intendant. Ces nouveaux administrateurs voulant signaler leur arrivée par quelque changement, au lieu de laisser reprendre aux denrées de cette isle, la route qu'elles avoient toujours suivie, formerent le plan de les faire passer directement en Europe. Ce système plut à des habitans qui devoient à la Martinique deux millions qu'ils ne vouloient pas si tôt payer; & l'on trouva le secret de le faire adopter au ministere de la Métropole. Dès lors toute communication fut séverement interdite aux deux colonies, qui devinrent aussi étrangeres l'une à l'autre, que si elles avoient appartenues à des puissances rivales ou même ennemies.

La Guadeloupe fut séverement punie d'un arrangement qu'elle avoit vivement sollicité. Jusqu'alors ses liaisons directes avec la France s'étoient bornées au commerce de six ou sept vaisseaux par an. Ce nombre augmenta par les nouvelles dispositions; mais non jusqu'à la décharger de la totalité de ses productions. La nécessité & l'impossibilité de

les vendre, réduisirent à les livrer en fraude à vingt pour cent meilleur marché qu'elles ne se vendoient à la Martinique, où elle en auroit obtenu le prix courant, si elle avoit pu les y faire passer. C'est ainsi, qu'il lui en a coûté six millions deux cens mille livres, pour payer à l'Angleterre cinq millions qu'elle lui devoit.

Cette dette qui provenoit des avances faites à la colonie, pendant que la Grande Bretagne y donnoit des loix, causoit de l'ombrage au ministere de France. Il craignoit que les deux parties ne cherchassent à la faire durer, afin d'avoir des prétextes pour perpétuer leurs liaisons. Ce soupçon le détermina à ordonner que tous les comptes fussent soldés dans un espace de temps fixe & borné. Un pareil acte d'autorité qui forçoit les colons de la Guadeloupe à se priver de toutes les jouissances de luxe, devoit écarter nécessairement les navigateurs François d'une isle, où ils ne pouvoient rien vendre de leurs marchandises, ni rien acheter eux-mêmes qu'avec des métaux. Ce n'étoit donc pas une circonstance favorable pour rompre entiérement les communications ouvertes

depuis long-temps entre la Martinique & la Guadeloupe.

Dans tout autre temps même, ce projet auroit dû être exécuté avec beaucoup de lenteur & de précaution, comme la plupart des nouveautés politiques qui veulent être préparées & conduites avec modération. Les rades de la Guadeloupe ſont mauvaiſes. Le cabotage ſur ſes côtes eſt difficile. Les marchandiſes y éprouvent des avaries fréquentes à l'embarquement & au débarquement. Ces raiſons jointes à d'autres avoient détourné les négocians de la Métropole d'ouvrir un commerce immédiat avec la colonie, malgré les inconvéniens & les frais où les expoſoient les voies détournées. Il ſe mêloit du préjugé dans leur répugnance; mais on ne pouvoit les en guérir que par des précautions. Il falloit attirer les vaiſſeaux d'Europe dans la colonie par quelques privileges, par quelques faveurs qui balançaſſent les inconvéniens qui les éloignoient. Avec ces ménagemens, la révolution ſeroit arrivée par degrés, & pour ainſi dire d'elle-même. En un mot, on devoit faire venir les navires de France, pour écarter ceux de la Marti-

nique ; & non pas écarter les navires de la Martinique, pour faire venir ensuite ceux de France, qui pouvoient ne pas arriver.

Tel étoit l'intérêt du commerce solitairement envisagé. Peut-être étoit-il en opposition avec des intérêts politiques beaucoup plus importans. On en jugera.

La France n'a pas eu jusqu'ici la force de protéger efficacement ses colonies, ni d'inquiéter celles de la puissance qu'elle a le plus à redouter. Elle ne peut se procurer ce double avantage que par une marine égale à celle d'un peuple qui se déclare lui-même son ennemi naturel. Jusqu'à cette époque, d'où sa situation actuelle paroît l'éloigner de plus en plus, il lui convient du moins que ses établissemens du nouveau monde, soient pour ainsi dire, en état de se suffire à eux-mêmes durant la guerre. Ils le pouvoient, lorsque la Martinique étoit le centre de toutes les possessions du vent. De cette isle, remplie de négocians, de gens de mer, & la plus heureusement située des isles Françoises, par rapport aux vents qui regnent dans ces parages, partoient des secours

d'hommes, d'armes, de vivres, qui arrivoient en vingt-quatre heures dans les autres colonies, avec une certitude morale de n'être pas interceptés, malgré la force & la multiplicité des escadres destinées à traverser cette communication.

Ce n'étoit pas tout. De nombreux essaims de corsaires sortis de ses ports, réduisoient le commerce de la Grande Bretagne à ne marcher que sous convoi; & comme les convois ne pouvoient pas se succéder assez réguliérement pour former un approvisionnement continu à un climat où le comestible ne peut se garder long-temps, les isles Angloises étoient souvent réduites à une grande disette. Les Provinces de l'Amérique Septentrionale cherchoient, il est vrai, à remplir ce vuide; mais comme le peu de prix de leurs cargaisons ne comportoit pas la précaution d'un convoi, l'armateur François pouvoit s'assurer par la petite guerre deux cinquiemes sur leur navigation aux colonies méridionales. Aussi la vigilance & l'habileté des Gardes-côtes Anglois n'ont pas empêché, que les corsaires de la Martinique n'aient vendu durant la derniere guerre

pour trente millions de prises, quoiqu'il y ait eu beaucoup de marchandises qui n'aient pas été vendues le quart de ce qu'elles avoient coûté.

Tous ces avantages de la Martinique, auxquels la Guadeloupe avoit une part accessoire, & qui contribuoient beaucoup à l'approvisionnement des deux isles & à la ruine de celles de l'ennemi, seront tout-à-fait perdus, par le mur de séparation élevé par la Métropole entre ses colonies. On n'y verra plus ni négocians, ni matelots, ni navires fixés; & si les hostilités recommencent, il ne sera pas possible d'y faire le moindre armement. C'est à la cour de Versailles de juger, si la navigation directe des ports du Royaume à la Guadeloupe peut la dédommager de ce sacrifice. Il est des intérêts qui, par leur importance, exigent des réflexions plus profondes encore : ce sont ceux de Saint Domingue.

Cette isle a cent soixante lieues de long. Sa largeur moyenne est à peu près de trente, & son circuit de trois cens cinquante ou de six cens en faisant le tour des anses. Elle est coupée dans toute sa longueur qui va de l'est à l'ouest,

par une chaîne de montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéâtre, forment une des plus belles perspectives du monde. Plusieurs de ces montagnes étoient autrefois, & sont peut-être encore remplies de mines. De plus heureuses, sont ouvertes à la culture. Presque toutes forment des vallons d'une température délicieuse. Mais les plaines à qui la nature a donné la fertilité pour apanage, exhalent un air brûlant qui devient presque insupportable dans les lieux sur-tout, où la côte rétrecie par le dos des montagnes, reçoit des flots & des rochers une double réverbération du soleil.

L'Espagne occupoit, sans fruit comme sans partage, cette grande possession, lorsque des Anglois & des François qui avoient été chassés de Saint Christophe, s'y réfugierent en 1630. Quoique la côte septentrionale où ils s'étoient d'abord établis, fut comme abandonnée, ils sentirent que pouvant y être inquiétés par leur ennemi commun, ils devoient se ménager un lieu sûr pour leur retraite. On jeta les yeux sur la Tortue, petite isle située à deux lieues de la grande; & vingt-cinq Espagnols qui la

gardoient, se retirerent à la premiere sommation.

Les aventuriers des deux nations, maîtres absolus d'une isle qui avoit huit lieues de long sur deux de large, y trouverent un air pur, mais point de riviere & peu de fontaines. Des bois précieux couvroient les montagnes; des plaines fécondes attendoient des cultivateurs. La côte du nord paroissoit inaccessible; celle du sud offroit une rade excellente, dominée par un rocher qui ne demandoit qu'une batterie de canons pour défendre l'entrée de l'isle.

Cette heureuse position attira bientôt à la Tortue une foule de ces gens qui cherchent la fortune ou la liberté. Les plus modérés s'y livrerent à la culture du tabac qui ne tarda pas à avoir de la réputation. Les plus actifs alloient chasser des bœufs sauvages à Saint Domingue, dont ils vendoient les peaux aux Hollandois. Les plus intrépides armerent en course, & firent des actions d'une témérité brillante dont le souvenir durera long-temps.

Cet établissement alarma la cour de Madrid. Jugeant par les pertes qu'elle essuyoit déjà, des malheurs qui la me-

naçoient, elle ordonna la destruction de la nouvelle colonie. Le général des Galions choisit, pour exécuter sa commission, l'instant où la plupart des braves habitans de la Tortue étoient à la mer ou à la chasse. Il fit prendre ou passer au fil de l'épée, avec la barbarie qui étoit alors si familiere à sa nation, tous ceux qu'il trouva isolés dans leurs habitations, & il se retira sans laisser de garnison, persuadé que les vengeances qu'il venoit d'exercer rendoient cette précaution inutile. Mais il éprouva que la cruauté n'est pas le meilleur garant de la domination.

Les aventuriers, instruits de ce qui venoit de se passer à la Tortue, avertis en même temps qu'on venoit de former à Saint Domingue un corps de cinq cens hommes destinés à les harceler, sentirent qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine qu'en cessant de vivre dans l'anarchie. Aussi-tôt sacrifiant l'indépendance individuelle à la sureté sociale, ils mirent à leur tête Willis, Anglois qui s'étoit distingué dans cent occasions par sa prudence & par sa valeur. Sous la conduite de ce chef, on reprit possession sur la fin de 1638 d'une isle qu'on avoit

occupée huit ans ; & pour ne plus la perdre, on s'y fortifia.

Les François se ressentirent bientôt de la partialité de l'esprit national. Willis ayant attiré un assez grand nombre de ses compatriotes, pour être en état de donner la loi, traita les autres en sujets. C'est-là le progrès naturel de la domination. Ainsi se sont formées la plupart des monarchies. Des compagnons d'exil, de guerre ou de piraterie, se donnent un capitaine; & celui ci ne tarde pas à s'ériger en maître. Il partage d'abord le pouvoir ou le butin avec les plus forts, jusqu'à ce que la multitude écrasée par le petit nombre, enhardisse le chef à s'emparer de toute la puissance; & la monarchie alors n'est plus que despotisme. Mais il faut des siecles & de grands états, pour donner carriere à cette suite de révolutions. Une isle de seize lieues quarrées n'est pas faite pour ne contenir que des esclaves. Le commandeur de Poinci, gouverneur général des isles du vent, averti de la tyrannie de Willis, fit partir sur le champ de Saint Christophe quarante François qui en prirent cinquante autres à la côte de Saint Domingue. Ils débarquerent à la

Tortue, & s'étant joints aux habitans de leur nation, ils sommerent tous ensemble les Anglois de se retirer. Ceux-ci déconcertés par cet acte de vigueur inattendu, & ne doutant pas que tant de fierté ne fût soutenue par des forces plus nombreuses qu'elles ne l'étoient, évacuerent l'isle pour n'y plus revenir.

L'Espagnol montra plus d'opiniâtreté. Les corsaires qui sortoient tous les jours de la Tortue, lui causoient des pertes si considérables, qu'il crut que sa tranquillité, sa gloire & ses intérêts exigeoient également qu'il la fit rentrer sous sa domination. Trois fois il réussit à s'en remettre en possession; & trois fois il en fut chassé. Elle resta enfin en 1659 aux François qui la garderent jusqu'à ce qu'ils se vissent assez solidement établis à Saint Domingue, pour se dégoûter d'un si petit établissement.

Cependant leurs progrès furent lents, & ne fixerent les regards de la Métropole qu'en 1665. Ce n'est pas qu'on ne vit errer d'une isle à l'autre assez de chasseurs & de pirates; mais le nombre des cultivateurs, qui étoient proprement les seuls colons, ne passoit pas quatre cens. On sentoit la nécessité de les mul-

tiplier; & le ſoin de cet ouvrage difficile, fut confié à un gentilhomme d'Anjou, nommé Bertrand Dogeron.

Cet homme que la nature avoit formé pour être grand par lui-même, ſans le ſecours où malgré les traverſes de la fortune, avoit ſervi quinze ans dans le régiment de la marine, lorſqu'en 1656, il paſſa dans le nouveau monde. Avec les meilleures combinaiſons, il échoua dans ſes premieres entrepriſes; mais la fermeté qu'il montra dans ſes malheurs donna plus d'éclat à ſa vertu, & les reſſources qu'il eut l'habileté de ſe procurer ajouterent à l'opinion qu'on avoit de ſon génie. L'eſtime & l'attachement qu'il avoit inſpirés aux François de Saint Domingue & de la Tortue, engagerent le gouvernement à le charger d'en diriger, ou plutôt d'en établir la colonie.

L'exécution de ce projet étoit remplie de difficultés. Il s'agiſſoit de ſoumettre à l'ordre, des ames féroces qui avoient vécu juſqu'alors dans l'indépendance la plus abſolue; de fixer au travail, des brigands qui ne ſe plaiſoient que dans la rapine & dans l'oiſiveté; d'aſſujettir au privilege d'une compagnie ex-

clusive, formée en 1664 pour tous les établissemens François, des hommes qui étoient en possession de négocier librement avec toutes les nations. Après avoir obtenu tous ces sacrifices, il falloit, par les douceurs d'une autorité chérie, attirer de nouveaux habitans, dans une terre dont le climat étoit aussi décrié que la fertilité en étoit peu connue.

Dogeron espéra, contre l'opinion de tout le monde, de réussir. L'habitude de vivre avec les hommes qu'il devoit gouverner, lui avoit appris les moyens les plus propres à les gagner, & ses lumieres n'en offroient à son ame honnête, que de nobles & de justes. Les flibustiers étoient déterminés à chercher des parages plus avantageux : il les retint, en leur cédant la part que sa place lui donnoit sur leur butin ; en leur obtenant du Portugal des commissions pour courir sur les Espagnols, même après qu'ils eurent fait la paix avec la France. C'étoit l'unique moyen d'attacher à la patrie des hommes qui en fussent devenus les ennemis plutôt que de renoncer au pillage. Les boucaniers ou les chasseurs qui ne souhaitoient que

des ressources pour former des habitations, trouvoient dans sa bourse des avances sans intérêt, ou bien en obtenoient par son crédit. Pour les cultivateurs qu'il chérissoit par préférence à tous les autres colons, il les secondoit par tous les encouragemens qui dépendoient de son industrieuse activité.

Ces changemens heureux n'avoient besoin que de prendre de la consistance. Le sage gouverneur imagina que des femmes pouvoient seules cimenter à jamais le bonheur des hommes & la prospérité de la colonie, par les doux plaisirs qui amenent la population. Il n'y en avoit pas une seule dans le nouvel établissement. Il en demanda. La Métropole lui en fit passer cinquante, qu'on s'empressa de rechercher au plus haut prix. Bientôt après il en reçut un pareil nombre qui furent obtenues à des encheres encore plus fortes. Il n'y avoit que cette voie de satisfaire la passion la plus impétueuse, sans entraîner des querelles; & de propager le sang des hommes, sans le verser. Tous les habitans s'attendoient à voir arriver de leur patrie des compagnes qui viendroient adoucir & partager leur sort. Ils furent trompés

dans leur espérance. On ne leur envoya plus que des filles de joie, qui s'engageoient pour trois ans au service des hommes. Cette maniere de purger la Métropole, en infectant la colonie, entraîna de si grands désordres, qu'on supprima un remede funeste, mais sans subvenir au besoin qu'il devoit appaiser. Par cette négligence, Saint Domingue perdit un grand nombre de braves gens, que l'inquiétude éloigna de ses bords, & un accroissement de population qu'auroient pu lui procurer les colons qui lui restoient fidelles. La colonie s'est longtemps ressentie, & se ressent peut-être encore d'une faute si capitale.

Cette erreur n'empêcha pas que Dogeron, dans le court espace de quatre ans, ne portât à quinze cens le nombre des cultivateurs qu'il avoit trouvés à quatre cens. Ses succès augmentoient tous les jours, lorsqu'il les vit arrêtés en 1670 par un soulevement, dont l'incendie embrasa la colonie entiere. Personne ne lui imputa le malheur d'un événement où il n'avoit pas en effet la moindre part.

Lorsque cet homme vertueux fut nommé par la cour de France, au gouverne-

ment de la Tortue & de St. Domingue, il ne réussit à faire reconnoître son autorité, qu'en laissant espérer que les ports qui lui alloient être soumis, ne seroient pas fermés aux étrangers. Cependant, avec l'ascendant qu'il prit sur les esprits, il établit peu à peu dans sa colonie le privilege exclusif de la compagnie, qui parvint à négocier enfin sans concurrens. Mais sa prospérité la rendit injuste au point qu'elle vendoit ses marchandises deux tiers de plus qu'on ne les avoit payées jusqu'alors aux Hollandois. Un monopole si destructif souleva les habitans. Ils prirent les armes, & ne les mirent bas, après un an de trouble, qu'à condition que tous les vaisseaux François auroient la liberté de trafiquer avec eux, en payant à la compagnie cinq pour cent d'entrée & de sortie. Dogeron, qui étoit l'auteur de l'accommodement, saisit cette circonstance pour se procurer deux bâtimens destinés en apparence à porter ses récoltes en Europe, mais qui réellement étoient plus à ses colons qu'à lui. Chacun y embarquoit ses denrées pour un fret modique. Au retour, le généreux gouverneur faisoit étaler la cargaison à la

vue du public. Tous y prenoient ce dont ils avoient besoin, non seulement au prix de l'achat primitif; mais à crédit, sans intérêts & même sans billet. Dogeron avoit imaginé qu'il leur donneroit de la probité, de l'élévation, en se contentant de leur promesse verbale pour toute sureté. La mort le surprit en 1675 au milieu de ces soins paternels. Il laissa pour tout héritage des exemples patriotiques à suivre, des vertus humaines & sociales à cultiver.

Pouancey son neveu succéda moins aux honneurs qu'aux devoirs de sa place; mais avec les qualités de Dogeron, il ne fut pas aussi grand, parce qu'il marcha sur ses traces par esprit d'imitation plutôt que par caractere. Cependant la multitude qui ne fait pas ces distinctions, n'accorda guere moins de confiance à l'un qu'à l'autre; & ils eurent tous deux la gloire & le bonheur de donner une forme & de la stabilité à la colonie sans loix & sans soldats. Leur bon sens naturel & leur droiture reconnue terminoient à la satisfaction de tout le monde, les différens qui s'élevoient entre les particuliers; & l'ordre public étoit maintenu par cette auto-

rité que prend naturellement le mérite personnel.

Une constitution si sage ne pouvoit pas durer. Il falloit trop de vertu pour la perpétuer. On s'apperçut en 1684 que tous les liens se relâchoient; & l'on tira de la Martinique, où la police avoit déjà pris de bonnes racines, deux administrateurs qui furent chargés d'établir la regle & la subordination à Saint Domingue. Ces législateurs assurerent l'ouvrage de la civilisation, en formant des tribunaux de justice en différens quartiers, sous la révision d'un conseil supérieur qui fut érigé au petit Goave. Cette jurisdiction devenant trop étendue avec le temps, on créa en 1702 un semblable tribunal au Cap François pour la partie du nord.

Toutes ces innovations pouvoient éprouver des difficultés. Il étoit à craindre que les chasseurs & les corsaires, qui formoient le gros de la population, ennemis du frein qu'on mettoit à leur licence, ne se retirassent chez les Espagnols & à la Jamaïque, où l'offre séduisante de grands avantages sembloit les appeller. Les cultivateurs eux-mêmes y étoient comme attirés par le dégoût

que leur donnoit le vil prix de leurs productions dont le commerce étoit chargé d'entraves continuelles. On gagna les premiers à force de caresse, & les seconds par la perspective d'un changement dans leur situation qui étoit vraiment désespérée.

Les cuirs, fruit unique des courses des boucaniers, avoient été le premier objet d'exportation de Saint Domingue. La culture y ajouta depuis le tabac qui trouvoit un débit avantageux chez toutes les nations. Il fut bientôt gêné par une compagnie exclusive. On la supprima, mais inutilement pour la vente du tabac, puisqu'elle fut mise en ferme. Les habitans espérant pour prix de leur soumission quelque faveur du gouvernement, offrirent au roi de lui donner, affranchi de tous frais, même de celui du fret, le quart de tout le tabac qu'ils enverroient dans le royaume, à condition qu'ils auroient la disposition libre des trois autres quarts. Ils prouvoient que cette voie apporteroit au fisc plus de revenu que les quarante sols pour cent qu'il retiroit du fermier. Des intérêts particuliers firent rejeter une ouverture si raisonnable.

Cette dureté mit au désespoir le colon qui dans son dépit tourna heureusement son activité vers la culture de l'indigo & du cacao. Le coton le tenta par les richesses que cette plante avoit données aux Espagnols dans les premiers temps ; mais il s'en dégoûta bientôt, on ne sait pour quelle raison, & l'abandonna au point que quelques années après, on ne voyoit pas un seul cotonnier sur pied.

Jusqu'alors les travaux avoient été faits par les engagés & par les plus pauvres des habitans. Des expéditions heureuses sur les terres des Espagnols procurerent quelques negres. Leur nombre fut un peu grossi par deux ou trois vaisseaux François, & beaucoup plus par les prises qu'on fit sur les Anglois durant la guerre de 1688, par une descente à la Jamaïque, d'où l'on en enleva trois mille en 1694. C'étoient des instrumens, sans lesquels on ne pouvoit pas entreprendre la culture du sucre ; mais ils ne suffisoient pas. Il falloit des richesses pour élever des bâtimens, pour se procurer des ustensiles. Le gain que firent quelques habitans avec les flibustiers, dont les expéditions étoient

toujours heureuses, les mit en état d'employer les esclaves. On se livra donc à la plantation de ces cannes qui font passer l'or du Mexique aux mains des nations qui n'ont au lieu des mines que des terres fécondes.

Cependant la colonie qui, même en se dépeuplant d'Européens, avoit fait au milieu des ravages qui précéderent la paix de Riswick quelques progrès au nord & à l'ouest, n'étoit rien au sud. Cette partie qui a cinquante lieues de côtes, ne comptoit pas cent habitans, tous logés sous des huttes, & plus misérables les uns que les autres. Le gouvernement n'imagina pas de meilleur moyen pour tirer quelque avantage d'un si grand, d'un si beau terrain, que d'en accorder en 1698 pour trente ans la propriété à une compagnie qui porta le nom de Saint Louis. Elle devoit, à l'imitation de la Jamaïque & de Curacao, ouvrir un commerce interlope avec le continent Espagnol, & défricher les vastes campagnes soumises à son privilege. Ce dernier objet, le plus important, fut bientôt le seul dont elle s'occupa.

Pour hâter les progrès de l'agriculture, la compagnie distribua gratuite-

ment des terres à ceux qui en demandoient. Chacun, ſelon ſes beſoins & ſes talens, obtenoit des eſclaves payables en trois ans, les hommes à raiſon de ſix cens francs, & les femmes à raiſon de quatre cens cinquante livres. Le même crédit étoit accordé pour les marchandiſes, quoiqu'elles duſſent être livrées au cours du marché général. On s'engageoit à recevoir toutes les productions du ſol au même prix qu'elles auroient dans les autres quartiers de l'iſle. Le corps qui faiſoit tant de ſacrifices n'en étoit dédommagé que par le droit qu'on lui avoit aſſuré d'acheter & de vendre excluſivement dans tout le territoire qui lui avoit été abandonné. Encore cette dépendance onéreuſe au colon étoit-elle adoucie par la liberté qui lui reſtoit de prendre où il voudroit toutes les choſes dont on le laiſſeroit manquer, & de payer avec ſes denrées tout ce qu'il auroit acheté.

Le monopole ſe détruit par ſon avidité même, en épuiſant le pays où il exerce ſa tyrannie. C'eſt un torrent qui ſe perd dans les gouffres qu'il creuſe. La mauvaiſe conduite de l'oppreſſeur, le découragement de l'opprimé, con-

courent au dépérissement de l'industrie & du commerce dans les états soumis à des privileges exclusifs. La compagnie de Saint Louis est une preuve de fait ajoutée à cent autres, pour confirmer le vice & l'abus de ces sociétés particulieres. Elle fut ruinée par les infidélités, par les profusions de ses agens, sans que le territoire confié à ses soins profitât de tant de pertes. Ce qui s'y trouva de culture, de population, lorsqu'elle remit en 1720 ses droits au gouvernement, étoit dans la plus grande partie l'ouvrage des interlopes.

C'est durant la longue & sanglante guerre, ouverte pour la succession d'Espagne, que s'étoit opéré ce commencement de bien. Il sembloit devoir faire de rapides progrès avec la tranquillité que la paix d'Utrecht rendit aux nations. Une de ces calamités qui ne dépendent pas des hommes recula de si belles espérances. Tous les Cacaoyers de la colonie périrent en 1715. Dogeron avoit planté les premiers en 1665. Ils étoient multipliés avec le temps, surtout dans les gorges des montagnes du côté de l'ouest. On voyoit des habitations où il y en avoit jusqu'à vingt mil-

le, de sorte que, quoique le cacao ne se vendit que cinq sols la livre, il étoit devenu une source abondante de richesse. Depuis qu'une cause inconnue l'a tarie entiérement, on n'a pas cherché à la rouvrir, ou parce que le pays est trop découvert pour un arbre qui exige beaucoup de fraîcheur & un grand abri, ou pour d'autres raisons, soit locales & naturelles, soit accidentelles.

Des cultures plus importantes compensoient cette perte avec usure, lorsque la colonie se vit menacée d'une subversion totale. Un assez grand nombre de ses habitans qui avoient consacré vingt & trente ans de travail sous un ciel brûlant à se préparer une vieillesse heureuse dans la Métropole, y étoient passés avec une fortune suffisante pour acquitter leurs dettes & pour acquérir des terres. Leurs denrées leur furent payées en billets de banque qui périrent dans leurs mains. Ce coup accablant les força de retourner pauvres dans une isle d'où ils étoient partis riches, & les réduisit à solliciter dans un âge avancé des places d'économes auprès des gens mêmes qui avoient été autrefois

autrefois à leur service. La vue de tant d'infortunés fit détester & le systême de Law, & la compagnie des Indes qu'on rendoit responsable d'une si mauvaise opération de finance. Cette aversion née de la compassion seule, fut bientôt fortifiée par des intérêts personnels très-considérables.

En 1722 on vit arriver les agens de la compagnie des Indes qui avoit obtenu le commerce exclusif des negres, à la charge d'en fournir deux mille par an. C'étoit évidemment un double malheur pour la colonie, qui ne pouvant espérer que le cinquieme des esclaves dont elle avoit besoin, prévoyoit encore qu'on les lui vendroit à un prix excessif. Son mécontentement éclata par les actes les plus violens. Des commis, dont l'insolence avoit beaucoup augmenté l'horreur qu'on avoit naturellement pour tout monopole, furent contraints de repasser les mers. Les édifices qui servoient à leurs opérations, furent réduits en cendre. Les vaisseaux qui leur arrivoient d'Afrique, ou ne furent pas reçus dans les ports, ou n'eurent pas la liberté d'y faire leurs ventes. Le gouverneur général qui voulut s'opposer à une licence

ſoulevée par l'abus de l'autorité, vit mépriſer des ordres qui n'étoient pas ſoutenus de la force ; il fut même arrêté. Toutes les parties de l'iſle retentiſſoient de cris ſéditieux & du bruit des armes. On ne ſait où ces excès auroient été pouſſés, ſi le gouvernement n'avoit eu la modération de céder. Cette extrême confuſion dura deux ans. Enfin le peu de ſécurité qu'entraîne l'anarchie ramena les eſprits à la paix ; & la tranquillité ſe trouva rétablie ſans les remedes violens de la rigueur.

Depuis cette époque, jamais colonie n'a ſi bien mis le temps à profit que Saint Domingue. Ses pas vers la proſpérité, ont été des pas de geant. Les deux guerres malheureuſes qui ont troublé ſes mers, n'ont fait que comprimer ſa force. Elle en eſt devenue plus rapide, après la ceſſation des hoſtilités. Une plaie eſt bientôt guérie, lorſque la conſtitution du corps n'eſt pas attaquée. Les maladies elles-mêmes ſont des eſpeces de remedes, qui expulſant les humeurs vicieuſes, donnent une vigueur nouvelle à un tempéramment robuſte. Elles rétabliſſent l'équilibre dans la machine, & lui communiquent un mouvement plus

régulier & plus uniforme. Ainſi la guerre ſemble renforcer & ſoutenir le caractere national chez pluſieurs peuples de l'Europe, que la proſpérité du commerce & les jouiſſances du luxe pourroient énerver & corrompre. Les pertes énormes qui ſuivent preſque également la victoire & les défaites, laiſſent place à l'induſtrie & raniment le travail. Les nations refleuriſſent, pourvu que le gouvernement veuille ſeconder leur pente, plutôt que de diriger leur marche. Ce principe eſt ſur-tout applicable à la France qui ne demande pour proſpérer qu'un champ ouvert à l'activité de ſes habitans. Partout où la nature leur laiſſe une libre carriere, ils réuſſiſſent à lui donner tout ſon effort. Saint Domingue a ſingulièrement éprouvé tout ce que peut un ſol heureux, une poſition avantageuſe entre les mains des François.

Cette colonie a cent quatre-vingts lieues de côtes ſituées au nord, à l'oueſt & au ſud. La partie du ſud s'étend depuis le cap Tiburon juſqu'à la pointe du cap de la Béate, ce qui fait environ cinquante lieues de côtes plus ou moins reſſerrées par les montagnes. Les Eſpagnols y avoient bâti dans le temps de leur proſ-

périté deux grosses bourgades qu'ils abandonnerent lors de leur décadence. La place qu'ils laissoient vuide ne fut pas d'abord occupée par les François qui devoient craindre le voisinage de San-Domingo, où étoient concentrées les principales forces de la nation, sur les ruines de laquelle ils s'élevoient. Leurs corsaires qui s'assembloient ordinairement dans la petite isle aux Vaches, pour courir sur les Castillans & pour y partager leur butin, les enhardirent à commencer en 1673 un établissement sur la côte voisine. Presque aussi-tôt détruit, il ne fut repris qu'assez long-temps après. La compagnie établie pour l'affermir & pour l'étendre, lui fut peut-être de quelque utilité; mais il dut principalement ses progrès aux Anglois de la Jamaïque & aux Hollandois de Curacao, qui s'étant avisé d'y faire presque seuls le transport des esclaves, retiroient les productions d'un pays qu'ils contribuoient à mettre en valeur. Les négocians de la Métropole ont enfin ouvert les yeux; & depuis 1740, ils fréquentent cette partie la plus éloignée de la colonie, malgré les vents qui en rendent souvent la sortie longue & difficile.

L'établissement qui est situé au vent de tous les autres se nomme Jaqmel. Quoiqu'assez anciennement formé, il n'a que quarante-deux maisons. Son sol & celui des peuplades voisines extrêmement serré par des montagnes, ne lui permettent pas d'aspirer à une grande opulence. Mais sous un autre point de vue, il mérite l'attention du gouvernement. Sa position la met à portée de recevoir les troupes & les munitions que la Métropole voudroit, en temps de guerre, faire passer à la colonie, & qui courroient de trop grands risques en prenant la route du nord, station naturelle & constante des escadres ennemies. Jaqmel offre encore une autre ressource. La petite isle Hollandoise de Curacao devient durant les hostilités un magasin inépuisable de vivres. Ses armateurs assez forts & assez hardis, pour combattre avec succès les petits corsaires de la Jamaïque, les seuls navigateurs Anglois qui aient traversé jusqu'ici leurs opérations, ont versé durant les derniers troubles des subsistances immenses dans le port de Jaqmel. Ils continueront cet approvisionnement tant qu'on voudra, pourvu qu'on assure leur atterrage par des batteries bien dirigées,

& par la protection d'une ou deux frégates. Ce dépôt alimentera l'oueſt de Saint Domingue par un chemin de huit lieues ſeulement qui conduit à Léogane & au Port-au-Prince, & le ſud par de petits bateaux qui rangeront aiſément la côte.

Tandis que Jaqmel y entretient l'abondance, Saint Louis en fait la ſureté. Cette ville bâtie au commencement du ſiecle, eſt ſituée au fond d'une baie qui forme une eſpece de port aſſez bon. Elle n'a que quarante maiſons. La nature qui l'a condamnée à une éternelle pauvreté, ſembloit attendre la main de l'art pour fournir à ſes habitans de l'eau potable. Enfin quelques Juifs qui ont des habitations aux portes de Saint Louis, ont entrepris un aqueduc qu'ils ſe ſont obligés de conſtruire à leurs dépens. La place eſt le ſiege du gouvernement, & reçoit le peu de vaiſſeaux de guerre qui ſe montrent dans ces parages. C'eſt-là ſon ſeul avantage. C'eſt par-là qu'elle protege le commerce & les richeſſes qui ſe trouvent aux Cayes placées dix lieues plus bas.

Cette ville eſt comme jetée ſans réflexion dans l'enfoncement d'une rade qui

n'a que trois paſſes, dont la profondeur inſuffiſante en elle-même diminue encore tous les jours. Le mouillage y eſt fort reſſerré & ſi dangereux durant l'équinoxe, que les bâtimens qui s'y trouvent alors périſſent très-ſouvent. La grande quantité de vaſe qu'y dépoſent les eaux d'une ravine, appellée la riviere du ſud, s'accroît au point que dans trente ans on ne pourra plus y entrer. Le canal formé par le voiſinage de l'iſle aux Vaches, n'y ſert qu'à gêner la ſortie des navigateurs. Ses anſes ſont le repaire des corſaires de la Jamaïque. C'eſt-là que croiſant ſans voiles, & voyant ſans être vus, ils ont toujours l'avantage du vent ſur des bâtimens à qui la force & la conſtance des vents ne permettent pas de paſſer au deſſus de l'iſle. Si des vaiſſeaux de guerre étoient forcés de relâcher dans ce mauvais port, l'impoſſibilité de vaincre cet obſtacle & celui des courans, pour gagner le vent de l'iſle, les forceroit à ſuivre la route des navires marchands. Ainſi doublant la pointe de Labacou l'un après l'autre à cauſe des basfonds, ces vaiſſeaux qui ſe trouveroient entre la terre & le feu de l'ennemi, avec le déſavantage du vent, ſeroient infail-

liblement détruits par une escadre inférieure.

La ville des Cayes est digne du port. On y voit deux cens quatre-vingts maisons, toutes enfoncées dans un terrain marécageux, & la plupart entourées d'une eau croupissante. L'air qu'on respire dans ce séjour manque également de ressort & de salubrité. Cette mauvaise température, jointe au vice de la rade, a fait souhaiter que le commerce de la Métropole avec la colonie pût se porter à Saint Louis. Mais les efforts qu'on a faits ont été sans succès ; & l'on peut assurer qu'ils ne réussiront jamais. La raison en est sensible.

Les Cayes sont environnées d'une plaine de près de six lieues de long sur quatre & demie de large. Cette terre très-unie, d'une fertilité prodigieuse, universellement propre à la culture du sucre, est arrosée en bien des endroits, & peut l'être par-tout. Il ne lui manque pour être la rivale de la plaine du Cap, que d'avoir le même nombre d'esclaves. Elle en augmente le nombre tous les jours ; & bientôt il s'y multipliera dans une proportion convenable à la mesure de sa fécondité possible. Tant d'avanta-

ges attirent directement à la ville des Cayes, des hommes qui ne passent les mers que pour s'enrichir plus rapidement.

Contrarier cette prédilection, ce seroit retarder en pure perte les progrès d'un bon établissement. Les caprices même de l'industrie méritent l'indulgence du gouvernement. La moindre inquiétude du négociant, le conduit à la défiance. Les raisonnemens politiques & militaires ne peuvent rien contre ceux de l'intérêt. Les colonies n'ont pas d'autres regles de logique : elles vont, elles s'arrêtent où l'argent abonde le plus. Le commerce est une plante qui ne prospere que dans un terrain qu'il a choisi lui-même. Tout genre de contrainte l'effraie. Ordonner à des acheteurs, à des vendeurs de quitter leurs boutiques, ce seroit une tyrannie absurde dans une foire. Les Cayes ne sont que cela.

Tout ce que le ministere de France peut raisonnablement se proposer, c'est de fortifier, de purifier un peu ce séjour. On feroit l'un & l'autre, en creusant autour de la ville un fossé dont les déblais serviroient à combler les lagons intérieurs. Le sol exhaussé par ce travail,

ſe deſſécheroit de lui-même. L'eau de la riviere qu'on feroit couler par une pente naturelle dans ce foſſé profond, mettroit la ville avec le ſecours de quelques fortifications, à l'abri des entrepriſes des corſaires, aſſureroit même une défenſe momentanée qui donneroit les moyens de capituler devant une eſcadre.

On peut, on doit aller plus loin. Pourquoi ne pas donner un port factice à un entrepôt important, qui bientôt ſe trouvera bouché? Les navires marchands qui vont chercher une retraite à la baie des Flamands, ſituée pas moins de deux lieues au vent des Cayes, ſemblent y avoir déſigné d'avance le Havre dont cette ville a beſoin. Ce port peut contenir un grand nombre de vaiſſeaux de guerre à couvert de tous les vents, leur offre pluſieurs carénages, leur permet de doubler au vent de l'iſle aux Vaches, & de conſerver avec la ville un cabotage qui protégé par des batteries bien diſtribuées, ſeroit reſpecté de tous les corſaires. Un ſeul inconvénient diminue la faveur de cette poſition. C'eſt que la qualité du fonds & le calme de la mer, y rendent la piquure des vers plus commune qu'ailleurs & plus dangereuſe pour les vaiſſeaux.

Un mouillage plus ſain, mais qui ne convient qu'à des bâtimens de trois braſſes & demie d'eau, c'eſt le bourg des Côteaux. Le commerce étranger qu'on y permet pendant la guerre, & qu'on n'y peut guere empêcher durant la paix, a formé ce port, qui d'ailleurs eſt preſque ſans défenſe. Après les Cayes, c'eſt le lieu de la Côte où il ſe fait le plus d'affaires. Son territoire, & les terres voiſines dont il abſorbe les productions, abondent ſur-tout en indigo; mais il n'en paſſe en France que très-peu.

La partie du ſud finit au cap Tiburon. Le petit établiſſement qu'on y a formé, n'a au lieu de port, qu'une rade où la mer eſt conſtamment agitée; mais il protege par ſes fortifications les navires marchands qui ſont obligés de doubler le Cap. Il donne un aſyle, ſoit aux bâtimens neutres qui fuyant les corſaires, n'ont pu ſe réfugier à Jaqmel, ſoit aux vaiſſeaux de guerre nationaux qui ont à craindre la violence des vents dans ces parages, ou les forces ſupérieures d'une eſcadre ennemie.

Quoique cette Côte ſoit la moindre des trois qui forment la colonie Françoiſe de St. Domingue, & qu'au dernier

décembre 1766, on n'y comptât que 33663 esclaves, elle est cependant assez considérable pour promettre un jour à la Métropole autant de denrées que la plus riche de ses isles du vent. La proximité où elle se trouve de la Jamaïque, l'expose actuellement à de grands dangers. Elle pourra menacer à son tour ce boulevard des Anglois, lorsque son terrain mis en valeur, son étendue suffisamment peuplée, des ports fortifiés & gardés lui auront donné la consistance qu'une bonne administration lui doit faire acquérir.

En passant du sud à l'ouest, le premier établissement qu'on trouve est celui du cap Dame Marie. Il est si foible encore, que sur vingt lieues de côtes, on ne compte que cinquante Européens en état de porter les armes. Aussi la déclaration de guerre est-elle pour eux un signal de fuite. Cependant ils ont osé durant les dernieres hostilités, rester dans leurs habitations. Chaque colon avoit pris seulement la précaution de se ménager un souterrain où il se retiroit avec ses esclaves, lorsqu'il se voyoit menacé par quelque corsaire. Malgré cette attention, des ateliers entiers ont été surpris & enlevés.

On n'a pas autant à craindre ces sortes d'accidens dans le quartier voisin, connu sous le nom de la grande Anse ou de Jérémie. Ce bourg situé sur une hauteur où l'air est pur, a de jolies maisons, & donne de grandes espérances. L'abondance de son coton & de son cacao y ont attiré quelques négocians. Les corsaires qui croisent sur les Jamaïquains y conduisent leurs prises. La culture & la population y ont fait des progrès qui en promettent de plus heureux encore.

Rien n'annonce une semblable destinée au petit Goave. Ce lieu si célebre du temps des flibustiers, n'offre aujourd'hui que des ruines pour vestiges de son premier éclat. Il le dut à une rade où les vaisseaux de toute grandeur trouvoient un mouillage excellent, des facilités pour s'abbattre, un abri contre tous les vents. Comme port, il seroit encore fameux & fréquenté, si la Gonave n'étoit pas à son voisinage; si les eaux croupissantes de la riviere Abaret qui se perd dans des marécages, n'y rendoient pas mal sain un air épais qui n'a pas de courant.

Léogane ſituée à cinq lieues du petit Goave, a trois cens dix-ſept maiſons. Elles forment un quarré long & quinze rues larges & bien diſtribuées. On l'a bâtie à une demi-lieue de la mer, dans une plaine étroite mais féconde, bien cultivée, arroſée par un grand nombre de ruiſſeaux. Le déſir le plus vif de ſes habitans ſeroit de faire ouvrir un canal depuis la ville juſqu'au mouillage, ce qui préviendroit la difficulté des charrois. S'il étoit raiſonnable de faire une place de guerre ſur la côte de l'oueſt, Léogane mériteroit la préférence. Elle eſt aſſiſe ſur un terrain uni ; rien ne la domine, & les vaiſſeaux ne peuvent l'inſulter. Mais pour la mettre à l'abri d'un coup de main, il faudroit l'envelopper d'un rempart de terre, avec un foſſé profond qui ſe rempliroit d'eau ſans les moindres frais. Cette dépenſe ne coûteroit pas à beaucoup près autant que les travaux entrepris au Port-au-Prince. On va voir avec quel ſuccès.

La premiere partie de l'Iſle que les François cultiverent, fut celle de l'oueſt, comme la plus éloignée des forces Eſpagnoles qu'on avoit alors à craindre. Située au milieu des côtes qu'ils occupoient,

ils y établirent le siege du gouvernement. On le fixa d'abord au petit Goave, dont la stérilité & le mauvais air dégoûterent dans la suite. Léogane qui le remplaça fut sacrifiée à son tour au Port-au-Prince qui devint en 1750 le séjour d'un conseil supérieur, du commandant général & de l'intendant.

Une ouverture d'environ quatorze cens toises, prises en ligne directe, dominée de deux côtés, est l'emplacement qu'on a choisi pour la nouvelle capitale. Deux ports formés par des islots, ont servi de prétexte à ce mauvais choix. Le port des marchands à moitié comblé, ne peut plus recevoir sans danger des vaisseaux de guerre; & le grand port qui leur est destiné aussi mal sain que l'autre par les exhalaisons des islots, n'est défendu par rien & ne le peut être contre un ennemi supérieur.

Une foible escadre suffiroit même pour en bloquer une plus forte dans une position si désavantageuse. La Gonave qui divise la baie en deux, laisseroit à la petite escadre une croisiere libre & sûre; les vents de mer empêcheroient qu'on ne vînt à elle; ceux de terre, en ouvrant la sortie du port aux vaisseaux qu'on lui

opposeroit, lui faciliteroient le choix de la retraite entre les deux pertuis de St. Marc & de Léogane ; à l'égalité de manœuvre, elle auroit toujours l'avantage de mettre la Gonave entr'elle & l'escadre ennemie.

Que seroit-ce, si celle-ci se trouvoit la moins nombreuse ? Désemparée & poursuivie, elle ne pourroit atteindre une relâche aussi enfoncée que le Port-au-Prince, avant que le vainqueur eût profité de sa déroute. Si les vaisseaux battus y arrivoient, aucun ouvrage n'empêcheroit l'ennemi de les poursuivre presque en ligne, & d'entrer jusque dans le port du roi où ils se retireroient.

La plus heureuse des stations en fait de croisiere, est celle qui donne la facilité d'accepter ou de refuser le combat, de n'avoir qu'un petit espace à garder, de découvrir tout d'un point central, de trouver des mouillages sûrs au bout de chaque bordée, de pouvoir se cacher sans s'éloigner, de faire du bois & de l'eau à volonté, de naviguer dans de belles mers où l'on n'a que des grains à craindre. Tels sont les avantages qu'une escadre ennemie aura toujours sur les vaisseaux François mouillés au Port-au-

Prince. Une frégate pourroit sans risque venir les y braver. Elle suffiroit pour intercepter à l'entrée ou à la sortie tous les navires marchands qui navigueroient sans escorte.

Cependant un port si défavorable a décidé la construction de la ville. Elle occupe en longueur sur les bords de la mer douze cens toises, c'est-à-dire, presque toute l'ouverture que la mer a creusée au centre de la côte de l'ouest. Dans ce grand espace qui s'enfonce à une profondeur d'environ cinq cens cinquante toises, sont comme perdues cinq cens cinquante-huit maisons ou cases dispersées dans vingt-neuf rues. L'écoulement des ravines qui tombent des mornes entretient dans ce séjour une humidité continuelle, sans y procurer de bonne eau. Pour en avoir de moins malfaisante, il faut l'envoyer chercher dans des lieux éloignés ; & c'est un objet de dépense pour les habitans. Ajoutez à cette incommodité, le peu de sureté d'une place qui commandée du côté de la terre, est par-tout abordable du côte de la mer. Les islots même qui distinguent les deux ports, loin de garantir d'une descente, ne serviroient qu'à la couvrir.

Cette description, dont les gens ins-

truits & sans passion ne contesteront pas la fidélité, montre assez d'elle-même, que le Port-au-Prince a trop fixé l'attention du gouvernement. Ce seroit une erreur funeste que de s'obstiner à combattre la nature, en voulant défendre à force d'art un poste qu'elle a livré de toutes parts à l'invasion. L'égarement seroit plus grand encore, d'y rassembler, en le laissant ouvert, les tribunaux, les troupes, les munitions, les vivres, l'arsenal; tout ce qui fait le soutien d'une grande colonie. La destination de ce port doit se réduire à l'embarquement des récoltes, que produisent les champs voisins & la riche plaine du Cul-de-sac. Ce débouché n'exige qu'une protection suffisante pour prévenir une surprise, & pour assurer la retraite des citoyens qui seront toujours prêts à abandonner une place, dont le destin est de se rendre à la premiere attaque. Saint Marc n'aura jamais un meilleur sort.

Cette ville peu profonde, s'étend en longueur sur la côte, au fond d'une baie couronnée d'un croissant de mornes, dont la mer n'est séparée que par une très-petite plaine. La nature a laissé cet intervalle de vie & de culture entre l'ari-

dité des montagnes & l'abyme des eaux. Mais ces mornes, quoique ſtériles, ne ſont pas inutiles. Elles ont la propriété unique dans la colonie de fournir des pierres de taille auſſi bonnes que celles d'Europe; & la côte même les donne ſans beaucoup de travail. On en a bâti la ville qui ne conſiſte qu'en cent cinquante-quatre maiſons, autrefois défendues par un retranchement de terre qui n'exiſte plus.

Saint Marc eſt très-commerçant. Il attire d'un côté les denrées qui ne vont pas au Port-au-Prince, & de l'autre celles qui ſe recueillent depuis ſes murs juſqu'au mole Saint Nicolas. Sa proſpérité augmenteroit conſidérablement, ſi on réuſſiſſoit à arroſer la plaine naturellement trop ſeche de l'Artibonite qui n'a beſoin que de ce ſecours pour ſurpaſſer par ſa fécondité les meilleures terres.

Ce pays tire ſon nom d'une riviere qui le partage dans preſque toute ſa longueur. Les eaux de ce fleuve quelquefois encaiſſé, roulent conſtamment ſur la crête de la plaine. L'élévation de leur lit avoit fait naître depuis long-temps l'idée de les ſubdiviſer. Des opérations géométriques en ont démontré la poſſi-

bilité : tant les nations ſavantes ont d'empire ſur la nature. Mais un projet appuyé ſur la baſe des connoiſſances mathématiques, exige des précautions extrêmes dans l'exécution. L'impétuoſité que prend le cours des eaux, quand il eſt groſſi par les pluies, & la mobilité du ſol où coule la riviere, ne permettent de toucher à ſes bords qu'avec une grande réſerve. La plus légere ſaignée faite mal à propos, y ouvriroit en peu d'inſtans une breche énorme, à des inondations effrayantes & deſtructives pour une vaſte plaine.

Cependant tous les propriétaires déſirent impatiemment l'entrepriſe d'un ſi grand ouvrage. Mais c'eſt à l'adminiſtration de juger ſi des aſſociations particulieres qui ſollicitent la liberté de faire travailler à des arroſemens qui ne peuvent féconder que leurs terres, ne nuiroient pas au projet d'arroſer toutes celles du pays. Plutôt que de faire céder le bien public à l'intérêt du petit nombre, le gouvernement devroit venir au ſecours des colons qui n'ont pas les facultés de contribuer aux dépenſes de l'arroſement général. On ſeroit bien dédommagé de ce ſacrifice par un ſixieme d'augmen-

tation dans les productions de la colonie. Cet accroissement de fécondité deviendroit encore plus considérable, s'il étoit possible de dessécher entiérement cette partie de la côte qui est noyée dans les eaux de l'Artibonite. C'est ainsi qu'en changeant le cours des fleuves, l'homme policé soumet la terre à son usage. La fertilité qu'il y répand peut seule légitimer ses conquêtes ; si toutefois l'art & le travail, les loix & les vertus réparent avec le temps l'injustice d'une invasion.

L'ouest de la colonie qui au dernier décembre 1766 comptoit seul 83080 esclaves, est séparé du nord par le mole Saint Nicolas qui participe des deux côtes. A l'extrémité du Cap est un port également beau, sûr & commode. La nature en le plaçant vis-à-vis la pointe de Maisi de l'isle de Cuba, semble l'avoir destiné à devenir le poste le plus intéressant de l'Amérique pour les facilités de la navigation. Sa baie a quatorze cens cinquante toises d'ouverture. La rade conduit au port, & le port au bassin. Tout ce grand enfoncement est sain, quoique la mer y soit comme stagnante. Le bassin, qu'on diroit fait exprès pour les carénages, n'a pas le défaut des ports

encaissés. Il est ouvert aux vents d'ouest & du nord, sans que leur violence puisse y troubler ou retarder aucun des mouvemens ou des travaux intérieurs. La péninsule où le port est situé, s'éleve comme par degrés jusques aux plaines qui reposent sur une base énorme. C'est pour ainsi dire une seule montagne qui d'un sommet large & uni, va par une pente douce se rejoindre au reste de l'isle.

Le mole Saint Nicolas fut long-temps oublié par les habitans de Saint Domingue. Des mornes pelés & des rochers applatis n'avoient rien d'attrayant pour leur cupidité. L'usage qu'ont fait les Anglois de cette position durant la derniere guerre, l'a fait comme sortir du néant. Le ministere de France éclairé par ses ennemis même, y a fait passer un grand nombre d'Acadiens & d'Allemands qui y ont péri avec une effrayante rapidité. C'est le sort inévitable des nouveaux établissemens fondés entre les tropiques. Le peu qui est échappé aux atteintes funestes du climat, du chagrin & de la misere, déserte tous les jours le sol stérile & pauvre de Saint Nicolas. Il est possible que la liberté de le fréquenter accordée aux navigateurs étrangers, y arrête l'émigra-

tion. La facilité qui en résultera pour les colons de vendre convenablement les fruits de leur culture, les bestiaux de leurs pâturages, les ouvrages de leur industrie, les fixera peut-être sur les terres qu'on leur a données. Du reste, elles ne produisent de denrées convenables en Europe que le seul coton.

Après le mole Saint Nicolas, le premier établissement qu'on trouve à la côte du nord, c'est le port de Paix. Il dut sa fondation au voisinage de la Tortue, dont les habitans s'y réfugioient à mesure qu'ils abandonnoient cette isle. L'ancienneté de ses défrichemens a rendu ce canton l'un des moins mal sains de Saint Domingue ; & il est parvenu depuis long-temps au point de richesse & de population où il pouvoit arriver. Mais l'un & l'autre sont peu de chose, quoique l'industrie ait été jusqu'à percer des montagnes pour conduire les eaux & arroser les terres. Le sucre n'y est pas abondant ; l'indigo, le café, le coton absorbent les principaux soins de la culture. La difficulté qu'on trouve de tous les côtés d'aborder au port de Paix, l'a comme isolé & séparé du reste de la colonie. La population la plus voisine de

ce lieu retiré, c'eſt le Cap François.

Cette ville eſt ſituée au bord d'une grande plaine qui a vingt lieues de long ſur quatre de large. Il y a peu de pays plus arroſé ; mais il ne s'y trouve pas une riviere où une chaloupe puiſſe remonter plus de trois milles. Tout ce grand eſpace eſt coupé par des chemins de quarante pieds de large tirés au cordeau, conſtamment bordés de haies de citronniers, aſſez épaiſſes pour ſervir de barrierre contre les animaux. De longues avenues de grands arbres conduiſent à pluſieurs habitations ; mais on a négligé d'orner les routes de ces hautes futaies qui auroient fourni aux voyageurs un ombrage délicieux, & qui auroient prévenu la diſette de bois dont on ſe plaint déjà. Quoique les François euſſent reconnu de bonne heure le prix d'un terrain dont la fertilité ſurpaſſe les déſirs de l'imagination, ils ne commencerent à le cultiver qu'en 1670, époque où ils ceſſerent de craindre les irruptions des Eſpagnols, qui juſqu'alors s'étoient tenus en force dans le voiſinage. Le parti qu'on prit d'y porter les habitans de Sainte Croix & de Saint Chriſtophe, accéléra les progrès de cet établiſſement. C'eſt aujourd'hui le

le pays de l'Univers qui produit une plus grande quantité de fucre.

La plaine qui n'a vers le nord d'autres limites que la mer, eft couronnée au fud par une chaîne de montagnes dont la profondeur varie depuis quatre jufqu'à huit lieues. Il y en a peu de fort élevées. Elles n'ont rien qui repouffe. Plufieurs peuvent être cultivées jufqu'à leur fommet ; & toutes font coupées par des intervalles remplis de plantations de café & de très-belles indigoteries. Dans ces vallées délicieufes, on favoure à loifir les délices d'un printemps fans hyver, fans été. L'année n'y a que deux faifons également belles. La terre toujours chargée de fruits, toujours couverte de fleurs, y réunit continuellement les charmes & les richeffes que la poéfie prodigue dans fes defcriptions. De quelque côté qu'on tourne fes regards, on eft enchanté par la variété des objets colorés d'une lumiere pure. Le ciel eft tempéré pendant le jour; les nuits conftamment fraîches préparent un foleil doux. Les habitans de la plaine où cet aftre darde fes rayons les plus vifs, vont dans ces montagnes refpirer un air frais, boire

des eaux salubres. Heureux le mortel qui apprit aux François à s'établir dans un séjour si délicieux.

Ce fut un de ces hommes que l'intolérance religieuse commençoit à proscrire dans leur patrie. Un Calviniste nommé Gobin alla planter au Cap la premiere habitation. Les maisons se multiplierent à mesure que le territoire fut défriché. Cet établissement avoit déjà fait assez de progrès dans l'espace de vingt-cinq ans pour exciter la jalousie des Anglois. Joignant leurs forces à celles des Espagnols, ils l'attaquerent en 1695 par terre & par mer, le prirent, le pillerent, & le mirent en cendre.

On pouvoit tirer de ce désastre un grand avantage. Dans une rade qui a trois lieues de circonférence, l'intérêt qui est le premier fondateur des colonies avoit fait choisir pour l'emplacement du Cap le pied d'un morne, parce que c'étoit le lieu le plus à portée du mouillage ordinaire. Cette position peu saine avertissoit les colons de s'établir ailleurs. Ils n'y songerent pas. C'est dans un gouffre, où la chaleur des rayons est augmentée par la réflexion des montagnes, où le vent n'arrive que du côté

de la mer pardessus des marécages ; c'est-là qu'on rétablit une ville qu'on n'y devoit jamais bâtir. Cependant la richesse des campagnes voisines, n'a cessé d'agrandir ce port, d'édifices nouveaux & toujours plus rians.

Vingt-neuf rues tirées au cordeau coupent aujourd'hui le Cap en deux cens vingt-six islots de maisons, qui montent au nombre de huit cens dix. Mais ces rues trop étroites & sans pente, quoique le terrain soit en dos-d'âne, sont toujours bourbeuses; parce que n'étant pavées qu'au milieu, les ruisseaux qui n'ont pas une chute égale, forment des cloaques, au lieu de servir à l'écoulement des eaux.

On a projeté plusieurs places dans cette ville. Celle de Notre-Dame, quoiqu'ancienne, est à peine applanie. Elle a la forme d'un quarré long. Le centre en est marqué par une fontaine qui tarit souvent faute d'entretien. On y a commencé depuis quelques années une église que son immensité, le défaut de fonds, & la lenteur de l'importation des pierres qu'on fait venir d'Europe, ne permettront pas sitôt d'achever. La place de Clugny, qui est un quarré régulier,

étoit néceſſaire pour faire diſparoître un marais puant. Ce deſſéchement ſera utile à la ſalubrité de l'air. Le gouvernement, les caſernes, un magaſin du roi, ſont les ſeuls édifices publics qui attirent les regards des curieux. Mais l'œil du citoyen aime à ſe repoſer ſur deux établiſſemens qu'on appelle Maiſons de la providence. La plupart des François qui arrivent dans la colonie, n'ont ni reſſources, ni talens. Avant qu'ils aient acquis aſſez d'induſtrie pour ſubſiſter, ils ſont preſque tous enlevés par des maladies mortelles. Au Cap, ces malheureux ſans fortune & ſans aveu, ſont reçus dans deux hoſpices, où les hommes & les femmes trouvent ſéparément tous les ſecours que leur ſituation exige, juſqu'à ce qu'on leur ait procuré des places. Il eſt bien honteux qu'une ſi belle inſtitution, n'ait trouvé nulle part des imitateurs. L'humanité & la politique s'indignent également de cette négligence.

Le commerce devroit fonder dans toutes les colonies des refuges ſemblables à ceux de Saint Domingue. Ce ſont-là des établiſſemens qu'on peut appeller vraiment pieux & divins,

puisqu'ils sont faits pour la conservation des hommes. Soit par une suite de cette précaution, ou par le concours d'autres soins, il meurt à proportion moins de monde au Cap que dans les autres villes situées sur le bord de la mer. L'attention qu'on a eue de purifier l'air en desséchant les marais, le défrichement entier des mornes, la proximité d'une plaine à peu près parvenue au plus haut période de ses cultures, tous ces moyens se sont réunis pour corriger les influences nuisibles d'une situation vicieuse.

Le port du Cap est digne de recevoir les riches productions des contrées voisines. Il est admirablement placé pour les vaisseaux qui arrivent d'Europe. L'air qu'on y respire est le meilleur de l'isle. Il n'est ouvert qu'au vent du nord-est, dont il ne peut même recevoir aucun dommage, son entrée étant semée de recifs qui rompent l'impétuosité des vagues. On en sort aisément, & le débouquement de ces mers se fait en peu de temps.

A quatorze lieues au vent du Cap est le fort Dauphin. C'étoit un bourg qui s'appelloit autrefois Bayaha, & qui

depuis qu'on l'a rapproché de la mer, a changé de nom comme de place. La nouvelle ville se trouve située dans le centre intérieur d'un vaste port, dont la seule ouverture est formée par un goulet de quinze cens toises de longueur sur environ cent de largeur. Une riviere l'environne à l'ouest. Le rivage de la mer la termine à l'est. Une très-petite péninsule au nord sert d'emplacement au fort. Du côté du sud, est la plaine. La ville n'est encore composée que de soixante-dix maisons. Elle est assez loin des montagnes, pour n'être dominée d'aucun morne qui puisse irriter la chaleur par la réverbération; mais le voisinage de quelques marais y rend l'air mal sain. Ses fortifications sont suffisantes pour arrêter une escadre deux ou trois jours.

La sureté, la beauté de son port n'empêchent pas que la majeure partie des productions de sa plaine ne passent au Cap. La masse du commerce attire toujours à elle les branches voisines; & les grands ports absorbent & dessechent les petits.

Les denrées de toute la colonie de Saint Domingue se réduisoient en 1720

à douze cens mille livres pesant d'Indigo, à cent vingt milliers de sucre blanc, à vingt & un millions de sucre brut. Ces cultures montoient en 1764 à quatre-vingts millions de sucre brut, à trente-cinq millions de sucre blanc, à un million huit cens quatre-vingts mille livres d'Indigo. A la même époque, on cueilloit sept millions pesant de café, un million & demi pesant de coton, quoique la culture de ces productions ne remontât pas au delà de 1737. Un peu plus de la moitié de ces prodigieuses richesses étoit fournie par la seule côte du nord; le reste provenoit tant de l'ouest que du sud. Il y avoit encore cette différence que l'indigo & le coton dominoient dans les exportations du sud & de l'ouest; le sucre & le café dans les exportations du nord.

Tels sont les progrès d'une agriculture qui est soutenue par le commerce. Le même terrain, s'il n'eût produit que du blé, auroit attiré peu de monde. On eût été plus d'un siecle à le mettre en valeur; & le défrichement n'y eût pas rapporté dans l'espace de mille ans, le revenu qu'il a donné en moins de cinquante. Par le commerce, ces denrées

ont employé une nombreuſe population de conſtructeurs & de matelots, de manufacturiers & de débitans; ont enrichi des villes qui ont fait fleurir les campagnes voiſines.

A l'époque de 1764, Saint Domingue avoit 8786 blancs en état de porter les armes. 4306 habitoient le nord, 3470 l'oueſt, & 1010 ſeulement le ſud. 4117 mulâtres ou negres libres, mais enrégimentés, groſſiſſoient ces forces. Il y en avoit 497 au ſud, 2250 à l'oueſt, & 1370 au nord.

Le nombre des eſclaves étoit de deux cens ſix mille de tout âge & de tout ſexe, répartis de la maniere ſuivante. 12000 dans neuf villes, quelques-uns ouvriers, & les autres occupés au ſervice domeſtique; 4000 employés dans les bourgs aux tuileries, aux poteries, aux briqueries, aux fours à chaux, & à quelques autres manufactures de néceſſité premiere; 10000 deſtinés à cultiver des vivres & des légumes; 180000 conſacrés aux denrées d'exportation. Depuis ce récenſement juſqu'à la fin de 1767, on a porté ſur 171 bâtimens François, 51567 negres. Ils n'ont pas remplacé les morts, dont le vuide ſe

trouvoit plus que rempli par les eſclaves introduits en fraude. Ils n'ont pas non plus ſervi au luxe des villes où le nombre de ces ſortes de domeſtiques a même diminué. Ces negres nouvellement tranſportés étoient des hommes capables de travail : on les a tous appliqués à la culture qu'ils doivent avoir conſidérablement augmentée. Elle n'aura pas même perdu à changer d'objets ſur quelques articles.

A la place de l'indigo, que des terres fatiguées commençoient à rendre moins abondamment, il s'eſt formé quarante nouvelles ſucreries. On en compte aujourd'hui 260 au nord ; 197 à l'oueſt ; 84 au ſud. Les raffineries ſe ſont encore plus multipliées à proportion que les plantations ; & la quantité de ſucre blanc a preſque doublé. Le coton a fait des progrès immenſes dans les vallées de l'oueſt, & le café dans celles du nord. Il s'eſt même élevé quelques cacaoyeres dans les bois de la grande anſe. La paix a fait refleurir les anciennes branches de commerce ; elle en a fait germer de nouvelles. Tout croît & proſpere ſous ſon ombre. Elle crée à la fois le bonheur des deux mondes.

On peut assurer d'après des instructions très-fideles, que dans l'année 1767, il est sorti de la colonie 72718781 livres pesant de sucre brut; 51562013 livres de sucre blanc, 1769562 livres d'indigo ; 150000 livres de cacao ; 12197977 livres de café; 2965920 livres de coton ; 8470 banettes de cuirs en poil; 10350 côtés de cuirs tannés; 4108 barriques de tassia ; 21104 barriques de sirop.

Telle est la masse des productions enregistrées aux douanes de Saint Domingue en 1767, & exportées sur trois cens quarante-sept navires arrivés de France. Les chargemens faits sous voile, l'excédent des poids déclarés, le paiement des noirs introduits en fraude, ne peuvent pas avoir enlevé moins d'un sixieme des denrées de la colonie qu'il faut ajouter à l'énumération connue de ses richesses.

On n'est pas d'accord sur l'augmentation dont elles sont encore susceptibles. Les uns veulent qu'on puisse les doubler; d'autres qu'elles ne puissent croître que d'un tiers. Tous avouent qu'ils reste encore à la culture de grands progrès à faire; & l'on doit les attendre de

l'activité de la nation qui possède un fonds si propre à se perfectionner. Mais peut-elle espérer d'en recueillir les avantages ? Est-elle assurée d'en conserver toujours la propriété ? Ces deux questions méritent un examen sérieux.

Le commerce que les François de Saint Domingue entretiennent avec leur indolent voisin, est plus important qu'on ne le croit communément. Ils lui fournissent des bas, des chapeaux, des toiles, des fusils, de la quincaillerie, quelques vêtemens ; & ils reçoivent en paiement des chevaux & des bêtes à corne pour leurs travaux & leurs boucheries, du bœuf & du cochon fumés, des cuirs, & enfin trois cens mille piastres que la cour de Madrid sacrifie tous les ans pour la solde du gouvernement, du clergé, des troupes qu'elle entretient dans le premier établissement qu'elle forma dans le nouveau monde. Si l'on en excepte quelques monnoies Portugaises qui conservent par habitude une valeur fictive au dessus de leur prix réel, ils n'ont pas d'autres métaux que ceux qu'ils tirent des Espagnols leurs voisins. Il faudroit des révolutions qu'il est impossible de prévoir, pour inter-

rompre cette communication qui se fait par terre & par mer entre les deux nations qui partagent Saint Domingue. C'est-là que le besoin mutuel l'emporte sur l'antipathie de caractere, ou que l'uniformité de climat étouffe ce germe de division.

Il seroit à souhaiter pour les colons François, qu'ils fussent aussi sûrs de conserver leurs liaisons avec l'Europe. Si les premiers aventuriers de leur nation qui parurent à Saint Domingue avoient pu songer à la culture, ils se seroient emparé, comme ils en avoient la facilité, de la partie de l'isle qui est le plus au vent. Elle a des plaines vastes & fertiles. Elle est de toutes parts ouverte à l'océan. Le rivage en est sûr. On entre dans ses ports le jour qu'on les découvre; dès le jour qu'on en sort, on s'en éloigne à les perdre de vue. La route est telle que l'ennemi n'y peut tendre aucun piege. Les croisieres n'y sont pas faciles. Ses parages sont à l'abord des Européens, & les voyages fort abrégés. Mais comme le projet des premiers navigateurs François, fut d'attaquer les vaisseaux Espagnols & d'infester le golphe du Mexique, les possessions qu'ils oc-

cuperent à Saint Domingue, se trouverent enveloppées par Cuba, la Jamaïque, les Turques, par la Tortue, les Caïques, la Gonave, les isles Lucayes, dont les rades cachées servent de retraite aux corsaires; par une foule de bancs & de rochers qui rendent la marche des bâtimens lente & incertaine; par des mers resserrées qui donnent nécessairement un grand avantage à l'ennemi, pour aborder, bloquer ou croiser.

Contre tant de dangers, la politique n'imaginera jamais de ressource effective, qu'une escadre permanente dans la colonie pendant la guerre, & toujours en activité. Soit impuissance du gouvernement pour donner cette sorte de protection à sa colonie, soit négligence des amiraux, qui, lorsqu'ils ont eu des vaisseaux armés, sont restés dans le port sans agir, on n'a pas suivi l'unique systême de défense qui convenoit à la Métropole pour la sureté du commerce de Saint Domingue.

Si le ministere & la marine changent de principe & de conduite, il faudra d'abord couvrir les parages du Cap, où les navigateurs qui viennent de France, entrent toujours en temps de guerre,

& le plus ſouvent en temps de paix. Le beſoin qu'ils ont de reconnoître le promontoire de la Grange ſitué à dix lieues au deſſus, y attire une infinité de corſaires qui y manquent rarement leur proie. Deux vaiſſeaux de force qu'on y placeroit, ſe rendroient aiſément les maîtres de cette croiſiere. Si contre toute attente, l'ennemi y arrivoit avec de plus grands moyens, il faudroit bien lui céder la place ; mais il eſt vraiſemblable que ce ne feroit pas pour long-temps.

Après avoir favoriſé l'entrée des bâtimens au Cap, il faudroit aſſurer leur ſortie ; & voici comment. Un des deux vaiſſeaux de guerre qui devroit être toujours dans le port, prendroit ſous ſon convoi pluſieurs navires marchands, les débouqueroit, & rentreroit dans trois ou quatre jours au plus. Rarement courroit-il quelque danger ; parce qu'il ne ſe trouve guere ſur ce paſſage des vaiſſeaux de ligne, & qu'ils ne peuvent y être ſans qu'on en ſoit averti.

Tandis qu'une partie de l'eſcadre protégeroit la navigation du nord, le reſte qui feroit plus conſidérable couvriroit les autres côtes de la colonie. Cette partie auroit ſon point d'appui au

Port-au-Prince. Deux de ſes vaiſſeaux ſe porteroient de-là au mole Saint Nicolas, auſſi dangereux pour les bâtimens qui vont du Cap à l'oueſt & au ſud, que la Grange pour ceux qui veulent atterrer au Cap. Ils ne dépaſſeroient jamais la pointe du mole. Ce ſeroit aux forces placées au nord à tenir la mer libre juſqu'à cet endroit, d'autant plus important, qu'on peut intercepter à ce paſſage forcé tous les armemens de la nouvelle Angleterre pour la Jamaïque. L'eſcadre du Port-au-Prince ſeroit encore chargée de ſe montrer de temps en temps au ſud de l'iſle, de protéger ſes propres parages, & d'eſcorter juſqu'au-delà du débouquement tous les bâtimens qui voudroient faire leur retour en France. Elle pourroit même aller croiſer ſur la Jamaïque, lorſque les circonſtances le lui permettroient.

Après avoir mis à couvert des ſurpriſes de l'ennemi les produits de ſa colonie, la Métropole doit encore pourvoir à la conſervation d'une propriété ſi féconde.

Les Eſpagnols qui occupent encore aujourd'hui la moitié de l'iſle, furent autrefois des ennemis aſſez redouta-

bles. A peine les François se montrerent à Saint Domingue, qu'il s'éleva de vifs démêlés entre les deux nations. Des particuliers sans aveu oserent soutenir la guerre contre un peuple armé sous une autorité réguliere. Ils furent avoués de leur patrie, lorsqu'elle les crut assez forts pour se maintenir dans leurs usurpations. On leur envoya un chef qui porta le nom de gouverneur de la Tortue & de Saint Domingue, titre qui fut changé depuis contre celui de gouverneur général des isles sous le Vent. Le brave homme qui fut choisi pour commander le premier à ces intrépides aventuriers, se pénétra de leur esprit au point de proposer à sa cour la conquête de l'isle entiere. Il répondoit sur sa tête du succès de l'entreprise, pourvu qu'on lui envoyât une escadre assez forte pour bloquer le port de la capitale.

Le ministere de Versailles, négligeant un projet plus praticable qu'il ne le croyoit de loin, laissa les François exposés à des hostilités continuelles. Ce n'est pas qu'on ne les repoussât constamment avec succès, qu'on ne portât même la désolation dans le pays ennemi;

mais ces animoſités nourriſſoient dans leur ame l'amour du brigandage, les détournoit des travaux utiles, & arrêtoient les progrès de la culture, qui doit toujours être le but de toute colonie bien adminiſtrée, comme le premier objet de toute ſociété qui poſſede des terres. La faute qu'avoit fait la France de ne pas ſeconder l'ardeur des nouveaux colons pour la conquête de l'iſle entiere, faillit à lui coûter la perte de ce qu'elle y avoit acquis. Pendant que cette couronne étoit occupée à ſoutenir la guerre de 1688 contre toute l'Europe, les Eſpagnols & les Anglois qui craignoient également de la voir ſolidement établie à Saint Domingue, unirent leurs forces pour l'en chaſſer. Le début de leurs opérations leur faiſoit eſpérer un ſuccès complet, lorſqu'ils ſe brouillerent d'une maniere irréconciliable. Ducaſſe, qui conduiſoit la colonie avec de grands talens & beaucoup de gloire, profita de leur diviſion pour les attaquer ſucceſſivement. D'abord il inſulta la Jamaïque où tout fut mis à feu & à ſang. De-là ſes armes alloient ſe tourner contre San-Domingo, dont il étoit comme aſſuré de ſe rendre maître, lorſ-

que les ordres de sa cour arrêterent cette expédition.

La maison de Bourbon monta sur le trône d'Espagne, & la nation Françoise perdit l'espérance de conquérir Saint Domingue. Les hostilités que les traités d'Aix-la-Chapelle, de Nimegue & de Riswick, n'y avoient pas même suspendues, cesserent enfin entre deux peuples qui ne pouvoient s'aimer. Il y eut de la tranquillité pour la culture, & même pour les cultivateurs. C'étoient les François. Depuis quelque temps leurs esclaves profitoient des divisions nationales pour briser leurs chaînes, & se retirer dans un territoire où ils trouvoient la liberté & point de travail. Cette désertion qui devoit naturellement augmenter, fut ralentie par l'obligation que contracterent les Espagnols, de ramener les transfuges à leurs voisins pour la somme de vingt-cinq pistoles par tête. Quoique la convention ne fût pas trop religieusement observée, elle devint un frein puissant jusqu'aux brouilleries qui diviserent les deux nations en 1718. A cette époque, les negres quitterent en foule leurs ateliers. Cette perte fit revivre dans l'ame des François le projet

de chasser entiérement de l'isle des voisins aussi dangereux par leur indolence même, que par leur inquiétude. La guerre ne dura pas assez long-temps pour amener cette révolution. A la fin des troubles, Philippe V ordonna de restituer tout ce qu'on pourroit ramasser de fugitif. On les avoit embarqués pour les conduire à leurs anciens maîtres, lorsque le peuple soulevé les remit en liberté, par un de ces mouvemens qu'on ne sauroit désapprouver, s'il eût été inspiré par l'amour de l'humanité, plutôt que par la haine nationale. Il sera toujours beau de voir des peuples révoltés contre l'esclavage des negres. Ceux-ci s'enfoncerent dans des montagnes inaccessibles, où ils se sont multipliés au point d'offrir un asyle assuré à tous les esclaves qui peuvent les y aller joindre. C'est là que, graces à la cruauté des nations civilisées, ils deviennent libres & féroces comme des tigres, dans l'attente peut-être d'un chef & d'un conquérant qui rétablisse les droits de l'humanité violée en s'emparant d'une isle que la nature semble avoir destinée aux esclaves qui la cultivent, & non aux tyrans qui l'arrosent du sang de ces victimes.

Les combinaisons actuelles de la politique n'ordonnent pas que l'Espagne & la France se fassent la guerre. Si quelque événement mettoit les deux nations aux prises, malgré le pacte des couronnes, ce seroit vraisemblablement un feu passager qui ne donneroit ni le loisir, ni le projet de faire des conquêtes qu'on seroit obligé de restituer. Les entreprises de part & d'autre se réduiroient donc à des ravages. Mais alors la nation qui ne cultive pas, du moins à Saint Domingue, seroit redoutable par sa misere même, à celle dont la culture a fait des progrès. Un gouverneur Castillan sentoit si bien l'avantage que lui donnoient l'indolence & la pauvreté des siens, qu'il écrivoit au commandant François que, s'il le forçoit à une invasion, il détruiroit plus dans une lieue qu'on ne le pourroit faire en dévastant tous le pays soumis à ses ordres.

Cette position démontre, que si l'Europe voyoit commencer les hostilités entre les deux peuples, le plus actif devroit demander la neutralité pour cette isle. Peut-être l'intérêt de l'un & de l'autre, exigeroit-il qu'elle passât toute

entiere dans les mains du plus laborieux? Mais quand même la cour de Madrid pourroit ſe déterminer à céder un territoire qui lui eſt à charge, il y auroit encore bien des difficultés à ſurmonter. La Grande Bretagne qui tient aujourd'hui dans ſes mains la deſtinée de l'Amérique, conſentiroit difficilement à cette augmentation de richeſſe pour ſa rivale.

Un arrangement plus naturel, & qui ne devroit rencontrer aucune oppoſition, ce ſeroit celui qui fixeroit les limites des deux nations qui partagent St. Domingue. Cet ordre ſembloit une ſuite de l'avénement de Philippe V au trône, qui imprima aux poſſeſſions Françoiſes un caractere de ſtabilité, de légitimité qu'elles n'avoient pas eu juſqu'alors. On devoit s'attendre que celui des deux peuples qui donnoit à l'autre un roi, feroit régler que tout le territoire renfermé entre les côtes qu'il occupoit au nord & au ſud, reſteroit dans ſa dépendance. De plus grands intérêts obligerent de renvoyer cette diſcuſſion à un autre temps qui n'eſt jamais venu. On n'a pas même ouvert une ſeule conférence pour débrouiller ce cahos. Cette

négligence a armé cent fois des particuliers contre des particuliers, qui ſe ſont ſouvent maſſacrés, aſſaſſinés. Ce germe de diſcorde & de rage a paſſé dans tous les cœurs; & les deux nations, en 1730, ont pris les armes pour s'exterminer. Les chefs des deux colonies réuſſirent alors à calmer cette fureur, par une convention proviſoire; mais les ſucceſſeurs de ces hommes habiles & modérés auront-ils toujours la même autorité, le même bonheur? Il s'agit d'étouffer ſans retour cette guerre inteſtine, en aſſurant d'une maniere légale & authentique les propriétés réciproques.

Pour y procéder avec l'ordre & la juſtice convenables, on doit remonter juſqu'en 1700. A cette époque, les deux peuples devenus amis, reſterent de droit en poſſeſſion de tous les terrains qu'ils occupoient. Les empiétemens qu'ont faits dans le cours de ce ſiecle les ſujets d'une des couronnes, ſont des entrepriſes de particulier à particulier. Pour avoir été tolérés, ils n'ont pas été légitimés; & les droits des deux puiſſances ſont reſtés les mêmes, puiſqu'aucune convention, ſoit directe, ſoit in-

directe, n'y a dérogé jusqu'à présent.

Or des faits incontestables prouvent qu'au commencement du siecle, les possessions Françoises qui sont aujourd'hui bornées sur la côte du nord par la riviere du Massacre, s'étendoient jusqu'à la riviere d'Yaque. Celle de la côte du sud, qu'on avoit poussée jusqu'à la pointe du cap de la Béate, ont été resserrées avec le temps à l'anse à Pitre. Comment s'est opérée cette révolution insensible? Par une suite naturelle du systême économique des deux peuples voisins. L'un devenu agriculteur a rassemblé toutes ses possessions vers les ports les plus fréquentés, où il devoit trouver le débit de ses denrées. L'autre, plutôt pasteur qu'agricole, ayant besoin d'un plus vaste espace pour élever ses troupeaux, s'est emparé de tous les terrains abandonnés. Par la nature des choses, les pâturages se sont étendus, & les champs rétrecis, du moins rapprochés. Il n'est pas juste que le peuple le plus industrieux & le plus utile sur la terre qu'il féconde, soit dépouillé par la nation errante qui consume sans reproduire.

Les limites des François dans l'inté-

rieur des terres ſeroient plus difficiles à marquer ; tant les révolutions fréquentes & journalieres qui s'y ſont faites, y ont jeté d'incertitude & de confuſion. Ce ſont aujourd'hui les montagnes d'Ouanaminthé, du Trou, de la grande Riviere, de l'Artibonite, du Mirebalais qui ſéparent les deux colonies. Par cette démarcation, les François ſont réduits par-tout, à l'exception des pointes du mole Saint Nicolas & du cap Tiburon, à une liſiere étroite qui ne s'étend nulle part à plus de neuf lieues & demie de diſtance, & dans quelques endroits à ſix lieues au plus. Ce territoire forme un eſpece de croiſſant, dont la convexité produit ſur les bords de la mer un développement de deux cens cinquante lieues de côtes, au nord, à l'oueſt & au ſud. Mais ces bornes ne peuvent ſubſiſter par une raiſon qui fait diſparoître toutes les autres conſidérations.

Les établiſſemens François du nord ſont ſéparés de ceux de l'oueſt & du ſud, par des montagnes inacceſſibles. L'impoſſibilité de ſe ſecourir, les expoſe à l'invaſion d'une puiſſance également ennemie des deux nations. Le danger commun

commun qui donne à ces voisins une sorte de réciprocité d'intérêts, doit engager la cour de Madrid à régler les limites, de façon que son alliée y trouve les commodités dont elle a besoin pour sa défense. Le terrain qu'il s'agit de sacrifier est montueux, de qualité médiocre, & très-éloigné de la mer. Les propriétaires de ces terres incultes, mais couvertes de troupeaux, doivent être dédommagés par la France avec une générosité qui ne leur laisse aucun regret.

Quand la colonie aura toutes ses possessions liées & soutenues au dedans par une communication suivie & non interrompue, il faudra les fortifier contre les attaques de leur seul ennemi vraiment redoutable. C'est l'Anglois. S'il veut entamer Saint Domingue par l'ouest ou le sud, il rassemblera ses forces à la Jamaïque. Si c'est par le nord, il fera ses préparatifs à la Barbade, ou à quelque autre isle du vent, d'où il peut arriver en sept ou huit jours au cap, au lieu de cinq ou six semaines qu'on met pour remonter de la Jamaïque à ce port.

L'ouest & le sud ne sauroient être défendus. L'immensité du terrain, empêche de mettre de la liaison & du concert

dans les mouvemens. Si on disperse les troupes, elles deviennent inutiles par la division des forces; si on les rassemble pour soutenir des postes que la foiblesse locale expose le plus à l'attaque, on risque de les perdre toutes à la fois. De gros bataillons ne feroient qu'un fardeau pour de vastes côtes qui présentent trop de flanc ou trop de front à l'ennemi. On doit se borner à construire ou à entretenir des batteries qui protegent les rades, les vaisseaux marchands & le cabotage; qui puissent éloigner les corsaires, & même garantir de la descente d'un ou deux vaisseaux de guerre qui viendroient faire le dégât & lever des contributions. Les troupes légeres qui suffisent pour soutenir ces batteries, abandonneront du terrain à proportion des marches de l'ennemi, se contenteront de ne pas se rendre sans être menacées.

Ce n'est pas qu'on doive renoncer à toute espece de défense. Sur chaque côte il faudroit avoir sur les derrieres un lieu d'asyle & de renfort, toujours ouvert à la retraite, loin de la portée de l'ennemi, à l'abri de ses insultes, & capable de repousser ses attaques. Ce devroit être une gorge où l'on pût se

retrancher & se défendre avec avantage. Telle est celle de la Gascogne dans la côte de l'ouest. Elle a toutes les forces de position que donne la nature, avec le seul inconvénient de n'être pas placée au milieu de tous les quartiers. Le réduit, ou rendez-vous général du sud, établi sur l'habitation Perrein, à dix mille toises des Cayes, est un asyle d'une résistance supérieure. Au centre de tous les mouvemens rétrogradés, il rassemble tout ce qu'on peut désirer pour la défense. La nature, en rétrécissant sa gorge, a couvert ses flancs, & assuré dans ses derrieres un débouché qui ferme à l'ennemi toute avenue pour le tourner, qui ouvre à ses défenseurs une issue de communication avec l'intérieur de la colonie.

De ces retraites inexpugnables, on harcelera continuellement le conquérant, qui n'ayant point de place forte, sera exposé à mille surprises. Ces alarmes redoubleront, si l'on a quelques escadrons de cavalerie légere. On peut s'en procurer à peu de frais. Les Espagnols de Saint Domingue vendent à un prix modique des chevaux andalous très-souples & pleins de feu, qui ne sont pas

ferrés, qui paissent toute l'année dans les prairies où ils dorment en plein champ. Ce sont d'excellens soutiens pour la petite guerre qui donnera le temps d'attendre les secours qui auront toujours la voie du nord pour arriver. Les troupes qui la feront, pourront même s'il le faut, aller contribuer à la défense de cette autre partie de la colonie, dont l'attaque ne se pourra faire que par la mer.

Tous ceux qui connoissent l'isle de Saint Domingue sont instruits que les établissemens François y forment comme deux colonies différentes, l'une au sud & à l'ouest, & l'autre au nord, qui n'ont aucune communication utile & réelle par le continent. Ainsi en supposant même les Anglois en force & solidement établis à l'ouest & au sud, il leur seroit impossible de se porter au nord par terre. S'ils en formoient le projet, ils ne pourroient chercher à l'exécuter que par l'étroite lisiere qui joint les possessions Françoises de l'ouest & du nord au cap Saint Nicolas, ou en traversant les possessions Espagnoles, deux routes également impraticables.

La premiere est un désert stérile, tel-

lement rempli de forêts, de gorges, de précipices, qu'un homme à pied ne s'en tire qu'avec beaucoup de temps & d'extrêmes fatigues. La seconde n'est guere moins chimérique. Il faudroit la faire à travers les montagnes Espagnoles, hautes, incultes, escarpées, & où on ne passeroit pas sans être harcelé. La côte du nord inaccessible par terre, ne peut donc être attaquée que par mer. Plus riche, plus peuplée, & moins étendue que les deux autres, elle est plus susceptible d'une guerre de campagne, & d'une défense suivie & réguliere.

Le bord de la mer plus ou moins couvert de ressifs, offre une terre marécageuse dans beaucoup d'endroits. Les mangliers, bois taillis qui couvrent un sol noyé, rendent les lagons plus impénétrables. Cette défense naturelle est devenue moins commune par les coupes de plusieurs taillis. Mais les embarcadaires qui ne sont ordinairement que des trouées, flanquées de ces bois inondés, n'exigent pour être fermées qu'un front médiocre. Les magasins & les autres bâtimens en pierre y sont communs : ils fournissent des postes à créneler, & assurent quelques feux couverts.

Cette premiere ligne de la plage semble faire espérer qu'un rivage de dix-huit lieues si bien défendu par la nature, pour peu qu'il fût secondé de la valeur Françoise, mettroit l'ennemi dans le risque d'être battu, dès le moment de la descente. Si ses projets étoient connus, si ses dispositions sur mer indiquoient de loin le lieu de son débarquement, on pourroit s'y porter & le prévenir. Mais l'expérience assure un avantage infaillible aux escadres embossées.

Ce n'est point uniquement par ces nappes de feu qui partant des vaisseaux couvrent l'abord des chaloupes ; c'est par l'impossibilité où l'on est d'occuper tous les points de la côte, qu'une escadre mouillée a la facilité de faire des descentes. Elle menace trop de lieux à la fois. Des troupes de terre rampent, pour ainsi dire, autour des sinuosités, dans le temps que les canots & les chaloupes volent par un chemin plus court. L'attaquant suit la corde, tandis que le défenseur a l'arc à parcourir. Trompé & fatigué par divers mouvemens, celui-ci n'est pas moins inquiet de ceux qu'il voit faire en plein jour, que des manœuvres que la nuit lui dérobe.

Pour se mettre en état de résister à une descente, il faut d'abord la croire exécutée. On emploie alors son courage & ses forces à profiter des lenteurs ou des fautes de l'ennemi. Dès qu'on le voit sur mer, il faut l'attendre à terre, comme s'il devoit y tomber du ciel. Une grande plage abordable laissera toujours la plaine du cap ouverte à la descente. C'est moins aux bords de la côte qu'à l'intérieur des terres qu'il faut regarder.

Elles sont généralement couvertes de cannes, dont la hauteur proportionnée aux différens degrés de la maturité, change successivement les champs comme en autant de bois taillis. On y met le feu, soit pour couvrir ses flancs ou sa marche, soit pour retarder la poursuite de l'ennemi, pour le tromper ou l'étonner. En deux heures de temps l'incendie offre à la place d'un pays couvert, des especes de chaumes ou de guérets à perte de vue.

La séparation des pieces de cannes, les savanes & les places à vivres, ne gênent pas plus les mouvemens d'une armée, que ne le font nos prairies. Nos villages sont remplacés par des habitations, moins peuplées, mais plus mul-

tipliées. Les haïes de citronniers épaisses & tirées au cordeau, plus imposantes & moins pénétrables que les clôtures de nos champs : c'est-là ce qui fait la perspective la plus différente, entre les campagnes de l'Amérique & celles de l'Europe.

Peu de rivieres ; quelques ravines ; de foibles monticules ; un sol généralement uni ; des digues contre les inondations ; peu ou point de fossés ; un ou deux bois d'une foible épaisseur ; un petit nombre de marécages ; une terre qui se couvre d'eaux dans un orage, & de poussiere en douze heures de soleil ; des fleuves d'un jour, taris le lendemain : voilà ce qui caractérise le massif de la plaine du Cap. C'est dans sa diversité qu'on doit trouver des campemens avantageux, sans oublier que dans une guerre défensive, le poste qu'on va prendre ne sauroit être trop voisin de celui que l'on quitte.

Ce n'est pas aux écrivains à prescrire des regles aux gens de guerre. César lui-même a dit ce qu'il avoit fait, & non ce qu'il falloit faire. Les descriptions topographyques, l'appréciation des postes, la combinaison des marches, l'art

des campemens & des retraites, la plus savante théorie ; tout est soumis au coup d'œil du général, qui avec les principes dans sa tête & les matériaux dans sa main, applique les uns & les autres aux circonstances locales & momentanées, où le hasard l'a placé. Le génie militaire, tout mathématique qu'il est, est dépendant de la fortune qui subordonne l'ordre des opérations à la variabilité des données. Les regles sont hérissées d'exceptions que le tact doit pressentir. L'exécution même change presque toujours le plan, & dérange le systême d'une action. Le courage ou la timidité des troupes ; la témérité de l'ennemi ; le succès éventuel de ses mesures ; une rencontre, un événement imprévu ; un orage qui gonfle un torrent ; le vent qui dérobe un piege ou une embuscade, sous des tourbillons de poussiere ; la foudre qui épouvante les chevaux, ou qui se confond avec le bruit des canons ; la température de l'air, dont l'influence agit continuellement sur les esprits du chef & sur le sang des soldats : ce sont autant d'élémens physiques ou moraux, qui par leur inconstance, entraînent un renversement total dans les projets les mieux concertés.

Quel que ſoit le choix du lieu pour une deſcente au nord de Saint Domingue, la ville du Cap en ſera toujours l'objet. Le débarquement ſe fera ſans doute dans la baie du Cap même, où les vaiſſeaux ſeroient à portée d'augmenter les forces de terre par les deux tiers de leurs équipages, & de fournir l'artillerie, les vivres & les munitions néceſſaires pour aſſiéger cette opulente forteresse. C'eſt auſſi de ce boulevard de la colonie que tous mouvemens de défenſe, doivent tâcher d'éloigner l'aſſaillant. On cherchera par l'avantage des poſitions à diminuer l'inégalité des forces. Au moment de la deſcente, il faut chicaner le terrain, en ſoutenant un commencement d'attaque, ſans compromettre la totalité des troupes. On ſe poſtera de façon à ſe ménager deux branches de retraite, l'une vers le Cap pour en former la garniſon, & l'autre dans les gorges des montagnes pour y tenir une eſpece de camp retranché, d'où l'on ira troubler les travaux du ſiege & retarder la priſe de la place. Fût-elle emportée, comme il ſeroit facile en l'évacuant de favoriſer l'évaſion des troupes, tout ne ſeroit pas fini. Les montagnes où elles ſe-

réfugieroient, inaccessibles pour une armée, enveloppent la plaine d'une double ou triple chaîne. Les quartiers habités en sont comme gardés par des gorges fort serrées & faciles à défendre. La principale de ces gorges, qui est celle de la grande riviere, oppose à l'ennemi deux ou trois passes de riviere qui s'étendent d'une montagne à l'autre. Quatre ou cinq cens hommes y arrêteroient les plus nombreuses forces, avec la seule précaution de creuser le lit des eaux. Cette résistance pourroit être secondée par vingt-cinq mille habitans blancs ou noirs établis dans ces vallées. Comme les blancs y sont plus multipliés que dans les terres plus riches, la modicité de leurs récoltes ne leur permettant point de consommer beaucoup de denrées d'Europe, ils cultivent des productions pour en vivre ; & dès lors ils pourroient en fournir aux troupes qui défendroient leur pays. Ce qu'ils ne donneroient pas en viande fraîche, seroit remplacé par les Espagnols qui sur les dernieres de ces montagnes élevent de nombreux troupeaux.

Cependant il peut arriver que la constance des troupes s'épuise, par le man-

quement des vivres ou des munitions ; & qu'elles soient ou forcées ou tournées. C'est ce qui fit imaginer à Versailles il y a quelques années, de bâtir une place forte dans le centre des montagnes. Le Maréchal de Noailles appuyoit vivement ce projet. On pensoit alors qu'avec des redoutes de terres dispersées sur la côte, on pourroit engager l'ennemi à des attaques régulieres, & le miner sourdement par la perte de beaucoup d'hommes dans un climat où les maladies les consomment plus rapidement que les combats. On ne vouloit plus de ces places de guerre, exposées sur la frontiere à l'invasion des maîtres de la mer ; parce qu'incapables de défendre l'habitant, elles servent de boulevard au vainqueur, qui les prend & les garde facilement avec des vaisseaux, y dépose & en tire à son gré des armes & des troupes pour contenir les vaincus. Un pays entiérement ouvert valoit mieux, disoit-on, pour une puissance sans forces maritimes, que des forces éparses & abandonnées, sur des rivages dévastés, dépeuplés par l'intempérie du climat.

C'étoit dans le centre de l'isle qu'on se promettoit d'établir solidement sa

défense. Une route de vingt à trente lieues, entrecoupée d'obstacles, où chaque marche seroit achetée par des combats dans lesquels l'avantage des postes rendroit un détachement redoutable à toute une armée ; où les transports d'artillerie lents & laborieux ; où la difficulté des convois & l'intervalle de la communication avec l'océan ; où tout conspireroit à la destruction de l'ennemi : tel devoit être, pour ainsi dire, le glacis de la place qu'on se proposoit de construire. Cette capitale située dans un lieu où l'élevation des terres, tempérant la chaleur du climat, épureroit l'influence de l'air ; au milieu d'une campagne qui fourniroit les comestibles les plus nécessaires & particuliérement le riz ; environnée de troupeaux qui paissant sur un terrain le plus favorable à leur multiplication seroient conservés pour l'instant des besoins ; munie de magasins proportionnés à sa grandeur & à sa garnison : une telle ville auroit changé en un royaume qui se soutiendroit long-temps de lui-même, une colonie dont l'opulence ne fait que diminuer la force, & qui donnant le superflu sans avoir le nécessaire, enrichit un petit nom-

bre de propriétaires, que cependant elle ne peut faire subsister.

Si l'ennemi devenu maître de côtes qu'on ne lui disputeroit pas, vouloit en recueillir les productions, il lui faudroit des armées pour soutenir la défensive; où les excursions perpétuelles du centre, le réduiroient à se borner. Les troupes de l'intérieur de l'isle, toujours sûres d'une retraire respectable, pourroient être aisément rafraîchies par des secours venus d'Europe, qui pénétreroient sans peine au centre d'un cercle dont la circonférence est si vaste; tandis que toutes les flottes Angloises ne suffiroient pas à remplir les vuides que le climat feroit continuellement dans leurs garnisons.

Malgré l'évidence de tous ces avantages, on a perdu de vue le projet d'une fortification dans les montagnes, pour s'occuper d'un systême qui réduiroit au mole Saint Nicolas toute la défense de la colonie. Le nouveau plan n'a pu manquer d'être applaudi par les colons qui ne voient jamais sans chagrin auprès de leurs plantations des remparts, d'où résulte moins de sureté que de dévastation. Ils ont compris que toutes les forces étant portées sur un seul point,

ils n'auroient plus dans leur voisinage sur les trois côtes, que des troupes légeres qui suffisantes pour éloigner des corsaires par des batteries, sont d'ailleurs des défenseurs commodes prêts à céder sans résistance, à se disperser ou à capituler au moindre signe d'une descente.

Ce plan favorable à l'intérêt particulier, s'est encore trouvé conforme à l'opinion de militaires très-éclairés. Ils ont pensé que le petit nombre de troupes dont la colonie est susceptible, étant comme perdu dans une isle aussi grande que Saint Domingue, paroîtroit quelque chose au mole. C'est Bombardopolis qu'on a choisi comme le poste le plus respectable. Cette nouvelle ville est placée à l'extrémité d'une grande plaine dont l'élévation assure la fraîcheur. Une savane naturelle couvre son territoire, embelli par des bosquets de palmiers & de latonniers. Rien ne le domine, ce qui est rare à Saint Domingue. On pourroit y bâtir une place réguliere, aussi forte qu'on le voudroit. Si elle ne préservoit pas les côtes d'une invasion, elle empêcheroit le conquérant de s'y établir solidement.

Il ſeroit à ſouhaiter, diſent des hommes d'état, qu'au moment qu'on a commencé les travaux au mole, on y eût fait toutes les fortifications que comportoit une poſition ſi avantageuſe. C'eſt un tréſor qu'on ne devoit découvrir qu'en s'en aſſurant la poſſeſſion. Si cette précieuſe clef de Saint Domingue & même de l'Amérique, venoit à tomber entre les mains des Anglois, comme ce malheur peut arriver au premier feu d'une guerre qui ne ſauroit être éloignée, ce Gibraltar du nouveau monde, ſeroit plus fatal à l'Eſpagne & à la France, qui celui de l'Europe même.

Au reſte qu'on ne s'étonne pas de voir ſi peu de ſolidité, dans toutes les précautions qu'on a priſes juſqu'ici pour la défenſe de Saint Domingue. Tant que la prévoyance & la protection ſeront bornées à des moyens du ſecond ordre, qui ne peuvent que retarder & non empêcher la conquête de cette iſle, on ne pourra ſuivre un plan invariable. Les principes fixes appartiennent excluſivement aux puiſſances qui peuvent compter ſur leurs forces navales, pour ſe garantir de la perte ou s'aſſurer du recouvrement de leurs colonies. Celles de

la France ne sont pas gardées par ces arsenaux mouvans qui peuvent à la fois attaquer & défendre. Leur Métropole n'a pas encore une marine assez redoutable. Mais du moins gouverne-t-elle ses possessions éloignées dans les maximes d'une politique éclairée & bien ordonnée ? C'est ce que nous allons examiner.

Le gouvernement Britannique, toujours dirigé par l'esprit national qui ne s'écarte guere des vrais intérêts de l'état, a porté dans le nouveau monde le droit de propriété qui fait la base de sa législation. Convaincu que l'homme ne croit jamais bien posséder que ce qu'il a légitimement acquis, il a vendu, mais à un prix très-modéré, les terrains qu'on a voulu défricher dans ses isles. Cette méthode lui a semblé la plus sûre, pour hâter l'exploitation des terres, pour empêcher les partialités, & les jalousies que feroit naître une distribution guidée par les caprices de la faveur.

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins sage, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui les sollici-

toient. Sans égard à leurs talens & à leurs facultés, le crédit de leurs protecteurs, régloit la mesure & l'étendue du terrain qu'ils obtenoient. On stipuloit à la vérité qu'ils commenceroient leur établissement dans l'année de la concession, sans discontinuer le défrichement sous peine de confiscations. Mais outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation des hommes qui n'avoient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'étoit infligée qu'à ceux, qui sans fortune & sans naissance n'intéressoient personne à leur avancement, ou à des mineurs foibles & abandonnés, que la commisération publique auroit dû secourir dans la misere où la mort de leurs parens les laissoit exposés. Tout propriétaire qui trouvoit de la recommandation ou de l'appui, pouvoit impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection qui devoit retarder sensiblement le progrès des colonies, s'est jointe une foule d'arrangemens économiques, plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnoit des terres, à y planter cinq cens fosses de manioc pour

chaque esclave qu'ils auroient sur leur habitation. Cet ordre blessoit également, & l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrain qui pouvoit en rapporter de plus riches, & l'intérêt public, en rendant inutiles les terrains secs qui n'étoient propres qu'à ce genre de production. C'étoit un double vice qui devoit diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisoit violence à la disposition de la propriété, n'a-t elle jamais été rigoureusement exécutée; mais comme on ne l'a pas révoquée, c'est encore un fléau entre les mains de l'administrateur ignorant, bizarre ou passionné qui voudra s'en servir contre les habitans. C'est pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la législation. La contrainte des loix agraires, est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un temps en Europe, c'étoit celui du gouvernement féodal, où les métaux n'entroient guere dans les stipulations publiques ou particulieres. Les nobles servoient l'état, non de leur bourse, mais de leur personne; & ceux de leurs vassaux qu'ils s'étoient comme

appropriés par la conquête, leur payoient des redevances, ſoit en denrées, ſoit en travaux. Ces uſages deſtructifs pour les hommes & les terres, devoient perpétuer la barbarie dont ils tiroient leur origine. Mais enfin ils tomberent par degrés, à meſure que l'autorité des rois, ſous l'appas de l'affranchiſſement des peuples, vint à ſapper l'indépendance & la tyrannie des grands. Celui qui étoit le premier, devenu le ſeul, abolit comme magiſtrat quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conſerva cependant beaucoup de ces uſurpations conſacrées par le temps. Celle des corvées s'eſt maintenue en quelques états où la nobleſſe a preſque tout perdu, ſans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore ſon aiſance gênée par cette ſervitude publique, dont on a réduit l'injuſtice en méthode, comme pour lui donner une ombre de juſtice. Les ſuites de cet affreux ſyſtême ont été encore plus funeſtes à ſes colonies. La culture de ces terres, par la raiſon du climat & la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que ſouffrir extrêmement de l'abſence de ſes agens, qu'on

occupe loin de leurs ateliers à des ouvrages publics souvent inutiler & toujours faits pour des bras oisifs. Si la Métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main, n'est pas encore parvenue à corriger ou tempérer la vexation des corvées; elle doit juger combien il en résulte d'inconvéniens au delà des mers, quand la direction de ces travaux est confiée à deux administrateurs qui ne peuvent être, ni dirigés, ni redressés, ni arrêtés dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu. Mais le fardeau des corvées est doux & léger au prix de celui des impôts.

On peut définir l'impôt, une contribution pour la dépense publique qui est nécessaire à la conservation de la propriété particuliere. La jouissance paisible des terres & des revenus, exige une force qui les défende de l'invasion, une police qui assure la liberté de les faire valoir. Tout ce qu'on paie pour le maintien de cet ordre public, est de droit & de justice; ce qu'on leve de plus est extorsion. Or toutes les dépenses de gouvernement que la Métropole fait pour les colonies, lui sont payées par la contrainte qui leur est

imposée, de ne cultiver que pour elle & de la maniere qui lui convient. Cet assujettissement est le plus onéreux des tributs, & devroit tenir lieu de tous les impôts.

On sentira cette vérité, pour peu qu'on réfléchisse à la différence de situation qui se trouve entre l'ancien & le nouveau monde. En Europe, la subsistance & les consommations intérieures sont le but principal des terres & des manufactures : on ne destine à l'exportation que le superflu. Dans les isles, tout doit être envoyé au dehors. La vie & les richesses y sont également précaires.

En Europe, la guerre ne prive le manufacturier & le cultivateur que du commerce extérieur : la ressource de l'intérieur leur reste. Dans les isles, les hostilités anéantissent tout. Il n'y a plus de ventes, plus d'achats, plus de circulation. A peine le colon retire-t-il ses frais.

En Europe, le colon qui a peu de terres & qui ne peut faire que des avances peu considérables, cultive à proportion aussi utilement que celui dont les domaines sont étendus & les trésors immenses. Dans les isles, l'exploitation

de la moindre habitation exige des dépenſes qui ſuppoſent d'aſſez grands moyens.

En Europe, c'eſt en général un citoyen qui doit à un autre citoyen : l'état n'eſt pas appauvri par ces dettes intérieures. Les dettes des iſles ſont d'une autre nature. Pluſieurs colons, pour travailler à leurs défrichemens, pour ſe relever du malheur des guerres qui avoient arrêté leurs exportations, ont été réduits à faire des emprunts ſi conſidérables, qu'on peut les regarder plutôt comme les fermiers du commerce que comme les propriétaires des habitations.

Soit que ces réflexions aient échappé au miniſtere de France, ſoit que les circonſtances l'aient entraîné loin de ſes vues, il a ajouté de nouveaux impôts à l'obligation impoſée aux colonies de tirer tous leurs beſoins de la patrie principale, & de lui livrer toutes leurs denrées. On a taxé chaque tête de noir. Cette capitation a été reſtreinte dans quelques établiſſemens aux eſclaves qui travailloient; & dans quelques autres, elle s'eſt indifféremment étendue à tous les eſclaves. Aucune des deux diſpoſitions ne peut être juſtifiée.

Les enfans, les infirmes, les vieillards forment à peu près le tiers du nombre des esclaves. Loin d'être utiles au cultivateur, les uns ne sont pour lui qu'un fardeau que l'humanité seule lui fait supporter; les autres ne lui donnent que des espérances éloignées & incertaines. On comprend difficilement, comment le fisc a pu exiger un tribut d'un objet qui coûte, au lieu de rendre.

La capitation des noirs s'étend au delà du tombeau; c'est-à-dire, qu'elle existe sur une tête qui n'est plus. Qu'un esclave meure après que le recensement a été fait, le colon malheureux de la diminution de son revenu, malheureux de la diminution de son capital, se voit encore réduit à payer un droit qui lui rappelle ses pertes, qui en aggrave l'amertume.

Les esclaves même qui travaillent ne sont pas un tarif exact de l'appréciation des revenus. Avec peu de noirs sur un terrain excellent, on retire plus de productions, qu'un grand nombre n'en donne sur des terres médiocres ou mauvaises. Les denrées qui occupent ces bras chargés du même impôt, n'ont pas toutes la même valeur. Le passage d'une

culture

culture à l'autre que le sol exige, éloigne par intervalles le produit des travaux. Les sécheresses, les inondations, les incendies, les insectes dévorans, rendent souvent les peines inutiles. Toutes choses d'ailleurs égales, un moindre nombre d'ouvriers fait une moindre quantité proportionnelle de sucre, à cause de la nécessité de l'ensemble, & aussi parce que les travaux ne sont vraiment productifs qu'autant qu'on peut saisir le moment qui leur est le plus favorable.

La capitation des noirs devient encore plus intolérable par la guerre. Un colon qui sans débouché pour ses denrées, est obligé de s'endetter pour soutenir sa vie & sustenter sa terre, se trouve encore réduit à payer un impôt pour des esclaves dont le travail couvre à peine l'entretien. Souvent même il a le chagrin d'être forcé de les envoyer loin de son habitation pour les besoins imaginaires de la colonie, de les y nourrir à ses frais, & de les voir périr inutilement, avec la cruelle nécessité de les remplacer un jour, s'il veut faire revivre ses fonds languissans & comme anéantis.

Le fardeau de la capitation étoit plus pesant encore pour les habitans absens de la colonie qu'on condamnoit au triple de cet impôt : surcharge d'autant plus injuste, qu'il n'importoit guere à la France que ses marchandises se consommassent dans le sein du royaume ou dans ses isles. Prétendoit-elle empêcher l'émigration des colons ? Ce n'est que par la douceur du gouvernement qu'on fixe des citoyens dans un pays, & non par des prohibitions & des peines. D'ailleurs, des hommes qui sous un ciel brûlant avoient accru par des travaux risqueux la prospérité publique, devoient avoir la douceur de finir leur carriere dans le séjour tempéré de la Métropole. Quoi de plus propre que le spectacle de leur fortune, à réveiller l'ambition & l'activité d'un grand nombre d'hommes oisifs, dont l'état se délivreroit au profit de l'industrie & du commerce ?

Rien de plus nuisible à l'un & à l'autre que cette capitation des noirs, par l'obligation où la nécessité de vendre met le colon de baisser le prix de sa denrée. Le bon marché peut être avantageux, lorsqu'il est le fruit d'une grande

abondance, & la suite d'une vivacité extrême dans les affaires. Tout est perdu si l'on est réduit à perdre habituellement sur ses marchandises, pour payer le retour d'un impôt qui semble devoir augmenter à mesure que les productions diminuent. La finance est comme un ulcere où les chairs mortes dévorent les chairs vivantes. A mesure que le sang passe dans une plaie par la circulation périodique, il se corrompt pour la nourrir : le commerce tarit par les canaux absorbans du fisc qui reçoit toujours, sans jamais rendre.

Enfin l'impôt qui nous occupe est d'une perception très-difficile. Il faut nécessairement que tout propriétaire d'esclaves en donne chaque année une déclaration. Il faut, pour prévenir les fausses déclarations, les faire vérifier par des commis. Il faut confisquer les negres non déclarés : pratique insensée, puisque le negre cultivateur est un capital ; & que par sa confiscation on diminue la culture, on anéantit l'objet même pour lequel le droit est établi. C'est ainsi que dans des colonies, où rien ne peut prospérer sans une tranquillité profonde, il s'établit entre la fi-

nance & le cultivateur une guerre deſtructive. Les procès ſe multiplient; les déplacemens deviennent fréquens, les voies de rigueurs néceſſaires, les frais conſidérables & ruineux.

Si l'impôt aſſis ſur la tête des negres eſt injuſte dans ſon étendue, ſans égalité dans ſa répartition, compliqué dans ſa perception ; l'impôt établi ſur les denrées qui ſortent des colonies, n'eſt guere moins blâmable. Le gouvernement ſe l'eſt permis dans la perſuaſion que ce nouveau droit ſeroit entiérement ſupporté par le conſommateur ou par le marchand. Il n'y a point d'erreur plus dangereuſe en économie politique.

L'action de conſommer ne donne point d'argent pour payer les choſes que l'on conſomme. Le conſommateur l'obtient de ſon travail ; & tout travail, quand on en ſuit la chaîne, eſt payé par les premiers propriétaires du produit des terres. Dès-lors une denrée ne ſauroit renchérir conſtamment, que les autres ne renchériſſent dans les proportions. Dans cet arrangement il n'y a de gain pour aucune. Otez cet équilibre, la conſommation de la denrée renchérie di-

minuera néceſſairement, & ſi elle diminue, ſon prix tombera. Sa cherté n'aura été que paſſagere.

Le négociant ne ſera pas plus en état que le conſommateur de ſe charger du droit. Il pourra bien en faire les avances deux ou trois fois ; mais s'il ne fait pas ſur les marchandiſes taxées le bénéfice naturel & néceſſaire, il en diſcontinuera bientôt le commerce. Eſpérer que la concurrence le forcera à prendre ſur ſes profits le paiement de l'impôt, c'eſt ſuppoſer qu'il faiſoit de trop gros bénéfices, & que la concurrence qui n'étoit pas alors ſuffiſante deviendra plus vive, lorſque les profits ſeront diminués. Si les choſes étoient au contraire telles qu'elles doivent être, & que les bénéfices ne fuſſent que ce qu'ils doivent être néceſſairement ; ce ſeroit ſuppoſer que la concurrence ſubſiſtera, quoique les profits qui la faiſoient naître ne ſubſiſtent plus. Il faut admettre toutes ces abſurdités, ou convenir que c'eſt le cultivateur des iſles qui paie l'impôt ; qu'il ſoit perçu dans la premiere, dans la ſeconde ou dans la centieme main.

Loin d'attaquer ainſi la cultivation

des colonies par des impôts, on devroit l'encourager par des libéralités, puisque par l'état de prohibition où on les tient, ces libéralités seroient nécessairement rapportées à la Métropole, avec tout le fruit dont elles auroient été la semence.

Que si la situation d'un état arriéré par ses pertes & par ses fautes, ne permet pas de donner des leviers & d'ôter des fardeaux, on pourroit se rapprocher de la meilleure administration, en supprimant du moins le paiement des taxes dans les colonies même, pour en lever le produit dans la Métropole. Ce nouveau systême seroit également agréable aux deux mondes.

Rien ne peut flatter l'Américain, que d'éloigner de ses yeux tout ce qui lui annonce sa dépendance. Fatigué de l'importunité des exacteurs, il hait une taxe habituelle ; il en craint l'augmentation. Il cherche en vain la liberté qu'il croyoit avoir trouvée à deux mille lieues de l'Europe. Il s'indigne d'un joug qui le poursuit à travers les tempêtes de l'océan. Il ronge en murmurant les restes de son frein, & ne pense qu'avec dépit à une patrie qui, sous le

nom de mere, lui demande du ſang, au lieu de le nourrir. Otez-lui la vue & l'image de ſes entraves. Que ſes richeſſes ne paient tribut à la Métropole qu'en y débarquant, il ſe croira libre & privilégié, lors même que par la diminution de la valeur de ſes denrées, ou par le ſurcroît du prix qu'il mettra à celle de l'Europe, il aura réellement porté par contre-coup tout le poids de l'impôt qu'il ignore.

Les navigateurs trouveront un avantage à ne payer des droits que ſur une marchandiſe, qui déſormais, ſans riſque de toute ſa valeur, ſera parvenue à ſa deſtination, & fera rentrer dans leurs mains le capital de leurs fonds avec le bénéfice. Ils n'auront pas la douleur d'avoir acheté du prince le riſque même du naufrage, en perdant en route une cargaiſon dont ils avoient payé la taxe à l'embarquement. Leurs navires au contraire rapporteront en denrées le montant du droit; & la valeur des productions ayant augmenté d'environ vingt & un pour cent par leur exportation, le droit en paroîtra moins fort.

Enfin le conſommateur y gagnera lui-même, parce qu'il n'eſt pas poſſible

que le colon & le négociant se trouvent bien d'une disposition, sans que l'utilité n'en retombe avec le temps sur lui. Aussi-tôt que tous les impôts auront été réduits à un impôt unique, il y aura moins de formalités, moins d'embarras, moins de lenteurs, moins de frais, & par conséquent la marchandise pourra être donnée à meilleur marché.

L'état même y pourroit trouver un avantage politique fort considérable. Par le nouvel arrangement, il existeroit un pays en apparence exempt de tout impôt, & jouissant d'une franchise absolue. Un pareil événement seroit surtout remarqué, dans un temps où les colonies Angloises gémissent sous le poids des taxes nouvelles. Ce contraste irriteroit leurs maux. Leurs murmures & leur audace n'auroient plus de bornes. Elles prendroient de la confiance dans un gouvernement qu'elles ont jusqu'à présent accusé de tyrannie ; & dans le cas d'une révolte dans l'Amérique septentrionale, cette vaste région craindroit moins de se mettre sous la protection de la France.

Le systême de modération, que tout semble prescrire, s'établira sans peine.

Toutes les productions des isles sont assujetties, en entrant dans le royaume, à un droit connu sous le nom de domaine d'occident, & qui est fixé à trois & demi pour cent avec deux sols pour livre. Leur valeur qui sert de regle au paiement du droit, est déterminée dans les mois de janvier & de juillet. On la fixe à vingt ou vingt-cinq pour cent au dessous du cours réel. Le bureau d'occident accorde d'ailleurs une tare plus considérable que ne fait le vendeur dans le commerce. Qu'on ajoute à cet impôt celui du même rapport à peu près, que paient les denrées aux douanes des colonies, ceux qui sont payés dans l'intérieur de ces isles; & le gouvernement se trouvera avoir tout le revenu qu'il tire de ses établissemens du nouveau monde.

Si ce fonds étoit confondu avec les autres revenus de l'état, on pourroit craindre qu'il ne fût pas employé à sa destination, qui doit être uniquement la protection des isles. Les besoins imprévus du trésor royal lui feroient prendre infailliblement une autre direction. Il est des instans où la crise du mal ne permet pas de calculer les inconvéniens

du remede. La néceſſité la plus urgente abſorbe toute l'attention. Rien n'eſt alors à l'abri du pouvoir arbitraire dirigé par le beſoin du moment. Le miniſtere prend & vuide toujours, dans la fauſſe eſpérance d'un remplacement prochain que de nouveaux beſoins ne ceſſent de reculer.

D'après ces réflexions, ne feroit-il pas eſſentiel que la caiſſe deſtinée à recevoir les droits établis ſur les productions des colonies, fût entiérement ſéparée des fermes du royaume? L'argent, qui y feroit toujours comme en dépôt, couvriroit les dépenſes de ces établiſſemens. On ne feroit pas réduit à l'y envoyer. Le colon qui a continuellement des fonds à faire paſſer en Europe, les donneroit volontiers pour des lettres de change, dès qu'il feroit aſſuré qu'elles ne ſouffriroient ni délais ni difficultés. Cette eſpece de banque formeroit promptement un nouveau lien de correſpondance entre les iſles & la Métropole. La cour connoîtroit plus exactement la ſituation où elle feroit dans les pays éloignés; elle y récouvreroit un crédit qu'elle a tout-à-fait perdu depuis long-temps, quelque beſoin

qu'elle en ait, ſur-tout dans des temps de guerre. Nous ne pouſſerons pas plus loin les diſcuſſions ſur l'impôt ; & nous paſſerons à ce qui regarde les milices.

Les iſles Françoiſes, de même que celles des autres nations, n'eurent dans l'origine aucunes troupes réglées. Les aventuriers qui les avoient conquiſes, regardoient comme un privilege le droit de ſe défendre eux-mêmes ; & les deſcendans de ces hommes intrépides ſe crurent aſſez forts pour garder leurs poſſeſſions. Qu'avoient-ils en effet à faire, qu'à repouſſer quelques bâtimens qui venoient débarquer des matelots, & des ſoldats auſſi peu diſciplinés que les habitans qu'ils venoient inſulter ?

Tout eſt changé & a dû changer. Lorſqu'on a prévu que ces établiſſemens devenus conſidérables par leurs richeſſes, ſeroient attaqués tôt ou tard par des armées Européennes tranſportées ſur de nombreuſes flottes, on y a fait paſſer d'autres défenſeurs. L'événement a prouvé que quelques bataillons épars étoient inſuffiſans contre les forces terreſtres & maritimes de l'Angleterre. Le colon lui-même a jugé ſes efforts incapables de retarder la révolution. Il a craint que l'en-

nemi victorieux ne lui fît payer un obstacle superflu, & on l'a vu moins disposé à combattre, qu'occupé des suites de la capitulation. Bientôt calculateur politique, il a senti que les fonctions militaires ne convenoient plus à son état d'impuissance; & il a donné de l'argent pour être déchargé d'un soin qui glorieux dans son principe, étoit dégénéré en une servitude onéreuse. Les milices ont été supprimées en 1764.

Cet acte de complaisance a mérité l'approbation de ceux qui n'envisageoient cette institution que comme un moyen de préserver les colonies de toute invasion étrangere. Ils ont judicieusement pensé qu'il étoit absurde d'exiger que des hommes qui ont vieilli sous un ciel brûlant, pour élever l'édifice d'une grande fortune, s'exposassent aux mêmes dangers que ces malheureuses victimes de notre ambition, qui jouent à chaque moment leur existence pour cinq sols par jour. Un pareil sacrifice leur a trop paru contrarier la nature, pour qu'il fût raisonnable de l'espérer; & ils ont applaudi au ministere qui a senti qu'il convenoit de renoncer à une défense aussi romanesque.

Les obſervateurs, à qui les établiſſemens du nouveau monde ſont mieux connus, ont porté de cette innovation un jugement moins favorable. Les milices, diſent-ils, ſont néceſſaires, pour maintenir la police intérieure des iſles, pour prévenir la révolte des eſclaves, pour arrêter les courſes des negres fugitifs, pour empêcher l'attroupement des voleurs, des bandits, pour protéger le cabotage, pour garantir les côtes contre les corſaires. Si les colons ne forment pas des corps, s'ils n'ont ni chefs ni drapeaux; quel eſt celui qui marchera au ſecours de ſes voiſins? Qui l'avertira? Qui le commandera? D'où naîtront cet harmonie, ce concours, ſans leſquels rien ne ſe fait convenablement?

Ces réflexions, qui toutes frappantes, toutes naturelles qu'elles ſont, avoient pourtant échappées à la cour de Verſailles, l'ont fait revenir promptement ſur ſes pas. Elle a rétabli les milices plus vîte qu'elle ne les avoit abolies. Dès l'année 1766, on s'y eſt ſoumis aux iſles du Vent, ſans une réſiſtance bien marquée, quoiqu'elle pût être encouragée par la continuation des nouvelles taxes qui n'avoient plus d'objet. Saint Domingue

a réclamé vivement contre cet abus d'une autorité trop précipitée & trop peu conſtante dans ſes démarches, pour n'être pas expoſée à des murmures.

Un adminiſtrateur philoſophe, témoin de l'oppoſition que montroient les habitans de Saint Domingue au rétabliſſement d'une milice forcée, propoſoit de la rendre volontaire. Il ne doutoit point, qu'à l'appas de quelque intérêt de gloire & de fortune, la moitié de la colonie ne s'enrolât au plutôt, & n'entraînât le reſte par ſon exemple à ſolliciter comme un honneur ce qu'il abhorroit comme un joug. Mais ce moyen, quelque brillant qu'il ſoit, quelque efficace qu'il eût été, bleſſoit trop eſſentiellement l'uniformité du gouvernement qui doit régner entre des iſles ſoumiſes à la même puiſſance. Cette diſtinction eût été le germe d'une rivalité, d'une diviſion qui eût été tôt ou tard funeſte aux colonies, ou même à la Métropole.

Sans ces ménagemens d'une politique adroite, Saint Domingue a repris le ſervice militaire. A la vérité, c'eſt avec une averſion, un éloignement fondés ſur des griefs, qu'on ne ſauroit trop tôt appai-

ser. Personne n'ignore que les milices gênent extrêmement la liberté civile, dont on est plus jaloux dans les colonies qu'en Europe, où l'on n'entend que le nom de l'autorité. Elles exposent le citoyen à une multitude de vexations. Les maux qu'elles ont occasionés, ont inspiré pour ce genre de servitude, une horreur qui ne peut étonner que des tyrans ou des esclaves. On doit, s'il se peut, effacer les impressions du passé, calmer toutes les défiances sur l'avenir. C'est à la condescendance, à la modération du gouvernement, de mettre fin aux inquiétudes des colons, en faisant dans la forme des milices, tous les changemens qui peuvent se concilier avec la police & la sureté qu'elles doivent avoir pour objet. C'est le bonheur des peuples gouvernés, qu'il faut envisager dans l'usage de l'autorité. Tout autre but égare un souverain. Son rang n'est rien, s'il ne cherche pas à s'y faire un nom. Sans l'empreinte de la gloire, il ne vivra que sur des métaux ou des registres, bientôt usés par le temps, ou dédaignés de la postérité. En vain la flatterie éleve aux princes des monumens superbes & multipliés : la main de l'homme les érige ;

mais c'eſt le cœur qui les conſacre : l'amour y met le ſceau de l'immortalité. Tout ce qu'il y a de vénal dans les hommages publics, étale la baſſeſſe du peuple & non la grandeur du maître. Une ſeule ſtatue fait treſſaillir tous les cœurs de tendreſſe. Tous les regards des paſſans ſe tournent vers cette image de bonté paternelle & populaire. Les larmes des malheureux l'invoquent dans le ſilence de l'oppreſſion. On bénit en ſecret le héros qu'elle éterniſe. Toutes les voix ſe réuniſſent après deux ſiecles pour éterniſer ſa mémoire. Du fond de l'Amérique on réclame ſon nom. Dans tous les cœurs, il proteſte contre les abus de l'autorité faits à l'inſçu du monarque qui la confie ; il preſcrit contre les uſurpations des droits du peuple ; il promet aux ſujets la réparation des maux & l'amélioration du bien ; il demande l'une & l'autre aux miniſtres.

Qui le croiroit ? Une loi qui ſemble dictée par la nature même ; qui ſe préſente la premiere au cœur de l'homme juſte & bon ; qui ne laiſſe d'abord aucun doute à l'eſprit ſur ſa rectitude & ſon utilité : cette loi cependant eſt quelquefois contraire au maintien de nos ſocié-

tés ; elle arrête les progrès des colonies, les écarte du but de leur destination ; & de loin, elle prépare leur chûte & leur ruine. Qui le croiroit ? C'est l'égalité de partage entre les enfans ou les cohéritiers. Cette loi si naturelle veut être abolie en Amérique.

Ce partage fut nécessaire dans la formation des colonies. On avoit à défricher des contrées immenses. Le pouvoit-on sans population ; & comment sans propriété fixer dans ces régions éloignées & désertes, des hommes qui la plupart n'avoient quitté leur patrie que faute de propriété ? Si le gouvernement leur eût refusé des terres, ces aventuriers en auroient cherché de climat en climat, avec le désespoir de commencer des établissemens sans nombre, dont aucun n'auroit pris cette consistance qui les rend utiles à la Métropole.

Mais depuis que les héritages, d'abord trop étendus, ont été réduits par une suite de successions & de partages soudivisés, à la juste mesure que demandent les facilités de la culture ; depuis qu'ils sont assez limités pour ne pas rester en friche par le défaut d'une population équivalente à leur étendue,

une diviſion ultérieure de terrains les feroit rentrer dans leur premier néant. En Europe, un citoyen obſcur qui n'a que quelques arpens de terre, tire ſouvent un meilleur parti de ce petit fonds, qu'un homme opulent n'en tire des domaines immenſes, que le haſard de la naiſſance ou de la fortune a mis entre ſes mains. En Amérique, la nature des denrées qui ſont d'un grand prix, l'incertitude des récoltes peu variées dans leur eſpece, la quantité d'eſclaves, de beſtiaux, d'uſtenſiles néceſſaires pour une habitation : tout cela ſuppoſe des richeſſes conſidérables qu'on n'a pas dans quelques colonies, & que bientôt on n'aura plus dans aucune, ſi le partage des ſucceſſions continue à morceler, à diviſer de plus en plus les terres.

Qu'un pere en mourant laiſſe une ſucceſſion de trente mille livres de rente ; ſa ſucceſſion ſe partage également entre trois enfans. Ils ſeront tous ruinés, ſi l'on fait trois habitations ; l'un, parce qu'on lui aura fait payer cher les bâtimens, & qu'à proportion il aura moins de negres & de terres ; les deux autres, parce qu'ils ne pourront pas exploiter leur héritage ſans faire bâtir. Ils ſeront

encore tous ruinés, si l'habitation entiere reste à l'un des trois. Dans un pays où la condition du créancier est la plus mauvaise de toutes les conditions, les biens se sont élevés à une valeur immodérée. Celui qui restera possesseur de tout, sera bien heureux, s'il n'est obligé de donner en intérêts que le revenu net de l'habitation. Or comme la premiere loi est celle de vivre, il commencera par vivre & ne pas payer. Ses dettes s'accumuleront. Bientôt, il sera insolvable; & du désordre qui naîtra de cette situation, on verra sortir la ruine de tous les cohéritiers.

L'abolition de l'égalité des partages est le seul remede à ce désordre. Il est temps que la législation aujourd'hui plus éclairée, voie dans ses colonies plutôt des établissemens de choses que de personnes. Sa sagesse lui inspirera des dédommagemens convenables, pour ceux qu'elle aura dépouillés & sacrifiés en quelque maniere à la fortune publique. Elle leur doit les moyens de subsister par le seul travail possible à cette espece d'hommes, en les plaçant sur de nouveaux terrains; & elle se doit à elle-même d'acquérir de nouvelles richesses par leur industrie.

Sainte Lucie & la Guyane offroient à la paix un beau moment pour la réforme qu'on propoſe. La France devoit profiter de cette occaſion peut-être unique, pour ſupprimer la loi du partage, en diſtribuant à ceux qu'on auroit dépouillés de leurs eſpérances, les terres qu'on vouloit mettre en valeur, & pour les avances de cette exploitation, les ſommes immenſes qu'on y a jetées ſans fruit. Des hommes habitués au climat; familiariſés avec la ſeule culture qu'on pouvoit avoir en vue; encouragés par l'exemple, les ſecours & les conſeils de leur famille; aidés enfin par les eſclaves que l'état leur auroit fournis, étoient plus propres que des vagabonds ramaſſés dans les boues de l'Europe, à porter de nouvelles colonies au degré d'opulence, & de proſpérité qu'on devoit s'en promettre. Malheureuſement on ne vit pas que les premieres colonies en Amérique avoient dû ſe faire d'elles-mêmes, lentement, avec de grandes pertes d'hommes, ou des reſſources extraordinaires de bravoure & de patience, parce qu'elles n'avoient point de concurrence à ſoutenir; mais que les nouveaux établiſſemens ne peuvent ſe former que

par voie de génération, comme un nouvel essaim s'engendre d'un ancien. La surabondance de la population dans une isle doit déborder dans une autre, & le superflu d'une riche colonie fournir le nécessaire à une peuplade naissante. C'est-là l'ordre naturel que la politique prescrit aux puissances maritimes & commerçantes. Tout autre moyen est déraisonnable & ne produit que la destruction. Pour n'avoir pas saisi un principe si simple & si fécond, la cour de Versailles ne doit pas rejeter le projet d'arrêter les nouvelles divisions des terres. Si la nécessité de cette loi est prouvée, il faut la faire, quoique dans un temps moins favorable que celui qu'on a laissé échapper. Quand on aura réparé la décadence des habitations par la suppression des partages qui leur coupent tous les ressorts de la réproduction, on pourra les forcer à se libérer des dettes dont elles sont obérées.

Les isles Françoises, comme les autres isles de l'Amérique, ne peuvent être cultivées que par des noirs. Leur climat les réduit à la nécessité d'acheter des laboureurs. Pour s'en procurer, il faut des capitaux; & les premiers

habitans n'en avoient point. Ils en trouverent dans le commerce, qui donna ainſi à ces précieux établiſſemens leur premiere exiſtence. Ces ſecours, qui depuis ont rarement manqué, ont donné naiſſance à une grande quantité de dettes qui ſe ſont multipliées, à meſure que les défrichemens ſe ſont étendus.

L'égalité des partages entre différens cohéritiers, a formé des créanciers au dedans des colonies, comme il y en avoit au dehors. A proportion qu'elles s'enrichiſſoient, leurs créances augmentoient en raiſon de la multiplicité des partages. Parvenues au point d'avoir plus de colons que des plantations à faire, la population ſurabondante eſt reſtée dans l'oiſiveté, créanciere des héritages qu'elle n'occupoit pas, & dès-lors inutile, onéreuſe même à la culture. On vient de propoſer le moyen de couper la racine à ces créances intérieures; mais comment éteindre les dettes contractées au dehors?

Les colons pour ſe libérer ne devroient, dit-on, dépenſer qu'une partie de leurs revenus, & du reſte acquitter leurs engagemens. Eh! ne voit-on pas

que ceux qui par le superflu de leurs richesses pourroient faire ces économies, sont ceux précisément qui ne doivent rien ; tandis que les débiteurs par la médiocrité de leurs revenus ne peuvent retrancher sur leur dépense. D'ailleurs rien de moins raisonnable que d'établir ce système de privations dans les colonies. Comme leurs productions tirent tout leur prix des échanges, & qu'alors les échanges seroient comme anéantis, puisqu'ils seroient réduits aux objets peu chers d'une nécessité absolue, les Américains seroient réduits à faire peu de denrées, ou à les donner pour rien. Que si la Métropole vouloit suppléer par des métaux au défaut de la vente de ses marchandises, tout l'or qu'on tire d'une partie du nouveau monde reflueroit dans l'autre. Il est une puissance connue par la supériorité de ses forces navales qui, après dix ans d'un pareil commerce, trouveroit dans ces isles un dédommagement sûr de la guerre qu'elle pourroit entreprendre ; & il n'est pas de la politique de la France de l'inviter à attaquer ses possessions éloignées.

Le commerce n'a pas moins d'intérêt que le gouvernement à la perpétuité des

dettes. Les colonies ſe ſont établies par un emprunt. Les premiers cultivateurs libérés, l'emprunt a continué ſous le nom de leurs ſucceſſeurs; & il dure encore dans les centiemes poſſeſſeurs. S'il ſe fixoit, la liquidation ſeroit prompte; mais la culture ſe fixeroit en même temps, & dès-lors elle diminueroit ſenſiblement, parce qu'elle ſeroit privée des prémices des terres vierges qui ſont toujours les plus productives. De là, les négocians trouveroient dans les colonies moins de denrées à acheter; ils y vendroient de moins les eſclaves, les uſtenſiles, toutes les choſes néceſſaires aux nouveaux établiſſemens, & qui ne ſont guere moins conſidérables que ce qu'il faut pour les beſoins ou pour le luxe des habitations formées. Avec le temps leurs opérations diminueroient encore. On ſait le chagrin qu'ils ont de voir le colon riche s'accoutumer à envoyer lui-même ſes produits en Europe, à tirer d'Europe ſes conſommations, & à réduire ſes correſpondans, à la ſimple commiſſion. Si la dépendance, qui eſt une ſuite néceſſaire des dettes, venoit à ceſſer, ce ne ſeroit plus un petit nombre de cultivateurs, ce ſeroit la colonie entiere

entiere qui feroit ses achats & ses ventes dans la Métropole : elle deviendroit commerçante. Elle seroit même bientôt sans concurrens, parce qu'elle seule connoîtroit le terme de besoins.

L'emprunt est donc visiblement la base des liaisons vraiment utiles du commerce de France avec ses colonies ; & lui rendre ses fonds, ce seroit lui ôter ses revenus. En vain se plaint-il depuis quarante ans, que les retards qu'il éprouve dans les paiemens, le ruinent sans ressource. Les fortunes qui se sont multipliées dans les ports de la Métropole par leur communication avec les isles, déposent ouvertement contre des reproches si peu fondés.

Cependant l'utilité politique, la nécessité même des dettes des colonies envers la Métropole, ne déchargent pas le particulier de l'obligation d'acquitter ses engagemens. Le mal qui est une suite, un effet, souvent même une cause du bien, ne justifie, ou n'excuse jamais l'homme qui le commet. Il est indifférent pour l'état qu'une certaine masse de richesses soit dans les mains de tels ou tels citoyens ; mais il n'est jamais utile au bien public que personne

ſe croie diſpenſé de payer ſes dettes. Le fiſc lui-même, s'il s'eſt engagé, doit ſe libérer par les voies & les regles de la juſtice. La banqueroute publique de l'état, eſt un ſcandale, une atteinte plus funeſte encore à la morale de la ſociété, qu'à la fortune des citoyens. Un jour viendra que toutes ces iniquités ſeront citées au tribunal des nations, & que la juſtice elle-même ſera jugée par ſes victimes. Les dettes de l'Amérique doivent donc être acquittées, mais inſenſiblement & non par des ſecouſſes violentes. Tandis que les anciennes ſe liquideront, il s'en formera de nouvelles qui continueront pour ainſi dire cette chaîne de dépendance, où les fortunes de l'Europe ſe trouvent attachées aux fortunes de ſes colonies. C'eſt par les voies judiciaires qu'il faut ſatisfaire les créanciers du commerce des iſles. La juſtice réelle eſt uniforme. Elle s'arme également en faveur de tous & contre tous. Si l'exécution en eſt remiſe, comme elle l'a été juſqu'à préſent dans les colonies aux volontés arbitraires de ceux qui gouvernent, elle dégénere néceſſairement en tyrannie. Elle eſt ſouvent une vexation pour les débiteurs qu'on oblige

à manquer aux engagemens les plus ſacrés ; on les contraint à ſacrifier par des ventes faites hors de ſaiſon & ſans formalités, une partie de leur revenu & quelquefois de leur fonds. Elle eſt toujours injuſte pour les créanciers même. Ce n'eſt ni le plus ancien, ni le plus privilégié, ni le plus preſſé qui eſt payé ; c'eſt le plus puiſſant, le plus protégé, le plus actif, ou le plus violent. Il ne devroit appartenir qu'à la loi de prononcer.

Celle qui dans les colonies permet la ſaiſie réelle des habitations n'eſt pas praticable. La preuve en eſt que perſonne n'y a eu recours, quoiqu'il y ait eu toujours dans les iſles des débiteurs de mauvaiſe foi, & des créanciers aſſez ardens pour ne pas négliger le moyen de recouvrement, s'il avoit pu leur réuſſir.

La voie de la contrainte perſonnelle qu'on a propoſé de ſubſtituer à la ſaiſie réelle, ne ſeroit pas plus efficace. Un habitant entouré d'une foule d'eſclaves dans une plantation iſolée, n'y ſeroit arrêté que difficilement. Son empriſonnement deviendroit auſſi ruineux pour ſes créanciers & pour la colonie que

pour lui-même. Son abſence mettroit le déſordre parmi ſes negres : ils ceſſeroient de travailler, & ravageroient les habitations voiſines.

Mais ne pourroit-on pas ſaiſir & vendre les noirs d'un débiteur ? Les eſclaves qui ceſſeroient de travailler ſur une plantation, iroient en cultiver une autre ; & la colonie n'y perdroit rien.

Cette reſſource n'eſt que ſpécieuſe. Pour s'y fier, il faut peu connoître le caractere des negres. Ce ſont des eſpeces de machines, trop difficiles à monter, pour changer impunément d'atelier. Les nouvelles habitudes qu'exige un changement de local, de maître, de méthode, d'occupation, ſont un effort pour ces hommes déjà trop malheureux d'être condamnés au travail que repouſſe leur ſenſibilité voluptueuſe. Ils ne ſauroient ſe paſſer de leurs maîtreſſes & de leurs enfans qui ſont leur plus chere conſolation, le ſeul bien qui les attache à la vie. Loin de cet unique bien des ames tendres & ſouffrantes, ils languiſſent, ils tombent malades, ſouvent ils déſertent, ou du moins ils ne travaillent qu'à regret & ſans ardeur.

D'ailleurs est-il aisé de saisir ces noirs? Cinquante, cent ou deux cens esclaves ne se laisseroient pas tranquillement enchaîner par quelques huissiers; & ils se disperseroient bien vîte, si on arrivoit en force sur leur habitation. Voudroit-on les arrêter dans les bourgs, dans les villes où ils vont vendre des denrées? Bientôt il n'y en paroîtroit plus; & la disette deviendroit la suite d'une désertion presque universelle.

Quand on surmonteroit ces difficultés, l'expédient dont il s'agit ne seroit pas moins à rejeter; parce qu'en assûrant le paiement d'un seul créancier, il entraîneroit la ruine de plusieurs. Les moindres sucreries occupent soixante ou soixante-dix esclaves dans les bonnes terres, & jusqu'à quatre-vingts ou cent dans les médiocres. On n'en peut diminuer le nombre, sans arrêter l'exploitation. Il suffit de saisir quinze ou vingt noirs sur une habitation, pour anéantir une culture importante, pour faire languir un capital de cinquante ou cent mille écus, pour rendre tout-à-fait insolvable un colon très-intelligent. On dira peut-être que ce propriétaire forcé de vendre, seroit remplacé par un ac-

quéreur qui remettroit l'habitation dans toute ſa valeur. Mais perſonne n'ignore qu'il n'y a pas aſſez de numéraire dans les iſles pour payer comptant ; qu'on n'y achete qu'à un crédit très-long qui laiſſe encore l'eſpérance tacite d'obtenir des délais. Otez ce crédit, vous ne trouverez pas un ſeul acquéreur.

Quel ſera le cultivateur aſſez téméraire pour former quelque entrepriſe un peu conſidérable, quand il verra ſa ruine certaine, ſi la fortune & les élémens ne ſecondent pas ſes travaux au jour marqué par ſes engagemens ? La crainte de la miſere & de l'opprobre s'emparera de tous les eſprits. Dès-lors plus d'emprunts, plus d'affaires, plus de circulation. L'activité tombera dans l'inertie. Le crédit ſera détruit par le ſyſtême imaginé pour le rétablir. Ce ne ſont pas là de vaines terreurs. Les déplorables événemens de 1750, n'atteſtent que trop combien elles ſont fondées. A cette époque funeſte & mémorable pour Saint Domingue, on extorqua du gouvernement la permiſſion de ſaiſir les negres de culture pour raiſon de dettes. Les premieres exécutions qu'on fit en conſéquence, quoi-

que sans succès, jeterent l'alarme & l'épouvante dans la colonie. Ce fut un cahos inexprimable. Tout étoit perdu. Le commerce qui avoit sollicité cette odieuse loi de rigueur, se crut trop heureux d'en pouvoir obtenir la révocation.

On n'a donc pas imaginé les moyens d'assurer le sort des créanciers, sans nuire à la prospérité des colonies, & par conséquent à celle de la monarchie. Cependant cette conciliation de l'intérêt des particuliers & de l'intérêt public, doit être dans les ressorts de la politique; & c'est aux hommes d'état de l'y trouver. Cette loi d'équité sera chérie de ceux même qu'elle gênera, si on l'introduit dans les esprits par la voie de la raison; la seule qui soit permise peut-être avec des hommes civilisés, la plus facile du moins & la plus sûre. Le colon éclairé par le cours des lumieres publiques, sentira que la facilité de ne pas payer lui devient onéreuse, par l'impossibilité de trouver du crédit, à moins qu'il ne l'achete à un prix qui balance le risque de lui prêter. Soit qu'il en cherche pour augmenter ou pour conserver ses fonds, il n'en obtiendra qu'à

ſa ruine. Sa ſituation eſt celle des mineurs qui ne ſont jamais que de mauvaiſes affaires avec des uſuriers, accoutumés à ſe payer d'avance du danger de ne pas l'être.

Mais s'il ne ſuffit pas d'éclairer le colon, pour le ramener à ſes devoirs par ſon intérêt même. S'il eſt dangereux d'employer la violence pour l'obliger à remplir ſes engagemens ; pourquoi le légiſlateur n'emprunteroit-il pas le ſecours de l'honneur, motif ſi puiſſant dans les monarchies, principe & reſſort de leur conſtitution ? L'opinion n'eſt-elle pas auſſi impérieuſe que la force ? Notez d'infamie le débiteur infidelle, & ne craignez pas qu'il ſe joue de cette loi. Mais que les tribunaux de la juſtice ſoient à cet égard ceux de l'honneur. Qu'un coupable ſoit jugé & condamné avec les formalités qui conſacrent toutes les loix. Les hommes les plus avides, & ſur-tout les colons de l'Amérique ne ſacrifient une portion de leur vie à des travaux pénibles, que dans l'eſpoir de jouir de leur fortune. Or il n'eſt point de jouiſſance pour un homme noté d'infamie. Voyez avec quelle exactitude les dettes du jeu ſont payées. Ce n'eſt pas

un excès de délicatesse, ce n'est pas l'amour de la justice qui ramene dans les vingt-quatre heures un joueur ruiné aux pieds d'un créancier quelquefois suspect. C'est l'honneur ; c'est la crainte d'être exclu de la société. L'homme le plus intéressé veut jouir, & sans honneur on ne jouit point.

Mais dans quel siecle, en quel temps invoque-t-on ici le nom sacré de l'honneur ? Quand les mœurs publiques l'ont violé dans sa source ; quand le déshonneur & l'infamie se sont introduits dans les familles, dans les grandes maisons, dans les premieres places, dans les camps même & dans le sanctuaire ; quand la premiere de toutes les prostitutions, celle de la pudeur, en a entraîné mille autres à sa suite. Qui craindra désormais d'être déshonoré, si ceux qu'on appelle gens d'honneur n'en connoissent plus d'autre que celui d'être riches pour être placés, ou placés pour s'enrichir ; si pour s'élever, il faut ramper ; pour s'aggrandir, s'avilir ; pour servir l'état, plaire aux grands ou aux femmes ; & si tous les dons de plaire supposent au moins l'indifférence pour toutes les

vertus? L'honneur qui semble s'exiler de certains climats de l'Europe, ira-t-il se réfugier en Amérique? Peut-être y trouveroit-il un asyle, si toutes les liaisons des colonies n'étoient pas concentrées dans la Métropole. C'est un assujettissement que la politique a cru devoir imposer pour son avantage, sans aucun égard à la morale. Ce sont des richesses & non des mœurs que les états s'empressent de chercher à l'envi.

Toutes les colonies n'ont pas eu une même origine. Les premieres durent leur naissance à l'inquiétude de quelques hordes de barbares, qui après avoir long temps erré dans des contrées désertes, se fixoient enfin par lassitude dans un pays où ils formoient une nation. D'autres peuples chassés de leur territoire par un ennemi puissant, ou attirés par quelque hazard dans un sol préférable à celui de leurs peres, se transplanterent sous un nouveau ciel, & y partagerent les terres avec les premiers habitans de ce climat étranger. L'excès de population, l'horreur pour la tyrannie, des factions, des révolutions déterminerent des citoyens à quitter leur patrie, pour aller bâtir ailleurs de nou-

velles cités. L'esprit de conquête fit établir une partie des soldats vainqueurs dans des états subjugués, pour s'en assurer la propriété. Aucune de ces colonies n'eut pour objet le commerce. Celles même que fonderent Tyr, Carthage, Marseille, républiques commerçantes, n'étoient que des retraites nécessaires sur des côtes barbares, & des entrepôts où les vaisseaux partis de différens ports & fatigués d'une longue navigation, faisoient réciproquement leurs échanges.

La conquête de l'Amérique a donné l'idée d'une nouvelle espece d'établissement, qui a pour base l'agriculture. Les gouvernemens, fondateurs de ces colonies, ont voulu que ceux de leurs sujets qu'ils y transportoient, ne pussent consommer que les marchandises que leur fourniroit la Métropole, ne pussent vendre qu'à la Métropole les productions des terres qu'on leur accordoit. Cette double obligation a paru de droit naturel à toutes les nations, indépendante des conventions, & née de la chose même. Elles n'ont pas regardé une communication exclusive avec leurs colonies comme un dédommagement excessif, des dépenses faites pour les

former, à faire pour les conserver. Tel a toujours été le système de l'Europe à l'égard de l'Amérique.

La France ne s'en étoit jamais écartée, lorsqu'un homme de génie, fort connu par l'étendue de ses idées, par l'énergie de ses expressions, a voulu tempérer la rigidité de ce principe. Recevoir de l'étranger les marchandises que la Métropole ne peut fournir que difficilement à un prix excessif; c'est augmenter, a-t-il dit, dans les colonies une prospérité qui reflue tôt ou tard dans la patrie principale, à qui elles enverront plus de denrées, à qui elles offriront un plus grand débouché pour ses productions. Au bruit de cette opinion, une alarme universelle s'est répandue dans tous les ports de la monarchie. On a crié que cette concurrence blesseroit les droits les plus sacrés de l'état, qu'elle tariroit les principales sources de son opulence.

Cette contestation a beaucoup occupé les esprits; mais on ne l'a point envisagée sous l'aspect le plus important. Les combattans & le Public qui les a jugés, ne songeant qu'aux intérêts de la culture & du commerce, ont perdu de vue

le grand objet politique qui eſt la conſervation des colonies. Or on riſqueroit de les perdre, en admettant dans leurs ports les vaiſſeaux étrangers.

L'Angleterre a jeté il y a plus d'un ſiecle dans les vaſtes ſolitudes de l'Amérique ſeptentrionale les fondemens d'un empire immenſe, dont les progrès fort lents d'abord, s'accroiſſent tous les jours avec rapidité. Sa puiſſance long-temps contenue par un ennemi, toujours prêt & toujours prompt à l'attaquer ſur ſes derrieres, n'a plus rien qui la gêne, depuis l'acquiſition du Canada & de la partie la plus précieuſe de la Louyſiane. Ce peuple délivré par ces conquêtes de toute inquiétude du côté du continent, pourra tôt ou tard être tenté de tourner ſon ambition du côté des iſles voiſines. Dès à préſent il ne lui manque pour ſuivre le torrent de ſes proſpérités, qu'une population proportionnée à l'étendue de ſon territoire. Parmi les cauſes qui peuvent hâter cette population, rien n'y contribueroit plus rapidement qu'une ſuite de liaiſons avec les colonies Françoiſes, qui manquant préciſément de ce que le nord de l'Amérique peut fournir, lui donneroit en achetant ſes pro-

ductions, les moyens de les multiplier & d'augmenter ſes forces. La cour de Verſailles eſt trop éclairée ſans doute, pour ſacrifier la ſureté de ſes iſles, à l'avantage acceſſoire qu'elles tireroient d'un commerce libre pour quelques objets peu importans.

Mais autant qu'elle doit fermer à ſes rivaux ce chemin des richeſſes qui mene à la conquête; autant il lui convient d'ouvrir à ſes inſulaires le débouché de toutes leurs productions. Les colonies lui offrent chaque année, leur conſommation prélevée, cent mille barriques de ſirops & de taffias, dont la valeur eſt d'environ cinq millions de livres. Par un intérêt mal entendu, elle les a privées, elle s'eſt privée elle-même de ce bénéfice, dans la crainte de nuire au débit de ſes propres eaux-de-vie. Celles de ſucre toujours au deſſous de celles de vin, ne peuvent être que la boiſſon des peuples pauvres, ou même des gens le moins aiſés chez les nations riches. Elles n'obtiendront la préférence que ſur celles de grain que la France ne diſtille pas. Les ſiennes auront toujours pour conſommateur, même dans les iſles, la claſſe d'hommes aſſez opulente

pour les payer. Le gouvernement ne pourroit donc revenir trop tôt d'une erreur également injuste & funeste, & recevoir dans ses ports les sirops & les taffias, pour y être consommés, ou pour être envoyés où le besoin les appellera. Rien n'en étendroit davantage la consommation, que d'autoriser les navigateurs François à les porter directement dans les marchés étrangers. Cette faveur devroit même s'étendre à toutes les denrées des colonies. Comme une opinion, qui choquera tant d'intérêts, tant de préjugés, pourroit être contestée, il convient d'en poser les fondemens d'une maniere un peu développée.

Les isles Françoises fournissent à leur Métropole, des sucres, du café, du coton, de l'indigo, d'autres denrées dont elle consomme une partie & verse l'autre chez l'étranger, qui lui donne en échange de l'argent ou d'autres marchandises dont elle a besoin. Ces mêmes isles reçoivent à leur tour de la Métropole, des vêtemens, des subsistances, des instrumens de culture. Telle est la double destination des colonies. Pour qu'elles puissent la remplir, il faut qu'elles soient riches. Pour qu'elles soient

riches, il faut qu'elles obtiennent une grande abondance de productions, & qu'elles en aient le débit au meilleur prix poſſible. Pour que ce débit porte ces productions au plus haut prix, il faut qu'il ſoit le plus grand poſſible. Pour qu'il puiſſe être le plus grand poſſible, il faut qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible. Pour qu'il jouiſſe de la plus grande liberté poſſible, il faut que cette liberté ne ſoit grévée d'aucunes formalités, d'aucunes dépenſes, d'aucuns travaux, d'aucunes charges inutiles. Ces vérités démontrées par leur intime liaiſon, doivent décider s'il eſt avantageux que les productions des colonies ſoient aſſujetties aux lenteurs, aux dépenſes d'un entrepôt en France.

Il faudra néceſſairement que ces frais intermédiaires retombent ſur le conſommateur ou ſur le cultivateur. Si le premier les paie, il conſommera moins, parce que ſes facultés n'augmentent pas en raiſon de l'augmentation des frais. Si c'eſt le ſecond, recevant un moindre prix de ſes denrées, il rendra moins d'avances à la terre, & n'en aura plus autant de reproductions. Le progrès évident de ces conſéquences deſtructives, n'em-

pêche pas qu'on n'entende dire tous les jours avec assurance, que les marchandises doivent, avant d'être consommées, faire beaucoup de frais de main-d'œuvre & de transport; que ces frais occupant & nourrissant bien du monde, contribuent à soutenir la population & à augmenter les forces d'un état. On est si aveuglé par le préjugé qu'on ne voit pas, que s'il est avantageux que les denrées avant d'être consommées, fassent des frais comme deux, il sera plus avantageux qu'elles en fassent comme quatre, comme huit, comme douze, comme trente, pour la plus grande prospérité nationale. Dès-lors tous les peuples doivent rompre les chemins, combler les canaux, interdire la navigation des rivieres, bannir même les animaux de la culture pour n'y employer que des hommes, afin d'ajouter un surcroît de frais, aux frais qui déjà précedent la consommation. Voilà pourtant toutes les absurdités qu'il faut dévorer, quand on s'engage dans le faux principe qui vient d'être combattu. Mais les vérités politiques veulent être agitées long-temps avant d'être senties. Beaucoup d'erreurs se sont introduites chez les hommes

d'état comme chez le peuple, sans examen. Le ministere de France long-temps aveuglé par les ténebres où il laissoit dormir sa nation, n'a pas encore pu s'éclairer sur l'administration qui convenoit le mieux à ses colonies. Il a été encore plus aveuglé sur le gouvernement le plus propre à les faire prospérer.

Les colonies Françoises établies par des hommes sans aveu, qui fuyoient le frein ou le glaive des loix, sembloient, dans l'origine, n'avoir besoin que d'une police févere. On les confia donc à des chefs dont l'autorité étoit illimitée. L'esprit d'intrigue naturel à toutes les cours, mais plus familier chez une nation où la galanterie donne aux femmes un ascendant universel, y fit de tout temps percer des hommes sans mœurs, chargés de dettes & de vices. Le ministere, par un reste de pudeur, craignant de les élever sur le théâtre même de leur déshonneur, les envoya réparer ou cimenter leur fortune au delà des mers, où leurs désordres n'étoient pas connus. Une compassion mal entendue, une fausse maxime de cour qui suppose la fourberie nécessaire & les fripons utiles, fit sacrifier de sang froid à des brigands

dignes des prisons, la tranquillité des cultivateurs, la sureté des colonies, & l'intérêt même de l'état. Ces hommes de rapine & de débauche étoufferent les germes du bien, & retarderent la prospérité qui naissoit d'elle-même.

La puissance absolue porte dans sa nature un poison si subtil, que les despotes même qui s'embarquoient pour l'Amérique avec des vues honnêtes, ne tardoient pas à s'y corrompre. Quand l'ambition, l'avarice ou l'orgueil ne les auroient pas entamés, pouvoient-ils résister à la flatterie qui ne manque jamais d'élever sa bassesse sur la servitude générale, & d'avancer sa fortune dans les maux publics ?

Le peu de gouverneurs qui échapperent à la corruption n'ayant aucun point d'appui dans une administration sans limites, passoient continuellement d'une erreur à l'autre. Ce ne sont pas des hommes qui doivent gouverner les hommes, c'est la loi. Otez aux administrateurs cette mesure commune, cette regle de leurs jugemens ; il n'y aura plus de droit, il n'y aura plus de sureté, ni de liberté civile. Dès-lors on ne verra qu'une foule de décisions contradictoi-

res, des réglemens passagers qui s'entrechoqueront, des ordres qui faute de maximes fondamentales n'auront aucune liaison entr'eux. Si l'on déchiroit le corps des loix, dans l'empire même le mieux constitué par sa nature, on verroit bientôt que ce ne seroit pas assez d'être juste, pour le bien conduire. La sagesse des meilleures têtes n'y suffiroit pas. Comme elles n'auroient pas toutes le même esprit, & que l'esprit de chacune ne seroit pas toujours dans la même situation, l'état ne tarderoit pas à être bouleversé. Cette espece de cahos fut continuel dans les colonies Françoises; & d'autant plus grand que les chefs ne faisoient qu'y paroître, pour ainsi dire, & en étoient rappellés avant d'avoir rien vu par eux-mêmes. Après avoir marché trois ans sans guide dans un pays nouveau sur des plans informes de police & de loix; ces administrateurs étoient remplacés par d'autres qui dans un terme aussi court n'avoient pas le temps de former des liens avec les peuples qu'ils devoient conduire, ni de mûrir assez leurs projets, pour leur donner ce caractere de justice & de douceur qui en assure l'exécution. Ce défaut

de regle & d'expérience, intimidoit si fort un de ces Magistrats absolus, que par délicatesse, il n'osoit prononcer sur les choses les plus communes. Ce n'est pas qu'il ne sentît les inconvéniens de son indécision ; mais tout éclairé qu'il étoit, il ne se croyoit pas les lumieres d'un législateur, & il respectoit trop les hommes, pour en usurper l'autorité.

Cependant il étoit aisé de tarir la source de ces désordres ; en mettant à la place du gouvernement militaire, violent en lui-même & fait pour des temps de crise & de péril, une législation modérée, fixe & indépendante des volontés particulieres. Mais ce projet mille fois proposé déplut aux gouverneurs jaloux d'un pouvoir absolu, qui redoutable en lui-même, est toujours plus odieux dans un sujet. Ces esclaves échappés à la tyrannie secrete de la cour ; n'aimoient rien tant que cette justice Asiatique dont ils épouvantoient jusqu'à leurs créatures. La réforme fut même rejetée par des gouverneurs qui, d'ailleurs vertueux, ne voulurent pas voir, qu'en se réservant le droit de faire le bien senti & sans regle, ils laissoient à leurs successeurs la facilité de faire le mal im-

punément. Tous ſe déclarerent hautement contre un plan de légiſlation qui avoit pour but de diminuer la dépendance des peuples ; & la cour eut la foibleſſe de céder à leurs inſinuations ou à leurs conſeils, par une ſuite de cette pente que les princes & leurs miniſtres ont naturellement vers le pouvoir arbitraire. Elle crut faire aſſez pour ſes colonies, en leur donnant un intendant qui devoit balancer le commandant.

Ces établiſſemens éloignés, qui juſqu'à cette époque avoient gémi ſous le joug d'un ſeul, ſe virent alors en proie à deux pouvoirs également dangereux, & par leur diviſion & par leur union. Lorſqu'ils ſe choquoient, ils partageoient les eſprits, ils ſemoient la diſcorde entre leurs partiſans, ils allumoient une eſpece de guerre civile. Le bruit de leurs diſcuſſions retentiſſoit juſqu'en Europe, où chacun d'eux avoit ſes protecteurs animés par l'orgueil ou par l'intérêt à les maintenir dans leur place. Lorſqu'ils étoient d'accord, ou parce que leurs vues bonnes ou mauvaiſes ſe trouvoient les mêmes, ou parce que l'un prenoit un aſcendant décidé ſur l'autre, la condition des colons devenoit encore pire.

Quelle que fût l'oppression de ces victimes, leurs cris n'étoient jamais écoutés par la Métropole, qui regardoit l'harmonie de ses délégués comme la preuve la plus décisive d'une administration parfaite.

Le sort des colonies Françoises n'a que peu changé. Leurs gouverneurs, outre la disposition des troupes réglées, ont le droit d'enrégimenter les habitans, de leur prescrire les manœuvres qu'ils jugent à propos, de les occuper comme il leur plaît pendant la guerre, de s'en servir même pour conquérir. Dépositaires d'un pouvoir absolu, libres & jaloux de s'en arroger toutes les fonctions qui peuvent l'étendre ou l'exercer, ils sont dans l'usage de connoître des dettes civiles. Le débiteur est mandé, condamné à la prison ou au cachot, & forcé de payer sans d'autres formalités : c'est ce qu'on appelle le service ou le département militaire. Les intendans décident seuls de l'emploi des finances, & en reglent pour l'ordinaire le recouvrement. Ils appellent devant eux les affaires civiles ou criminelles, soit que la justice n'en ait pas encore pris connoissance, soit qu'elles aient été déjà por-

tées aux tribunaux même ſupérieurs : c'eſt ce qu'on appelle adminiſtration. Les gouverneurs & les intendans accordent en commun les terres qui n'ont pas été données, & jugent tous les différens qui s'élevent au ſujet des anciennes poſſeſſions. Cet arrangement met dans leurs mains, dans celles de leurs commis ou de leurs créatures, la fortune de tous les colons, & dès-lors rend précaire le ſort de toutes les propriétés. On ne ſauroit imaginer un plus grand déſordre.

Dans la méchanique, plus les puiſſances réſiſtantes ſont éloignées du centre, plus les forces motrices doivent être augmentées ; de même, a-t-on dit, on ne peut s'aſſurer des colonies que par un gouvernement violent & abſolu. S'il en eſt ainſi, le chevalier Petty n'aura pas eu tort de déſapprouver ces ſortes d'établiſſemens. Il vaut mieux que la terre ſoit dépeuplée ou peu habitée, que de voir quelques puiſſances s'étendre pour le malheur des peuples. C'eſt à la France de combattre le ſyſtême d'un Anglois contre les colonies, en s'éclairant de plus en plus ſur la maniere de les gouverner. L'eſprit de lumiere qui caractériſe

caractérise ce siecle, quoiqu'en disent ceux qui attribuent au mépris de certains préjugés, les vices inséparables du luxe ; à la liberté de penser & d'écrire, les mœurs qui viennent des passions des grands & des abus du pouvoir : cet esprit de lumiere qui nous soutient & nous guide encore, quand la morale croule sur des fondemens ruineux, ramenera le gouvernement à ses vrais intérêts. Il sentira qu'il n'y a point eu de justice dans ses colonies, parce qu'elles n'avoient point de loix fixes, dont le dépôt fut entiérement confié à des tribunaux. Si ces corps sans cesse asservis, sans cesse opprimés, n'ont pas paru mériter jusqu'ici cette confiance ; il faut les en rendre dignes en la leur donnant. Leur ame se remplira du saint enthousiasme du bien public, lorsqu'ils pourront s'y livrer sans crainte & sans inquiétude. Ce zele vraiment patriotique s'allumera de lui-même, si ces corps sont composés de magistrats nés dans les colonies.

Rien ne paroît plus conforme aux vues d'une politique judicieuse, que d'accorder à ces insulaires le droit de se gouverner eux-mêmes, mais d'une maniere subordonnée à l'impulsion de

la Métropole ; à peu près comme une chaloupe obéit à toutes les directions du vaiſſeau où elle eſt remorquée. Peut-être dira-t-on, que le peuple ſe renouvellant ſans ceſſe dans ces iſles éloignées par l'inſtabilité que le commerce y donne aux richeſſes, cette fermentation y jette beaucoup d'écume ; & qu'on n'y verra que bien tard aſſez de mœurs & de lumieres, pour y faire naître cet eſprit de patrie, & ce ton de gravité qui ſoutiennent dignement le poids des affaires & les intérêts d'une nation. Cette objection ſembleroit fondée, ſi l'on ne conſultoit que le caractere des Européens pouſſés en Amérique par leurs beſoins ou par leurs vices ; devenus par ces tranſplantations volontaires ou forcées, étrangers par-tout ; ordinairement corrompus par le défaut de loix que remplace mal une police arbitraire, par ce goût dépravé de domination qui réſulte de l'abus de l'eſclavage, par l'éclat d'une grande fortune qui leur fait oublier leur premiere obſcurité. Mais cette claſſe d'hommes expatriés ne devroit point avoir d'influence dans une adminiſtration qu'on laiſſeroit aux propriétaires, nés la plupart dans

les colonies ; puiſque la juſtice ſuit naturellement la propriété, & que perſonne n'a plus d'intérêt & de droit au bon gouvernement d'un pays que ceux à qui la naiſſance y donne les plus grandes poſſeſſions. Ces créoles qui naturellement ont de la pénétration, de la franchiſe, de l'élévation, un certain amour de la juſtice qui naît de ces belles qualités, touchés des marques d'eſtime & de confiance que leur donneroit la Métropole, en les chargeant du ſoin de régler l'intérieur de leur patrie, s'attacheroient à ce ſol fertile, ſe feroient une gloire, un bonheur de l'embellir, & d'y créer toutes les douceurs d'une ſociété civiliſée. Au lieu de cet éloignement pour la France, dont le reproche eſt une accuſation de dureté contre ſes miniſtres, on verroit naître aux colonies cet attachement que la confiance paternelle inſpire toujours à des enfans. Au lieu de cet empreſſement ſecret qui les fait courir durant la guerre au devant d'un joug étranger, on les verroit multiplier leurs efforts pour prévenir ou pour repouſſer une invaſion. Si la crainte retient les hommes ſous les yeux d'un maître puiſſant & terrible, il n'y a que

l'amour qui puisse leur commander au loin. C'est le seul ressort peut-être qui agisse dans les provinces frontieres d'un grand état, quand la molesse & la cupidité se taisent dans la capitale devant l'autorité qui menace. L'amour du prince est un sentiment qu'on ne sauroit trop ménager, trop étendre. Mais s'il est prodigue sans être reçu ni rendu, il retourne au cœur des peuples où il s'aigrit, se corrompt & se dénature. Alors plus de joie dans les fêtes publiques, plus de transports dans les réjouissances, plus de cris involontaires qui échappent à la vue de l'idole adorée. La curiosité mene & presse la foule à tout ce qui fait spectacle ; mais le contentement n'y brille plus dans les regards. Une inquiétude morne s'empare des esprits. Elle se communique d'une province à l'autre, & de la Métropole dans les colonies. Toutes les fortunes frappées ou menacées à la fois, sont dans l'alarme & le mouvement. Des coups d'autorité multipliés par la précipitation qui les hasarde, blessent tous les cœurs, & tombent successivement sur tous les corps. Du fond même de l'Amérique, on voit traduire en cri-

minels dans les prisons de l'Europe, les vengeurs du crime, & les défenseurs du droit des colons. Les armes qui sembloient émoussées devant l'ennemi, s'aiguisent contre ces sujets précieux à l'état. Ceux même qui n'ont pas su les défendre durant la guerre, vont les épouvanter dans la paix. Est-ce ainsi qu'on conserve, & qu'on fait prospérer des colonies? Rome apprit de ses ennemis l'art de vaincre dans l'ancien monde. Le livre suivant montrera à la France qu'elle peut apprendre de sa rivale, l'art de peupler & de cultiver le nouveau.

Fin du Livre treizieme.





HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET
POLITIQUE

Des établiſſemens & du commerce des Européens dans les deux Indes.

LIVRE QUATORZIEME.



A ſituation de l'Angleterre n'étoit pas brillante, lorſqu'en 1625 elle commença ſes établiſſemens dans l'archipel de l'Amérique. Son agriculture n'embraſſoit ni le lin, ni le chanvre. Les tentatives qu'on avoit faites pour élever des mûriers & des vers à ſoie, n'avoient

pas été heureuses. Tous les soins du laboureur étoient tournés vers la multiplication des bleds, qui, malgré le goût de la nation pour la vie champêtre, suffisoient rarement à la subsistance du royaume : une grande partie de ses greniers étoient approvisionnés par les champs qui bordent la mer Baltique.

L'industrie étoit encore moins avancée que l'agriculture. Elle se réduisoit à des ouvrages de laine. On les avoit multipliés depuis quelques années que l'exportation de la matiere premiere étoit défendue; mais un peuple insulaire, qui sembloit ne travailler que pour lui, n'avoit pas su donner à ses étoffes les agrémens de luxe que le goût imagine pour le débit & la consommation. Elles alloient recevoir la teinture & le lustre en Hollande, d'où elles circuloient dans toute l'Europe, & repassoient même en Angleterre.

La navigation occupoit à peine dix mille matelots. Ils étoient au service des compagnies exclusives qui s'étoient emparées de toutes les branches de commerce, sans en excepter celle des draps, dont les autres ensemble ne formoient qu'un dixieme dans la masse

des richeſſes vénales de la nation. Celles-ci ſe trouvoient ainſi concentrées dans les mains de trois ou quatre cens perſonnes qui s'accordoient pour fixer à leur profit le prix des marchandiſes, ſoit à l'entrée, ſoit à la ſortie du royaume. Le privilege de ces monopoleurs s'exerçoit dans la capitale où la cour vendoit les provinces. Londres ſeul avoit ſix fois plus de vaiſſeaux que tous les ports de l'Angleterre.

Le revenu public n'étoit pas & ne pouvoit pas être conſidérable. Il étoit en ferme, méthode ruineuſe qui a précédée la régie dans tous les états, mais qui ne s'eſt perpétuée que dans les gouvernemens abſolus. La dépenſe étoit proportionnée à la modicité du fiſc. La flotte n'étoit pas nombreuſe, & les bâtimens qui la compoſoient étoient ſi foibles, qu'au beſoin, les navires marchands étoient convertis en vaiſſeaux de guerre. Soixante mille hommes de milice qui compoſoient les forces nationales, étoient armés en temps de guerre. Jamais on ne voyoit de troupes ſur pied durant la paix, & le prince même n'avoit d'autre garde que ſon peuple entier.

Avec des moyens si bornés au dedans, la nation ne devoit guere s'étendre par des colonies. Cependant elle en fonda qui jeterent de profondes racines de prospérité. Ces établissemens durent leur origine à des événemens dont la cause avoit des sources bien éloignées dans le passé.

Quand on connoît l'histoire & la marche du gouvernement Anglois, on sait que l'autorité royale ne fut long-temps balancée que par un petit nombre de grands propriétaires appellés Barons. Ils opprimoient continuellement le peuple dont la plus grande partie étoit avilie par l'esclavage ; & ils luttoient sans cesse contre la couronne avec plus ou moins de succès, suivant le caractere des chefs & le hasard des circonstances. Ces querelles politiques faisoient verser des torrens de sang.

Les royaumes étoient épuisés pas des guerres intestines de deux cens ans, lorsque Henri VII en prit les rênes au sortir d'un champ de bataille, où la nation divisée en deux camps avoit combattu pour se donner un maître. Ce prince habile profita de la lassitude où de longues calamités avoient laissé ses

ſujets, pour étendre l'autorité royale, dont l'anarchie du gouvernement féodal n'avoit jamais pu fixer les limites, en les reſſerrant ſans ceſſe. Il étoit ſecondé dans cette entrepriſe par la faction qui lui avoit mis la couronne ſur la tête, & qui étant la moins nombreuſe, ne pouvoit eſpérer de ſe maintenir dans les principaux emplois où elle ſe voyoit élevée, qu'en appuyant l'ambition de ſon chef. On donna de la ſolidité à ce plan, en autoriſant pour la premiere fois la nobleſſe à aliéner ſes terres. Cette faveur dangereuſe, jointe à l'attrait du luxe qui perçoit en Europe, produiſit une grande révolution dans les fortunes : les fiefs immenſes des barons ſe diſſiperent par degrés, & les poſſeſſions des communes s'étendirent.

Les droits qui ſuivent les terres s'étant diviſés avec les propriétés, il n'en fut que plus difficile de réunir les volontés & les forces de pluſieurs contre l'autorité d'un ſeul. Les monarques profiterent de cette époque favorable à leur agrandiſſement, pour gouverner ſans obſtacle & ſans contradiction. Les ſeigneurs déchus craignirent un pouvoir qu'ils avoient renforcé de toutes leurs

pertes. Les communes se crurent assez honorées d'imposer les taxes nationales. Le peuple un peu soulagé de son joug par ce léger mouvement dans la constitution, toujours borné, dans l'étroite enceinte de ses idées, au soin de ses affaires ou de ses travaux, étoit dégoûté des séditions par le dégât & la misere qui l'en punissoient. Ainsi lorsque les yeux de la nation cherchoient le souverain pouvoir qui s'étoit égaré dans la confusion des guerres civiles, le monarque seul arrêtoit tous les regards. La majesté du trône qui concentroit sur lui toute sa splendeur, sembloit la source de l'autorité, dont elle ne devoit être que le signe visible & l'organe permanent.

Telle étoit la situation de l'Angleterre, lorsque Jacques premier y fut appellé d'Ecosse, comme seul héritier de deux royaumes que son avénement réunit sous la même main. Une noblesse inquiete, agitant de ses fureurs ses barbares vassaux, avoit mis le trouble & le feu des séditions dans ces montagnes du nord qui partageoient l'isle en deux états. Le monarque avoit pris dès son enfance autant d'éloignement pour l'autorité li-

mitée, que le peuple avoit conçu d'horreur pour le despotisme de la monarchie absolue. Celle-ci régnoit dans toute l'Europe : égal des autres souverains, comment n'auroit-il pas ambitionné le même pouvoir ? Ses prédécesseurs en avoient joui depuis un siecle en Angleterre même. Mais il ne voyoit pas que c'étoit un bonheur dont ils avoient été redevables à l'habileté de leur politique, ou à la faveur des conjonctures. Ce prince théologien, croyant tout tenir de Dieu, rien des hommes, voyoit en lui seul l'esprit de raison, de sagesse, de conseil, & sembloit s'attribuer l'infaillibilité que la réformation, dont il suivoit les dogmes sans les aimer, avoit ôtée aux Papes. Ces faux principes qui feroient du gouvernement un mystere de religion d'autant plus révoltant qu'il porteroit à la fois sur les opinions, les volontés & les actions, s'étoient si fort enracinés dans son esprit avec tous les autres préjugés d'une mauvaise éducation, qu'il ne pensoit pas même à les appuyer d'aucune des ressources humaines de la prudence ou de la force.

Rien n'étoit plus éloigné que ce systême de la disposition générale des es-

prits. Tout s'agitoit au dedans & au dehors. La naiſſance de l'Amérique avoit hâté la maturité de l'Europe. La navigation embraſſoit le globe entier. La communication entre les peuples ouvroit un égoût à la barbarie des préjugés, une porte à l'induſtrie & aux lumieres. Les arts méchaniques & libéraux s'étendoient & marchoient à leur perfection par le luxe. La littérature prenoit les ornemens du goût. Les ſciences acquéroient la ſolidité que donne l'eſprit calculateur du commerce. La politique agrandiſſoit la ſphere de ſes vues. Cette fermentation univerſelle élevoit, exaltoit les idées des hommes. Bientôt tous les corps qui formoient le coloſſe monſtrueux du gouvernement gothique, endormis depuis pluſieurs ſiecles dans la léthargie de l'ignorance, commencerent de toutes parts à ſe remuer, à former des entrepriſes. Dans le continent, où le prétexte de la diſcipline avoit enfanté des armées mercenaires, la plupart des princes acquirent une autorité ſans bornes, opprimant leurs peuples par la force ou par l'intrigue. En Angleterre, l'amour de la liberté ſi naturel à l'homme qui ſe ſent ou qui penſe,

excité dans le peuple par les novateurs de religion, réveillés dans les eſprits cultivés par un commerce familier avec les grands écrivains de l'antiquité, qui puiſerent dans la démocratie le ſublime immortel de la raiſon & du ſentiment; cet amour de la liberté alluma dans les cœurs généreux la haine exceſſive d'une autorité ſans limites. L'aſcendant que ſut prendre & conſerver Elizabeth par une proſpérité de quarante ans, retint cette inquiétude, ou la détourna vers des entrepriſes utiles à l'état. Mais on ne vit pas plutôt une branche étrangere ſur le trône, & le ſceptre dans les mains d'un monarque peu redoutable par la violence même de ſes prétentions, que la nation revendiqua ſes droits, & conçut l'ambition de ſe gouverner.

Alors éclaterent des diſputes vives entre la cour & le parlement. Les deux pouvoirs ſembloient eſſayer leurs forces, en ſe choquant continuellement. Le prince prétendoit qu'on lui devoit une obéiſſance poſitive, & que les aſſemblées nationales ne ſervoient que d'ornement, & non de baſe à la conſtitution. Les citoyens réclamoient avec chaleur contre ces principes, toujours foibles

dès qu'ils ſont diſcutés, & ſoutenoient que le peuple faiſoit l'eſſence du gouvernement autant & plus que le monarque. L'un eſt la matiere, l'autre la forme. Or la matiere peut & doit changer de forme pour ſa conſervation. La loi ſuprême eſt le ſalut du peuple, & non du prince; le roi peut mourir, la monarchie périr, & la ſociété ſubſiſter, ſans monarque & ſans trône. Ainſi raiſonnoient les Anglois dès l'aurore de la liberté. On ſe chicanoit, on ſe contrarioit; on ſe menaçoit. Jacques finit ſa carriere au milieu de ces débats, laiſſant à ſon fils ſes droits à diſcuter, avec ſa manie de les étendre.

L'expérience de tous les âges a prouvé que la tranquillité qui naît du pouvoir abſolu, refroidit les eſprits, abat le courage, rétrecit le génie, jette une nation entiere dans une léthargie univerſelle. Le mouvement des légiſlations qui tendent à la liberté, eſt au contraire irrégulier & trop rapide : c'eſt une fievre continue, tantôt plus, tantôt moins forte, mais toujours convulſive.

L'Angleterre l'éprouva dans les premiers temps de l'adminiſtration de Charles I, moins pédant, mais auſſi avide

d'autorité que son pere. La division commencée entre le roi & le parlement, s'empara de toute la nation. La haute noblesse, celle du second ordre qui étoit la plus riche craignant de se voir confondue avec le vulgaire, embrassa le parti du monarque, dont elle recevoit ce lustre emprunté qu'elle lui rend par une servitude volontaire & vénale. Comme ils possédoient encore la plupart des grandes terres, ils attacherent à leur cause presque tous les peuples des campagnes qui naturellement aiment le prince, parce qu'ils sentent qu'il doit les aimer. Londres & les villes considérables, à qui le gouvernement municipal donne un esprit républicain, se déclarerent pour le parlement, entraînant avec elles les commerçans qui ne s'estimant pas moins que ceux de la Hollande, aspiroient à la liberté de cette démocratie.

Du sein de ces dissentions, on vit sortir la guerre civile la plus vive, la plus sanglante, la plus opiniâtre dont l'histoire ait conservé le souvenir. Jamais le caractere Anglois ne s'étoit développé d'une maniere si terrible. Chaque jour éclairoit de nouvelles fureurs qu'on croyoit pous-

sées au dernier excès, & qui étoient effacées par d'autres encore plus atroces. Il sembloit que la nation touchoit à son dernier terme ; & que tout Breton avoit juré de s'ensevelir sous les ruines de la patrie.

Dans l'embrasement universel, des esprits moins ardens chercherent un refuge paisible vers les isles de l'Amérique, dont la nation Angloise venoit de s'emparer. La tranquillité qu'ils y trouverent, multiplia les émigrations. A mesure que l'incendie gagnoit la Métropole, on vit les colonies s'accroître & se peupler. Aux citoyens qui fuyoient les factions, se joignirent bientôt les Royalistes opprimés par les républicains dont les armes avoient enfin prévalu.

Sur les traces des uns & des autres, on vit passer au nouveau monde, ces hommes inquiets, pleins de feu, à qui de fortes passions donnent de grands désirs, inspirent des projets vastes ; qui bravent les dangers, les hasards & les travaux, dont ils ne voient que deux issues, la mort ou la fortune ; qui ne connoissent que les extrémités de l'opulence ou de la misere, également pro-

pres à renverſer ou à ſervir la patrie, à la dévaſter ou à l'enrichir.

Les iſles furent encore l'aſyle des négocians que le malheur de leurs affaires ou les pourſuites de leurs créanciers avoient réduits à l'indigence & dans l'oiſiveté. Forcés de manquer à leurs engagemens, cette diſgrace fut pour eux la route de la proſpérité. Après quelques années, on les vit rentrer avec éclat, & monter à la plus haute conſidération dans les provinces d'où l'ignominie & un abandon univerſel les avoient bannis.

Cette reſſource étoit encore plus néceſſaire à des jeunes gens que la premiere effervefcence de l'âge des plaiſirs avoit entraînés dans les excès de la débauche & du dérangement. S'ils n'avoient pas quitté leur pays, la honte & le décri qui ne manquent jamais de flétrir l'ame, les auroient empêchés d'y recouvrer les bonnes mœurs & l'eſtime publique. Mais dans une nouvelle terre, où l'expérience du vice pouvoit devenir pour eux une leçon de ſageſſe, où ils n'avoient à effacer aucune impreſſion de leurs fautes, ils trouverent après le naufrage une planche qui les ramena au

port. Leur travail répara les désordres de leur conduite; & des hommes sortis de l'Europe en brigands qui la déshonoroient, rentrerent honnêtes, furent d'utiles citoyens.

Tous ces divers colons eurent à leur disposition pour défricher & cultiver leurs terres les scélérats des trois royaumes d'Angleterre, qui pour des crimes capitaux avoient mérité la mort; mais que par un esprit de politique humaine & raisonnée, on faisoit vivre & travailler pour le bien de la nation. Transportés aux isles, où ils devoient passer un certain nombre d'années dans l'esclavage, ces malfaiteurs contracterent dans les fers le goût du travail, & des habitudes qui les remirent sur la voie de la fortune. On en vit qui rendus à la société par la liberté, devinrent cultivateurs, chefs de famille, & propriétaires des meilleures habitations : tant cette modération dans les loix pénales, si conforme à la nature humaine qui est foible & sensible, capable du bien même après le mal, s'accorde avec l'intérêt des états civilisés.

Cependant l'isle métropolitaine étoit trop occupée de ses dissensions domesti-

ques, pour songer à donner des loix aux isles de sa dépendance, & les colons n'avoient pas assez de lumieres pour combiner eux-mêmes une législation propre à une société naissante. A mesure que la guerre civile épuroit le gouvernement en Angleterre, ses colonies sortant des entraves de l'enfance, formerent leur constitution sur le modele de leur mere. Dans chacun de ces établissemens séparés, un chef représente le roi; un conseil tient lieu des pairs; & les députés des différens quartiers composent la chambre des communes. L'assemblée générale, fait les loix, regle les impôts, juge de l'administration. L'exécution appartient au gouverneur qui décide aussi provisoirement sur les affaires qui n'ont pas été prévues; mais avec le conseil, & à la pluralité des voix. Quoique les membres de ce corps lui doivent leur rang, ils ne lui vendent pas leur opinion, de peur de s'exposer au ressentiment de l'assemblée générale qui a le droit exclusif de les destituer.

La Grande Bretagne, pour concilier ses intérêts avec la liberté de ses colonies, a voulu qu'on n'y pût faire aucune

loi qui contrariât les siennes. Les chefs qu'elle y envoie commander en son nom, jurent avant de partir, qu'ils ne souffriront pas qu'on donne la moindre atteinte à cette maxime fondamentale. Ce serment doit empêcher les commandans de trahir la Métropole en faveur des isles qui, chargées de payer les appointemens d'un gouverneur, peuvent mesurer leurs libéralités, à sa complaisance.

D'un autre côté, cette sorte de dépendance, tempere l'orgueil du commandant, & doit en réprimer la tyrannie. Les commissaires des plantations ont souvent attaqué devant le parlement une prérogative qui resserroit leur autorité. Malgré les inconvéniens qui pouvoient en résulter, il a toujours respecté ce droit sagement établi. Craignant avec raison la cupidité qui fait franchir les mers, il a décerné contre les hommes en place qui violeroient les loix des colonies, les peines infligées en Angleterre aux infracteurs des libertés nationales.

Ce n'étoit pas assez de ces précautions pour la sureté des colons que la nation chérit & protege comme les enfans de ses enfans. Chaque colonie a un

ou plusieurs députés dans la Métropole.
Leurs fonctions sont importantes. Elles
tendent à prévenir les abus du pouvoir
des commandans ; à solliciter pour l'amélioration & la défense des établissemens dont ils représentent les droits &
les besoins ; à combiner l'intérêt particulier du commerce de la colonie,
avec l'utilité générale de la nation. Ces
agens font à Londres ce que les députés
du peuple font au parlement. Ils soutiennent la cause des provinces éloignées.
Malheur à l'état, s'il devenoit sourd au
cri des représentans, quels qu'ils soient.
Les comtés se souleveroient en Angleterre ; les colonies se détacheroient en
Amérique : les trésors des deux mondes
seroient perdus pour cette isle à qui la
nature a donné pour apanage l'empire
de la mer.

Sous quel gouvernement plus doux &
plus sage, pourroient vivre des Anglois
qui des isles du nouveau monde tiennent
à leur patrie par les liens du sang & par
les nœuds du besoin ? Aussi ces colons
transplantés sur des rivages étrangers,
ont-ils sans cesse les yeux attachés sur
une mere qui veille à leur conservation.
On diroit que semblable à l'aigle qui ne

perd jamais de vue le nid de ses aiglons, Londres voit du sommet de sa tour, ses colonies croître & prospérer sous ses regards attentifs. Ses innombrables vaisseaux couvrant de leurs voiles orgueilleuses un espace de deux mille lieues, lui forment comme un pont sur l'océan pour communiquer sans relâche d'un monde à l'autre. Avec de bonnes loix qui maintiennent ce qu'elles ont établi, elle n'a pas besoin pour garder ses possessions éloignées de troupes réglées qui sont toujours un fardeau pesant & ruineux. Deux très-foibles corps, fixés à Antigoa & à la Jamaïque, suffisent à une nation qui peut transporter à tous momens ces soldats, où le danger les appelle.

Par ces soins bienfaisans qu'une politique éclairée puisa dans l'humanité même, les isles Angloises furent bientôt heureuses, mais peu riches. Leur culture se bornoit au tabac, au coton, au gingembre, à l'indigo. Quelques colons entreprenans allerent chercher au Brésil des cannes à sucre. Elles multiplierent prodigieusement, mais sans beaucoup d'utilité. On ignoroit l'art de mettre à profit cette précieuse plante; & on n'en tiroit qu'un foible & mau-

vais produit que l'Europe rejetoit ou n'acceptoit qu'au plus vil prix. Une ſuite de voyages à Fernambuc apprit à cultiver le tréſor qu'on y avoit enlevé ; & les Portugais qui juſqu'alors avoient ſeuls fourni le ſucre, eurent en 1650 dans un allié dont l'induſtrie leur ſembloit précaire, un rival qui devoit s'approprier un jour toutes leurs richeſſes.

Cependant la Métropole n'avoit qu'une part extrêmement bornée aux proſpérités de ſes colonies. Elles envoyoient elles-mêmes directement leurs denrées dans toutes les contrées de l'univers où elles eſpéroient de les mieux débiter, & elles recevoient indiſtinctement dans leurs ports les navigateurs de toutes les nations. Cette liberté illimitée devoit faire tomber ce commerce preſque tout entier dans les mains du peuple qui, à raiſon du bas prix de l'intérêt de ſon argent, de l'abondance de ſes capitaux, du nombre de ſes navires, de la médiocrité de ſes droits d'entrée & de ſortie, pouvoit faire de meilleures conditions, acheter plus cher, & vendre meilleur marché. La Hollande étoit ce peuple. Elle réuniſſoit tous les avantages d'une armée ſupérieure qui, toujours maîtreſſe de la campagne,

campagne, a toutes ses opérations libres. Elle s'empara bientôt du profit de tant de productions qu'elle n'avoit ni plantées, ni moissonnées. On voyoit dans les isles Angloises dix de ses vaisseaux pour un navire Anglois.

Ce désordre avoit peu occupé la nation tout le temps que les guerres civiles l'avoient bouleversée ; mais aussi-tôt qu'eurent cessé ces troubles & ces orages qui l'avoient conduite au port par la violence même des vents & des courans, elle jeta ses regards au dehors. Elle vit que ceux de ses citoyens qui s'étoient comme sauvés dans le nouveau monde, seroient perdus pour l'état, si les étrangers qui dévoroient le fruit de ses colonies, n'en étoient exclus. Cette réflexion approfondie & méditée fit éclore en 1651 ce fameux acte de navigation qui, n'ouvrant qu'au pavillon Anglois l'entrée des isles Angloises, en devoit faire exporter directement toutes les productions dans les pays soumis à la nation. Le gouvernement qui pressentoit & bravoit les inconvéniens de cette exclusion, n'envisageant l'empire que comme un arbre, crut devoir faire refluer vers le tronc des sucs qui se portoient

avec trop d'abondance dans quelques branches.

Ce fut un bonheur pour l'Angleterre, de ne pouvoir pas exiger à la rigueur l'observation de cette loi gênante. Une sorte de relâchement dans son exécution, laissa le temps aux colonies d'accroître les plantations de leurs sucres par une certaine facilité de les débiter, & de les élever insensiblement sur les ruines des cultures Portugaises. Elles firent de si grands progrès dans l'espace de neuf ans, qu'en 1660, où la loi crut pouvoir exercer impunément toute sa sévérité, les Anglois se voyoient les maîtres du commerce des sucres dans toute l'Europe, excepté dans la Méditerranée, qui à cause des frais de réexportation que l'acte de navigation occasionoit, étoit restée fidelle à leur concurrent. Il est vrai que pour acquérir cette supériorité, ils avoient été obligés de baisser extrêmement le prix; mais l'abondance des récoltes les dédommageoit avantageusement de ce sacrifice nécessaire. Si le spectacle de la fortune de l'Angleterre encourageoit d'autres nations à cultiver, du moins pour leur consommation, elle s'ouvroit de nouveaux débouchés qui remplissoient le

guide des anciens. Le seul malheur qu'elle éprouva dans une longue suite d'années, ce fut de voir de ses cargaisons enlevées & vendues à vil prix par des corsaires François. Le cultivateur en éprouvoit le double inconvénient de perdre une partie de ses sucres, & de n'en débiter l'autre qu'au dessous de sa valeur.

Malgré ces pirateries passageres que le calme de la paix faisoit toujours cesser, la culture s'accrut de plus en plus dans les isles Angloises. Des états qui passent pour exacts, témoignent que vers l'an 1680, elles n'envoyoient annuellement en Europe que 30000 barriques de sucre, chacune du poids de douze cens livres. Leurs expéditions de 1708 jusqu'en 1718, furent de 53439. Depuis 1718 jusqu'en 1727, elles monterent à 68931; & à 93889 les six années suivantes. Mais depuis 1733 jusqu'en 1737 elles descendirent à 75695; & les années suivantes elles se fixerent à soixante-dix mille barriques.

D'où venoit cette diminution? De la France. Ce royaume, qui par sa situation locale, & par le génie actif de ses habitans, devroit être le premier à tout entreprendre, se trouve par les entraves

de ſon gouvernement, le dernier à s'inſtruire de ſes avantages & de ſes intérêts. La France reçut d'abord ſon ſucre des Anglois, comme elle en a reçu depuis ſes lumieres. Elle en fabriqua depuis pour ſa conſommation ; & en 1716, elle commença à en porter aux étrangers. La qualité ſupérieure de ſon ſol ; l'avantage d'exploiter des terres neuves ; l'économie forcée de ſes cultivateurs encore pauvres ; tout ſe réuniſſoit pour la mettre en état d'offrir ſa production à un prix plus bas que ſes concurrens. Cet avantage, le plus grand qu'on puiſſe avoir en commerce, lui valut une préférence décidée dans tous les marchés. A meſure que ſa denrée ſe multiplioit, ſon rival voyoit refuſer la ſienne qui étoit plus chere. La décadence fut ſi rapide, qu'un peuple qui avoit alimenté de ſucre la plus grande partie de l'Europe ; & qui en 1719 en vendoit encore à l'étranger 19202 barriques, n'en vendoit plus en 1733 que 7715 ; 5211, en 1737 ; & en 1740, n'en vendoit plus du tout.

Les iſles Angloiſes n'avoient pas attendu que la révolution fût entiere, pour former des plaintes. Dès 1731, elles

s'étoient adreſſées au ſénat de la nation, pour l'engager à prévenir par ſes ſoins la perte d'un commerce qui étoit déjà perdu. Leurs prieres firent d'abord peu d'impreſſion. On étoit aſſez généralement perſuadé, que les terres des colonies étoient uſées ; & le Parlement lui-même avoit adopté ce préjugé, ſans conſidérer que ſi le ſol n'avoit plus cette fécondité extraordinaire qui ſe manifeſte dans les terrains nouvellement défrichés, il lui reſtoit toujours ce degré de fertilité que la terre perd rarement par la continuité de la culture, à moins que des fléaux ou des écarts de la nature ne changent ſa ſubſtance. Lorſqu'on l'eut éclairé par des états qui démontroient que les dernieres récoltes étoient plus conſidérables que les anciennes, il parut vouloir s'occuper des moyens de rétablir la fortune publique.

L'économie politique du commerce conſiſte à vendre à meilleur marché que ſes rivaux. Les iſles Angloiſes le pouvoient, avant que la Métropole n'eût mis à ſon profit en 1663 une impoſition de quatre & demi pour cent ſur les ſucres qui ſortoient de la Barbade, tribut qui ne tarda pas à ſe répandre ſur ceux

des autres établissemens. Cependant l'abondance de la denrée empêcha quelque temps de succomber à ce fardeau. Mais le besoin des colonies, les ayant réduites depuis à se surcharger elles-mêmes de nouvelles taxes, elles ne purent soutenir une concurrence qui devenoit tous les jours plus vive ; & par-tout, elles se virent insensiblement supplantées. Peut-être les eût-on retirés de cet état fâcheux, en supprimant le droit de quatre & demi pour cent, & en sacrifiant à leur administration locale les impôts énormes que paient leurs productions à leur entrée dans la Grande Bretagne ; mais l'étendue de ses dépenses & la masse de la dette nationale ne lui permettant pas sans doute une semblable générosité, le gouvernement crut faire assez de donner aux colons en 1739 la liberté d'envoyer directement leur sucre dans tous les ports de l'Europe. L'effort qu'il fit en dérogeant ainsi à l'acte de navigation fut inutile. Les François continuerent à régner dans tous les marchés ; & les colonies Angloises furent réduites à fournir à la consommation de l'empire Britannique, qui ne passoit pas douze mille barriques au commencement du

siecle, & qui en 1755 étoit de soixante-dix mille.

L'Angleterre devoit ce produit aux anciennes possessions qu'elle avoit dans l'archipel de l'Amérique. L'isle de la Barbade qui est située au vent de toutes les autres, ne paroissoit pas avoir été habitée, même par des sauvages, lorsque quelques Anglois partis de Saint Christophe allerent s'y établir vers l'an 1629. Ils la trouverent couverte d'arbres si gros & si durs, qu'il falloit pour les abattre, un caractere, une patience, & des besoins peu communs. La terre fut bientôt libre de ce fardeau, ou dépouillée de cet ornement : car il est douteux, si la nature n'embellit pas mieux son ouvrage que la main de l'homme qui change tout pour lui seul. Des citoyens, las de voir couler le sang de leur patrie, se hâterent de peupler ce séjour étranger. Tandis que les autres colonies étoient plutôt dévastées que cultivées par des vagabonds que la misere & le libertinage avoient bannis de leurs foyers, la Barbade recevoit tous les jours de nouveaux habitans, qui lui apportoient avec des capitaux, le goût de l'occupation, du courage, de l'activité, de l'ambition, ces

vices & ces vertus qui sont le fruit des guerres civiles.

Avec ces moyens, une isle qui n'a pas plus de huit lieues de longueur sur quatre de largeur, parvint à une population de cent mille ames, à un commerce qui occupoit quatre cens navires de cent cinquante tonneaux chacun. Tel étoit l'état de sa prospérité en 1676 qui fut l'époque de sa vraie grandeur. Jamais la terre n'avoit vu se former un si grand nombre de cultivateurs dans un si petit espace, ni créer tant de riches productions en si peu de temps. Les travaux, dirigés par des Européens, étoient supportés par des esclaves achetés en Afrique, ou même enlevés en Amérique. Cette derniere espece de barbarie étoit un appui ruineux pour un nouvel édifice : elle faillit en coûter le renversement.

Des Anglois, débarqués sur les côtes du continent pour y faire des esclaves, furent découverts par les Caraïbes qui servoient de butin à leurs courses. Ces sauvages fondirent sur la troupe ennemie, qu'ils mirent à mort ou en fuite. Un jeune homme long-temps poursuivi, se jeta dans un bois. Une Indienne

l'ayant rencontré, ſauva ſes jours, le nourrit ſecrettement, & le reconduiſit après quelque temps ſur les bords de la mer. Ses compagnons y attendoient à l'ancre ceux qui s'étoient égarés : la chaloupe vint le prendre. Sa libératrice voulut le ſuivre au vaiſſeau. Dès qu'ils furent arrivés à la Barbade, le monſtre vendit celle qui lui avoit conſervé la vie, & donné ſon cœur avec tous les ſentimens & tous les tréſors de l'amour. Pour venger & réparer l'honneur de la nation Angloiſe, un de ſes poëtes a dévoué lui-même à l'horreur de la poſtérité ce monument infâme d'avarice & de perfidie. Pluſieurs langues l'ont fait déteſter des nations.

Les Indiens, qui n'étoient pas aſſez hardis pour entreprendre de ſe venger, communiquerent leur reſſentiment aux negres, qui avoient encore plus de motifs, s'il étoit poſſible, de haïr les Anglois. D'un commun accord, les eſclaves jurerent la mort de leurs tyrans. Cette conſpiration fut conduite avec tant de ſecret, que la veille de l'exécution, la colonie étoit ſans défiance. Mais comme ſi la généroſité devoit toujours être la vertu des malheureux, un des chefs

du complot en avertit ſon maître. Des lettres auſſi-tôt répandues dans toutes les habitations, arriverent à temps. On arrêta la nuit ſuivante les eſclaves dans leurs loges; les plus coupables furent exécutés dès le point du jour; & cet acte de ſévérié fit tout rentrer dans la ſoumiſſion.

Elle ne s'eſt pas démentie depuis; & cependant la colonie a vu s'anéantir plus de la moitié de ſes exportations. Son luxe; quelques maladies contagieuſes; des ouragans deſtructeurs; l'émigration d'un grand nombre de ſes habitans qui ont paſſé dans d'autres iſles, ou dans le continent de l'Amérique ſeptentrionale; la détérioration de ſon terrain auquel les engrais ſont devenus néceſſaires; la concurrence d'une nation rivale qui a eu le bonheur de rencontrer un meilleur ſol: toutes ces cauſes réunies, ont amené la révolution.

Actuellement la Barbade n'a que trente mille eſclaves occupés à fumer la terre avec du varech, plante marine que le flux porte à la côte. C'eſt dans ce varech que ſont plantées les cannes à ſucre. La terre n'y ſert guere plus à la production, que les caiſſes dans leſquelles ſont mis les orangers en Europe.

Quinze mille barriques de sucre brut forment le produit de cette pénible culture. Elles sont portées en Angleterre, où elles sont vendues trois cens mille livres sterlings. Les eaux de vie, qui peuvent faire un objet de quarante mille livres sterlings, passent dans l'Amérique septentrionale.

La colonie de la Barbade est la seule commerçante que les Anglois aient aux isles du Vent. Tous, ou presque tous les vaisseaux négriers qui viennent d'Afrique, y abordent. Si le prix qu'on offre aux navigateurs ne leur convient pas, ils passent ailleurs; mais il est rare qu'ils ne fassent pas leur vente à la Barbade. Le prix ordinaire des esclaves est de vingt-huit à trente-deux livres sterlings, suivant la nation & l'espece dont ils sont. On ne distingue jamais dans ce marché, ni l'âge, ni le sexe; c'est le prix commun de toute une cargaison: on ne compte que les têtes. Le paiement se fait en lettres de change sur Londres à quatre-vingt-dix jours de vue.

Ces negres que les négocians ont acheté en gros, ils les vendent en détail dans l'isle même, ou dans les autres isles Angloises. Le rebut est introduit en

fraude dans les colonies Efpagnoles ou Françoifes. Ces liaifons faifoient circuler autrefois plus de deux cens mille livres fterlings à la Barbade. L'argent qui s'y trouve encore aujourd'hui, mais en moindre quantité, eft prefque tout étranger, il eft regardé comme une marchandife, & ne fe prend qu'au poids. La marine qui appartient en propre à cet établiffement, confifte en un affez grand nombre de bateaux néceffaires pour fes diverfes correfpondances, & en une quarantaine de chaloupes employées à la pêche du poiffon volant. La nature & l'art fe font réunis pour fortifier cette ifle. Des écueils dangereux rendent inacceffibles les deux tiers de fa circonférence ; & fur la partie de côte qui peut être abordée, on a tiré des lignes défendues de diftance en diftance par des forts munis d'une artillerie redoutable. Ainfi la Barbade peut encore fe faire refpecter de fes voifins en temps de guerre, & s'en faire rechercher dans la paix. elle offre un fonds folide, une bafe du moins pour la plus riche des cultures ; un entrepôt commode pour le trafic des efclaves ; plus de revenu, de population, de commerce & de forces qu'on ne le

devroit attendre de ſon peu d'étendue, en la comparant ſur-tout avec d'autres iſles voiſines. Antigoa preſque auſſi grande, n'a ni les mêmes reſſources, ni la même importance.

Cette iſle qui ſe borne à vingt milles de long, ſur une largeur conſidérable, fut trouvée tout-à-fait déſerte par le petit nombre de François qui s'y réfugierent, lorſqu'en 1629, ils furent chaſſés de Saint Chriſtophe par les Eſpagnols. Le défaut de ſources qui ſans doute avoit empêché les ſauvages de s'y établir, en fit ſortir les nouveaux réfugiés, auſſi-tôt qu'ils purent regagner leurs premieres habitations. Quelques Anglois plus entreprenans que les François & les Caraïbes, ſe flatterent de ſurmonter ce grand obſtacle, en recueillant dans des citernes l'eau de pluie; & ils s'y fixerent. On ignore en quelle année préciſément fut commencé cet établiſſement; mais il eſt prouvé qu'au mois de janvier 1640, on y voyoit une trentaine de familles.

Ce nombre n'étoit guere augmenté, lorſque le lord Willoughby, à qui Charles II venoit d'accorder la propriété d'Antigoa, comme ſon pere avoit donné autrefois celle de la Barbade au comte

de Carlisle, y fit passer à ses frais en 1666 un assez grand nombre d'habitans. Le tabac, l'indigo, le gingembre, qui seuls les occupoient, ne les auroient jamais vraisemblablement enrichis, si le colonel Codrington n'eût porté en 1680 dans l'isle, qui étoit rentrée au domaine de la nation, une source de prospérité dans la culture du sucre. Celui qu'elle produisit d'abord fut noir, âcre & grossier. On le dédaignoit en Angleterre; & il ne trouvoit des débouchés qu'en Hollande & dans les villes Anséatiques, où il se vendoit beaucoup moins que celui des autres colonies. Le travail plus opiniâtre, l'art plus souple que la nature n'est rebelle, ajouterent à ce sucre tout ce qui lui manquoit de perfection & de prix. L'isle en fournit huit mille barriques, fruit unique des labeurs de quinze ou seize mille noirs.

L'abus de l'autorité si commun chez la plupart des nations, mais si rare chez les Anglois, se fit cruellement sentir à Antigoa; & ce ne fut pas impunément. Son gouverneur, le colonel Parck, bravant également les loix, les mœurs, & les bienséances, ne connoissoit ni frein, ni mesure. Les membres du con-

ſeil, hors d'état de réprimer des excès qu'ils déteſtoient, ſommerent en 1710 les colons, de protéger leurs repréſentans, de défendre la fortune publique, & de mettre fin à tant de calamités. Auſſi-tôt on prend les armes. Le tyran eſt attaqué dans ſa maiſon, & meurt percé de pluſieurs coups. Son cadavre jeté un dans la rue, eſt mutilé par ceux dont il avoit déshonoré la couche. La Métropole plus touchée des droits ſacrés de la nature que jalouſe de ſon autorité, détourna les yeux d'un attentat que ſa vigilance auroit dû prévenir, mais dont l'équité ne lui permettoit pas de tirer vengeance. Ce n'eſt que la tyrannie, qui après avoir excité la rebellion, veut l'éteindre dans le ſang des opprimés. Le machiavelifme qui enſeigne aux princes l'art de ſe faire craindre & déteſter, leur ordonne d'étouffer les victimes dont les cris importunent. L'humanité preſcrit aux rois la juſtice dans la légiſlation, la douceur dans l'adminiſtration, la modération pour ne pas occaſioner les ſoulevemens, & la clémence pour les pardonner. La religion ordonne l'obéiſſance aux peuples; mais avant tout, Dieu commande aux

princes l'équité. S'ils y manquent, cent mille bras, cent mille voix s'éleveront contre un ſeul homme au jugement du ciel & de la terre. Les iſles de l'Amérique ont vengé quelquefois l'autorité des rois & le droit des peuples, contre les gouverneurs qui par une double trahiſon abuſoient du nom du prince pour opprimer une nation. Antigoa ſera célebre dans l'hiſtoire par cet exemple terrible de juſtice. Du reſte cette iſle eſt très-bornée ; mais Montſerrat eſt encore moins conſidérable.

C'eſt une iſle à qui les Eſpagnols qui la reconnurent en 1493, ſans l'habiter, donnerent le nom d'une montagne de Catalogne dont elle avoit la figure. Elle eſt preſque ronde, & a environ neuf lieues de circonférence. Son terrain exceſſivement inégal, eſt rempli de hauteurs arides, & de vallées que les eaux rendent fertiles. Les Anglois, qui y aborderent en 1632, ne ſe contenterent pas de troubler la tranquillité des nombreux ſauvages qui l'habitoient : ils les chaſſerent. Cette barbarie ne produiſit pas les avantages qu'on en attendoit. Les progrès de la colonie furent lents ; & elle ne parvint à être quelque choſe que vers la fin du ſiecle.

A cette époque, une ardeur qui n'eut point de cause particuliere, s'empara de tous les esprits. Les petites cultures, qui avoient à peine fourni aux besoins les plus étroits & les plus pressans, furent toutes remplacées par le sucre. Dix mille esclaves en fabriquent annuellement cinq mille barriques, quoique divers malheurs causés par les guerres & les élémens, aïent traversé de temps en temps l'industrie des colons. Les chargemens & les déchargemens se font difficilement dans une isle qui n'a pas une bonne rade. Les vaisseaux même seroient en danger sur ses côtes, si ceux qui les commandent n'avoient l'attention, lorsqu'ils voient approcher les gros temps, de prendre le large, ou de se retirer dans les ports voisins. Nevis est exposé au même inconvénient.

L'opinion la plus généralement reçue est, que cette isle fut occupée en 1628 par les Anglois. Ce n'est proprement qu'une montagne très-haute, & d'une pente douce, couronnée par de grands arbres. Les plantations regnent tout autour; & commençant au bord de la mer, elles s'élevent presque jusqu'au

ſommet. Mais à meſure qu'elles s'éloignent de la plaine, leur fertilité diminue, parce que leur ſol devient plus pierreux. Cette iſle eſt arroſée de nombreux ruiſſeaux. Ce ſeroient des ſources d'abondance, ſi dans les temps d'orage, ils ne ſe changoient en torrens, n'entraînoient les terres, & ne détruiſoient les tréſors qu'ils ont fait naître.

La colonie de Nevis eſt un modele de vertu, d'ordre & de piété. Elle dut ces mœurs exemplaires aux ſoins paternels de ſon premier gouverneur. Cet homme unique excitoit par ſa propre conduite tous les habitans à l'amour du travail, à une économie raiſonnable, à des délaſſemens honnêtes. Toutes les cultures, celles du ſucre en particulier étoient heureuſement encouragées. Celui qui commandoit, ceux qui obéiſſoient, tous n'avoient pour regle de leurs actions que la plus rigide équité. Jamais on ne vit plus de concorde, de paix & de ſureté. Les progrès de ce ſingulier établiſſement furent ſi conſidérables, que, ſi l'on s'en rapporte à toutes les relations du temps, on y compta bientôt dix mille blancs & vingt mille noirs. Le calcul d'une pareille popula-

tion dans une circonférence de six lieues fût-il exagéré, n'en suppose pas moins un effet extraordinaire, mais infaillible de la prospérité qui suit la vertu dans les sociétés bien policées.

Cependant la vertu même ne met, ni l'homme isolé, ni les peuples, à l'abri des fléaux de la nature ou des injures de la fortune. En 1689 une affreuse mortalité, moissonna la moitié de cette heureuse peuplade. Une escadre Françoise y porta le ravage en 1706, & lui ravit trois ou quatre mille esclaves. L'année suivante, la ruine de cette isle fut consommée par le plus furieux ouragan dont on ait conservé le souvenir. Depuis cette suite de désastres, elle s'est un peu relevée. On y compte encore huit mille noirs qui donnent quatre mille barriques de sucre. Peut-être ceux qui s'affligent le plus de la destruction des Américains, de la servitude des Africains, seroient-ils un peu consolés, si les Européens étoient par-tout aussi humains que les Anglois l'ont été dans l'isle de Nevis, si les isles du nouveau monde étoient toutes aussi-bien cultivées à proportion ; mais la nature & la société voient peu de ces prodiges.

L'Angleterre ne tire aucune production de la Barboude, de l'Anguille, ni des Vierges. Quatre mille habitans, moitié libres, moitié esclaves, épars dans ces misérables établissemens y élevent quelques bestiaux, y cultivent quelques denrées comestibles qu'ils vont vendre dans les colonies voisines. Heureusement leur pauvreté ne les empêche pas de jouir d'un gouvernement libre & séparé. Le chef de ces isles comme ceux d'Antigoa, de Montferrat & de Nevis, n'est cependant que le député d'un capitaine général qui réside à Saint Christophe.

Ce fut le berceau de toutes les colonies Angloises & Françoises du nouveau monde. Les deux nations y arriverent le même jour en 1625. Elles se partagerent l'isle; elles signerent une neutralité perpétuelle; elles se promirent des secours mutuels contre l'ennemi commun : c'étoit l'Espagnol qui depuis un siecle, envahissoit ou troubloit les deux hémispheres. Mais la jalousie divisa bientôt ceux que l'intérêt avoit unis. Le François vit avec chagrin prospérer les travaux de l'Anglois, qui de son côté souffroit impatiemment qu'un voisin oiseux dont toute l'occupation étoit la

chasse ou la galanterie, cherchât à lui débaucher sa femme. Cette inquiétude réciproque enfanta bientôt des querelles, des combats, des dévastations, mais sans projet de conquête. Ce n'étoient que des animosités de famille, auxquelles le gouvernement ne prenoit aucune part. Des intérêts plus grands ayant allumé la guerre en 1666 entre les deux métropoles, Saint Christophe devint pendant l'espace d'un demi siecle, un théâtre de carnage. Le plus foible obligé d'évacuer la colonie, ne tardoit pas d'y revenir en force, autant pour venger ses défaites que pour recouvrer ses pertes. Cette alternative si long-temps balancée de succès & de disgraces finit en 1702 par l'expulsion des François, à qui le traité d'Utrecht ôta tout espoir de retour.

Ce sacrifice étoit médiocre alors pour une nation qui n'avoit, pour ainsi dire exercé dans cette possession qu'un droit de chasse & de carnage. Sa population s'y réduisoit à 667 blancs de tout âge & de tout sexe, à 29 noirs libres, à 659 esclaves, 157 chevaux, 265 bêtes à corne formoient tous ses troupeaux. Elle ne cultivoit qu'un peu de coton &

d'indigo ; elle n'avoit qu'une ſeule ſu-
crerie.

Quoique l'Angleterre eût ſu depuis long-temps mieux faire valoir ſes droits dans cette iſle, elle ne profita pas d'abord de la ceſſion qui la lui laiſſoit toute entiere. Sa conquête fut long-temps en proie à des gouverneurs avides qui vendoient les terres à leur profit, ou qui les diſtribuoient à leurs créatures, ſans pouvoir garantir la durée de la vente ou de la conceſſion au delà du terme de leur adminiſtration. Le parlement d'Angleterre fit enfin ceſſer ce déſordre. Il ordonna que toutes les terres fuſſent miſes à l'encan, & que le prix en fût porté aux caiſſes de l'état. Depuis cette ſage diſpoſition, les poſſeſſions nouvelles furent cultivées comme les anciennes.

L'iſle priſe dans ſa totalité peut avoir ſoixante-dix milles de circonférence. Le centre en eſt occupé par un grand nombre de montagnes élevées & ſtériles. On voit éparſes dans la plaine des habitations agréables, propres, commodes, ornées d'avenues, de fontaines & de boſquets. Le goût de la vie champêtre qui s'eſt plus conſervé en Angleterre

que dans les autres contrées de l'Europe civiliſée, eſt devenu une ſorte de paſſion à Saint Chriſtophe. Jamais on ne ſentit la néceſſité de ſe réunir en petites aſſemblées pour tromper l'ennui; & ſi les François n'y avoient laiſſé une bourgade où leurs mœurs ſe conſervent, on n'y connoîtroit point cet eſprit de ſociété qui enfante plus de tracaſſeries que de plaiſirs; qui ſe nourrit de galanterie, aboutit à la débauche, commence par les joies de la table, & finit par les querelles du jeu. Au lieu de ce ſimulacre d'union, qui n'eſt qu'un germe de diviſion, les propriétaires vivent iſolés mais contens, l'ame & le front ſereins comme le ciel tempéré, où ils reſpirent un air pur & ſalubre, au milieu de leurs plantations, & parmi leurs eſclaves qu'ils gouvernent ſans doute en peres, puiſqu'ils leur inſpirent des ſentimens généreux & quelquefois héroïques. C'eſt à Saint Chriſtophe que l'amour & l'amitié ſe ſont ſignalés par une tragédie dont la fable & l'hiſtoire n'avoient point encore fourni l'exemple.

Deux negres, jeunes, bienfaits, robuſtes, courageux, nés avec une ame rare ſous les cieux, s'aimoient depuis

l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étoient unis par leurs peines qui dans les cœurs sensibles attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étoient pas heureux, ils se consoloient au moins dans leurs infortunes. L'amour qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs sans doute & plus brûlans à travers un teint d'ébene que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante auroit accepté l'un ou l'autre pour époux; mais aucun des deux ne vouloit la ravir, ne pouvoit la céder à son ami. Le temps ne fit qu'accroître les tourmens qui dévoroient leur ame, sans affoiblir leur amitié, ni leur amour. Souvent leurs larmes couloient ameres & cuisantes dans les embrassemens qu'ils se prodiguoient à la vue de l'objet enchanteur qui les désespéroit. Ils se juroient quelquefois de ne plus l'aimer, de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation étoit attendrie par le spectacle de ces combats déchirans. On ne parloit

parloit que de l'amour des deux amis pour la belle négresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les sermens, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse ; & tout-à-coup sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire ; & leurs larmes, leurs sanglots se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de leurs baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, & l'on trouve ces deux amis qui se tenant embrassés sur le corps de la malheureuse amante, & tout baignés de son sang expiroient eux-mêmes dans les flots qui ruisseloient de leurs blessures.

Ces amans, ces amis faisoient portion d'un troupeau de vingt-cinq mille negres destinés à fournir à l'Europe douze ou treize mille barriques de sucre. C'est au milieu de ces travaux paisibles, c'est dans cette condition avilissante que naissent des actions dignes d'étonner

l'univers. Malheur à l'ame qui n'en a pas senti la beauté ! La nature l'a faite, non pas pour l'esclavage des negres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu, il mourra sans entrailles ; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré. Puissent tous ses enfans lui ressembler ! Que leur ame soit froide & dure comme sa tombe ! Mais si Saint Christophe a montré des vertus, c'est à la Jamaïque qu'il faut chercher des richesses.

Cette isle qui est sous le vent des autres isles Angloises, & que la géographie a placée au nombre des grandes Antilles, décrit dans la mer une figure à peu près ovale, dont le grand diametre a cent soixante-dix milles de longueur, & le plus petit soixante-dix milles au plus. Elle est coupée de plusieurs chaînes de montagnes, hautes, irrégulieres, où des rochers affreux sont confusément entassés. Leur stérilité n'empêche pas qu'elles ne soient entiérement couvertes d'une prodigieuse quantité d'arbres de différentes especes, dont les racines pénétrant dans les fentes des rochers, vont chercher l'humidité que laissent des orages & des brouillards

fréquens. Cette verdure perpétuelle, alimentée, embellie par une foule d'abondantes cascades, forme un printemps de toute l'année, & présente aux yeux enchantés le plus beau spectacle de la nature. Mais ces eaux qui tombant des sommets arides, versent la fécondité dans les plaines, ont un goût de cuivre désagréable & mal sain. Heureusement ce défaut est compensé par la salubrité de l'air le plus tempéré qu'on puisse respirer entre les deux tropiques, sous l'un & l'autre hémisphere.

Colomb découvrit en 1494 cette grande isle; mais il n'y forma point d'établissement. Huit ans après, il y fut jeté par la tempête. La perte de ses vaisseaux le mettant hors d'état d'en sortir, il implora l'humanité des sauvages, & il en reçut tous les secours de la commisération naturelle. Mais ce peuple qui ne cultivoit uniquement que pour ses besoins, se lassa de nourrir des étrangers qui l'exposoient à mourir de disette, & s'éloigna insensiblement de leur voisinage. Les Espagnols qui l'y avoient déjà disposé par des actes de violence, ne garderent plus de mesure avec les Indiens, & s'emporterent jus-

qu'à prendre les armes contre un chef qu'ils accusoient de rigueur, pour n'avoir pas approuvé leur férocité. Colomb, forcé de céder à leurs menaces, pour sortir d'une situation désespérée, profita d'un de ces phénomenes de la nature, où l'homme de génie trouve quelquefois des ressources pardonnables à la nécessité.

Le peu qu'il avoit acquis de connoissances astronomiques, l'instruisoit qu'il y auroit bientôt une éclipse de lune. Il fit avertir tous les Caciques voisins de s'assembler pour entendre de lui des choses importantes à leur conservation. Quand il fut au milieu d'eux, après leur avoir reproché la dureté avec laquelle ils les laissoient périr lui & ses compagnons : *Pour vous en punir*, leur dit-il d'un air inspiré, *le Dieu que j'adore va vous frapper de ses plus terribles coups dès ce soir, vous verrez la lune rougir, puis s'obscurcir & vous refuser sa lumiere. Ce ne sera que le prélude de vos malheurs, si vous vous obstinez à me refuser des vivres.*

A peine l'amiral a parlé que ses prophéties s'accomplissent. La désolation est extrême parmi les sauvages. Ils se

croient perdus, demandent grace, & promettent tout. Alors on leur annonce que le ciel touché de leur repentir appaise sa colere, & que la nature va reprendre son cours. Dès ce moment les subsistances arrivent de tous côtés, & Colomb n'en manqua plus jusqu'à son départ.

Ce fut dom Diegue, fils de cet homme extraordinaire qui fixa les Espagnols à la Jamaïque. En 1509, il y fit passer de Saint Domingue soixante-dix brigands sous la conduite de Jean-d'Esquimel. D'autres ne tarderent pas à les suivre. Tous sembloient n'aller dans cette isle délicieuse & paisible, que pour s'y gorger de sang humain. Le glaive de ces barbares ne s'arrêta, que lorsqu'il n'y resta pas un seul habitant pour conserver la mémoire d'un peuple nombreux, doux, simple & bienfaisant. Pour le bonheur de la terre, ses exterminateurs ne devoient pas remplacer cette population. Auroient-ils voulu même se multiplier dans une isle qui ne fournissoit pas de l'or? Leur cruauté fut sans fruit pour leur avarice; & la terre qu'ils avoient souillée de carnage, sembla se refuser aux efforts d'inhumanité

qu'ils firent pour s'y établir. Tous les établiſſemens élevés ſur la cendre des naturels du pays, tomberent, à meſure que le travail & le déſeſpoir acheverent d'épuiſer le reſte des ſauvages, échappés aux fureurs des premiers conquérans. Celui de Saint Iago de la Vega fut le ſeul qui ſe ſoutint. Les habitans de cette ville plongés dans l'oiſiveté qui ſuit la tyrannie après la dévaſtation, ſe contentoient de vivre de quelques plantations, dont ils vendoient le ſuperflu aux vaiſſeaux qui paſſoient ſur leurs côtes. Toute la population de la colonie, concentrée au petit territoire qui nourriſſoit cette race inutile de deſtructeurs, étoit bornée à quinze cens eſclaves commandés par autant de tyrans, lorſque les Anglois vinrent enfin attaquer cette ville, s'en rendirent maîtres, & s'y établirent en 1655.

Avec eux y entra la diſcorde. Ils en apportoient les plus funeſtes germes. D'abord la nouvelle colonie n'eut pour habitans que trois mille hommes de cette milice fanatique, qui avoit combattu & triomphé ſous les drapeaux du parti républicain. Bientôt ils furent joints par une multitude de royaliſtes qui

espéroient trouver en Amérique la consolation de leur défaite, ou le calme de la paix. L'esprit de division qui avoit si long-temps & si cruellement déchiré les deux partis en Europe, les suivit au delà des mers. D'un côté, l'on triomphoit insolemment de la protection de Cromwel, qu'on avoit élevé sur les débris du trône; de l'autre on se reposoit sur le gouverneur de l'isle, qui forcé de plier sous l'autorité d'un citoyen vainqueur, n'étoit pas au fond de l'ame dans ses intérêts. C'en étoit assez pour renouveller dans le nouveau monde, les scenes d'horreur & de sang tant de fois répétées dans l'ancien. Mais Pen & Venables, conquérans de la Jamaïque, en avoient remis le commandement à l'homme le plus sage qui se trouvoit le plus ancien officier. C'étoit un ami des Stuarts. Deux fois Cromwel lui substitua de ses partisans, & deux fois la mort fit replacer Doyley à la tête des affaires.

Les conspirations qu'on tramoit contre lui, furent découvertes & dissipées. Jamais il ne laissa impunies les moindres breches faites à la discipline. La balance fut dans ses mains toujours égale entre la faction que son cœur détestoit &

celle qu'il aimoit. L'induſtrie étoit excitée, encouragée pas ſes ſoins, ſes conſeils & ſes exemples. Son déſintéreſſement appuyoit ſon autorité. Jamais on ne réuſſit à lui faire accepter des appointemens, content de vivre du produit de ſes plantations. Simple & familier dans la vie privée, il étoit dans ſa place, intrépide guerrier, commandant ferme & ſevere, ſage politique. Sa maniere de gouverner fut toute militaire; c'eſt qu'il avoit à contenir ou à policer une colonie naiſſante uniquement compoſée de gens de guerre; à prévenir ou repouſſer une invaſion des Eſpagnols qui pouvoient tenter de recouvrer ce qu'ils venoient de perdre.

Mais lorſque Charles II eut été appellé au trône par la nation qui avoit fait tomber la tête de ſon pere, il s'établit à la Jamaïque un gouvernement civil modélé comme dans les autres iſles, ſur celui de la Métropole. Le commandant repréſenta le roi; le conſeil les pairs; & trois députés de chaque ville avec deux de chaque paroiſſe compoſerent les communes. Mais cette aſſemblée borna ſes premiers efforts à combiner ſans ordre quelques réglemens

provisionnels de police, de justice, & de finance. Ce ne fut qu'en 1682 que se forma ce corps de loix qui tient aujourd'hui la colonie en vigueur. Trois de ces sages statuts méritent l'attention des lecteurs politiques.

L'un, qui pourvoit à la défense de la patrie, y excite vivement ce même intérêt particulier des citoyens qui pourroit les en détourner. Il ordonne que tout dommage fait par l'ennemi sera payé sur le champ par l'état; & aux dépens de tous les sujets, si le fisc n'y suffit pas.

Une autre loi veille aux moyens d'augmenter la population. Elle veut que tout maître de vaisseau qui aura porté dans la colonie un homme hors d'état de payer son passage, reçoive une gratification générale de vingt schelings. La gratification particuliere est de sept livres dix schelings pour chaque personne portée d'Angleterre ou d'Ecosse; de six livres pour chaque personne portée d'Irlande; de trois livres dix schelings pour chaque personne portée du continent de l'Amérique; de quarante schelings pour chaque personne portée des autres isles.

La troiſieme loi tend à favoriſer la culture. Lorſqu'un propriétaire de terres n'a pas la faculté de payer l'intérêt ou le capital de ſes emprunts, ſa plantation eſt eſtimée par douze propriétaires qui ſont ſes pairs. Le créancier eſt obligé de recevoir ce fonds en paiement du total au prix de l'eſtimation, quand même elle ne monteroit pas à la valeur de la créance; mais ſi l'habitation excédoit la dette, il eſt obligé de rembourſer le ſurplus. Cette juriſprudence qui entraîne à des partialités, répare ſon injuſtice par un bien général, en diminuant la rigueur des pourſuites du rentier & du marchand contre le cultivateur. Le réſultat de cette diſpoſition eſt à l'avantage des terres & des hommes en général. Le créancier en ſouffre rarement, parce qu'il eſt ſur ſes gardes; & le débiteur en eſt plus tenu à la vigilance, à la bonne foi, pour trouver des emprunts. C'eſt alors la confiance qui fait les engagemens, & cette confiance ne ſe mérite, & ne s'entretient que par des vertus.

Avant que de ſi ſages loix euſſent aſſuré la proſpérité de la colonie, elle s'étoit déjà fait un nom. Quelques aven-

turiers, autant par haine ou jalousie nationale que par inquiétude d'esprit & besoin de fortune, attaquerent les vaisseaux Espagnols. Ces corsaires furent secondés par les soldats de Cromwel, qui ne recueillant après sa mort que l'aversion publique attachée à ses succès, chercherent au loin un avancement qu'ils n'espéroient plus en Europe. Ce nombre fut grossi par une foule d'Anglois des deux partis, accoutumés au sang par les guerres civiles qui les avoient ruinés. Ces hommes avides de rapine & de carnage, écumoient les mers, dévastoient les côtes du nouveau monde. C'étoit à la Jamaïque qu'étoient toujours portées par les nationaux & souvent par les étrangers, les dépouilles du Mexique & du Pérou. Ils trouvoient dans cette isle plus de facilités, d'accueil, de protection & de liberté qu'ailleurs, soit pour débarquer, soit pour dépenser à leur gré le butin de leurs courses. C'est-là que les prodigalités de la débauche les rejetoient bientôt dans la misere. Cet unique aiguillon de leur cruelle & sanguinaire industrie, les faisoit voler à de nouveaux combats, à de nouvelles proies. Ainsi la colonie profi-

toit de leurs continuelles vicissitudes de fortune, & s'enrichissoit des vices qui étoient la source & la ruine de leurs trésors.

Quand cette race exterminante fut éteinte par sa meurtriere activité, les fonds qu'elle avoit laissés, & qui n'étoient après tout dérobés qu'à des usurpateurs plus injustes & plus cruels encore, ces fonds devinrent la base d'une nouvelle opulence, par la facilité qu'ils donnerent d'ouvrir un commerce interlope avec les possessions Espagnoles. Cette veine de richesses alla toujours croissant, & sur-tout vers la fin du siecle. Des Portugais avec un capital de trois millions, dont le souverain avoit avancé les deux tiers, s'engagerent en 1696 à fournir aux sujets de la cour de Madrid cinq mille noirs, chacune des cinq années que devoit durer leur traité. Cette compagnie tira de la Jamaïque un grand nombre de ces esclaves. Dès lors le colon de cette isle eut des liaisons suivies avec le Mexique & le Pérou, soit par l'entremise des agens Portugais, soit par les capitaines de ses propres vaisseaux employés à la navigation de ce commerce. Mais ces liaisons furent un

peu ralenties par la guerre de la succession au trône d'Espagne.

A la paix, le traité de l'Assiento donna des alarmes à la Jamaïque. Elle craignit que la compagnie du sud chargée de pourvoir de negres les colonies Espagnoles, ne lui fermât entiérement le canal & la route des mines d'or. Tous les efforts qu'elle fit pour rompre cet arrangement, ne changerent point les mesures du ministere Anglois. Il avoit sagement prévu que l'activité des Assientistes donneroit une nouvelle émulation à l'ancien commerce interlope. Ses vues furent si justes, qu'en 1739 l'opinion générale étoit que la Jamaïque avoit retiré des Indes Espagnoles trois cens millions de piastres.

Le commerce prohibé qu'elle y faisoit, étoit simple dans sa fraude. Un bâtiment Anglois feignoit qu'il manquoit d'eau, de bois, de vivres, que son mât étoit rompu, ou qu'il avoit une voie d'eau, qu'il ne pouvoit ni trouver, ni étancher, sans se décharger : le gouverneur, qu'on rendoit crédule, permettoit que le navire entrât dans le port & s'y réparât. Mais pour se garantir ou se disculper de toute accusation auprés de

ſa cour, il faiſoit mettre le ſceau ſur la porte du magaſin où l'on avoit enfermé les marchandiſes du vaiſſeau ; tandis qu'il reſtoit une autre porte non ſcellée, par où l'on entroit & l'on ſortoit les effets qui étoient échangés dans ce commerce ſecret. Quand il étoit terminé, l'étranger qui manquoit toujours d'argent, demandoit qu'il lui fût permis de vendre de quoi payer la dépenſe qu'il avoit faite ; permiſſion toujours accordée, mais avec le faux ſemblant de grandes difficultés. Cette ſimagrée étoit néceſſaire, pour que le commandant ou ſes agens puſſent débiter impunément en public ce qu'ils avoient acheté d'avance en ſecret ; parce qu'on ſuppoſeroit toujours que ce ne pouvoit être autre choſe que les marchandiſes qu'il avoit été permis d'acquérir. Ainſi ſe vuidoient & ſe répandoient les plus groſſes cargaiſons.

La cour de Madrid ſe flatta de mettre fin à ce déſordre, en défendant l'admiſſion des bâtimens étrangers dans ſes ports, ſous quelque prétexte que ce pût être. Mais les Jamaïcains, appellant la force au ſecours de l'artifice, s'y firent protéger dans la continuation de ce

commerce par leurs vaiſſeaux de guerre, dont le capitaine recevoit cinq pour cent ſur tous les objets de la fraude qu'il autoriſoit entre les ſujets, contre le traité des couronnes : tant il eſt inutile aux rois de faire entr'eux des pactes qui ne conviennent pas à l'intérêt réciproque des nations.

Cependant à cette violation éclatante & manifeſte du droit public, en a ſuccédé une plus douce & plus menaçante. Les navires expédiés de la Jamaïque ſe rendent aux rades de la côte Eſpagnole les moins fréquentées; mais ſur-tout à deux ports également déſerts, celui de Brew à cinq milles de Carthagene, & celui de Grout à quatre milles de Porto-Belo. Un homme qui ſait la langue du pays eſt mis promptement à terre, pour avertir les contrées voiſines de l'arrivée des vaiſſeaux. La nouvelle ſe répand de proche en proche avec la plus grande célérité, juſqu'aux lieux les plus éloignés. Les marchands viennent avec la même diligence, & la traite commence, mais avec des précautions dont l'expérience a dicté la néceſſité. L'équipage du bâtiment eſt diviſé en trois parties. Pendant que l'une

accueille les acheteurs avec politesse, les régale, & veille d'un œil attentif sur le penchant & l'adresse qu'ils ont pour le vol ; l'autre est occupée à recevoir la vanille, l'indigo, la cochenille, l'or & l'argent des Espagnols en échange des esclaves, du vif argent, des soieries & d'autres marchandises qui leur sont livrées. En même temps, la troisieme division retranchée en armes sur le tillac, pourvoit à la sureté du navire & de tout l'équipage, ayant soin de ne pas laisser entrer plus de monde à la fois qu'elle n'en peut contenir dans l'ordre.

Lorsque les opérations sont terminées, l'Anglois regagne son isle avec ses fonds qu'il a communément doublés, & l'Espagnol, sa demeure avec ses emplettes, dont il espere retirer un semblable & même un plus grand bénéfice. De peur d'être découvert, il évite les grandes routes, & marche dans des chemins détournés, avec les negres qu'il vient d'acheter, & qu'il a chargés de marchandises distribuées en paquets d'une forme & d'un poids faciles à porter.

Cette maniere de négocier prospéroit depuis long-temps au grand avan-

tage des colonies des deux nations, lorsque la substitution des vaisseaux de regiſtre aux Gallions, ralentit, comme l'Espagne se le proposoit, la marche de ce commerce. Il diminua par degrés, & dans les derniers temps, il étoit réduit annuellement à trois cens mille piaſtres. Le miniſtere de Londres voulant le ranimer, ou en recouvrer le profit, a imaginé en 1766 que le meilleur expédient pour rendre à la Jamaïque ce qu'elle avoit perdu, étoit d'en faire un port franc.

Auſſi-tôt les bâtimens Espagnols du nouveau monde y sont arrivés de tous les côtés, pour échanger leurs métaux & leurs denrées contre les manufactures Angloiſes. Dans l'année qui précéda cet arrangement, les exportations de la Grande Bretagne pour cette iſle, n'avoient pas paſſé 415624 livres ſterlings. Mais ce nouveau débouché ne peut que les augmenter conſidérablement. La franchiſe & la liberté dans le commerce, sont deux grands appas pour l'étranger, deux sources d'opulence pour la nation qui ouvre ſes ports.

Sans la reſtriction qui écarte toutes les productions de la même nature que

celles de la Jamaïque, on peut présumer que les denrées de Saint Domingue auroient pris la même route que celles du Mexique & du Pérou. Comment un gouvernement qui cherche à attirer dans un de ses entrepôts les productions Françoises des isles du vent, refuse-t-il l'entrée à celle d'une isle sous le vent? Peut-être a-t-il craint que ses sujets ne tirassent d'un rival assez heureux pour vendre impunément tout à meilleur marché, les marchandises qui devoient entretenir leur commerce avec les colonies Espagnoles.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, l'Anglois ne s'est pas tellement reposé sur l'empressement des Espagnols à venir dans ses ports, qu'il n'ait cherché encore d'autres voies pour étendre ses liaisons avec eux. Les négocians de la Jamaïque avoient formé autrefois des comptoirs dans la baie de Honduras, sur la riviere Noire, tout près des Mosquites. Des raisons qui ne sont pas venues jusqu'à nous les leur avoient fait abandonner. Ils les ont rétablis au commencement de 1766, espérant approvisionner par-là les provinces intérieures du Mexique, & si ce qu'on publie

eſt vrai, le ſuccès ſurpaſſe de beaucoup leurs eſpérances.

Cependant ce commerce frauduleux & précaire eſt peu de choſe, au prix des richeſſes immenſes que la Jamaïque a retirées de ſes cultures. La premiere à laquelle on ſe livra, fut celle du cacao, qu'on y avoit trouvée bien établie par les Eſpagnols. Elle proſpéra tant que durerent les plantations de ce peuple, qui en faiſoit ſa principale nourriture & ſon négoce unique. On s'apperçut qu'elles commençoient à décheoir ; & on les renouvella. Mais ſoit défaut de ſoins ou d'intelligence de la part des nouveaux colons, leurs arbres ne réuſſirent pas. On ſe dégoûta de cette culture, & on y ſubſtitua celle de l'indigo.

Cette production prenoit des accroiſſemens conſidérables, lorſque le parlement chargea d'un droit de trois ſchellings ſix deniers la livre d'indigo, qui ſe vendoit dix ſchellings. Si la taxe étoit alors viſiblement trop forte, elle devint inſoutenable, lorſque la concurrence des François eut fait baiſſer la marchandiſe au prix de quatre ſchellings la livre. Alors tomberent les indigoteries dans toutes les iſles Angloiſes, & plus rapi-

dement qu'ailleurs, à la Jamaïque. Le gouvernement a travaillé dans les derniers temps à regagner ce qu'il avoit perdu. Non content de lever les fardeaux dont il avoit affaiſſé cette branche d'induſtrie, il l'a étayée par un encouragement de ſix deniers pour chaque livre d'indigo que produiroient ſes établiſſemens. Cette généroſité tardive n'a enfanté que des abus. Pour obtenir la gratification, les Jamaïcains tirent de Saint Domingue cette teinture, qu'ils introduiſent dans la Grande Bretagne, comme ſortant de leurs plantations. Ce trafic frauduleux peut s'élever annuellement à cent mille livres ſterlings.

On ne peut pas regarder comme entiérement perdue la dépenſe que fait à cette occaſion le gouvernement, puiſque la nation en profite. Mais elle entretient cette méfiance, & l'on peut dire cette friponnerie, que l'eſprit de finance a fait naître dans la plupart de nos gouvernemens entre l'état & les ſujets. Depuis que le prince n'a ceſſé d'imaginer des moyens pour ſurprendre de l'argent, le peuple cherche des ruſes pour ſe ſouſtraire à l'injuſtice des taxes, ou pour excroquer l'argent du prince.

Dès qu'il n'y a point eu de modération dans la dépense, de bornes dans l'imposition, d'équité dans la répartition, de douceur dans le recouvrement ; il n'y a plus eu de scrupules sur la violation des loix pécuniaires, de bonne foi dans le paiement des impôts, de franchise dans les engagemens du citoyen avec le gouvernement. Oppression d'un côté, pillage de l'autre ; la finance poursuit le commerce ; & le commerce élude ou trompe la finance. Le fisc rançonne le cultivateur, & le cultivateur en impose au fisc par de fausses déclarations. On tourmente le colon par des impôts, des corvées, des milices ; & le colon rejette ce triple fardeau, quand il le peut, avec éclat & avec violence ; quand il est trop foible, avec des cris & des plaintes. Si l'Angleterre ne fournit pas tous ces exemples de la mauvaise administration introduite par l'esprit de finance, l'Europe ne manque point d'états qui ne rendent ce tableau que trop fidelle.

La culture de l'indigo n'étoit pas encore abandonnée à la Jamaïque, lorsqu'on y entreprit celle du coton. On trouve dans les isles de l'Amérique des

cotonniers de différentes grandeurs, qui s'élevent & qui croiſſent ſans ſoins, ſurtout dans les lieux bas & marécageux. Leur toiſon eſt d'un rouge plus ou moins pâle, très-fine, mais ſi courte qu'on ne ſauroit la filer. On ne la porte pas en Europe, quoiqu'elle pût y être utilement employée dans les fabriques de chapeaux. Le peu qu'on daigne en ramaſſer, ſert dans le pays même à faire des matelats & des oreillers.

L'arbriſſeau qui fournit le coton à nos manufactures, demande un ſol ſec & pierreux. Il préfere celui qui eſt déjà familiariſé par la culture. Ce n'eſt pas que la plante ne paroiſſe mieux proſpérer dans un terrain neuf que dans un ſol uſé ; mais en y pouſſant plus de bois, elle y donne moins de fruit.

L'expoſition du Levant eſt celle qui lui convient le mieux. C'eſt en mars, c'eſt en avril, & dans les premieres pluies du printemps qu'en commence la culture. On fait des trous à ſept ou huit pieds de diſtance les uns des autres, & l'on y jette un nombre indéterminé de graines. Lorſqu'elles ſont levées à la hauteur de cinq ou ſix pouces, toutes les tiges ſont arrachées, à l'exception

de deux ou trois des plus vigoureuſes. Celles-ci ſont étêtées deux fois avant la fin d'août. Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il n'y a que le bois pouſſé après la derniere taille qui porte du fruit ; & que ſi on laiſſoit monter l'arbuſte au deſſus de quatre pieds, la récolte ſeroit moins aiſée, ſans être plus abondante. On ſuit toujours la même méthode durant trois ans que le cotonnier peut durer, ſi l'on n'a pas les moyens de les renouveller plus ſouvent avec un avantage qui compenſe ce ſoin.

Pour qu'il puiſſe proſpérer, on doit porter une attention très-ſuivie à arracher les mauvaiſes herbes qui naiſſent autour de cet arbre utile. Les pluies fréquentes lui conviennent ; mais elles ne doivent pas être continuelles. Il faut ſurtout que le mois de mars & d'avril, temps où ſe fait la récolte, ſoient bien ſecs, pour que le coton ne ſoit pas taché & rougi.

C'eſt neuf ou dix mois après avoir été planté, que le cotonnier offre ſon produit. Il ſe forme à l'extrémité de ſes branches une fleur dont le piſtil ſe change en une coque de la groſſeur d'un œuf de pigeon, qui s'ouvre & ſe partage

en trois, lorsque le coton qu'elle renferme est mûr.

La récolte faite, il faut séparer de la toison la graine que la nature y a mêlée. Cette opération s'exécute par le moyen d'un moulin à coton. C'est une machine composée de deux baguettes de bois dur qui ont environ dix-huit pieds de long, dix-huit lignes de circonférence, & des cannelures de deux lignes de profondeur. On les assujettit par les deux bouts, & il n'y a de distance entr'elles que celle qui est nécessaire pour passer la graine. A un des bouts est une espece de petite meule, qui, mise en mouvement avec le pied, fait tourner les deux baguettes en deux sens contraires. Elles prennent le coton qui leur est présenté, & en font sortir par l'impulsion qu'ils ont reçue, la graine qu'il renferme.

Tandis que la culture du coton languissoit dans les isles Angloises, elle fleurissoit de plus en plus à la Jamaïque. Mais on peut prédire qu'elle y baissera. Le parlement, c'est-à-dire, la nation qui connoît & qui administre elle-même ses revenus, voyant que le coton de ses colonies ne suffisoit pas pour occuper ses manufactures

tures, a supprimé en 1766 les droits imposés jusqu'alors sur les cotons étrangers. Une liberté, dont l'effet doit être d'augmenter l'importation d'une matiere premiere & d'en diminuer le prix, est digne des plus grands éloges. Peut-être une administration prévoyante auroit-elle dû faire un pas de plus, en accordant une gratification passagere aux cotons qui viennent des possessions nationales, afin d'obvier au découragement que le bas prix & la concurrence de l'étranger peuvent faire naître. Mais si l'Angleterre doit craindre le dépérissement d'une culture importante à ses manufactures, elle n'a pas les mêmes inquiétudes pour celles du gingembre.

Cette plante qui ne s'éleve jamais plus de deux pieds, est assez touffue. Elle a des feuilles semblables en tout à celles des roseaux, excepté qu'elles sont plus petites. Elle se renouvelle par un de ses rejetons qu'on met vers la fin des pluies à deux ou trois doigts sous terre, & qui pousse au bout de huit jours. Lorsque ses feuilles ont jauni & qu'elles sont fanées, le gingembre est mûr; on l'arrache, & on l'expose à

l'air ou au vent pour le faire sécher. Ses racines, qu'on recherche uniquement, sont plates, larges, de différentes figures, mais en général approchantes de la patte d'oie. Leur substance est compacte, pesante, blanche, ferme, de la consistance du navet.

La culture du gingembre est facile & peu dispendieuse. Un homme isolé peut l'entreprendre seul. Sa racine a le double avantage de rester plusieurs années dans la terre sans y pourrir, & d'être gardée tant qu'on veut après avoir été cueillie, sans que sa qualité puisse en être altérée. Mais si le gingembre ne demande pas beaucoup de soins, il dépense infiniment de sucs : la terre, où cette plante a fourni trois ou quatre récoltes, en est tellement épuisée de sels, que rien n'y peut prospérer.

Lorsque les Européens arriverent aux Antilles, les Caraïbes faisoient usage du gingembre; mais leur consommation en ce genre, comme dans tous les autres étoit si bornée, que la nature brute leur en donnoit assez, sans le secours de la culture. Les conquérans prirent, malgré la chaleur du climat, une espece de passion pour cette épicerie naturellement

fort chaude. Ils en mangeoient le matin pour aiguiser leur appetit. Ils en servoient à table confit de plusieurs façons. Ils en usoient après le repas pour faciliter la digestion. C'étoit dans la navigation leur antidote contre le scorbut. On adopta dans l'ancien monde le goût du nouveau ; & le gingembre fut mêlé partout, communément avec le poivre qui étoit alors fort cher. Cette production orientale baissa graduellement de prix ; & le gingembre passa peu à peu de mode. Après avoir eu une valeur assez considérable, il tomba vers la fin du dernier siecle à dix frans le cent. Bientôt on n'en voulut plus ; & la culture en fut à peu près généralement abandonnée, si ce n'est à la Jamaïque.

A compter depuis les treize dernieres années, on trouve que cette isle en a fourni par an une exportation de 649865 livres pesant. La plus grande partie a trouvé sa consommation dans les possessions Britanniques. Le reste a été vendu dans le nord à un prix qui ne sauroit tenter les colonies où le terrain n'est pas comme à la Jamaïque, commun & peu précieux.

Outre le gingembre, cette isle four-

nit à l'Europe une assez grande quantité de piment. Il y en a de plusieurs especes, plus ou moins fortes, plus ou moins piquantes. L'arbre qui produit l'espece de piment, connu sous le nom de poivre de la Jamaïque, croît ordinairement sur les montagnes, & s'éleve à plus de trente pieds. Il est très-droit, d'une grosseur médiocre, & couvert d'une écorce grisâtre, unie & luisante. Ses feuilles ressemblent en tout à celles du laurier. A l'extrémité de ses branches naissent des fleurs auxquelles succedent des grappes un peu plus grosses que celles de genievre. On les cueille vertes, & on les met sécher au soleil. Elles brunissent, & prennent une odeur d'épicerie qui fait qu'en Angleterre le piment s'appelle *allspice*. L'usage en est excellent pour fortifier les estomacs froids & sujets aux crudités, mais il faut laisser à l'Asie la culture des épiceries, & cultiver le sucre en Amérique.

L'art de le cultiver ne commença à être connu à la Jamaïque qu'en 1668. Il y fut porté par quelques habitans de la Barbade. L'un d'entr'eux avoit tout ce qu'exige la sorte de création qui dépend des hommes. C'étoit Thomas Mod-

diſort. Ses capitaux, ſon activité, ſon intelligence le mirent en état de défricher un terrain immenſe, & l'éleverent avec le temps au gouvernement de la colonie. Cependant le ſpectacle de ſa fortune & ſes vives ſollicitations, ne pouvoient engager aux travaux de la culture, des hommes nourris la plupart dans l'oiſiveté des armes. Douze cens malheureux arrivés en 1670 de Surinam qu'on venoit de céder aux Hollandois, ſe montrerent plus dociles à ſes leçons. Le beſoin leur donna du courage, & leur exemple inſpira l'émulation. Ces germes furent heureuſement nourris par l'abondance d'argent, que les ſuccès continuels des flibuſtiers faiſoient entrer chaque jour à la Jamaïque. Une grande partie en fut employée à la conſtruction des édifices, à l'achat des eſclaves, des uſtenſiles, de tous les meubles néceſſaires aux habitations naiſſantes. Tout changea de face. Bientôt, il ſortit de la Jamaïque une grande quantité de ſucre, & d'un ſucre ſupérieur à celui des autres iſles Angloiſes. Sa culture n'a jamais diminué, non pas même lorſqu'on lui a aſſocié celle du café.

Ce précieux arbriſſeau, tiré des In-

des orientales, enrichiſſoit les établiſſemens Hollandois & François de l'Amérique, avant que les iſles Angloiſes ſongeaſſent à ſe l'approprier. Encore n'y-a-t-il que la Jamaïque qui l'ait adopté ; mais elle ſuffira pour en fournir dans peu de temps tout ce que l'empire Britannique en peut conſommer. La Métropole l'a encouragée à ce degré de culture, quand elle a réglé que les cafés de l'étranger paieroient en entrant dans ſes domaines ſix ſols ſterlings par quintal de plus, que le café provenant du crû de ſes colonies.

Les commiſſaires des plantations diſoient en 1734 à la chambre des pairs, que les productions de la Jamaïque importées l'année précédente en Angleterre, ne montoient qu'à cinq cens trente-neuf mille quatre cens quatre-vingt-dix-neuf livres dix-huit ſchellings trois deniers & demi. Leur valeur s'éleve actuellement à ſix cens quatre-vingts mille livres. Ce revenu eſt formé par vingt-cinq mille barriques de ſucre, par deux mille ſacs de coton, par trois millions peſant de café, par des cuirs, du gingembre, des bois de teinture & d'autres objets moins importans. C'eſt le fruit des travaux de vingt

mille blancs & de quatre-vingt-dix mille noirs, réunis dans un petit nombre de villes, ou répandus sur dix-neuf paroisses. L'administration & la défense annuelles de la colonie coûtent cent mille livres, & dans quelques circonstances beaucoup davantage. Tout son capital, en terres, en esclaves, en maisons, en toute espece de mobilier, a été estimé vingt-deux millions sterlings. Mais croira-t-on que peu de ces richesses appartiennent aux propriétaires des habitations. Quelques malheurs, un luxe immodéré, la facilité des crédits, leur ont fait contracter des dettes prodigieuses envers les négocians établis dans l'isle, & sur-tout envers les Juifs. Puisse ce peuple, d'abord esclave, puis conquérant, & ensuite esclave ou fugitif depuis vingt siecles, posséder un jour légitimement la Jamaïque, ou quelque autre isle riche de l'Amérique! Puisse-t-il y rassembler tous ses enfans, & les élever en paix dans la culture & le commerce, à l'abri du fanatisme qui le rendit odieux à la terre, & de la persécution qui lui fit payer cher les erreurs de son culte! Que les Juifs vivent enfin heureux, libres & tranquilles dans un coin du monde, puisqu'ils

ſont nos freres par les liens de l'humanité, & nos peres par les dogmes de la religion !

Les colons de la Jamaïque ont engagé, pour ainſi dire, par l'immenſité des créances qu'on a ſur eux, les deux tiers de leurs biens-fonds, ſi l'on s'en rapporte à des obſervateurs qui connoiſſent l'état de leurs affaires. Ce déſordre croîtra toujours à moins qu'il ne ſoit arrêté par une augmentation rapide & conſidérable dans les cultures. Mais ce ſuccès eſt-il poſſible ? Eſt-il vraiſemblable ? C'eſt ce qu'il eſt intéreſſant d'examiner.

Ceux qui donnent le moins d'étendue à la Jamaïque, lui accordent quatre millions d'acres, chacun de ſept cens vingt pieds de roi de long, ſur ſoixante-douze de large. On a prétendu que le tiers de ce grand eſpace étoit habité & cultivé. L'état actuel de la population & de la culture, quoique plus floriſſant que jamais, dément cette aſſertion. Tout l'intérieur du pays eſt un déſert en friche. Il n'y a des habitations que ſur les côtes qui ne ſont pas même entiérement exploitées. La plupart des planteurs y poſſedent un terrain immenſe, dont à peine le quart eſt mis en valeur.

Deux cens mille acres au plus absorbent tous les soins.

Quand on considere que la Jamaïque est occupée depuis long-temps par un peuple actif & éclairé ; que la guerre de piraterie & le commerce de contrebande y ont versé dans tous les temps des trésors immenses ; qu'elle n'a jamais manqué d'aucun moyen de culture ; que depuis très-long temps on y a recours aux engrais ; que les rades & les ports y sont prodigieusement multipliés pour l'exportation ; que sa Métropole & l'Europe entiere ont ouvert leur sein à ses productions ; que malgré tant d'avantages, l'acre ne s'y est jamais vendue que dix à quinze livres, tandis que dans les autres isles, il se vendoit depuis trente jusqu'à cent. Quand on pese mûrement toutes ces considérations, on ne peut guere s'empêcher de penser, que le sol de la Jamaïque doit être assez généralement mauvais ou fort médiocre.

Les bords de la mer qui par la commodité du transport, semblent exiger de préférence la culture du sucre, doivent avoir à peu près reçu tous les soins, toute la fertilité dont ils étoient susceptibles. La fraîcheur excessive & conti-

nuelle des montagnes feroit trop nuisible à toutes les productions, trop destructive des esclaves qui s'en occuperoient, pour qu'on puisse y entreprendre des travaux utiles. L'espace qui est entre les montagnes & les côtes, est souvent d'une extrême aridité ; mais il s'y trouve aussi par intervalles des vallées, des coteaux, des plaines, où tout atteste que les Indiens plantoient leurs mays, que les Espagnols élevoient de nombreux troupeaux. On peut présumer que ces terrains bien distribués donneroient avec abondance du coton, du café, du cacao, de l'indigo ; productions qui jusqu'à présent n'ont pas assez attiré l'attention des Anglois. Mais ces richesses ne suffisent plus pour élever une colonie au plus grand éclat. Il n'y a que le sucre qui rende aujourd'hui les isles de l'Amérique florissantes.

Quoique cette production soit exploitée dans tout le contour de la Jamaïque, elle l'est plus particuliérement à la côte méridionale, où l'Espagnol s'étoit réduit, & où ses vainqueurs se multiplierent plus qu'ailleurs. Ils y furent attirés par une rade sûre, commode & qui pourroit contenir mille vaisseaux de guerre. Cet avan-

tage inappréciable y fit jeter les fondemens de la ville de Port Royal, qui, quoique élevée sur un terrain sablonneux, où la nature refusoit toutes les choses nécessaires à la vie même jusqu'à l'eau douce, devint en moins de trente ans, une cité célebre. Elle dut cet éclat à une circulation rapide & continuelle d'affaires, formée par les denrées de l'isle, par les prises des flibustiers, par le commerce interlope qu'on avoit ouvert avec le continent. Il y avoit peu d'entrepôts dans le monde, où la soif des richesses & des plaisirs eût réuni plus d'opulence & de corruption.

Tout-à-coup la nature parut s'indigner de ce spectacle. Le ciel d'un azur clair & serein, devint sombre & rougeâtre. Un bruit sourd se répandit sous terre, on vit s'élever des montagnes dans la plaine. Les rochers se fendirent. Des coteaux se rapprocherent à travers de grands intervalles. Des lacs infects s'éleverent à la place des montagnes englouties. Des plantations entieres furent transportées à plusieurs milles de leur situation ancienne. Il se fit d'énormes ouvertures, d'où sortoient de grosses colonnes d'eau, qui corrompoient l'air. Plusieurs

habitations disparurent dans les gouffres de la terre, ou tomberent renversées sur leurs fondemens. La mer fut bientôt couverte d'arbres que la terre y jeta, que les vents y porterent. Treize mille hommes trouverent la mort dans ce tombeau de l'isle entiere; trois mille périrent de la contagion qui suivit ce fléau. Depuis cette époque du 7 juin 1692, la nature, dit-on, est moins belle à la Jamaïque, le ciel moins pur, le sol moins fertile. Les montagnes n'ont pas la même élévation; l'isle est plus basse qu'autrefois. On assure que la plupart des puits demandent des cordes moins longues de deux ou trois pieds qu'avant ce phénomene, qui apprit dès-lors aux Européens à ne pas se reposer sur la conquête d'un monde qui chancelle sous leurs pieds, qui semble se dérober à leurs avides mains.

Dans ce désordre général, Port Royal fut détruit & submergé; tous les vaisseaux qui étoient dans la rade furent fracassés ou jetés au loin dans les terres. Cette ville offroit trop de ressources par sa position pour être abandonnée. A peine le calme de la nature se fut insinué dans les esprits, qu'on la releva sur

ſes débris. Un nouvel ouragan renverſe ſes murs renaiſſans. Port Royal, comme Jéruſalem, ne peut être réédifiée. La terre ne ſe laiſſe creuſer que pour l'engloutir. Par une ſingularité qui confond tous les efforts & les raiſonnemens de l'homme, les ſeules maiſons qui ſubſiſtent après ce bouleverſement, reſtent bâties ſur une petite langue qui s'avance pluſieurs milles dans la mer. Ainſi la terre ferme rejette de ſon ſein des édifices auxquels l'inconſtance de l'océan offre pour ainſi dire une baſe ſolide. Ce peu de bâtimens expoſés à l'invaſion, eſt défendue par une des meilleures fortereſſes de l'Amérique.

Les habitans de Port Royal découragés par des calamités répétées, ſe réfugierent à Kingſton, ſitué ſur la même baie. Bientôt leur induſtrie & leur activité firent de ce bourg une ville agréable & floriſſante. Elle eſt devenue le centre de toutes les affaires. Si elles n'y ſont pas auſſi vives, qu'elles le furent autrefois à Port Royal; c'eſt parce que les liaiſons extérieures de la colonie ne ſont plus les mêmes. Le nouvel entrepôt étoit trop ouvert, pour garantir les négocians de toute inquiétude. Ce n'eſt

que depuis peu d'années qu'on l'a entouré d'ouvrages qui le mettent à l'abri des inſultes.

Cependant, Kingſton, malgré ſes progrès, ne devint pas la capitale de l'iſle. Ce titre reſta à Sant Iago de la Vegua, que les Anglois ont appellé Spanish-town, ou ville Eſpagnole. Elle eſt ſituée à quelques lieues de la mer ſur la riviere Cobre, qui, ſans être navigable, eſt la plus belle du pays. C'eſt-là qu'étoit le ſiege de l'aſſemblée générale du commandant, des tribunaux. Les principaux officiers, les plus riches colons y faiſoient leur demeure. Ce concours y rendoit la ſociété plus douce, les plaiſirs plus vifs, les commodités plus nombreuſes, & le luxe plus conſidérable.

Tel étoit l'état des choſes, lorſque l'amiral Knowles en 1756, jugea qu'il convenoit au bien de la colonie, que le gouvernement fût placé dans le centre des affaires. Ses vues furent adoptées par le corps légiſlatif de l'iſle, qui décida qu'à l'avenir tous les reſſorts & les pouvoirs de l'adminiſtration ſeroient réunis à Kingſton. Des haines perſonnelles contre l'auteur du projet; la dureté des meſures qu'il employoit à l'exécution;

l'attachement qu'on prend pour les lieux comme pour les choses mêmes; une foule d'intérêts particuliers que le changement ne pouvoit manquer de blesser: toutes ces causes inspirerent à beaucoup de gens un éloignement invincible pour un plan qui pouvoit bien avoir quelques inconvéniens; mais qui étoit appuyé sur des raisons décisives, & qui présentoit de grands avantages. De leur côté, ceux qui avoient fait prévaloir un nouveau systême, le soutinrent avec une fierté dédaigneuse. Du choc de ces sentimens opposés, il s'éleva deux partis, dont l'animosité qui fut d'abord extrême n'a fait que s'accroître. C'en est assez de ce foyer de divisions, pour causer dans la colonie un embrasement général. Mais elle a bien plus à craindre encore des ennemis féroces qui la menacent continuellement au centre de l'isle.

Lorsque les Espagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laisserent un assez grand nombre de negres & de mulâtres qui, las de leur esclavage, prirent la résolution de se sauver dans les montagnes pour conserver une liberté que sembloit leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus.

Après avoir établi des réglemens qui devoient assurer leur union, ils plantèrent du mays & du cacao dans les lieux les plus inaccessibles de leur retraite. Mais l'impossibilité de subsister jusqu'au temps de leur récolte, les força de descendre dans la plaine, pour y chercher des vivres. Le conquérant souffrit ce pillage d'autant plus impatiemment, qu'il n'avoit rien à perdre, & déclara la guerre la plus vive à ces ravisseurs. Plusieurs furent massacrés. Le plus grand nombre se soumit. Cinquante ou soixante seulement trouverent encore des rochers pour y vivre ou mourir libres.

La politique qui a des yeux & point d'entrailles, vouloit qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes qui périssoient, ou s'épuisoient de fatigue, ne goûterent pas un systême de destruction qui devoit leur coûter encore du sang. On y renonça dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves, que l'horreur du travail, ou la peur des châtimens jetoit dans le désespoir, ne tarderent pas à chercher un asyle dans les

bois où ils étoient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres, & dépouillé les habitations qu'ils livroient aux flammes. Inutilement on employoit contr'eux des courtisans actifs auxquels on donnoit quarante livres sterlings pour chaque noir massacré dont ils présenteroient la tête. Cette rigueur ne changea rien; & la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690 ils s'étoient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations Angloises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes; en vain pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps-de-garde. Malgré ces frais, ces précautions, les ravages recommencerent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare, mit tant de fureur dans l'ame des noirs achetés par les blancs, que

ceux-ci, pour couper, disoient-ils, la racine du mal, résolurent en 1735 d'employer toutes les forces de la colonie à détruire un ennemi justement implacable.

Aussi-tôt les loix militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement, on marche aux rebelles par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nauny que les noirs avoient bâtie eux-mêmes dans les montagnes bleues. Avec du canon on réussit à réduire une place construite sans regles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'eurent qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves, plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'énorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont battus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang brûle de couler & de se confondre avec celui de leurs barbares maîtres. Ils s'enfoncent à travers l'épée de l'Européen pour lui plonger un poignard dans le cœur; & le ciel applaudit peut-être à ces momens de car-

nage où sa justice s'exerce. Les réfugiés, forcés de plier devant le nombre ou l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles, & s'y dispersent en petites troupes, résolus de n'en plus sortir, & bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats & de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard, contre des armées nombreuses, aguerries, & même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug; s'il joint à l'horreur d'être asservi la résolution de mourir; s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cede la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions & des hôpitaux; qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toit, sans provisions: la nature saura bien l'y nourrir & l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut, des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oisiveté, la débauche aient dévoré ou consumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à espérer ni

gloire à recueillir. Qu'il deſcende quelquefois avec les torrens pour ſurprendre l'ennemi dans ſes tentes, & ravager ſes lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand & d'aſſaſſin que lui prodiguera ſans honte une grande nation aſſez lâche pour aiguiſer contre une poignée d'hommes chaſſeurs, des armes qui n'ont ſu que plier. O infamie !

Telle fut la conduite des negres avec les Anglois. Ceux-ci rebutés de courſes & d'armemens inutiles, tomberent dans un découragement univerſel. Les plus pauvres d'entr'eux n'oſerent accepter les terrains que le gouvernement leur offroit au voiſinage des montagnes. Les établiſſemens plus éloignés de ces redoutables eſclaves furent négligés ou même abandonnés. Pluſieurs endroits de l'iſle, qui par leur aſpect annonçoient le plus de fecondité, reſterent dans leur état inculte ; les bois & les brouſſailles vives, dont la nature les avoit hériſſés, devinrent l'effroi des colons, en ſervant d'aſyle aux rebelles qui s'étoient aguerris.

Dans cette ſituation, Trelaunay fut chargé de l'adminiſtration de la colonie.

Ce gouverneur sage & sans doute humain, ne tarda pas à sentir que des hommes, qui depuis près d'un siecle vivoient de fruits sauvages, nus, exposés à toutes les injures de l'air ; qui toujours aux prises avec un assaillant plus fort & mieux armé, ne cessoient de combattre pour la défense de leur liberté, ne seroient jamais réduits, ni par les voies basses de la cruauté, ni par la force ouverte. Il eut donc recours à des ouvertures pacifiques. On leur offrit non seulement des terres à cultiver en propriété ; mais la liberté, mais l'indépendance. On consentit qu'ils en jouissent sous des chefs, qui, choisis par eux-mêmes, recevroient cependant leur commission du gouverneur de l'isle, & ne pourroient agir que d'après sa direction. Ce plan inoui jusqu'alors pour des negres, fut accepté. Le traité se conclut en 1738 avec une joie réciproque. Il sembloit promettre une tranquillité inaltérable ; mais il s'y étoit mêlé un germe de trouble & de rupture.

Tandis que Trelaunay faisoit cet accommodement au nom de la couronne, l'assemblée générale de la colonie avoit proposé son arrangement particulier

aux negres indépendans. C'étoit qu'ils s'obligeassent à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs, à condition qu'on leur paieroit une somme fixe pour chacun de ces déserteurs, qu'ils dénonceroient ou rameneroient eux-mêmes à la colonie. Cette stipulation, contraire à l'humanité, n'a pas été sans doute religieusement observée. On s'est accusé mutuellement d'infidélité. Les negres, mal payés dans ce pacte honteux, ont recommencé plusieurs fois leurs ravages.

Soit que leur exemple eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug Anglois eût soulevé la haine, les negres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrasoit l'Amérique, ces malheureux convinrent en 1760 de prendre tous les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans, & de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent avant le temps le feu aux habitations, en poignarderent les maîtres ; & ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'isle que leur entreprise

prématurée avoit réunies en un moment, ils se réfugierent dans les montagnes. De cet asyle impénétrable, ils ne cesserent de faire des sorties meurtrieres & destructives. Les Anglois, dans leur désespoir, furent réduits à chercher à prix d'argent le secours des negres sauvages, dont ils avoient été forcés de reconnoître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une somme fixée pour la tête de chaque esclave qu'ils auroient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avoient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs freres: ils les poursuivirent, ils en tuerent un grand nombre par surprise. Enfin les conjurés affoiblis & trahis par leur propre race, resterent long-temps dans le silence & l'inaction.

On croyoit le feu de la conspiration éteint sans réserve, lorsque les révoltés, accrus par le renfort des déserteurs qui s'étoient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots; tout se réunit contre des esclaves. On les combattit; on les vainquit en plusieurs

rencontres. Il y en eut beaucoup de tués & de pris. Le reste se dispersa dans les bois & dans les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyoit les auteurs de la conspiration, furent attachés vivans à des gibets, où ils périrent lentement exposés & consumés au soleil ardent de la zone torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant leurs tyrans savouroient avec avidité les tourmens de ces misérables, dont l'unique crime étoit d'avoir voulu recouvrer par la vengeance, des droits que l'avarice & l'inhumanité leur avoient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulevemens. Un esclave est fustigé dans les places publiques, s'il joue à quelque jeu que ce soit; s'il ose aller à la chasse, ou s'il vend autre chose que du lait & du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert, sans être accompagné d'un blanc, ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de dix livres sterlings. C'est ainsi

ainſi que les Anglois, ce peuple ſi jaloux de ſa liberté, ſe joue de celle des autres hommes. C'eſt à cet excès de barbarie que le commerce & l'eſclavage des negres ont dû conduire les uſurpateurs de l'Amérique. Tels ſont les progrès de l'injuſtice & de la violence. Pour conquérir le nouveau monde, il a fallu ſans doute en égorger les habitans. Pour les remplacer, il falloit acheter des negres ſeuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour tranſplanter ces Africains, qu'on deſtinoit à la culture ſans propriété, il a fallu les prendre par force & les rendre eſclaves. Pour les tenir dans l'eſclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes où provoque la dureté de la ſervitude, il faut des ſupplices, des châtimens, des loix atroces contre des hommes qu'elles ont rendus féroces.

Mais enfin la cruauté même a ſon terme dans ſa nature deſtructive. Un moment ſuffit; une deſcente heureuſe à la Jamaïque y peut faire couler des armes à des hommes qui ont l'ame ulcérée & le bras levé contre leurs oppreſſeurs. Le François ne ſongeant qu'à

nuire à ſon ennemi, ſans prévoir que la révolte des negres dans une colonie les peut ſoulever dans toutes, ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglois placé entre deux feux perdra ſa force, ſon courage, & laiſſera la Jamaïque en proie à des eſclaves & à des conquérans qui ſe la diſputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injuſtice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne ſe rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime, le ſang produit le ſang; & la terre demeure un théâtre éternel de déſolation, de larmes, de miſere & de deuil, où les génerations viennent ſucceſſivement ſe baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles, & ſe renverſer dans la pouſſiere.

Ce ſeroit pourtant une perte funeſte à l'Angleterre que celle de la Jamaïque. La nature a placé cette iſle à l'entrée du golfe du Mexique, & l'a comme rendue la clef de ce riche pays. Les vaiſſeaux qui vont de Carthagene à la Havane, ſont forcés de paſſer ſur ſes côtes. Elle eſt plus à portée qu'aucune autre iſle des différentes échelles du continent. La multitude & l'excellence

de ses rades lui donnent la facilité de lancer des vaisseaux de guerre, de tous les points de sa circonférence. Tant d'avantages sont achetés par des inconvéniens.

Si l'on arrive aisément à la Jamaïque par les vents alisés, en allant reconnoître les petites Antilles, il n'est pas aussi facile d'en sortir, soit qu'on prenne le détroit de Bahama, soit qu'on se détermine pour le passage sous le vent.

La premiere de ces deux routes a toute la faveur du vent durant deux cens lieues; mais dès qu'on a doublé le cap Saint Antoine, on rencontre à l'avant le même vent qu'on avoit à l'arriere : ainsi l'on perd plus de temps qu'on n'en avoit gagné, avec le risque d'être enlevé par les gardes-côtes de la Havane. De ce péril on tombe dans les écueils de la Floride, où les vents & les courans portent avec une extrême violence. L'Elisabeth, vaisseau de guerre Anglois, alloit infailliblement y périr en 1746, lorsqu'il aima mieux entrer dans la Havane. C'étoit un port ennemi; c'étoit dans le feu de la guerre. « Je viens, dit le ca-
» pitaine Edward au gouverneur de la
» place, je viens vous livrer mon navire,

» mes matelots, mes soldats & moi-
» même ; je ne vous demande que la
» vie pour mon équipage. Je ne com-
» mettrai point, dit le commandant Espa-
» gnol, une action déshonorante. Si nous
» vous avions pris dans le combat, en
» pleine mer ou sur nos côtes, votre
» vaisseau seroit à nous, & vous seriez
» nos prisonniers. Mais battus par la
» tempête, & poussés dans ce port par
» la crainte du naufrage, j'oublie & je
» dois oublier que ma nation est en
» guerre avec la vôtre. Vous êtes des
» hommes, & nous le sommes aussi :
» vous êtes malheureux, nous vous
» devons de la pitié. Déchargez donc
» avec assurance, & radoubez votre
» vaisseau. Trafiquez, s'il le faut, dans
» ce port pour les frais que vous devez
» payer. Vous partirez ensuite, & vous
» aurez un passeport jusqu'au delà des
» Bermudes. Si vous êtes pris après ce
» terme, le droit de la guerre vous aura
» mis dans nos mains ; mais en ce mo-
» ment, je ne vois dans des Anglois que
» des étrangers pour qui l'humanité ré-
» clame du secours «. C'est-là qu'on
reconnoît la générosité Espagnole.
Quand on a le bonheur d'avoir de tels

ennemis, devroit-on être jamais en guerre avec eux?

La seconde route n'offre pas moins de difficultés & de périls. Elle aboutit à une petite isle que les Anglois nomment Crooked-island, & qui est située à quatre-vingts lieues de la Jamaïque. Il faut communément lutter pendant tout ce trajet contre le vent d'est, ranger de fort près les côtes de Saint Domingue de peur d'être poussé sur les basses du Cuba, & passer par le détroit que forment les pointes de ces deux grandes isles, où il est bien difficile de n'être pas intercepté par leurs corsaires ou par leurs vaisseaux de guerre. Les navigateurs partis des Lucayes n'éprouvent pas les mêmes difficultés.

Ces isles, les premieres que Colomb découvrit en Amérique, sont au nombre de quatre ou cinq cens. La plupart ne sont que des rochers à fleur d'eau. Quelques-unes étoient habitées par des sauvages qu'on fit tous périr dans les mines de Saint Domingue. Il n'y en avoit pas une seule qui ne fût entiérement déserte, lorsque l'Angleterre jeta en 1672 dans celle qu'on nomme la Providence, quelques hommes qui fu-

rent exterminés, ſept ou huit ans après, par les Eſpagnols. Cette cataſtrophe n'empêcha pas d'autres Anglois d'y retourner en 1690. Ils avoient élevé cent ſoixante maiſons, & ils occupoient quatre cens eſclaves à la culture du ſucre, lorſque les François & les Eſpagnols réunis, les attaquerent de nouveau en 1703, détruiſirent leurs plantations, & enleverent leurs negres. Les colons découragés par la perte totale de leurs biens, allerent chercher de l'occupation ailleurs, & ils furent remplacés par des pirates de leur nation, qui, après avoir rempli de leurs brigandages les côtes d'Afrique, les mers les plus reculées de l'Aſie, ſur-tout les parages de l'Amérique ſeptentrionale, trouvoient un aſyle ſûr & commode dans ce repaire. Depuis long-temps, ils inſultoient impunément, même le pavillon de la Grande Bretagne, lorſqu'en 1719, George I, réveillé par les cris de ſon peuple & par le vœu de ſon parlement, fit partir des forces ſuffiſantes pour les réduire. La plupart accepterent l'amniſtie qui leur étoit offerte, & groſſirent la colonie que Vooder Rogers amenoit d'Europe.

Elle peut être aujourd'hui compoſée

de trois mille ames. La moitié eſt établie à la Providence ; le reſte eſt diſperſé dans les autres iſles. C'eſt au brigandage de leurs premieres mœurs qu'il faut attribuer l'état de négligence & d'imperfection où ces colons laiſſent languir l'agriculture ; quoique la variété du terrain qu'ils occupent ou peuvent occuper, ne ceſſe de ſolliciter leur induſtrie, leur ambition, leurs caprices même. On ſait bien qu'en général, il n'eſt pas fertile ; mais il s'y trouve des veines aſſez riches pour faire proſpérer une population plus conſidérable. Ces iſles, qui faute de denrées, ont été juſqu'à préſent perdues pour la Grande Bretagne, pourront lui devenir utiles du moins par leur poſition, ſi ce n'eſt pas par leur commerce.

Les Lucayes qui d'un côté ne ſont ſéparées de la Floride que par le canal de Bahama, forment de l'autre une longue chaîne qui ſe termine à peu près à la pointe de Cuba. Là commencent d'autres iſles qu'on appelle Caïques & Turques, miſes depuis peu ſous le joug de la marine Angloiſe, & qui prolongent la chaîne juſque vers le milieu de la côte ſeptentrionale de Saint Domingue. Ces différentes iſles laiſſent entr'elles

plusieurs passages aux plus grands bâtimens. On en compte sept bien connus & bien fréquentés. La Turque & la grande Caïque, par les fortifications que l'Angleterre vient d'y élever, offrent à ses corsaires, un mouillage tranquille, une retraite assurée, avec l'empire du canal étroit qui les sépare l'une & l'autre de Saint Domingue. Dès-lors la plupart des navires partis d'Europe pour cette isle si riche, doivent tomber dans les mains des Anglois. Si ceux-ci n'ont pas construit des forts sur les autres isles du débouquement, qui pourroient être autant de portes fermées au retour des vaisseaux de Saint Domingue en France, c'est que la supériorité de leurs manœuvres leur a paru suffisante sans ces secours pour intercepter ce passage à la navigation de leurs rivaux. Ils ne se promettent pas d'aussi grands avantages des Bermudes.

Cet archipel, éloigné d'environ trois cens lieues de celui des Antilles, fut découvert en 1527 par l'Espagnol Jean Bermudès, qui lui donna son nom, sans y aborder. Jamais ce groupe d'isles n'avoit été habité par aucun mortel, lorsque soixante Anglois y passerent en

1612. Sa population s'accrut assez considérablement, parce qu'on exagera beaucoup les avantages de son climat. On s'y rendoit des Antilles pour recouvrer la santé, des colonies septentrionales pour y jouir tranquillement de sa fortune. Plusieurs royalistes allerent y attendre la fin des jours de Cromwel qui les opprimoit. Waller entr'autres, poëte charmant, ennemi de ce tyran libérateur, passa les mers, & chanta ces isles fortunées, inspiré par l'influence de l'air & la beauté du paysage, vrais dieux de la poésie. Il fit passer son enthousiasme à ce sexe qu'il est si doux d'enflammer. Les dames Angloises ne se croyoient belles & bien parées, qu'avec de petits chapeaux faits de feuilles de palmiers qui venoient des Bermudes.

Mais enfin le charme disparut, & ces isles tomberent dans l'oubli que méritoit leur petitesse. Elles sont extrêmement nombreuses, & n'occupent qu'un espace de six à sept lieues. Le sol y est d'une qualité médiocre, sans aucune source pour l'arroser. On n'y boit d'autre eau que celle des puits & des citernes. Le mays, les légumes, beaucoup de fruits excellens y donnent une nourri-

ture abondante & ſaine. Il n'y croît point de ce ſuperflu qu'on exporte aux nations. Cependant le hazard a raſſemblé ſous ce ciel pur & tempéré quatre ou cinq mille habitans, pauvres, mais heureux d'être ignorés. Ils n'ont de liaiſons au dehors que par quelques bâtimens qui, paſſant des colonies du nord à celles du midi, vont de temps en temps ſe rafraîchir à ces iſles paiſibles.

On a ſouhaité d'augmenter l'aiſance de ce peuple par l'induſtrie. On a voulu qu'il cultivât la ſoie, enſuite la cochenille, enfin qu'il plantât des vignes. Mais ces projets n'ont été que conçus. Pour leur propre bonheur, ces inſulaires ont borné tous leurs arts ſédentaires à la fabrication des voiles de marine. Cette manufacture ſi convenable à des hommes ſimples & modérés, devient tous les jours plus floriſſante. Elle s'allie très-bien avec une autre branche de commerce qui fait toute leur richeſſe : c'eſt la conſtruction des vaiſſeaux.

Depuis plus d'un ſiecle, il ſe fait aux Bermudes avec un bois de cedre que les François appellent acajou, des bâtimens qui n'ont point d'égaux pour la marche & pour la durée. Connus en Amérique ſous

le nom de Bermudiens, ils ſont généralement recherchés, ſur-tout par les corſaires. On a tâché de les imiter à la Jamaïque & aux Lucayes, où l'on avoit abondamment des matériaux que la rareté avoit fait enchérir dans les anciens chantiers ; mais ces vaiſſeaux ſont & doivent être fort inférieurs à ceux qui leur ont ſervi de modele. Garde cet avantage, peuple laborieux ſans richeſſes, heureux de ton travail & de ta pauvreté qui conſervent tes mœurs. Un ciel pur & ſerein veille ſur tes jours innocens. Tu reſpires la paix de l'ame avec la ſanté. Aucun poiſon du luxe n'a coulé dans tes veines. Tu n'excites, ni n'éprouves l'envie. Les fureurs de l'ambition & de la guerre expirent ſur tes bords, comme les tempêtes de l'océan qui t'environne. C'eſt pour jouir du ſpectacle de ta frugalité que l'homme vertueux voudroit paſſer les mers. Ah ! que les vents ne t'apportent jamais les événemens du monde où nous vivons ! Tu ſaurois. . . . hélas. . . . non, mon eſprit ſe trouble, ma plume tombe, & tu n'apprendras rien. . . . .

L'Angleterre ne retiroit de toutes les iſles qui proſpéroient ſous ſon pavillon

que le ſucre néceſſaire à ſa conſommation, une partie du café & du coton dont elle avoit beſoin. Elle n'en obtenoit ni cacao, ni indigo. La derniere guerre, en étendant ſon domaine dans le nouveau monde, a enrichi ſon commerce de quelques branches d'exportation.

A la tête de ſes nouvelles acquiſitions eſt l'iſle de Tabago, qui peut avoir trente lieues de circuit. Elle n'eſt point, comme la plupart des autres Caraïbes, hériſſée de rochers arides, ou empâtée de marécages mal ſains. Des plaines qui s'étendent ſans inégalités, y ſont couronnées par des coteaux dont la pente douce & facile eſt preſque partout ſuſceptible de culture. On voit ſortir de ces hauteurs un nombre prodigieux de ſources, qui la plupart ſemblent deſtinées à faire agir des moulins à ſucre. Le ſol, quelquefois ſablonneux, eſt conſtamment noir & profond. Des havres ſûrs & commodes, bornent le nord & le couchant de l'iſle qui n'eſt pas expoſée à ces terribles ouragans qui cauſent ailleurs de ſi grands ravages. Le voiſinage du continent peut lui procurer cet avantage ineſtimable.

Auſſi Tabago fut-il autrefois extrême-

ment peuplé, si l'on en croit des traditions, dont l'autorité n'est pourtant que douteuse. Ses habitans y résisterent long-temps aux attaques vives & fréquentes des sauvages de la Terre Ferme, ennemis opiniâtres, irréconciliables. Enfin lassés de ces incursions toujours renaissantes du continent, ils se disperserent dans les isles voisines.

Celle qu'ils avoient abandonnée, étoit ouverte aux invasions de l'Europe, lorsqu'en 1632, il y débarqua deux cens Flessinguois, pour y jeter les fondemens d'une colonie Hollandoise. Les Indiens du voisinage se joignirent aux Espagnols de la Trinité, contre un établissement qui leur portoit ombrage. Tout ce qui voulut arrêter leur impétueuse fureur, fut massacré ou fait prisonnier. Le peu qui se sauva de leurs mains, à la faveur des bois, ne tarda pas à déserter l'isle.

La Hollande oublia durant vingt ans un établissement qu'elle ne connoissoit que par les désastres de sa naissance. En 1654, on y fit passer une nouvelle peuplade. Elle en fut chassée en 1666. Les Anglois se virent bientôt arracher cette conquête par les François. Mais

Louis XIV content de vaincre, rendit à la république ſon alliée, une iſle qu'elle avoit poſſédée. Cet établiſſement ne proſpéra pas mieux que toutes les colonies agricoles de cette nation commerçante. Ce qui détermine ailleurs tant d'hommes à paſſer en Amérique, n'y a jamais dû pouſſer les Hollandois. Leur Métropole offre à l'induſtrie de ſes citoyens toutes les facilités d'un commerce avantageux ; ils n'ont pas beſoin de s'expatrier pour faire leur fortune. Une heureuſe tolérance, achetée comme la liberté, par des fleuves de ſang, y laiſſe enfin reſpirer les conſciences ; jamais des ſcrupules de religion n'y réduiſent les ames timorées à ſe bannir du ſol où le ciel les fit naître. La patrie pourvoit avec tant de ſageſſe & d'humanité à la ſubſiſtance & à l'occupation des pauvres, que le déſeſpoir ne les force point à défricher une terre accoutumée à dévorer les premiers cultivateurs qui lui ouvrent le ſein. Tabago n'eut dont jamais plus de douze cens hommes occupés à cultiver un peu de tabac, un peu de coton, un peu d'indigo, & à exploiter ſix ſucreries.

La colonie étoit bornée à cet eſſor d'in-

duſtrie, quand elle fut attaquée par la nation même qui l'avoit rétablie dans ſes droits primitifs de poſſeſſion & de propriété. Au mois de février 1677, une flotte Françoiſe, deſtinée à s'emparer de Tabago, rencontra la flotte Hollandoiſe qui devoit s'oppoſer à cette expédition. Le combat s'engagea dans la rade même de l'iſle, qui devint fameuſe par cette action mémorable dans un ſiecle fécond en grands événemens. L'acharnement de la valeur fut tel des deux côtés, que les vaiſſeaux étoient ſans mâts, ſans agrêts, ſans matelots pour manœuvrer, & qu'on ſe battoit encore. La bataille ne finit que quand il y eut douze bâtimens brûlés, & un grand nombre coulés à fond. Les aſſaillans perdirent moins de monde, & les défenſeurs garderent encore l'iſle.

Mais d'Eſtrées qui vouloit l'emporter, y deſcendit cette même année, au mois de décembre. Il n'y avoit plus de flotte, pour arrêter ou détourner ſes forces. Une bombe élancée de ſon camp alla tomber ſur le magaſin à poudre. Ce coup ordinairement déciſif, mit l'ennemi hors d'état de défenſe : il ſe rendit à diſcrétion. Le vainqueur avec toute la

rigueur du droit de la guerre, non content de raser les fortifications, réduisit les plantations en cendre, s'empara de tous les vaisseaux qui étoient dans le port, & transporta les habitans hors de l'isle qu'il avoit prise. La conquête en fut assurée à la France par la paix qui suivit une action, où la défaite fut sans honte, & la victoire sans avantage.

La cour de Versailles négligea cette isle importante, au point de n'y pas envoyer un seul homme. Peut-être, dans l'ivresse d'une fausse grandeur, voyoit-elle avec indifférence tout ce qui n'étoit qu'utile. Elle prit même une mauvaise opinion de Tabago, jusqu'à la regarder comme un rocher stérile. Cette erreur s'accrédita par la conduite des François qui trop nombreux à la Martinique, se déborderent aux isles de Sainte Lucie, de Saint Vincent, de la Dominique. C'étoient des possessions précaires & d'une qualité médiocre. Les auroit-on préférées à une isle dont le terrain étoit meilleur & la propriété incontestable? Ainsi raisonnoit un gouvernement qui n'avoit pas alors sur le commerce & les plantations des colonies assez de lumieres pour discerner les

vrais motifs du peu de penchant que ses sujets avoient pour Tabago.

Une colonie naissante, sur-tout quand elle est fondée avec de foibles moyens, a besoin de secours immédiats pour subsister. Elle ne peut faire des progrès qu'à mesure qu'elle trouve la consommation de ses premieres denrées. Celles-ci sont pour l'ordinaire d'une espece commune, qui ne valant pas les frais d'une longue exportation, ne se vend guere que dans les lieux voisins, & même insensiblement, par les profits médiocres à l'entreprise des grandes cultures qui font l'objet du commerce des Européens avec les Antilles. Or Tabago étoit trop éloigné des grands établissemens François, pour attirer des habitans par cette gradation de succès. On lui préféra des isles moins abondantes, mais plus rapprochées des ressources.

Le néant où tout l'avoit plongée, ne l'avoit pas dérobée à l'œil avide de l'Angleterre. Cette isle orgueilleuse qui se croit la reine des isles, parce qu'elle est la plus florissante de toutes, prétendoit avoir des droits imprescriptibles sur Tabago, pour l'avoir occupée pendant six

mois. Ses forces ont couronné ſes prétentions ; & la paix de 1763 a juſtifié le ſuccès de ſes armes, en lui cédant une poſſeſſion qu'elle vengera de l'inaction des François.

Preſque toutes les propriétés des Antilles, devinrent le tombeau de leurs premiers colons, qui agiſſant au hazard, dans des temps d'inexpérience, ſans aucun concours de leur Métropole, faiſoient autant de fautes que de pas. Leur avidité mépriſa la méthode des naturels du pays, qui pour diminuer la trop grande influence d'un ſoleil éternellement ardent, ſéparoient les petites portions de terrain qu'ils étoient forcés de défricher, par de grands eſpaces couverts d'arbres & d'ombres. Ces ſauvages inſtruits par l'expérience plaçoient leurs logemens au milieu des bois, dans la crainte des exhalaiſons vives & dangereuſes qui ſortoient d'une terre qu'ils venoient de remuer.

Les deſtructeurs de ce peuple ſage, preſſés de jouir, abandonnerent cette méthode trop lente ; & dans l'impatience de tout cultiver, ils abattirent précipitamment des forêts entieres. Auſſi-tôt des vapeurs épaiſſes s'éleverent d'un ſol échauffé pour la premiere fois

des rayons du soleil. Elles augmenterent à mesure qu'on fouilla les champs, pour les ensemencer ou les planter. Leur malignité s'introduisit par tous les pores, par tous les organes du cultivateur que le travail entretenoit dans une transpiration excessive & continuelle. Le cours des liqueurs fut intercepté ; tous les visceres se dilaterent, le corps enfla ; l'estomac cessa ses fonctions. L'homme mourut. Echappoit-on aux ardeurs pestilentielles du jour ? La nuit, on respiroit la mort avec le sommeil, dans des cabannes dressées à la hâte, au milieu des terres défrichées, sur un sol dont la végétation trop active & mal saine, consumoit les hommes, avant de nourrir les plantes.

D'après ces observations, voici le plan qu'il seroit bon de suivre dans l'établissement d'une colonie nouvelle. En y arrivant, nous examinerions quels sont les vents qui regnent le plus dans l'archipel de l'Amérique ; & nous trouverions qu'ils y sont réguliers du sud-est, au nord-est. Si nous avions la liberté du choix, si la nature du terrain n'y mettoit point d'obstacle, nous éviterions de nous placer sous le vent, de peur qu'il n'apportât

continuellement dans notre ſein la vapeur des terres nouvellement défrichées, & n'infectât par l'exhalaiſon des plantations neuves, une plantation qui ſe ſeroit purifiée avec le temps. Ainſi nous devrions fonder notre colonie au vent de tous les pays qu'il s'agiroit de mettre en culture. D'abord on conſtruiroit dans les bois tous les logemens, autour deſquels nous ne laiſſerions pas couper un ſeul arbre. Le ſéjour des bois eſt ſain. La fraîcheur qu'ils conſervent même pendant la plus grande chaleur du jour, empêche cette ſurabondance de tranſpiration qui fait périr la plupart des Européens, par la ſéchereſſe & l'acrimonie d'un ſang inflammable & dépouillé de ſon fluide. On allumeroit du feu pendant la nuit dans les caſes, pour diviſer le mauvais air qui pourroit s'y être introduit. Cet uſage établi conſtamment dans certaines parties de l'Afrique, auroit en Amérique l'effet qu'on doit en attendre, eu égard à l'analogie des deux climats.

Ces précautions priſes, nous commencerions à abattre le bois, mais à l'éloignement de cinquante toiſes au moins des cabanes. Lorſque la terre ſeroit découverte, les eſclaves ſeroient

envoyés au travail à dix heures du matin seulement, c'est-à-dire après que le soleil auroit divisé les vapeurs, & que le vent les auroit chassées. Les quatre heures perdues depuis le lever du jour seroient plus que compensées par l'activité des cultivateurs dont on ménageroit les forces, & par la conservation de l'espece humaine. On continueroit cette attention, soit qu'il fallût défricher les terres ou les ensemencer, jusqu'à ce que le sol bien purgé, bien affermi, permît d'y établir les colons & de les occuper à toutes les heures du jour, sans avoir rien à craindre pour leur sureté. L'expérience a justifié d'avance la nécessité de toutes ces mesures.

Pour avoir d'abord occupé le dessous du vent, les Anglois ont péri en foule, & Tabago a perdu beaucoup d'esclaves ; quoiqu'ils fussent tous venus ensemble des colonies voisines. Eclairés par cette disgrace, ils se sont portés au dessus du vent, & la mortalité s'est arrêtée. Cet établissement qui devoit être commencé immédiatement après la paix a été très-retardé, parce que l'usage où est l'Angleterre de vendre le sol de ses isles, a entraîné des formalités sans nombre

qui ont ſuſpendu les défrichemens. Ce n'eſt qu'en 1766 qu'ont été adjugés quatorze mille acres de terre, diviſés en lots de cinq cens acres chacun. On a fait depuis une nouvelle adjudication; mais, ni dans la premiere, ni dans la ſeconde, il n'a été permis à aucun cultivateur d'acquérir plus d'un lot. La loi s'eſt étendue ſur Saint Vincent & ſur la Dominique, avec cette reſtriction que dans celle-ci, le lot n'a été que de trois cens acres. Dans les trois acquiſitions, l'acre n'a coûté que vingt à vingt-cinq ſchellings. Le cinquieme de cette ſomme a été payé comptant. Il n'a été fourni que dix pour cent dans les deux premieres années; mais il faudra fournir vingt pour cent par an juſqu'à la fin du paiement. On a de plus aſſervi chaque colon à mettre un blanc & deux blanches ſur ſon habitation, pour chaque centaine d'acres qu'il défrichera. Une difficulté ſe préſente. Les Anglois en plaçant deux femmes par homme dans une habitation s'expoſent donc à laiſſer une femme ſans homme, ou à donner un ſeul homme à deux femmes. C'eſt tomber ou dans la polygamie que le chriſtianiſme défend, ou dans le célibat que le pro-

testantisme rejette : car on ne suppose pas que les Anglois veuillent mêler en Amérique leur sang avec celui des negres. Quoi qu'il en soit, un colon ne peut se soustraire à cette obligation qu'en payant vingt livres sterlings pour chaque femme, & le double de cette somme pour chaque homme qui lui manquera.

Malgré cette sorte de gêne, le caractere Anglois ne permet pas de douter que Tabago ne s'éleve entre leurs mains d'une inertie profonde, au faîte de la plus riche culture. A ce brillant période, il surpassera par la qualité, par l'abondance de ses productions toutes les possessions que cette nation a acquises dans le nouveau monde. Des spéculateurs qui peuvent le mieux apprécier les rapports de son étendue avec le genre de sa fécondité, ne balancent pas à dire que cette isle donnera chaque année à sa Métropole, cinquante mille barriques de sucre brut, sans parler de quelques autres denrées d'un moindre prix. Elle effacera la Jamaïque ; elle augmentera les richesses de la Grenade.

Cette isle, située sous le vent de Tabago, n'a que neuf ou dix lieues de long, sept dans sa plus grande largeur,

& vingt ou vingt-deux de circonférence. Ses plaines sont coupées par quelques montagnes peu élevées, & par un nombre prodigieux de ruisseaux assez considérables. Elle a sous le vent un port si vaste que soixante vaisseaux de guerre y seroient au large, & si sûrs qu'ils pourroient se dispenser de jeter l'ancre.

Quoique les François instruits de la fertilité de la Grenade eussent formé dès l'an 1638 le projet de s'y établir, ils ne l'exécuterent qu'en 1651. En arrivant, ils donnerent quelques haches, quelques couteaux, un baril d'eau-de-vie au chef des sauvages; & croyant à ce prix avoir acheté l'isle, ils trancherent du souverain. Bientôt ils agirent en tyrans. Les Caraïbes, ne pouvant les combattre à force ouverte, prirent le parti que la foiblesse inspire toujours contre l'oppression, de massacrer tous ceux qu'ils trouvoient à l'écart & sans défense. Les troupes qu'on envoya pour soutenir la colonie au berceau, ne virent rien de plus sûr, de plus expéditif, que de détruire tous les naturels du pays. Le reste des malheureux qu'ils avoient exterminés, se réfugia sur une roche escarpée, aimant mieux se précipiter tout vivans de ce

ce sommet que de tomber entre les mains d'un implacable ennemi. Les François nommerent légérement ce roc, *le morne des sauteurs*, nom qu'il conserve encore.

Un gouverneur avide, violent, inflexible, les paya justement de tant de cruautés. La plupart des colons révoltés de sa tyrannie, se réfugierent à la Martinique; & ceux qui étoient restés sous son obéissance, le condamnerent au dernier supplice. Dans toute la cour de justice qui fit authentiquement le procès à ce brigand, un seul homme nommé Archangeli, savoit écrire. Un maréchal ferrant fit les informations. Au lieu de sa signature, il avoit pour sceau un fer à cheval, autour duquel Archangeli qui remplissoit l'office de greffier, écrivit gravement : *marque de monsieur de la Brie, conseiller rapporteur.*

On craignit sans doute que la cour de France ne ratifiât pas un jugement si extraordinaire & réduit à des formalités inouies, quoique dictées par le bon sens. La plupart des juges du crime & des témoins du supplice disparurent de la Grenade. Il n'y demeura que ceux qui par leur obscurité de-

voient se dérober à la perquisition des loix. Le dénombrement de 1700 atteste, qu'il n'y avoit dans l'isle que 251 blancs, 53 sauvages ou mulâtres libres, & 525 esclaves. Les animaux utiles se réduisoient à 64 chevaux & 569 bêtes à corne. Toute la culture consistoit en trois sucreries & cinquante-deux indigoteries.

Tout changea de face vers l'an 1714; & ce changement fut l'ouvrage de la Martinique. Cette isle jetoit alors les fondemens d'une splendeur qui devoit étonner toutes les nations. Elle envoyoit à la France des productions immenses, dont elle étoit payée en marchandises précieuses. Elle portoit ce qu'elle avoit reçu de plus riche, aux côtes Espagnoles. Ses bâtimens touchoient en route à la Grenade, pour y prendre des rafraîchissemens. Les corsaires marchands qui se chargeoient de cette navigation, apprirent à cette isle le secret de sa fertilité. Son sol n'avoit besoin que d'être mis en valeur. Le commerce rend tout facile. Quelques négocians fournirent les esclaves & les ustensiles pour élever de nouvelles sucreries. Un comptoit s'établit entre les deux colonies. La Grenade,

se libéroit peu à peu avec ses riches productions, & la solde entiere alloit se terminer, lorsque la guerre de 1744 interceptant la communication des deux isles, arrêta du même instant les progrès de la culture à sucre. On y suppléa par celle du café qui pendant les hostilités fut poussée avec toute la vigueur & l'essor que l'industrie avoit pris.

A la fin des troubles, la population de la Grenade consistoit en 1142 blancs; 189 mulâtres ou negres libres; 8700 esclaves; 2002 chevaux ou mulets; 2483 bêtes à corne; 5112 moutons ou chevres; 1351 cochons formoient ses troupeaux. Ses cultures s'élevoient à 161200 pieds de cacao, à 1680070 pieds de café, à 83 sucreries. Elle avoit pour ses vivres 116 quarrés de terre en patates & en ignames; 1053430 pieds de bananes; 3860050 fosses de manioc. L'indigo étoit tout à-fait tombé. Il ne restoit aucun vestige de cette ancienne production de la colonie.

La paix de 1748 ranima toutes les ressources & les travaux. Bientôt on vit à la Grenade seize mille esclaves qui tirerent de son sol & du sang de leurs veines près de quatre millions pesant de

café, & douze millions peſant de ſucre terré. Ces deux cultures pouvoient encore augmenter d'un tiers; & la valeur en auroit été portée avec le temps & le travail qui dompte le temps, à treize millions de livres tournois. Les fievres opiniâtres & les hydropiſies qui depuis trente ans, conſumoient les hommes à proportion qu'ils abattoient des bois, auroient ceſſé ſans doute avec les défrichemens où le colon trouvoit la mort en y cherchant la vie. Mais la France a perdu ſes eſpérances avec ſes biens. Elle ne jouira plus des tréſors que lui apportoit la Grenade. Des malheurs trop mérités ont fait avorter ſes précautions tardives. La rage de jouir avant le temps & ſans meſure, cette maladie qui des mœurs a gagné le gouvernement d'une nation, digne pourtant d'être aimée de ſes maîtres; cette prodigalité qui moiſſonne quand il faudroit ſemer, qui détruit d'une main le paſſé, de l'autre l'avenir, qui ſeche & dévore le fonds des richeſſes par l'anticipation des revenus; ce déſordre qui réſulte des beſoins où le défaut de principe & d'expérience ne manque jamais de réduire un état, qui n'a que des forces ſans vues

& des moyens sans conduite ; l'anarchie qui regne au timon des affaires ; la précipitation, la brigue subalterne, le vice ou le manque de projets ; d'un côté la hardiesse de tout faire impunément, & de l'autre la crainte de parler, même pour le bien public ; ce concours de maux qui s'entraînent de loin, a fait passer la Grenade entre les mains des Anglois, qui possedent cette conquête par le traité de 1763. Mais jusqu'à quand? Sera-ce sans retour? François, répondez-moi.

L'Angleterre n'a pas heureusement débuté. Dans le premier enthousiasme d'un acquisition dont on avoit d'avance la plus haute idée, chacun s'est hâté d'y rechercher des habitations. Elles ont été achetées beaucoup au dessus de leur valeur réelle. Cette fantaisie, en expulsant de l'isle d'anciens colons habitués au climat, a fait sortir de la Métropole un million & demi de livres sterlings. A cette imprudence a succédé une autre imprudence. Les nouveaux propriétaires, aveuglés sans doute par l'orgueil national, ont substitué de nouvelles méthodes à celles de leurs prédécesseurs. Ils ont voulu changer la ma-

niere de vivre des eſclaves. Les negres, que leur ignorance même attache plus fortement à leurs habitudes que le commun des hommes, ſe ſont révoltés. Il a fallu faire marcher des troupes & verſer du ſang. Toute la colonie s'eſt remplie de ſoupçons. Des maîtres qui s'étoient jeté dans la néceſſité de la violence, ont craint d'être brûlés ou aſſaſſinés dans leurs plantations. Les travaux ont langui, ont même été interrompus; avec plus de moyens on a obtenu moins de denrées. Le calme s'eſt enfin rétabli. Les cultures reprennent leur cours ordinaire; & l'on ne doute plus de leurs progrès.

Si quelque choſe peut les hâter & les accroître, c'eſt le voiſinage d'une douzaine d'iſles qui dépendent de la colonie ſous le nom de Grenadins. Elles ont depuis trois juſqu'à huit lieues de circonférence. On n'y voit point couler de ſources d'eau. L'air y eſt ſain. La terre couverte ſeulement de halliers clairs n'a point été défendue des rayons du ſoleil: elle n'exhale point de ces vapeurs mortelles qui attaquent la vie des cultivateurs.

Caviacou, la ſeule de ces iſles que les

François aient occupée, fut d'abord fréquentée par quelques pêcheurs de tortues, qui dans les intervalles de loisir que leur laissoit un métier si facile, se mirent à défricher. Avec le temps leur petit nombre fut grossi par des habitans de la Guadeloupe, qui voyant leurs plantations détruites par une espece particuliere de fourmis, allerent porter à Cariacou leur industrie. Elle fleurit à l'ombre de la liberté. Ils y rassemblerent environ mille esclaves qu'ils employoient à cultiver trois mille cinq cens quintaux de coton, dont le produit annuel peut être estimé soixante mille livres sterlings.

Les autres Grenadins ne promettent pas autant d'avantages, si l'on en excepte Becouya. La fertilité de cette isle sembloit devoir la faire préférer, même à Cariacou; mais un port que la mer y forme au nord, & qui dans les temps de guerre est toujours couvert de corsaires, auroit trop exposé la fortune des habitans. La supériorité de la marine Angloise, qui met toutes ses colonies à l'abri de l'invasion, enhardira peut-être quelques cultivateurs à s'établir à Becouya. Ils y feront d'autant plus en su-

reté, que cette isle n'est qu'à deux lieues de celle de St. Vincent.

Lorsque les Anglois & les François, qui ravageoient depuis quelques années les isles du Vent, voulurent donner en 1660 de la consistance à des établissemens qu'on n'avoit encore qu'ébauchés, ils convinrent que la Dominique & Saint Vincent resteroient en propre aux Caraïbes. Quelques-uns de ces sauvages, dispersés jusqu'à ce moment, allerent chercher leur asyle dans la premiere, & le plus grand nombre dans la seconde. C'est-là que ces hommes doux, modérés, amis de la paix & du silence, vivoient au milieu des bois, en familles éparses, sous la direction d'un vieillard que l'âge seul avoit instruit & appellé au gouvernement. L'empire passoit successivement dans toutes les familles, où le plus âgé devenoit toujours roi, c'est-à-dire, guide & pere de la nation. Ces sauvages ignorans ne connoissoient pas encore l'art sublime de soumettre & de gouverner les hommes par la force des armes; d'égorger les habitans d'un pays, pour en posséder légitimement les terres; d'accorder au vainqueur la propriété, au vaincu le travail des pays de con-

quête ; & de dépouiller à la longue l'un & l'autre des droits & des fruits par des taxes arbitraires.

La population de ces enfans de la nature s'accrut tout-à-coup d'une race d'Africains, dont on n'a pu savoir exactement l'origine. Un navire, dit-on, qui transportoit des negres pour les vendre, vint échouer à St. Vincent, & les esclaves échappés au naufrage y furent accueillis comme des freres par les sauvages. D'autres prétendent que ces noirs sont des transfuges qui ont déserté les plantations des colonies voisines. Une troisieme tradition veut que ce sang étranger provienne des negres que les Caraïbes enlevoient aux Espagnols dans les premieres guerres de ces Européens contre les Indiens. Si l'on en croit du Tertre, le plus ancien historien des Antilles, ces terribles sauvages, impitoyables envers les maîtres, épargnoient les captifs, les emmenoient chez eux, leur rendoient la liberté pour jouir de la vie, c'est-à-dire, du ciel & du sol, des droits & des fruits de la nature qu'aucun homme ne doit ni ravir, ni refuser à personne.

C'est peu. Les maîtres de l'isle donnerent leurs filles en mariage à ces étran-

gers, quel que fût le hasard qui les eût conduits. L'espece procréée de ce mélange forma une génération qu'on appella Caraïbes noirs. Ils ont plus conservé de la couleur primitive de leurs peres, que de la nuance mitoyenne de leurs meres. Le Caraïbe rouge est de petite stature ; le Caraïbe noir est grand, robuste, & cette race doublement sauvage parle avec une véhémence qui semble tenir de la colere.

Cependant le temps éleva des nuages entre ces deux nations. Ils furent apperçus de la Martinique. On résolut de profiter de cette mésintelligence, pour s'élever sur les ruines de l'un & de l'autre parti. On prétexta que les Caraïbes noirs donnoient asyle aux esclaves déserteurs des isles Françoises. L'imposture n'enfante que l'injustice. On attaqua sans raison ceux qu'on accusoit à tort. Mais le peu de monde qui fut employé à cette expédition ; la jalousie des chefs qu'on y destina ; la défection des Caraïbes rouges, qui ne voulurent donner contre leurs rivaux aucun des secours qu'ils avoient promis à des alliés trop dangereux ; la difficulté des subsistances ; l'impossibilité de joindre des en-

nemis cachés dans des bois & dans des montagnes ; tout concourut à faire échouer une entreprise aussi téméraire que violente. Il fallut se rembarquer, après avoir perdu bien des hommes utiles ; mais la victoire des sauvages ne les empêcha pas de demander la paix en supplians. Ils inviterent même les François à venir vivre avec eux, leur jurant une amitié sincere, une concorde inaltérable. Cette proposition fut acceptée ; & l'on vit dès l'année suivante, qui fut 1719, plusieurs habitans de la Martinique aller se fixer à Saint Vincent.

Les premiers s'établirent paisiblement, non seulement de l'aveu, mais avec le secours même du Caraïbe rouge. Ce succès en attira d'autres qui, par jalousie ou d'autres motifs, enseignerent aux sauvages un funeste secret. Ce peuple, qui ne connoissoit de propriété que celle des fruits, parce que c'est la récompense du travail, fut étonné d'apprendre qu'il pouvoit vendre la terre qu'il avoit cru jusqu'alors appartenir à tous les hommes. Cette science lui mit la toise à la main. Il posa des bornes ; & dès ce moment la paix & le

bonheur furent exilés de son isle. Le partage des terres amena la division entre les hommes. Voici les causes de la révolution qui suivit l'esprit de propriété.

Lorsque les François étoient arrivés à Saint Vincent, c'étoit avec des esclaves pour défricher & cultiver. Les Caraïbes noirs humiliés, effrayés de ressembler à des hommes avilis par la servitude, craignirent qu'on n'abusât un jour de la couleur qui trahissoit leur origine, pour les attacher au même joug, & se réfugierent dans la plus profonde épaisseur des bois. Là, pour s'imprimer à jamais une marque distinctive qui fut le signe de leur indépendance, ils applatirent le front de leurs enfans, à mesure qu'ils venoient au monde. Les hommes & les femmes, dont la tête n'avoit pu se plier à cet étrange forme, n'oserent plus paroître, sans le caractere ineffaçable & visible de la liberté. La génération suivante parut un peuple nouveau. Les Caraïbes au front applati, tous à peu près du même âge, grands, bienfaits, vigoureux & farouches, vinrent sur les côtes planter des cabanes.

Dès qu'ils surent le prix que les Européens mettoient à la terre qu'ils ha-

bitoient, ils prétendirent y participer comme les autres insulaires. On appaisa d'abord ce premier instinct de cupidité par des présens d'eaux de vie & de quelques sabres. Mais peu contens de ces armes, ils demanderent bientôt des fusils, comme en avoient reçu les Caraïbes rouges. Alors ils voulurent avoir leur part à la valeur de tout le terrain qui se vendroit à l'avenir, au produit des ventes qu'on en avoit déjà faites. Irrités de ce qu'on leur refusoit de les associer à ce partage fraternel, ils formerent une tribu séparée, jurerent de ne plus s'allier avec les Caraïbes rouges, se donnerent un chef, & commencerent la guerre.

Le nombre des combattans pouvoit être égal de part & d'autre, mais la force ne l'étoit pas. Les Caraïbes noirs eurent sur les rouges tout l'ascendant que l'industrie, la valeur & l'audace prennent bientôt sur la foiblesse de tempérammen & la timidité de caractere. Cependant l'esprit d'équité qui n'abandonne guere l'homme sauvage, fit consentir le vainqueur à partager avec le vaincu le territoire de l'isle situé sous le Vent. C'étoit le seul dont les deux partis fussent jaloux, parce qu'il leur attiroit les présens des François.

Le Caraïbe noir ne gagna rien à l'accord qu'il avoit dicté lui-même. Les nouveaux cultivateurs qui débarquoient dans l'iſle, alloient tous s'établir dans le quartier de ſon rival, où la côte étoit plus acceſſible. Cette préférence ranima une haine mal éteinte. Les combats recommencerent. Les rouges toujours battus ſe retirerent au vent de l'iſle. Pluſieurs allerent ſur leurs canots deſcendre en terre ferme, ou ſe réfugier à Tabago. Le peu qui reſta vécut ſéparé des noirs.

Ceux-ci, conquérans & maîtres de toute la côte ſous le vent, exigerent des Européens qu'ils achetaſſent de nouveau les terres qu'ils avoient déjà payées. Un François voulut montrer un contrat d'acquiſition paſſé avec un Caraïbe rouge. *Je ne ſais point*, lui dit un Caraïbe noir, *ce que dit ton papier; mais lis ce qui eſt écrit ſur ma fleche. Tu dois y voir en caracteres qui ne mentent point, que ſi tu ne me donnes pas ce que je te demande, j'irai brûler ce ſoir ton habitation.* C'eſt ainſi que raiſonnoit avec des faiſeurs d'écritures, un peuple qui n'avoit point appris à lire. Il uſoit du droit de la force, avec autant d'aſſu-

rance, avec auſſi peu de remords que s'il avoit connu le droit divin, le droit politique & le droit civil.

Le temps, qui change les procédés avec les intérêts, mit fin à ces vexations. Les François ſans doute furent les plus forts à leur tour. Ils ne s'amuſerent plus à élever des volailles, à cultiver des légumes, du manioc, du mays, du tabac, pour aller les vendre à la Martinique. En moins de vingt ans, des cultures plus importantes occuperent huit cens blancs & trois mille noirs. La vente annuelle des nouvelles denrées montoit à quinze cens mille francs. L'iſle de Saint Vincent étoit dans cette ſituation, quand elle tomba ſous la domination Angloiſe. Elle y eſt attachée par le traité de 1763.

Les François qui avoient commencé à défricher ce pays, de tout temps inculte, n'avoient aucun doute ſur le titre de leur propriété. Ils la tenoient des habitans originaires, qui peut-être avoient pu diſpoſer d'un terrain que la nature leur avoit donné. Quelle fut leur ſurpriſe, lorſqu'on leur annonça que la Grande Bretagne qui n'avoit traité ni avec eux, ni avec les Caraïbes, ſe croyoit

autorisée à les dépouiller, par des principes reçus en Europe, à moins qu'ils ne rachetassent des champs qu'ils avoient arrosés de leurs sueurs? En vain se récrierent-ils contre une oppression si contraire à l'ordre naturel, & même au droit des nations. Leurs plaintes ne furent plus écoutées. Les chefs de la colonie n'oserent suspendre les ordres de la Métropole qui avoit prescrit indistinctement la vente de toutes les terres. Le parlement se proposoit de suppléer par ce foible moyen au vuide que les frais de la guerre avoit laissé dans le fisc de la nation. Mais ce but ne fut pas rempli. De vaines formalités absorberent presque les soixante-dix mille livres sterlings que devoient produire les concessions à faire dans les trois isles appellées neutres. Quand même l'axiome des Européens, cet axiome faux & barbare, que les terres habitées par les sauvages, sont censées vacantes, eût pu être rejeté des Anglois qui en avoient abusé si souvent, pour usurper à l'exemple des Espagnols ; quand les François n'auroient pas eu droit d'acheter, ce qu'ils avoient du moins eu le droit de voler ; quand ils n'auroient pas acquis légitime-

ment par le travail, des terres qu'ils avoient obtenues par des présens; enfin quand le trésor public de l'Angleterre, extenué par une guerre peut-être injuste, auroit dû se remplir par les rapines de la paix & profiter de ces ventes illégitimes, il étoit contre ses intérêts & ses principes économiques, de rançonner ainsi des hommes actifs qui devoient accélérer les progrès d'une colonie qu'ils avoient su fonder.

Mais la dureté de la nouvelle domination les dispersa. Quelques-uns passerent à Saint Martin, à Marie Galande, à la Guadeloupe, à la Martinique. Le plus grand nombre se porta à Sainte Lucie qu'on commençoit à peupler, en donnant gratuitement des terrains, à qui vouloit les défricher. Tous amenerent leurs esclaves. L'émigration ne fut pourtant pas universelle. Quelques François, moins attachés à leurs parens, moins amoureux d'une patrie qui les avoit, pour ainsi dire, aliénés, préférerent de rester sous le joug du vainqueur, dans un sol fertile où la fortune les avoit jetés. Après la premiere humeur du mécontentement, la réflexion leur démontra qu'ils gagneroient encore plus

à racheter les terres dont ils jouissoient, qu'à s'aller établir dans de nouveaux terrains dont le fonds ne leur coûteroit rien.

Leur fortune, qui n'a jamais eu proprement de base, doit s'affermir, doit s'étendre, à l'ombre du gouvernement Anglois. L'isle, qu'ils partagent avec leurs nouveaux concitoyens, est très-favorable à la culture du rocou & du cacao. On y recueilloit avant la conquête trois millions pesant de café qu'il est possible de porter à trente. Le coton n'y sera jamais si abondant, parce que peu de terres y sont propres. Le pays est trop haché, pour qu'on puisse raisonnablement espérer d'y faire beaucoup de sucre. Ce n'est pas qu'au vent de la colonie, il n'y ait une vaste plaine où l'on pourroit former quarante habitations qui donneroient quinze à seize millions pesant de cette riche production. Mais des précipices affreux empêcheroient de les tirer par terre, & la côte n'est accessible que pour des canots Caraïbes trop aisément sujets à être submergés. A moins que la navigation Angloise ne réussisse à dompter tous les obstacles que la mer oppose à l'audace

humaine, il faudra se contenter de neuf ou dix sucreries déjà commencées à la pointe du nord, & dont le produit ne s'élevera jamais au dessus de trois ou quatre millions pesant. On n'en peut pas espérer beaucoup plus de la Dominique.

C'est une isle un peu plus grande que Saint Vincent. Au centre de son enceinte, qui renferme treize lieues de longueur sur neuf lieues au plus dans la largeur, sont des montagnes inaccessibles qui versent de nombreuses rivieres d'une eau excellente sur un terrain fécond, mais inégal.

Ce pays étoit habité par ses propres enfans. En 1732 on y trouva 938 Caraïbes, répandus dans trente-deux Carbets. 349 François y occupoient une partie de la côte que les sauvages leur avoient abandonnée. Ces Européens n'avoient pour instrumens, ou plutôt pour compagnons de leur culture, que 23 mulâtres libres, & 338 esclaves. Tous étoient occupés à élever des volailles, à produire des denrées comestibles pour la consommation de la Martinique, & à soigner 72200 pieds de coton. Le café vint enrichir la masse

de ces foibles productions. Enfin l'isle comptoit six cens blancs & deux mille noirs à la paix de 1763 qui la rendit Angloise.

Dès avant la fin du dernier siecle, la Grande Bretagne qui marchoit à l'empire des mers en accusant la France d'aspirer à la monarchie du continent, cette puissance jalouse d'acquérir & de conquérir, avoit montré pour la Dominique la même ardeur qu'elle a témoigné dans les dernieres négociations, où la victoire lui donnoit le droit de tout choisir. Ce n'étoit pas pour la culture du café, du coton & du cacao, qu'elle y peut cependant multiplier au delà de ses espérances ; ce n'étoit pas pour le sucre, dont elle ne doit attendre même avec le temps que trois ou quatre mille barriques par année. Un plus grand objet que des établissemens de culture, entroit de loin dans ses vues politiques.

L'Angleterre vouloit attirer à la Dominique les denrées des colonies Françoises, pour en faire elle-même le commerce. Jusqu'à ce que la nation dont la fortune a baissé avec sa gloire, ait repris toute son activité, & que par

la force de sa marine, elle puisse disposer en quelque sorte du prix de ses productions, & les empêcher de s'écouler de ses établissemens par les fausses portes d'un commerce interlope : jusqu'à ce moment de prospérité, l'intérêt réciproque des cultivateurs François & des négocians Anglois, forcera toutes les barrieres que l'autorité de la cour de Versailles pourra leur opposer. Cette communication se maintiendra par l'entremise des anciens colons qui sont restés à la Dominique, malgré la rigueur du nouveau gouvernement qui les a rançonnés comme ceux de St. Vincent. Ce n'est pas pourtant la seule faute qu'ils puissent reprocher au ministere Anglois. En rendant tous les ports de l'isle libres & francs, il a soumis chaque tête de negre qu'on y feroit entrer, à un droit de trente schellings. On a même poussé l'imprudence de cette avidité fiscale, jusqu'à faire payer avant la vente une partie de ce fol impôt. Ainsi les vaisseaux qui viennentde Guinée sont obligés de porter de l'argent à la Dominique ou de l'y emprunter à un prix excessif ; ce qui doit les en éloigner, ou faire enchérir une marchandise, dont le commerce vil

pour l'humanité n'eſt que trop cher pour la cupidité.

Mais le grand avantage de cette iſle pour les Anglois, c'eſt que, ſituée entre la Guadeloupe & la Martinique, à une très petite diſtance de l'une & de l'autre, elle menace également leur ſureté. Ses rades sûres & commodes mettront les armateurs & les eſcadres de la Métropole à portée d'intercepter ſans riſque la navigation de la France dans ſes colonies, la communication même des deux iſles entr'elles. Il ſemble que l'Angleterre ſe ſoit emparé par la paix de tous les défilés & de tous les poſtes pour la guerre. Réſumons ſes poſſeſſions. Pour une puiſſance maritime & commerçante, évaluer ſes colonies, c'eſt apprécier ſes forces.

Le nombre des eſclaves qui cultivent les iſles Angloiſes, monte environ à deux cens trente mille. Mais leur travail produit moins de denrées qu'une égale population dans les colonies Françoiſes. Cette différence peut ſe rapporter à trois cauſes. Le ſol des poſſeſſions Britanniques, inférieur de ſa nature, eſt plus uſé par l'ancienneté de ſa culture. Le ſoin des habitations y eſt communé-

ment abandonné à des mercenaires, gens moins actifs, moins intelligens, moins économes que des propriétaires. L'exploitation des terres & les moyens de réproduction, n'y ont pas acquis autant de perfection.

Le population des blancs, qui dans les colonies Françoises est respectivement à celle des noirs comme un à six, n'est guere dans les colonies Angloises que comme un à onze. C'est que les isles Angloises ne sont qu'agricoles; au lieu que les isles Françoises sont agricoles & marchandes. A ces deux titres cependant, la Barbade qui fait le commerce des esclaves, & la Jamaïque qui s'est formé des liaisons interlopes avec les côtes Espagnoles, doivent avoir une population blanche plus nombreuse, à proportion, que les autres possessions de la même dépendance.

Cette disproportion entre les blancs & les noirs n'a pas été toujours la même dans les colonies Angloises. Elles contenoient autrefois un très-grand nombre d'Européens, mais ils ont disparu à mesure que les petites cultures ont diminué, & que l'espace qu'elles occupoient a été fondu dans les sucreries qui exi-

gent un terrain très-vaste. On les a vus se réfugier successivement dans de nouvelles isles, se retirer dans l'Amérique septentrionale, ou repasser dans la Métropole. Ce n'est pas qu'il n'y eût, pour les remplacer, autant d'hommes indigens & désœuvrés en Angleterre, que dans les premiers temps de l'émigration d'Europe en Amérique. Mais cet esprit d'aventure & d'entreprise, que la nouveauté de l'objet & le concours des circonstances avoient fait éclore, a été étouffé, loin d'être entretenu par les colons. En vain les loix ont statué que chaque propriétaire auroit sur son habitation un nombre de blancs proportionné à celui des noirs. Ces ordonnances sont sans force. On préfere le risque, aujourd'hui rare & léger, de payer une foible amende, à l'observation d'un réglement plus coûteux que la peine de la contravention. Mais le défaut du nombre des blancs est compensé par des avantages qui les distinguent.

Tous ceux qui habitent les isles Angloises sont enrégimentés. Cette sujettion qui n'expose, ni aux caprices d'un gouverneur, ni à l'orgueil insultant des troupes réglées, n'humilie, ne blesse personne.

Si cette milice est inférieure par la discipline aux soldats d'Europe, elle l'emporte de beaucoup par l'ardeur & par le courage. Si elle étoit assez nombreuse pour repousser un ennemi dont le gouvernement est presque militaire, elle déchargeroit la Métropole du soin d'envoyer à des frais & des risques immenses, des troupes qui périssent la plupart sans avoir rien fait. Mais à peine cette milice des colonies suffit-elle à contenir les noirs, qui sont très-portés à se soulever contre le joug Anglois; comme si dans tous les temps l'esclavage eût été d'autant plus dur chez les nations libres, qu'il y est plus injuste & plus choquant. Telle est donc la marche de l'homme vers l'indépendance, qu'après avoir secoué le joug, il veut l'imposer; & que le cœur le plus impatient de la servitude, devient le plus amoureux de la domination.

Quoique la Grande Bretagne n'ait jamais établi d'impôts directs dans ses colonies, elles sont plus chargées de taxes qu'on ne l'est dans des gouvernemens moins modérés. Abandonnées à leurs propres forces, il leur a fallu trouver en elles-mêmes des ressources

contre les désastres qui ont suivi les grands mouvemens de la nature, si fréquens dans ces climats. Obligés de remédier nécessairement aux malheurs de la guerre, & de pourvoir aux soins de leurs défenses : des fortifications qu'elles ont élevées, ont entraîné des contributions volontaires, mais abondantes, mais ruineuses par les dettes qu'il a fallu contracter. L'administration civile, par une contradiction manifeste avec l'esprit républicain qui est un esprit d'économie & de désintéressement, y a toujours été très-chere, & la chose publique n'a jamais marché qu'à prix d'argent. C'est un inconvénient inévitable chez un peuple commerçant, libre ou non, il n'aime & n'estime à la longue que les richesses. La soif de l'or étant plus l'ouvrage de l'imagination que du besoin, on ne s'en ressasie pas comme des autres alimens de nos passions. Celles-ci sont isolées & n'ont qu'un temps, elles se combattent ou se succedent ; la passion de l'or nourrit & satisfait toutes les autres, du moins elle y supplée, à mesure qu'elle les use par les moyens qu'elle fournit de les assouvir. Il n'est point d'habitude qui se fortifie plus par l'usage que celle d'amas-

ser; elle semble s'irriter également par les jouissances de la vanité & par les privations de l'avarice. L'homme riche a toujours besoin de remplir ou de grossir son trésor. C'est une expérience constante qui s'étend des individus aux nations. Depuis que le commerce a élevé des fortunes considérables dans toute l'Angleterre, la cupidité y est devenue le mobile universel & dominant. Les citoyens qui n'ont pas pu ou voulu s'attacher à cette profession la plus lucrative, n'ont pas renoncé cependant au lucre dont les mœurs & l'opinion leur faisoient un besoin. Même en aspirant à l'honneur, ils couroient aux richesses. Dans la carriere des loix & des vertus qui doivent se chercher & s'appuyer mutuellement, dans la gloire de siéger au parlement, ils ont vu le moyen d'agrandir leur fortune. Pour se faire élire membre de ce corps puissant, ils ont corrompu les suffrages du peuple; & n'ont pas plus rougi de revendre ce même peuple à la cour, que de l'avoir acheté. Chaque voix est devenue vénale au parlement. Un ministere célebre en avoit le tarif, & s'en vantoit publiquement à la honte des Anglois. C'étoit un

devoir de sa place, disoit-il, d'acheter les représentans de la nation, pour les faire voter, non pas contre, mais selon leur conscience. Eh! que dit la conscience, où l'argent a parlé? Si l'esprit mercantille a pu répandre dans la Métropole la contagion de l'intérêt personnel, comment n'auroit-il pas infecté les colonies dont il est le principe & le soutien? Est-il bien vrai que chez la fiere Albion, un citoyen assez généreux pour servir la patrie par amour de la gloire, seroit un homme d'un monde & d'un siecle qui ne sont plus? Isle superbe, puissent tes ennemis ne plus s'abandonner à ce vil sentiment! Tu leur rendras un jour tout ce qu'ils ont perdu.

Cependant malgré l'énormité des contributions & des dépenses publiques dans les établissemens Anglois, les terres s'y vendent encore à un très-haut prix. Les Européens & les Américains s'empressent d'en acheter, & cette concurrence en fait enchérir la valeur. Ils sont attirés par l'assurance & la facilité de trouver dans la Métropole un débouché de leurs denrées plus avantageux, que les autres nations ne sauroient en avoir ailleurs. De plus les isles Angloises sont moins expo-

ſées à l'invaſion & au dégât, que les iſles des puiſſances riches en productions & foibles en vaiſſeaux. La navigation d'un peuple né pour la mer, ſe ſoutient par ſa propre force, en guerre comme en paix.

Ce peuple ne néglige rien pour donner un nouveau prix à ſes iſles. En 1766 il a ſupprimé le droit de quatre & demi pour cent que les ſucres payoient à leur ſortie, & les droits impoſés ſur toutes les autres denrées. Cette exemption s'eſt étendue aux productions que des iſles étrangeres introduiroient dans les ſiennes. Le gouvernement a plus fait encore. Il s'eſt chargé de la dépenſe des garniſons qui doivent garder les nouvelles conquêtes; dépenſe qui monte à neuf mille ſept cens cinquante-deux livres ſterlings, ſix ſols, ſix deniers & demi. C'eſt ainſi que le tréſor public fait aller au devant des beſoins du commerce, pour en accroître la proſpérité.

Les liaiſons des iſles Angloiſes ſont très-reſſerrées. Aucun navire étranger n'y aborde, ſi ce n'eſt à la Jamaïque, à la Dominique, dont on a fait en 1766 des ports francs. La ſévérite des loix a prévenu ſur cette prohibition importante

l'infidélité des gouverneurs. Toute communication avec les différentes nations de l'Europe leur a même été constamment interdite ; & lorsqu'en 1739 on les autorisa à y porter directement leurs sucres, ce fut avec des restrictions qui l'empêcherent. L'intérêt de la Métropole est de réserver à sa consommation ou à son commerce toutes les denrées de ses isles. Voici comment s'en fait le partage.

Ces colonies n'ont jamais produit de vivres pour leurs habitans, blancs ou noirs. Elles manquent de bois, de bestiaux, de poisson salé. Ces objets de premiere nécessité leur sont fournis par la nouvelle Angleterre qui reçoit en échange des eaux de vie, de sucre, du piment, du gingembre, peu d'autres denrées, mais beaucoup de melasses qui lui tiennent lieu de sucre. Jamais il ne lui fut permis de tirer directement cette derniere production, de peur que le bon marché du sucre faisant abandonner les melasses, les isles ne fussent obligées à donner d'autres denrées en paiement de celles qu'elles tiroient des provinces du nord. La Métropole sentoit bien que le sucre porté d'Amérique en Angleterre, & rapporté d'Angleterre en Amérique ne trouveroit

que peu de débouchés ; mais cette considération ne l'arrêta pas. Sa vue principale n'étoit pas de vendre aux colonies septentrionales une production dont elle trouvoit en Europe un débouché facile : elle vouloit spécialement assurer la consommation de ses melasses, & s'approprier par ce moyen tous les riches produits de ses isles. Mais les mesures qui devoient l'assurer de ce but important, furent singuliérement traversées.

La France que d'heureux hazards avoient mise en possession des isles les plus riches du nouveau monde, par cette imprudence qui l'a toujours arrêtée dans l'usage de sa fortune, n'avoit pas songé à faire passer ses sirops & ses eaux de vie de sucre dans ses possessions septentrionales. Cette mauvaise politique attira les colons de la nouvelle Angleterre aux isles Françoises. Avec des farines, des légumes, des bois, de la morue, des bestiaux, & même de l'argent, ils allerent y chercher de l'indigo, du coton, du sucre qu'ils avoient le secret de vendre à l'Angleterre, & sur-tout des melasses qu'ils consommoient entiérement. On pourroit prouver que dès l'an 1719, ils en enlevoient vingt mille barriques, &

qu'en 1733 cette navigation leur occupoit trois cens navires & près de trois mille matelots.

Cette communication qui mettoit les colonies du continent hors de la dépendance des iſles Angloiſes pour leurs beſoins, excita les plaintes des colons inſulaires. Ils demanderent au parlement la proſcription d'un commerce auſſi contraire, diſoient-ils, au bien de la Métropole & à leur proſpérité, que favorable au progrès des établiſſemens François. Les ſeptentrionaux de leur côté répondirent, que ſi cette porte de commerce leur étoit fermée, ils ne pourroient, ni pouſſer leurs défrichemens, ni faire la traite des pelleteries, ni continuer leurs pêches, ni conſommer les manufactures nationales, ni rien ajouter aux richeſſes, à la conſidération, aux forces maritimes de la Métropole.

Ce grand procès où preſque tous les Anglois avoient plus ou moins d'intérêt, mit les eſprits dans une grande fermentation, & fit éclore une foule d'écrits où l'eſprit de parti mêla beaucoup d'animoſité. Mais c'eſt ainſi que la nation s'éclaire ſur ſes intérêts. Quand elle fut bien inſtruite, le parlement pour concilier les

vues de tous ses colons de l'Amérique, maintint ceux du continent dans la liberté de continuer leur commerce avec les François; mais en faveur des isles, il assujettit les melasses étrangeres, à un droit qui devoit assurer aux nationales la supériorité du débit. Ce droit a souvent varié. Les habitans des isles demandoient en 1764 qu'il fût porté à quatre deniers par galon. Ceux du continent désiroient de n'en payer que deux. Pour satisfaire les uns & les autres, il fut mis à trois. Depuis on a réduit l'impôt à un denier qui est également levé sur les melasses de la nation & de l'étranger. Mais heureusement pour les isles Angloises, la consommation des melasses & des eaux de vie de sucre s'est si fort étendue dans le nord de l'Amérique, & celle de l'eau-de-vie de sucre en Angleterre même, sur-tout en Irlande, qu'elle n'ont jamais manqué de débouché pour ces productions. Tels sont les rapports des isles Angloises avec les colonies septentrionales. Ils sont bien plus considérables avec la Métropole.

Elle fournit à ses isles leur vêtement, leurs ustensiles, leurs esclaves. C'est à peu près le vingtieme de ce qu'elle en

retire. La raiſon de cette diſproportion vient de ce que la plupart des propriétaires des habitations conſidérables, vivent toujours en Angleterre, & que leurs agens ne font & ne peuvent faire que peu de conſommations. Leurs affaires ſont, à peu de choſe près, conduites comme celles des grands ſeigneurs le ſont en Europe.

Un négociant de confiance eſt une eſpece d'intendant qui fait paſſer aux iſles tout ce qui eſt néceſſaire aux habitations dont il eſt comme chargé. Il donne des ordres aux adminiſtrateurs ou économes qui doivent en diriger la culture. Il en reçoit toutes les productions par le retour de ſes vaiſſeaux d'envoi. Il paie les lettres de change tirées pour l'achat des eſclaves. Cette ſorte de procuration lui aſſure le fret, l'intérêt & le rembourſement de ſes avances, ſans compter le profit de la commiſſion ſur les ventes & ſur les achats. Sa condition eſt plus avantageuſe que celle du propriétaire même.

Si cet arrangement differe d'un privilege excluſif, il en a du moins tous les inconvéniens ; puiſqu'il met entre les mains d'un petit nombre d'armateurs,

l'administration de toutes les plantations, & qu'il leur assure le transport des denrées qu'elles produisent. Dès-lors, comme il n'y a pas de concurrence pour le fret, il doit toujours être à peu près le même, c'est-à-dire à un prix très-haut.

L'espece de monopole qu'exercent quelques négocians dans les isles Angloises, est exercé par la capitale de la Métropole à l'égard des provinces. C'est à Londres qu'arrivent presque uniquement les produits des colonies. C'est à Londres qu'habitent la plupart de ceux à qui appartiennent ces produits. C'est à Londres que sont consommées les valeurs de ces produits. Le reste de l'état n'y prend qu'un intérêt fort indirect.

Mais du moins Londres est le plus beau port de l'Angleterre; Londres construit des vaisseaux & fabrique des marchandises; Londres fournit des matelots à la navigation & des bras au commerce; Londres est dans une province tempérée, féconde & centrale. Tout peut y arriver, tout peut en sortir. Elle est vraiment le cœur du corps politique par sa situation locale. Ce n'est pas une tête monstrueuse, quoique cette capitale soit

aussi trop grande comme toutes les autres, ce n'est pas une tête d'argile, qui veuille dominer sur un colosse d'or. Cette cité n'est pas remplie de superbes oisifs qui ne font qu'embarrasser & surcharger un peuple laborieux. C'est le rendez-vous de tous les marchands; c'est le siege de la nation assemblée. Là le palais du prince n'est ni vaste ni vuide. Il y regne par sa présence qui vivifie. Le sénat y dicte les loix au gré du peuple qu'il représente. Il n'y craint pas l'aspect du monarque, ni les attentats du ministere. Londres n'est pas devenue ce qu'elle est, par l'influence du gouvernement, qui force & subordonne toutes les causes physiques; mais par l'impulsion naturelle des hommes & des choses, par une sorte d'attraction du commerce. C'est la mer, c'est l'Angleterre; c'est le monde entier qui veulent que Londres soit riche & peuplée.

L'histoire des colonies de l'archipel Américain ne sauroit être mieux terminée, ce semble, que par une récapitulation des richesses qu'elles fournissent à l'Europe. C'est là le grand objet du commerce de nos jours? C'est par-là que les Antilles doivent tenir une

place éternelle dans les fastes des nations; puisqu'enfin les richesses font le mobile des grandes révolutions qui tourmentent la terre. Ce furent les colonies de l'Asie mineure qui amenerent la splendeur & la chûte de la Grece. Rome qui n'aima d'abord à dompter les peuples que pour les gouverner, s'arrêta dans sa grandeur, quand elle eut sous sa main les trésors de l'orient. La guerre sembla s'assoupir un moment en Europe, pour aller envahir le nouveau monde; & elle ne s'est depuis si souvent réveillée que pour en partager les dépouilles. La pauvreté qui sera toujours le partage du grand nombre des hommes & le choix du petit nombre des sages, ne fait pas de bruit sur la terre. L'histoire ne peut donc s'entretenir que de massacres ou de richesses.

Celles des isles Espagnoles ne sauroient s'apprécier avec une certaine précision. La raison en est, qu'il y vient habituellement du continent, en échange ou par commission, plusieurs especes de marchandises qui se confondent dans la masse des richesses territoriales des Antilles Espagnoles. Ce-

pendant on ne croit pas s'éloigner beaucoup de la vérité en évaluant à dix millions de livres tournois les denrées que la Métropole tire annuellement de ces isles.

Les productions des colonies Danoises ne s'élevent pas au dessus de sept millions. Soixante-dix navires & quinze cens matelots sont employés à leur extraction. Ces établissemens reçoivent en esclaves ou en marchandises pour quinze cens mille francs. On peut réduire à neuf cens mille les frais d'exportation ou d'importation, & à dix pour cent les droits & les assurances. Toutes dépenses prélevées, les isles Danoises doivent jouir d'un revenu net d'environ trois millions & demi.

La Hollande peut recevoir de ses établissemens pour vingt-quatre millions de denrées. Elles y sont portées par cent cinquante bâtimens & quatre mille matelots. Les frais de cette navigation doivent monter à trois millions & demi; les droits, la commission & l'assurance à deux millions & demi; les marchandises & les esclaves fournis à six millions. Il reste net pour les propriétaires environ douze millions.

Le produit des iſles Angloiſes qui occupe ſix cens navires & douze mille matelots peut être eſtimé ſoixante-ſix millions. Indépendamment de ce que la Métropole envoie à la Jamaïque pour ſes liaiſons interlopes avec le continent, elle fournit à l'uſage de ſes colonies pour dix-ſept millions en eſclaves & en marchandiſes. Le bénéfice des agens de ce commerce, les frais de navigation, les droits & la commiſſion réunis, ne s'éloignent pas de ſeize millions. D'après ce calcul on trouvera net pour les poſſeſſeurs des plantations trente-trois millions.

On ne craindra pas d'être accuſé d'éxagération, en portant les denrées des iſles Françoiſes à la valeur de cent millions. Six cens bâtimens & dix-huit mille matelots ſont occupés de leur extraction. La France vend à ces grands établiſſemens, en eſclaves, en productions de ſon ſol ou de ſon induſtrie, & en or du Portugal, pour ſoixante millions. Le profit de ſes négocians à dix pour cent ſeulement doit être de ſix millions. Les frais de navigation montent au moins à quinze; & les droits, l'aſſurance, la commiſſion, n'en peuvent

pas absorber moins de sept. Les propriétaires n'auront donc de net qu'environ douze millions. Ce foible reste, comparé à celui qu'on trouve dans les autres isles, devroit frapper par le contraste, si l'on observoit que dans les autres colonies les quatre cinquiemes des propriétaires n'y résident pas; au lieu que les colonies Françoises sont constamment habitées par les neuf dixiemes de leurs propriétaires. Ainsi la France a levé sur les soixante millions de denrées ou de marchandises qu'elle a portées dans ses établissemens du nouveau monde, le même bénéfice qui revient aux autres états sur les dépenses de la consommation faites dans la Métropole par les propriétaires du produit des colonies.

De cette énumération, il résulte que les productions du grand archipel de l'Amérique valent, rendues en Europe, deux cens sept millions. Ce n'est pas un don que le nouveau monde fait à l'ancien. Les nations qui reçoivent ce fruit important du travail de leurs sujets établis dans un autre hémisphere, donnent en échange, mais avec un avantage marqué, ce que leur sol ou leurs

ateliers leur fournissent de plus précieux. Quelques-unes consomment en totalité, ce qu'elles tirent de leurs isles; les autres, & sur-tout la France, font de leur superflu la base d'un commerce florissant avec leurs voisins. Ainsi chaque nation propriétaire en Amérique, quand elle est vraiment industrieuse, gagne moins encore par le nombre de sujets qu'elle entretient au loin sans aucun frais, que par la population que lui procure au dedans, celle du dehors. Pour nourrir une colonie en Amérique, il lui faut cultiver une province en Europe, & ce surcroît de culture augmente sa force intérieure, sa richesse réelle. Enfin au commerce des colonies, tient aujourd'hui celui du monde entier.

Les travaux des colons établis dans ces isles long-temps méprisées, sont l'unique base du commerce d'Afrique, ils étendent les pêcheries & les défrichemens de l'Amérique septentrionale, ils procurent des débouchés avantageux aux manufactures d'Asie, & ils doublent, triplent peut-être l'activité de l'Europe entiere. Ils peuvent être regardés comme la cause principale du mouvement rapide qui agite notre globe.

Cette fermentation doit augmenter à meſure que la culture des iſles qui n'a pas encore atteint la moitié de ſon terme, approchera de ſa perfection.

Rien ne ſeroit plus propre à avancer cet heureux période, que le ſacrifice du commerce excluſif que ſe ſont réſervé toutes les nations, chacune dans les colonies qu'elle a fondées. La liberté illimitée de naviguer aux iſles, exciteroit les plus grands efforts, échaufferoit les eſprits par une concurrence générale. Les hommes qui oſant invoquer le genre humain, puiſent leurs lumieres dans ce feu ſacré, ont toujours fait des vœux pour voir tomber les barrieres qui interceptent la communication directe de tous les ports de l'Amérique avec tous les ports de l'Europe. Les gouvernemens, qui, preſque tous corrompus dans leur origine, ne peuvent ſe conduire par les principes de cette bienveillance univerſelle, ont cru que des ſociétés fondées la plupart ſur l'intérêt particulier d'une nation ou d'un ſeul homme, devoient reſtreindre à leur Métropole toutes les liaiſons de leurs colonies. Ces loix prohibitives aſſurent, ont-ils dit, à chaque nation commer-

çante de l'Europe, la vente de ses productions territoriales, des moyens pour se procurer les denrées dont elle auroit besoin, une balance avantageuse avec toutes les autres nations commerçantes.

Ce système, après avoir été jugé long-temps le meilleur, s'est vu vivement attaqué, lorsque la théorie du commerce a franchi les entraves des préjugés qui lui servoient de bornes. Aucune nation, a-t-on dit, n'a dans sa propriété de quoi fournir à tous les besoins que la nature ou l'imagination donnent à ses colonies. Il n'y en a pas une seule qui ne soit obligée de tirer de l'étranger de quoi compléter les cargaisons qu'elle destine pour ses établissemens du nouveau monde. Cette nécessité met tous les peuples dans une communication du moins indirecte avec ces possessions éloignées. Ne seroit-il pas raisonnable d'éviter la route tortueuse des échanges, & de faire arriver chaque chose à sa destination par la ligne la plus droite? Moins de frais à faire; des consommations plus considérables; une plus grande culture, une augmentation de revenu pour le fisc: mille avantages dédommageroient les métropoles

du droit excluſif qu'elles s'arrogent toutes à leur préjudice réciproque.

Ces maximes ſont vraies, ſolides, utiles; mais elles ne ſeront pas adoptées. En voici la raiſon. Une grande révolution ſe prépare dans le commerce de l'Europe; & elle eſt déjà trop avancée pour ne pas s'accomplir. Tous les gouvernemens travaillent à ſe paſſer de l'induſtrie étrangere. La plupart y ont réuſſi; les autres ne tarderont pas à s'affranchir de cette dépendance. Déjà les Anglois & les François qui ſont les grands manufacturiers de l'Europe, voient refuſer de toutes parts leurs chefs-d'œuvres. Ces deux peuples qui ſont en même temps les plus grands cultivateurs des iſles, iront-ils en ouvrir les ports, à ceux qui les forcent, pour ainſi dire, à fermer leurs boutiques. Plus ils perdront dans les marchés étrangers, moins ils voudront conſentir à la concurrence dans le ſeul débouché qui leur reſtera. Ils travailleront bien plutôt à l'étendre, pour y multiplier leurs ventes, pour en retirer une plus grande quantité de productions. C'eſt avec ces retours qu'ils conſerveront leur avantage dans la balance du commerce, ſans craindre

que l'abondance de ces denrées les fasse tomber dans l'avilissement. Le progrès de l'industrie dans notre continent, ne peut qu'y faire augmenter la population, l'aisance ; & dès-lors la consommation & la valeur des productions qui viennent des Antilles

Mais cette partie du nouveau monde, que deviendra-t-elle ? Les établissemens qui la rendent florissante resteront-ils aux nations qui les ont formées ? Changeront-ils de maître ? S'il y arrive une révolution, en faveur de quel peuple se fera-t-elle, & par quels moyens ? Grande matiere aux conjectures ; mais il faut les préparer par quelques réflexions.

Les isles sont dans une dépendance entiere de l'ancien monde pour tous leurs besoins. Ceux qui ne regardent que le vêtement, que les moyens de culture, peuvent supporter des délais. Mais le moindre retard dans l'approvisionnement des vivres excite une désolation universelle, une sorte d'alarme qui fait plutôt désirer que craindre l'approche de l'ennemi. Aussi passe-t-il en proverbe aux colonies, qu'elles ne manqueront jamais de capituler devant une escadre, qui au lieu de barils de poudre à canon, armera

ses vergues de barils de farine. Prévenir cet inconvénient, en obligeant les habitans de cultiver pour leur subsistance, ce seroit sapper par les fondemens l'objet de l'établissement, sans utilité réelle. La Métropole se priveroit d'une grande partie des riches productions qu'elle reçoit de ses colonies, & ne les préserveroit pas de l'invasion.

En vain espéreroit-on opposer à l'ennemi des negres, qui nés dans un climat où la mollesse étouffe tous les germes du courage, sont encore avilis par la servitude, & ne peuvent mettre aucun intérêt dans le choix de leurs tyrans? A l'égard des blancs, dispersés dans de vastes habitations, que peuvent-ils faire en si petit nombre? Quand ils pourroient repousser une invasion, le voudroient ils?

Tous les colons ont pour maxime qu'il faut regarder leurs isles, comme ces grandes villes de l'Europe, qui ouvertes au premier occupant, changent de domination sans attaque, sans siege, & presque sans s'appercevoir de la guerre. Le plus fort est leur maître. *Vive le vainqueur*, disent leurs habitans, avec les Italiens, passant & repassant d'un

joug à l'autre dans une seule campagne. Qu'à la paix, la cité rentre sous ses premieres loix, ou reste sous la main qui l'a conquise, elle n'a rien perdu de sa splendeur; tandis que les places revêtues de remparts & difficiles à prendre, sont toujours dépeuplées & réduites en un monceau de ruines. Aussi n'y a-t-il peut-être pas un habitant dans l'archipel Américain, qui ne regarde comme un préjugé destructeur, l'audace d'exposer sa fortune pour sa patrie. Qu'importe à ce calculateur avide, de quel peuple il reçoive la loi, pourvu que ses récoltes restent sur pied. C'est pour s'enrichir qu'il a passé les mers. S'il conserve ses trésors, il a rempli son but. La Métropole qui l'abandonne souvent après l'avoir tyrannisé; qui le cédera, le vendra peut être à la paix, mérite-t-elle le sacrifice de sa vie? Sans doute il est beau de mourir pour la patrie. Mais un état où la prospérité de la nation est sacrifiée à la forme du gouvernement; où l'art de tromper les hommes, est l'art de façonner des sujets; où l'on veut des esclaves & non des citoyens; où l'on fait la guerre & la paix, sans consulter, ni l'opinion, ni le vœu

du Public; où les mauvais deſſeins ont toujours des appuis dans les intrigues de la débauche; où les pratiques du monopole; où les bons projets ne ſont reçus qu'avec des moyens & des entraves qui les font avorter : eſt-ce là la patrie, à qui l'on doit ſon ſang.

Les fortifications élevées pour la défenſe des colonies, ne les mettront pas plus à couvert que le bras des colons. Fuſſent-elles meilleures, mieux gardées, mieux pourvues qu'elles ne l'ont jamais été, il faudra toujours finir par ſe rendre, à moins qu'on ne ſoit ſecouru. Quand la réſiſtance des aſſiégés dureroit au-delà de ſix mois, elle ne rebuteroit pas l'aſſaillant, qui libre de ſe procurer des rafraîchiſſemens par mer & par terre, ſoutiendra mieux l'intempérie du climat, qu'une garniſon ne ſauroit réſiſter à la longueur d'un ſiege.

Il n'eſt pas d'autre moyen de conſerver les iſles, qu'une marine redoutable. C'eſt ſur les chantiers & dans les ports d'Europe, que doivent être conſtruits les baſtions & les boulevards des colonies de l'Amérique. Tandis que la Métropole les tiendra, pour ainſi dire, ſous les aîles de ſes vaiſſeaux; tant qu'elle remplira

plira de ses flottes le vaste intervalle qui la sépare de ces filles de son industrie & de sa puissance ; sa vigilance maternelle sur leur prospérité, lui répondra de leur attachement. C'est donc vers les forces de mer que les peuples propriétaires du nouveau monde porteront désormais leurs regards. La politique de l'Europe veut en général garder les frontieres des états par des places. Mais pour les puissances maritimes, il faudroit peut-être des citadelles dans les centres & des vaisseaux sur la circonférence. Une isle commerçante n'a pas même besoin de places. Son rempart, c'est la mer qui fait sa sureté, sa subsistance, sa richesse. Les vents sont à ses ordres, & tous les élémens conspirent à sa gloire.

A ces titres, l'Angleterre peut tout oser, tout se promettre. Elle est maintenant la seule qui doive se confier dans ses possessions de l'Amérique, & qui puisse attaquer les colonies de ses rivaux. Peut-être ne tardera-t-elle pas à prendre, à cet égard, conseil de son courage ? L'orgueil de ses succès ; l'inquiétude même inséparable de ses prospérités ; le fardeau des conquêtes qui

ſemblent être le châtiment de la victoire : tout la ramene à la guerre. Le peuple Anglois eſt écraſé ſous le poids de ſes entrepriſes & de ſes dettes nationales ; ſes manufactures ſont menacées d'une entiere décadence ; chaque jour il échappe de ſes mains quelque branche de commerce ; il ne peut calmer la fermentation des colonies ſeptentrionales qu'en ouvrant de nouveaux débouchés à leurs productions. Les ſentimens qu'il a conçus de ſa valeur, & la terreur qu'il a inſpirée de ſes armes, s'affoibliroient dans une longue paix ; ſes eſcadres s'anéantiroient dans l'oiſiveté ; ſes amiraux perdroient le fruit d'une heureuſe expérience. Toutes ces réflexions ſont des cauſes de guerre aſſez légitimes, pour une nation qui l'a faite avant de la déclarer, & qui prétend devenir la maîtreſſe de l'Amérique par le droit qui met les deſpotes à la têté des peuples. La premiere étincelle éclatera dans l'Amérique, & l'orage fondra d'abord ſur les iſles Françoiſes ; parce que le reſte, à la Havane près, ira de ſoi-même au devant du joug.

C'eſt donc aux François à ſe préparer les premiers à la défenſe du nou-

veau monde, ſeuls capables de le défendre s'il peut l'être, puiſque les Hollandois ne ſont plus rien, & que l'Eſpagne a laiſſé engourdir toutes les forces qu'elle tenoit de la nature, & mis le nerf de ſa puiſſance aux mains des autres nations. Oui, la France peut ſeule en ce moment élever une marine formidable. Philoſophes de tous les pays, amis des hommes, pardonnez à un écrivain François d'exciter aujourd'hui ſa patrie à s'armer de vaiſſeaux. C'eſt pour le repos de la terre qu'il fait des vœux, en ſouhaitant de voir établir ſur l'empire des mers, l'équilibre qui maintient aujourd'hui la ſureté du continent.

Preſqu'au centre de l'Europe, entre l'océan & la méditerranée, la France joint par ſa poſition & ſon étendue, aux forces d'une puiſſance de terre, les avantages d'une puiſſance maritime. Elle peut tranſporter toutes ſes productions d'une mer à l'autre, ſans paſſer ſous le canon menaçant de Gibraltar, ſous le pavillon inſultant des Barbareſques. Un canal préférable au Pactole, verſe les richeſſes de ſes plus riantes provinces dans les deux mers, les tréſors des deux mers dans ſes plus belles provinces. Aucun

peuple navigateur ne jouit d'une communication si prompte & si facile entre ses ports par ses terres, entre ses terres par des ports. Elle est assez près de l'Espagne & du Portugal qui ne savent pas fournir à leur subsistance, assez près des Turcs & des Africains qui n'ont qu'un commerce purement passif. La douceur de son climat lui procure la double commodité, l'avantage inestimable & presque unique, d'expédier & de recevoir ses vaisseaux dans toutes les saisons de l'année. Elle doit à la profondeur de ses rades, de pouvoir donner à ses navires la forme la plus propre à la célérité, à la sureté.

Manque-t-elle d'objets & de matieres à exporter ? Le nouveau monde & le nord de l'Europe se disputent ou se partagent ses vins & ses eaux de vie. Que de peuples lui demandent ses sels, ses huiles, ses savons, ses fruits même & ses grains ? On recherche à l'envi les denrées de ses colonies. Mais c'est encore plus par ses manufactures, ses étoffes & ses modes, qu'elle a subjugué le goût des nations. En vain ont-elles voulu mettre des barrieres à cette passion que ses manieres inspirent pour son luxe ; l'Europe

est fascinée & n'en reviendra pas. La manie a gagné jusqu'à l'Angleterre, où les législateurs, même en dictant des loix pour la proscrire, ne cessent de s'y livrer. Inutilement, pour s'affranchir du tribut qu'imposent ces ouvrages étrangers, on a cherché à les copier. La fécondité de l'invention devancera toujours la promptitude de l'imitation, & la légéreté des goûts d'une nation qui rajeunit tout dans ses mains, qui vieillit tout chez ses voisins, trompera la jalousie & l'avidité de ceux qui voudront la surprendre en la contrefaisant. Quel devoit être le mouvement des navires d'une nation en possession de fournir ainsi aux autres peuples, ce qui sert à nourrir leur vanité, leur luxe & leur volupté.

Aucun obstacle pris de la nature des choses ne devroit arrêter cette activité. Assez grande, pour n'être pas embarrassée dans sa marche par les puissances qui l'environnent; assez heureusement limitée, pour n'être pas surchargée par sa propre grandeur, la France a tous les moyens d'acquérir sur mer la puissance qui peut mettre le comble à sa prospérité. Une population nombreuse & propre à tout entreprendre, n'attend qu'un

encouragement vers la marine. Le reproche même qu'on lui fait d'avoir plus de matelots sur chaque vaisseau que les autres nations, prouve qu'en France ce ne sont pas les hommes qui manquent à l'art, mais plutôt l'art qui manque aux hommes. Cependant quel peuple a reçu de la nature plus de cette vivacité de génie qui doit perfectionner la construction des vaisseaux; plus de cette dextérité de corps qui peut économiser le temps & les frais de la manœuvre, par la simplicité, par la célérité des moyens?

C'est dans la navigation marchande qu'une puissance apprend à devenir redoutable sur mer. Les matelots sont naturellement soldats. Ils bravent tous les jours les dangers de la mort; ils sont endurcis par leur métier aux fatigues du travail, aux injures des climats. Ce n'est que par l'apprentissage de la mer qu'on peut former une marine militaire. La marine marchande en est l'école; & le commerce en est la fabrique & le soutien. En vain le trésor royal d'une cour qui n'a jamais vu la mer, ni de vaisseau, voudroit lever des flottes. L'océan repousse ces êtres efféminés & rampans qui vont baisser la tête & courber le corps

devant d'autres hommes. De pareils chefs d'escadres n'ont besoin des vents que pour fuir. Qu'ils restent dans la capitale, & laissent le commandement des vaisseaux de ligne à des patrons armateurs. Mais non. Que la noblesse, si elle aspire à commander sur mer, se fasse commerçante, & monte elle-même ses navires marchands, avant de briguer des postes dans la marine royale.

Les états modernes ne peuvent s'agrandir que par la puissance maritime. Depuis qu'un luxe inconnu des anciens, a comme empoisonné l'Europe d'une foule de nouveaux goûts, les nations qui peuvent fournir ces besoins à toutes les autres, deviennent les plus considérables; parce qu'en exerçant leurs forces dans les périls de la navigation & les travaux du commerce, elles enchaînent leurs voisins dans l'inaction & la mollesse; elles tiennent dans la dépendance de leur industrie des peuples qu'elles achetent pour la guerre, de l'argent même dont elles les ont dépouillés par le luxe. C'est depuis cette révolution qui, pour ainsi dire, a soumis la terre à la mer, que les grands coups d'état se sont frappés sur l'océan. Richelieu ne l'avoit pas entre-

vue dans un avenir prochain, lorsque pour fermer aux Anglois le port de la Rochelle, il fermoit presque aux Rochelois le chemin de la mer. Des vaisseaux auroient mieux valu qu'une digue ; mais la marine n'entra pour rien dans son plan de subjuguer la France pour dominer dans l'Europe. Le monarque dont il avoit préparé la grandeur ne la vit que comme lui, que dans l'art de conquérir. Après avoir soulevé par ses entreprises tout le continent de l'Europe, il lui fallut pour résister à cette ligue, soudoyer des armées innombrables. Bientôt son royaume ne fut, pour ainsi dire, qu'un camp, ses frontieres qu'une haie de places fortes. Sous ce regne brillant, les ressorts de l'état furent toujours trop tendus ; le gouvernement tourmenté de sa propre vigueur, ne sortit d'une crise que pour tomber dans une autre. On ne sentit le besoin d'une marine permanente, que lorsque l'épuisement des finances eut rendu presque inutiles les efforts de la créer.

Depuis la fin d'un siecle, où la nation du moins soutenoit ses disgraces par le souvenir de ses succès, en imposoit encore à l'Europe par quarante ans de gloi-

re, chérissoit un gouvernement qui l'avoit honorée, & bravoit des rivaux qu'elle avoit humiliés, la France a toujours décliné de sa prospérité, malgré les acquisitions dont son territoire s'est agrandi. Vingt ans de paix ne l'auroient pas énervée, si l'on eût tourné vers la navigation les forces qu'on avoit trop long-temps prodiguées à la guerre. Mais sa marine n'a pris aucune consistance. L'avarice d'un ministre, les prodigalités d'un autre, l'indolence de plusieurs, de fausses vues, de petits intérêts, les intrigues de cour qui menent le gouvernement, une chaîne de vices & de fautes, une foule de causes obscures & méprisables, ont empêché la nation de devenir sur la mer ce qu'elle avoit été dans le continent, d'y monter du moins à l'équilibre du pouvoir, si ce n'étoit pas à la prépondérance. Le mal est incurable, si les malheurs qu'elle vient d'éprouver dans la guerre, si les humiliations qu'elle a dévorées à la paix, n'ont pas rendu l'esprit de sagesse au conseil qui la gouverne, & ne ramenent tous les projets, tous les efforts au systême d'une marine formidable.

L'Europe attend cette révolution avec

impatience. Elle ne croira pas sa liberté assurée, jusqu'à ce qu'elle voie voguer sur l'océan un pavillon qui ne tremble point devant le pavillon de la Grande Bretagne. Celui de la France est le seul en ce moment qui pût le balancer avec le temps. Le vœu des nations est aujourd'hui pour la prospérité de celle qui saura les défendre contre la prétention d'un seul peuple à la monarchie universelle des mers. Le systême de l'équilibre veut que la France augmente ses forces navales ; d'autant plus qu'elle le peut sans diminuer ses forces de terre. Alors son influence partagée entre les deux élémens, ne sera plus redoutable sur aucun, qu'à ceux qui voudroient en troubler l'harmonie. La nation elle-même ne demande pour aspirer à cet état de grandeur, que la liberté d'y tendre. C'est au gouvernement de la laisser agir. Mais si l'autorité resserre de plus en plus l'aisance & les facultés de l'industrie nationale, par des gênes, par des entraves, par des impôts ; si elle lui ôte sa vigueur, en voulant la forcer ; si attirant tout à elle seule, elle tombe elle-même dans la dépendance de ses subalternes ; si pour aller en Amérique ou dans l'Inde, il faut passer par les cir-

cuits tortueux de la capitale ou de la cour ; si quelque ministre déjà grand & puissant ne veut pas immortaliser son nom, en délivrant les colonies du joug d'une administration militaire, en allégeant l'action de la douane sur le commerce, en ouvrant aux éleves de la marine marchande l'entrée aux honneurs comme au service de la marine royale : si tout ne change pas, tout est perdu.

La France a fait des fautes irréparables, des sacrifices amers. Ce qu'elle a conservé de richesses dans les isles de l'Amérique, ne la dédommage peut-être pas de ce qu'elle a perdu de forces dans le continent de cette vaste contrée. C'est au nord que se prépare une nouvelle révolution dans le nouveau monde. C'est là le théâtre de nos guerres. Allons y chercher d'avance le secret de nos destinées.

Fin du quatorzieme & dernier Livre.





